



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 146 • NUMÉRO 007 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 13 juin 2011

—
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 13 juin 2011

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1105)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 juin, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Le Président: La dernière fois que la Chambre a débattu cette question, il restait 5 minutes au député de Davenport pour conclure son intervention.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les gens extraordinaires de Davenport de m'accorder le grand honneur de les représenter à la Chambre et d'y faire valoir leur point de vue et leurs préoccupations.

J'aimerais aussi souligner l'apport de l'ancien député de Davenport, qui a servi la Chambre et ses électeurs avec grâce et dignité.

Je tiens également à remercier ma famille. Mon engagement politique est une affaire de famille et continuera de l'être. Je ne pourrais pas être ici sans ma tendre moitié, ma chère femme Michelle, et mes enfants, Sam, Charlie et Lucy Rose, ainsi que notre famille élargie.

Comme bien d'autres députés, nous avons dû faire beaucoup de porte à porte à Davenport pendant la campagne électorale et, en fait, depuis environ un an avant le déclenchement des élections. On entend souvent dire que les Canadiens sont déconnectés de la politique, qu'ils y sont indifférents ou qu'ils sont cyniques. Or, nous avons constaté le contraire à Davenport, et j'imagine que c'est ce que peuvent dire la plupart des députés à la Chambre.

Les conversations que nous avons chez les gens, sur le pas de la porte, sont profondes. Je dirais même qu'elle peuvent changer notre vie. Elles ont assurément changé la mienne. Je tiens à remercier les habitants de Davenport du temps qu'ils m'ont accordé, de leur patience, de leur bonne humeur et de la disponibilité qu'ils ont manifestée lors de notre visite.

Je sais que nous avons dérangé des gens. Nous les avons dérangés très souvent. Nous avons cogné à leur porte au moment où ils soupai. Parfois, ils étaient en train de faire du ménage, de parler au téléphone ou de nourrir le bébé, ou encore de faire les trois en même temps. Nous avons dérangé des gens qui étaient en train de

rénover leur maison ou de célébrer un anniversaire. Il nous est arrivé de réveiller des enfants, ce qui, avouons-le, n'est pas une bonne idée quand on souhaite se faire élire.

Nous avons intercepté des gens au moment où ils se précipitaient pour se rendre au travail ou pour rentrer à la maison. Comme la circonscription de Davenport compte de nombreux pigistes, travailleurs autonomes, entrepreneurs indépendants et petits commerçants, nous en avons dérangé plus d'un alors qu'ils étaient au travail.

Nous avons cogné à la porte d'un père qui, assis dans sa cuisine, se demandait s'il allait un jour retrouver un emploi bien rémunéré. Nous avons cogné à la porte de personnes âgées à qui jamais personne ne rend visite. Nous avons cogné à la porte de réfugiés qui craignaient le pire chaque fois que quelqu'un passait les voir sans prévenir.

Nous avons rencontré des immigrants de fraîche date qui avaient du mal à s'adapter à leur nouvelle vie à Toronto. Nous avons rencontré des femmes d'âge mûr qui prenaient soin de parents âgés et de jeunes enfants. Nous avons rencontré des aînés qui n'avaient pas les moyens de vivre dans une ville qu'ils avaient aidé à bâtir. Nous avons rencontré des finissants de niveau collégial ou universitaire aux prises avec une dette qui, à l'époque de mon père, aurait été qualifiée d'« hypothèque ».

Nous avons rencontré des ouvriers qui venaient de passer 12 heures à l'extérieur, à braver les éléments. Ils étaient vulnérables, car ils n'avaient ni assurance invalidité, ni congés de maladie, ni prestations de soins prolongés. Nous avons rencontré des mères célibataires qui, tous les jours, s'entassaient dans un autobus de la rue Dufferin. Elles ont besoin d'un système de transport en commun amélioré et plus abordable, au lieu d'être affligées par des hausses de tarifs et des diminutions de services.

Nous avons rencontré des travailleurs urbains qui n'ont pas de régime de retraite privé, qui n'ont droit à aucune prestation, qui occupent un emploi précaire et qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Nous avons rencontré des familles de la classe moyenne criblées de dettes et incapables de s'offrir ou même de trouver des services de garde. Nous avons rencontré des parents qui n'arrivaient pas à trouver un logement décent et abordable pour élever leurs enfants.

Nous avons rencontré des Torontois qui arrivaient tout juste à joindre les deux bouts et dont le compte en banque était vide ou presque vide à la fin du mois. Pendant ce temps-là, les banques engrangent des milliards de dollars, non pas une fois tous les dix ans ni après quelques années, mais bien tous les trois mois.

Le budget

J'ai été élu pour agir comme porte-parole des gens de Davenport, une circonscription située dans la magnifique ville de Toronto, et pour faire connaître leurs expériences, leurs espoirs et leurs rêves. Je ne suis pas ici pour défendre les intérêts des banques; celles-ci ne manquent pas d'intervenants qui plaident déjà en leur faveur. Je suis ici pour raconter le vécu des gens de Davenport, et c'est ce que je vais faire.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le député croit-il que le budget des conservateurs protège le fonds de pension de travailleurs qui ont travaillé 20, 25 ou 30 ans pour des employeurs? Ces travailleurs ont perdu leur fonds de pension après 30 ans de travail parce que leur employeur s'est tourné de bord et a fait faillite. Ces travailleurs ont investi dans leur fonds de pension pour assurer leur futur et ils le perdent après avoir travaillé pendant 30 ans. Le gouvernement n'a-t-il pas la responsabilité de s'assurer de protéger les pensions des travailleurs et des travailleuses qui ont bâti ce pays? Ces gens se sont levés chaque matin pour aller travailler et se réveillent un jour avec plus rien, alors qu'ils croyaient leur retraite assurée. Dans ce budget, n'aurait-il pas été temps pour le gouvernement de protéger ces fonds de pension?

• (1110)

[Traduction]

M. Andrew Cash: Monsieur le Président, lorsque je faisais du porte-à-porte durant la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes âgées, dont une qui m'a particulièrement touché. C'était une femme âgée qui avait quitté le Portugal pour immigrer au Canada. Elle avait travaillé dans la même usine pendant 23 ans. C'était une employée loyale qui ne rechignait pas au travail et qui avait élevé sa famille à Toronto. Or, après 23 ans, l'entreprise a fermé ses portes et cette dame s'est retrouvée sur le carreau, sans pension. Elle travaille maintenant chez Wal-Mart, une des stratégies de création d'emplois du gouvernement. Elle a beaucoup de mal à joindre les deux bouts.

Je suis parfaitement d'accord avec mon collègue pour dire qu'il incombe, en effet, au gouvernement de s'assurer que les entreprises respectent leur engagement envers les travailleurs, tout comme ces derniers ont respecté le leur.

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à mon collègue de l'autre côté de la Chambre. C'est avec attention que j'ai écouté son intervention. Il a soulevé des questions qui me tiennent beaucoup à coeur à moi aussi. Il a parlé des immigrants, des parents âgés, des aînés et, bien entendu, des étudiants.

Dans le budget, le gouvernement propose un plan qui a fait ses preuves. Le plan vise à appuyer nos aînés, nos étudiants, nos médecins et nos aidants familiaux qui prennent soin d'un parent malade ou invalide. Par ailleurs, c'est la première fois que le gouvernement du Canada instaure un crédit d'impôt pour les pompiers.

Le député d'en face et son parti appuieront-ils le budget?

M. Andrew Cash: Monsieur le Président, je remercie le député de ses félicitations et je le félicite de sa victoire.

Toutefois, je ne suis pas certain que nous parlons des mêmes aînés. Les aînés avec qui je discute dans Davenport estiment qu'une stratégie de réduction de la pauvreté ne tient pas en une simple hausse de leurs prestations de retraite équivalant à moins de 2 \$ par jour. Ce genre de montant ne va pas sortir un seul aîné de la pauvreté.

D'un océan à l'autre, les aînés, qui ont bâti le Canada et qui en ont fait la grande nation qu'il est devenu aujourd'hui — un legs qu'il nous incombe maintenant de perpétuer — s'interrogent sur l'engagement du gouvernement envers eux.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Cypress Hills—Grasslands.

Je profite de cette première occasion qui m'est donnée de prendre la parole au cours de la nouvelle législature pour remercier les bons électeurs de Renfrew—Nipissing—Pembroke de m'avoir encore une fois accordé le privilège de représenter leurs intérêts auprès du gouvernement du Canada, intérêts que je m'engage à faire valoir fidèlement et du mieux que je peux.

Je félicite le premier ministre du Canada pour le rôle de leadership qu'il a joué dans la bonne gestion des affaires publiques. Les Canadiens réfléchis et la communauté internationale continuent de saluer son leadership.

Permettez-moi de profiter également de cette occasion pour remercier ma famille. Mon époux Jamie ainsi que mes filles Chantal, Lauren, Ellyse et Amelia m'ont épaulée durant la campagne électorale. Je les remercie de leur amour, de leur soutien et de leur patience.

Je tiens à remercier les gens qui ont prêté leur concours à ma campagne électorale. Je leur suis extrêmement reconnaissante. Je puis leur assurer que je n'oublierai jamais leur générosité.

Enfin, j'en profite pour saluer les hommes et les femmes de la base des Forces canadiennes de Petawawa, qui se situe dans ma circonscription, Renfrew—Nipissing—Pembroke. Je les remercie chaleureusement du soutien qu'ils m'ont apporté depuis ma première élection, à l'automne 2000, et, plus récemment, lors de la dernière campagne électorale.

Chaque fois que je me suis présentée aux élections, les militaires de ma circonscription m'ont envoyé un message clair et bref: « Continuez de vous battre pour nous. Nous avons besoin de vous. » Je les remercie de leur appui. Je ne les laisserai pas tomber. Je m'occupe d'eux.

J'aimerais aussi remercier les électeurs de Renfrew—Nipissing—Pembroke qui vivent de l'agriculture ou de l'industrie forestière. Bien des emplois traditionnels, comme ceux du secteur forestier, sont en difficulté. Toutefois, alors qu'à mon premier mandat, en 2000, nous n'étions que deux députés à représenter l'Ontario, la province compte aujourd'hui un caucus important, fort et dynamique. J'ai hâte de travailler avec les nombreux nouveaux députés du caucus afin de faire valoir les intérêts des Canadiens, et plus particulièrement ceux des Ontariens vivant en région rurale.

En tant que députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, une circonscription rurale qui longe la vallée supérieure de l'Outaouais, dans l'Est de l'Ontario, je compte sur le bon sens des habitants de la vallée face au quotidien pour me guider au Parlement. Je suis en bonne compagnie à cet égard. Le premier ministre conservateur de l'Ontario qui a connu le plus de succès sur le plan électoral, Leslie Frost, reconnaissait lui-même la sagesse des gens de la vallée. Dans son anecdote favorite, il racontait qu'un juge du village de Killaloe, qui n'approuvait pas le plaidoyer d'un avocat d'une grande ville dans sa salle d'audience, avait dit à ce dernier: « Tous vos arguments se trouvent peut-être bien dans vos gros ouvrages, mais la Loi de Killaloe n'en a rien à faire. »

Le budget

Trop souvent aujourd'hui, étant donné la multiplication des interventions gouvernementales et les myriades de lois et de règlements qui en découlent, il manque aux décisions qui sont prises le bon sens dont faisait preuve le juge Dunlop dans sa salle d'audience à Killaloe.

Le budget qui a été présenté de nouveau par le gouvernement conservateur — et qui a reçu l'appui d'un plus grand nombre d'électeurs que n'importe quelle autre mesure présentée par l'opposition — est empreint du même bon sens. Nous reconnaissons par exemple que les entreprises ne paient pas d'impôt. Ce sont les personnes qui en paient. Si nous augmentons l'impôt payé par les employeurs, ce sont les consommateurs qui en feront les frais. L'approche sensée adoptée par le gouvernement a entraîné la création nette de 540 000 emplois depuis juillet 2009.

Le meilleur programme social est l'emploi. La loi de Killaloe consiste à prendre des décisions difficiles pour les Canadiens sans oublier qui nous sommes, où nous vivons et comment nous vivons. Je suis heureuse de pouvoir raconter cette histoire parce que le premier ministre et sa famille se sont joints aux habitants de la vallée près de Killaloe pour célébrer une grande tradition de l'endroit, à savoir le méchoui de porc pour la fête du Canada.

Le premier ministre sait que les Canadiens moyens travaillent fort, paient leurs impôts et respectent les règles. Le 2 mai, la majorité des électeurs de ma circonscription, Renfrew—Nipissing—Pembroke, a voté pour un gouvernement conservateur majoritaire stable. Le gouvernement conservateur croit que les politiques publiques devraient être fondées sur des faits et des preuves, pas sur des idéologies. Toutes les politiques que nous présenterons à la Chambre seront fondées sur des faits, des preuves et le gros bon sens.

Dans le budget fédéral, il y a un certain nombre de mesures importantes qui profiteront à la circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke. Énergie atomique du Canada, un employeur de la région, continue de profiter de l'aide du gouvernement conservateur. En effet, une somme de 405 millions de dollars a été prévue dans le budget pour les laboratoires de Chalk River, ce qui est une bonne nouvelle pour les 2 700 employés.

• (1115)

Le Parti conservateur du Canada reconnaît que, pour être un chef de file mondial en matière d'environnement, nous devons mettre l'accent sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols et des sources énergétiques, et que l'énergie nucléaire est l'élément clé de tout plan national de réduction des émissions. J'ai travaillé très fort pour que l'on garde le Centre canadien de neutrons, le CCN, et pour promouvoir la nécessité d'intégrer un nouveau réacteur de recherche polyvalent à la liste des priorités dans le domaine des sciences au pays.

Dans les années 1990, l'ancien gouvernement de Jean Chrétien a réduit le budget réservé à EACL de 42 p. 100. EACL a pris la décision de mettre un terme aux recherches nucléaires de base réalisées aux laboratoires de Chalk River sauf si elles appuyaient la division commerciale d'EACL. Le vérificateur général a fait remarquer qu'EACL ne pourrait pas mener adéquatement ses opérations, étant donné que le gouvernement libéral refusait d'approuver un plan d'activités.

Les élections fédérales de 2006, au terme desquelles le Parti conservateur a accédé au pouvoir, ont changé la donne, et ce dans l'intérêt des laboratoires de Chalk River d'EACL et de toute la vallée supérieure de l'Outaouais. La revitalisation d'EACL est une composante clé de notre stratégie gouvernementale pour faire du Canada une superpuissance de l'énergie propre. L'allocation

budgétaire de 405 millions de dollars qui a récemment été proposée est la preuve de notre engagement à l'égard de l'environnement et de la nécessité d'offrir aux consommateurs canadiens des sources d'électricité fiables et économiques.

L'appui à l'armée canadienne qui a été annoncé dans le budget de l'année dernière demeure inchangé. Le projet de construction d'un hangar pour l'hélicoptère Chinook à la BFC de Petawawa se déroule tel que prévu et tel qu'énoncé dans la stratégie de défense Le Canada d'abord de notre gouvernement, et des emplois sont créés grâce à l'agrandissement qui s'impose. Petawawa connaît une croissance sans précédent et doit mettre en place l'infrastructure routière et les réseaux d'égouts nécessaires pour accueillir les nouveaux soldats et les employés de soutien associés au nouvel escadron d'hélicoptères. La ville de Petawawa et toutes les municipalités de la région tireront parti de la mesure budgétaire visant à inscrire dans la loi l'investissement annuel de 2 milliards de dollars au titre du Fonds de la taxe sur l'essence que le gouvernement fédéral octroie pour financer l'infrastructure municipale.

Notre secteur forestier bénéficiera des 60 millions de dollars annoncés dans le budget, qui serviront à offrir un appui, à innover et à tirer avantage des nouvelles possibilités à l'étranger. L'industrie forestière est un pilier de l'économie de la vallée supérieure de l'Outaouais depuis de nombreuses générations et je suis résolue à travailler avec les forestiers de la région pour conserver ces emplois.

Outre les mesures annoncées dans le budget, comme celles visant Énergie atomique du Canada limitée et les 20 millions de dollars octroyés sur deux ans au Programme de développement de l'Est de l'Ontario, d'autres mesures s'adressent directement aux particuliers. L'augmentation du Supplément de revenu garanti, ou SRG, pour les aînés à faible revenu, la prolongation du programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons et l'instauration d'un crédit d'impôt destiné aux pompiers volontaires ne sont que quelques-unes des mesures annoncées dans le budget qui ont été accueillies favorablement par les électeurs lors de la campagne électorale. Il faut maintenant que le budget soit adopté et mis à exécution pour que les Canadiens puissent en tirer profit.

Il ne faut pas tenir pour acquise la prospérité du Canada. Pendant la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de discuter avec des milliers de Canadiens. Mille fois plutôt qu'une, j'ai entendu les gens dire que ce qui leur importe, c'est que le gouvernement continue d'accorder la priorité à l'économie et à l'emploi. Je sais que le premier ministre prendra des décisions qui sont conformes aux valeurs que nous partageons, soit gouverner le pays au nom de tous les Canadiens.

Au cours de la dernière campagne électorale, ce que m'ont dit les électeurs, c'est qu'ils veulent travailler, et ils veulent que nous travaillions nous aussi pour faire bouger les choses et réunir les gens des administrations rurales, urbaines, régionales et provinciales. Le budget nous permet d'avancer dans cette direction et de répondre aux besoins des Canadiens, car il contient des mesures visant à aider les familles de la classe moyenne, des mesures pour lesquelles des millions de Canadiens ont voté lors des dernières élections, qu'il s'agisse d'embaucher plus de médecins de famille et plus de personnel infirmier, de rendre le coût de la vie plus abordable ou de protéger les régimes de retraite et d'assurer la sécurité de la retraite, des mesures qui profiteront à tous les aînés. La diminution du fardeau fiscal stimule la création d'emplois à plein temps.

Le budget

Ce budget fédéral répond aux besoins des familles et les aide à boucler leur budget. Pendant la campagne électorale, j'ai parlé à des gens qui ont beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts à la fin du mois, et à d'autres à qui le contexte économique actuel a été profitable. Des gens m'ont parlé de leur situation personnelle assez difficile; j'en tiens compte, et ce sont eux qui me motivent à être ici au Parlement.

Les gens travaillent dur. Ils travaillent plus fort que jamais. J'ai rencontré des gens qui cumulent deux ou trois emplois pour parvenir à joindre les deux bouts, car ils ne sont pas en mesure de trouver un emploi à plein temps. Ce budget s'adresse à eux.

• (1120)

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je félicite la députée de sa réélection.

J'ai remarqué qu'elle a dit que le gouvernement fonde son budget et ses politiques sur les faits, les preuves, le gros bon sens et le fait qu'il souhaite assurer un rôle de chef de file mondial en matière d'environnement. Toutefois, le gouvernement continue de verser des milliards de dollars en allègements fiscaux aux sociétés de la grande industrie des combustibles fossiles, comparativement à à peine 8 millions de dollars répartis sur plusieurs années pour l'ensemble du Nord et des collectivités autochtones du Canada. Il a aboli le programme écoÉNERGIE Rénovation l'an dernier et ne l'a renouvelé que pour un an.

Pourquoi ne fournissons-nous pas une sécurité d'emploi et des mesures incitatives pour les petites et moyennes entreprises du Canada, qui forment la base de notre économie, pour les aider à prendre de l'expansion et à offrir des emplois d'avenir bien rémunérés pour la jeunesse canadienne?

• (1125)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, la députée a parlé du programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons. La demande pour ce programme s'est révélée si forte que les fonds qui y avaient été alloués ont été écolés avant la fin de l'exercice financier. Effectivement, nous le présentons de nouveau et espérons que les citoyens s'équiperont pour la saison des travaux de sorte qu'ils puissent profiter de ce précieux programme.

Le budget fédéral est bénéfique tant pour les grandes entreprises que pour les petites. Une réduction de l'impôt nous rend davantage concurrentiels à l'échelle mondiale. Les grandes entreprises, tout comme les petites, emploient des gens. Elles méritent les mêmes avantages fiscaux, quel que soit leur domaine.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Monsieur le Président, la députée qui vient de parler a affirmé qu'il s'agit d'un très bon budget et que les compressions de 11 milliards de dollars dans les programmes et services gouvernementaux sont absolument nécessaires. En 2010, avant que le budget ait été déposé, avant même qu'on l'ait conçu, elle a dit que les coupes apportées à la Garde côtière canadienne se justifiaient. Elle a dit que le milieu maritime dépendait beaucoup trop des services de la Garde côtière canadienne et que les gens dans d'autres régions du Canada ne s'attendraient jamais à ce que la Garde côtière canadienne vienne à leur rescousse lorsqu'ils sont en difficulté.

La députée soutient-elle toujours ses affirmations? Savait-elle, même en 2010, que son gouvernement comptait apporter des compressions considérables à la Garde côtière canadienne? Ou bien a-t-elle fait ces déclarations en 2010 dans le simple but de préparer la voie à ces compressions, en tentant de justifier l'illusion selon laquelle la Garde côtière canadienne n'offre pas un service essentiel

et important au milieu maritime, aux plaisanciers et à ceux qui vivent de la mer? C'est bien l'impression qu'elle a laissée.

Elle approuve les compressions de 11 milliards de dollars. Une des premières choses que l'on a faites, c'est réduire la sécurité fondamentale des marins. Savait-elle quelque chose à propos de ces compressions en 2010? Appuie-t-elle la fermeture des sous-centres de sauvetage maritime de la Garde côtière à St. John's et à Québec aujourd'hui?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, la sécurité des marins est — et a toujours été — prioritaire, mais j'aimerais mettre les choses en contexte.

Les membres du Comité de la défense se sont rendus dans différentes bases des Maritimes parce qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas avec les activités de recherche et de sauvetage. Comme de fait, les habitants des Maritimes nous ont dit à maintes reprises que leur coin de pays souffrait de la décision prise en 1993 par le gouvernement fédéral, alors que celui-ci avait fait campagne en promettant qu'il annulerait la commande d'hélicoptères. Or, ce faisant, non seulement le gouvernement a annulé la commande antérieure, mais il a aussi annulé le remplacement des Sea King, c'est-à-dire des appareils servant aux opérations de recherche et de sauvetage et au transport des troupes. Et Parlant de transport des troupes, ces hélicoptères auraient été fort utiles en Afghanistan, car ils auraient pu contribuer à sauver des vies.

Pourtant, le noeud du problème concernant les hélicoptères de recherche et de sauvetage n'est pas là. Le véritable problème tient au fait qu'après avoir payé plus de 1 milliard de dollars en pénalités et avoir dû payer pour d'autres contrats — pour lesquels nous n'avons rien reçu —, nous avons abouti avec des appareils de même marque, mais de moindre qualité, et pour plus cher. Résultat: nous n'avons pas assez d'hélicoptères pour répondre à la demande. C'est une erreur que nous entendons corriger.

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais remercier une fois de plus les habitants de Cypress Hills—Grasslands de m'avoir permis de revenir à la Chambre pour cette nouvelle session parlementaire.

Disons que les dix dernières années ont été pour le moins intéressantes. Quand nous avons été élus pour la première fois, en 2000, notre caucus comptait 66 députés. En 2004, il en comptait 99, puis ce nombre est passé à 124 en 2006 et à 143 en 2008, pour finalement atteindre 166 en 2011.

Je tiens à souligner que ce n'est pas par accident que les choses se sont passées ainsi. Nous pouvions compter sur une stratégie à long terme et sur le solide leadership du premier ministre. Notre premier objectif aura consisté à demander des comptes aux libéraux, en 2004. Les Canadiens ont emboîté le pas après avoir découvert, en écoutant les audiences sur le scandale des commandites, à quel point le gouvernement libéral et le Parti libéral étaient pourris. C'est avec une joie manifeste que la population a opté pour le changement en 2004.

En 2006, nous avons réussi à former le gouvernement et, très rapidement, le premier ministre a montré son leadership une fois de plus en réduisant immédiatement les impôts. Il y a eu des réductions de la TPS. Nous avons majoré les exemptions fiscales afin que beaucoup de contribuables soient exclus du rôle d'impôt. C'est le genre de leadership qui a permis notre réélection en 2008.

Le budget

Lorsqu'est survenu le ralentissement économique mondial, ou la crise, nous étions prêts. Les Canadiens étaient très protégés par le gouvernement. Je n'ose pas penser à ce qui se serait produit si le tiers parti, qui formait l'opposition officielle à l'époque, était arrivé au pouvoir, parce qu'il est clair qu'il aurait tellement dépensé qu'il aurait mis le Canada par terre.

Nous avons réussi à mettre en avant des dépenses de stimulation avec des programmes que les Canadiens voulaient vraiment. Notre Plan d'action économique s'est répercuté dans toutes les collectivités du Canada. J'entends mêmes des députés de l'opposition nous féliciter de l'avoir fait. Tout le monde est heureux de ces programmes qui ont touché des usines de traitement de l'eau et des autoroutes dans ma circonscription. Le programme Infrastructure de loisirs du Canada a également eu des effets positifs dans de nombreuses petites collectivités de ma circonscription. Les subventions étaient souvent modestes, mais elles ont permis aux collectivités de mener à bien des programmes qu'elles jugeaient importants depuis longtemps.

Nous sommes maintenant en 2011, et je constate que le caucous gouvernemental a encore grossi. Je crois que cela s'est produit parce que les Canadiens nous font confiance. Les Canadiens ont constaté un bon leadership et une saine gestion de l'économie. Notre leadership inspire confiance, et les Canadiens voulaient voir de bons résultats.

Nous sommes arrivés au Parlement pour présenter un discours du Trône et un budget. Nous sommes ici aujourd'hui pour parler du budget. Cependant, avant de commencer, je tiens à aborder des éléments du discours du Trône qui se répercutent directement sur le budget et qui auront des effets directs sur les Canadiens l'an prochain et au cours des années suivantes. Il est important de signaler, comme une des nouvelles organisations l'a souligné, que les conservateurs maintiennent le cap sans surprise dans le discours du Trône qui présente le programme de la session parlementaire actuelle.

Ce que nous avons dit aux Canadiens vouloir faire l'année dernière, nous l'avons annoncé encore ce printemps, à notre retour au Parlement. Ils connaissent notre raison d'être et savent ce que nous voulons faire.

Il y a un certain nombre de problèmes très importants dans ma circonscription. Celui qui remonte le plus loin et qui irrite particulièrement les électeurs de ma circonscription, c'est celui du registre des armes d'épaules. Enfin, les habitants de ma circonscription peuvent compter sur l'engagement du gouvernement, qui a promis de l'abolir. C'est une excellente nouvelle pour les gens de Cypress Hills—Grasslands.

Les propriétaires d'armes à feu ont demandé que certaines modifications raisonnables soient apportées à la Loi sur les armes à feu. Pour ce faire, certaines dispositions relatives aux infractions pour non-enregistrement, des infractions qui sont devenues particulièrement courantes en raison de la façon dont les libéraux ont configuré le système dans son ensemble, devraient simplement être supprimées du Code criminel. Si cela était fait, les citoyens ne pourraient plus être accusés en vertu du Code criminel simplement pour avoir négligé de renouveler leur permis. Il semble également logique de supprimer l'inversion du fardeau de la preuve de cette loi. Elle a pour effet de criminaliser les citoyens, sans qu'ils aient commis la moindre infraction. Cela serait certainement très utile. En ce qui concerne la certification, il semble qu'il serait beaucoup plus simple de préconiser dorénavant la formule du certificat unique pour les propriétaires d'armes à feu, ce qui simplifierait beaucoup le système actuel.

● (1130)

En ce qui concerne la formation, les provinces et le gouvernement fédéral ont des attentes et des exigences différentes et, parfois, des orientations différentes. Ce serait vraiment bien si nous pouvions harmoniser les diverses orientations de façon à couvrir les mêmes documents, ce qui permettrait d'éviter le dédoublement. Le gouvernement a tout fait pour éviter ce genre de chevauchement dans d'autres domaines. Ce serait bien de faire la même chose dans ce cas.

Certains autres détails du passé devraient également être réglés, notamment la question des armes à feu saisies. Elles pourraient notamment être rendues aux organismes de protection de la faune et être vendues à l'encan pour recueillir des fonds qui serviraient au financement de projets de protection de la faune. Nous aimerions en revenir à cette formule. Comme cette modification ne date que de quelques années, ce ne serait pas un problème.

Les propriétaires d'armes à feu bénéficient d'un service plus qu'adéquat et préfèrent traiter avec la GRC locale. C'est ce qu'ils faisaient dans le passé et nous devrions poursuivre dans cette veine. Voilà l'un des éléments du discours du Trône qui est important pour les électeurs de ma circonscription.

Le financement des partis politiques est une autre question importante pour mes électeurs. Comme chacun le sait, les partis politiques ont divers modes de financement, notamment sous forme de dons et de remboursement des dépenses électorales. Ils reçoivent aussi des subventions proportionnelles au nombre de votes obtenus. Notre gouvernement s'est engagé à supprimer ces subventions, et cela se trouve dans ce projet de loi. Les gens de ma circonscription me disent que ce n'est pas trop tôt. Ils croient que les partis politiques ont déjà le soutien nécessaire et qu'ils devraient être financés par ceux qui les appuient vraiment, et non par les contribuables.

Il y a un gros enjeu dans ma circonscription, et c'est probablement le plus vieil irritant qu'on puisse y trouver: la Commission canadienne du blé. Cette commission a une longue histoire. En 1943, il est devenu obligatoire de vendre les récoltes à la Commission du blé, et les agriculteurs avaient été obligés d'accepter cela. L'Europe avait alors besoin d'importantes quantités de grain bon marché, et le gouvernement du Canada a pris la décision de lui fournir ce grain. C'est pourquoi la participation à la Commission canadienne du blé est devenue obligatoire. Nos agriculteurs en payent le prix depuis ce temps.

Il semble que cette décision n'a pas fait l'objet d'un vote à l'époque. Il n'y a pas eu de vote non plus en 1998 quand les libéraux ont modifié la loi pour supprimer toute possibilité de se dégager de cette obligation, ce qui a entraîné l'emprisonnement de certains agriculteurs. Les agriculteurs n'ont pas pu voter pour indiquer s'ils voulaient que leurs homologues ou autres producteurs aboutissent en prison. L'ancien gouvernement était bien trop heureux d'imposer cette mesure.

Je fais remarquer que l'Australie a supprimé l'obligation de faire affaire avec sa commission du blé et que sa production de grain est à la hausse, tandis que la quantité de grain ensemencé au Canada décline depuis longtemps. Le canola a maintenant dépassé le blé et est devenu la culture la plus importante des Prairies. Ce changement est attribuable au mode de commercialisation, les agriculteurs ayant ainsi la possibilité de vendre eux-mêmes leur production.

Le budget

Nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler avec tous les intéressés dans la chaîne de valeur, y compris la Commission canadienne du blé, pour créer un marché ouvert pour le grain de l'Ouest du Canada afin que nos agriculteurs aient les mêmes possibilités, les mêmes expériences et les mêmes avantages que les cultivateurs du reste du Canada.

Nous voulons collaborer avec le conseil d'administration de la Commission canadienne du blé. Nous voulons collaborer avec ceux qui souhaitent qu'un organisme semblable à la commission du blé subsiste dans l'Ouest canadien afin d'exaucer les souhaits de nos agriculteurs. Cependant, nous abolirons le guichet unique et les agriculteurs seront libres de commercialiser leurs céréales. La libéralisation du marché permettra à l'industrie céréalière, aux agriculteurs, aux producteurs et aux collectivités d'attirer les investisseurs.

Pour finir, nous encouragerons l'innovation. Il ne sera plus nécessaires d'exporter nos nouvelles variétés de céréales au Montana et je n'aurai plus besoin de traverser la frontière pour les voir pousser dans les champs des agriculteurs du Montana qui retirent tous les avantages des céréales développées dans l'Ouest du Canada. Ces mesures permettront certainement de créer des emplois à valeur ajoutée partout au Canada.

Nous voulons collaborer avec tous les intervenants de la chaîne de valeur pour concrétiser cette transition. Les possibilités de débouchés sont immenses, tant pour la commission que pour les collectivités. Nous voulons vraiment qu'ils en tirent profit.

Je vais maintenant passer du discours du Trône au discours du budget, car mon temps de parole semble s'écouler rapidement.

J'aimerais souligner rapidement que les gens de Cypress Hills—Grasslands m'ont dit qu'il y a beaucoup de défis à relever. Ils sont reconnaissants des mesures que nous avons prises et ils veulent maintenant que nous tenions notre promesse et que nous équilibrions le budget le plus rapidement possible. Ils nous incitent à rééquilibrer le budget au plus vite et, ensuite, à aller de l'avant. C'est un grand plaisir et un privilège de les représenter.

Hier soir, j'ai trouvé la citation suivante de Tony Blair au sujet des budgets déficitaires: « L'art du leadership est de dire non, pas oui. Il est très facile de dire oui. »

Nous voulons être en mesure de dire oui aux Canadiens, mais nous ne voulons pas dépenser les fonds publics pour des mesures qu'ils n'approuvent pas.

• (1135)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour la première fois au cours de la législature qui vient de commencer. C'est toujours un grand plaisir de représenter les gens des Territoires du Nord-Ouest.

J'espérais pouvoir prendre la parole à propos du budget, mais je suis heureux quand même de pouvoir parler du discours du Trône, car nous n'en avons pas encore débattu, et un certain nombre de questions sérieuses y sont rattachées.

Je voudrais féliciter mon collègue de Cypress Hills—Grasslands d'avoir été réélu, lui aussi, parce que je sais que c'est un député vaillant et qu'il continuera de l'être.

Il a parlé du registre des armes d'épaule. Le projet des conservateurs d'abolir ce registre rendra la tâche plus difficile aux provinces qui veulent se doter de leur propre registre.

Le gouvernement fédéral envisage-t-il de mettre à la disposition des provinces l'information qui se trouve actuellement dans le registre national des armes d'épaule, si elles veulent se constituer leur

propre registre, en vertu de leurs lois portant sur la propriété ou de toute autre loi applicable? Le gouvernement serait-il prêt à communiquer aux provinces l'information contenue dans le registre national des armes à feu?

• (1140)

M. David Anderson: Monsieur le Président, je félicite également le député d'en face pour sa réélection.

Il faudrait demander au député s'il est prêt à collaborer avec nous pour remplacer le registre des armes d'épaule par des mesures beaucoup plus utiles pour les Canadiens. A-t-il plutôt l'intention de s'opposer à ces changements?

Les chasseurs et les autres utilisateurs d'armes à feu se sont montrés certainement responsables dans les demandes qu'ils ont adressées au gouvernement et dans les suggestions qu'ils ont faites pour que les changements qu'ils souhaitent soient apportés à l'avenir.

Entre autres mesures que nous comptons adopter et que le député aimera probablement se trouver la somme de 20,9 millions de dollars visant à exempter les gens une fois de plus de payer les frais de renouvellement du permis pour toutes les classes d'arme à feu. Nous continuerons de collaborer avec les propriétaires d'armes à feu et les autres intéressés jusqu'à ce que nous puissions faire disparaître le registre des armes d'épaule dans son état actuel.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du député de Cypress Hills. Il a allégué que l'irritant de longue date dans sa circonscription était la Commission canadienne du blé. Nous savons ce qu'il veut: miner la commission et littéralement la détruire.

Toutefois, d'autres élections se tiennent dans sa circonscription, celles des administrateurs de la Commission canadienne du blé. Lors des dernières élections, l'administrateur qui favorisait la commercialisation à guichet unique a été élu par une marge très confortable. Cela montre que les deux points de vue existent dans sa circonscription.

Sachant cela, est-ce que le secrétaire parlementaire chargé de la Commission canadienne du blé ou le gouvernement voudrait faire un plébiscite pour que nous puissions connaître la position des agriculteurs qui commercialisent du grain? Aussi, est-ce que le gouvernement effectuera une analyse coûts-avantages de la Commission canadienne du blé avant de présenter une mesure législative visant à y mettre fin?

M. David Anderson: Monsieur le Président, c'est à vrai dire très simple: nous croyons que les agriculteurs appuieront la Commission canadienne du blé pour commercialiser leur grain si elle leur est utile. C'est la possibilité que nous aimerions leur donner.

Toutefois, si le député d'en face veut se lancer dans des comparaisons, est-il disposé à appuyer notre proposition et nos plans, maintenant que nous détenons plus de sièges dans l'Ouest canadien, parmi les agriculteurs, que son parti en a à la Chambre? Le moment n'est-il pas venu pour lui de cesser de s'entêter dans sa position et de commencer à travailler pour les agriculteurs de l'Ouest canadien pour qu'ils puissent bénéficier de la même prospérité et des mêmes possibilités que les agriculteurs de tout le pays?

M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais partager mon temps de parole avec le député de Pontiac.

Le budget

C'est avec fierté que je prends la parole dans le cadre du présent débat sur le budget en qualité de nouveau député d'Esquimalt—Juan de Fuca. Je suis la troisième personne à occuper ce siège depuis sa création. Les deux personnes qui m'ont précédé ont mis la barre haute pour les députés de ma circonscription. Ce sont le Dr Keith Martin et, avant lui, l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Dave Barrett.

Je veux également remercier mon partenaire, Teddy Pardede, qui, je pense, m'a toujours appuyé dans mes campagnes parce qu'il pensait que je ne gagnerais jamais. Il n'est pas au bout de ses surprises.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a la parole. J'invite tous les députés à lui témoigner le respect auquel il a droit.

Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a la parole.

M. Randall Garrison: Monsieur le Président, je tiens à remercier les électeurs d'Esquimalt—Juan de Fuca de m'avoir accordé le privilège de les représenter à la Chambre. Leurs préoccupations demeureront toujours au premier plan de mon travail à la Chambre.

La circonscription que je représente est très variée. Du nord au sud, elle s'étend de Willis Point et de Prospect Lake jusqu'à Esquimalt, ma collectivité, en passant par Royal Oak, Glanford et West Saanich. Puis, à l'ouest, le long du détroit de Juan de Fuca, se trouvent View Royal, Highlands, Langford, Colwood, Metchosin, East Sooke et Sooke. Ce n'est pas tout. La circonscription comprend également Otter Point et Shirley et s'étend jusqu'à Point Renfrew en passant par la rivière Jordan. Je crois que ma circonscription est celle qui compte le plus de municipalités au Canada.

Lorsqu'on va à Port Renfrew, on est très loin du centre-ville de Victoria. On peut comprendre de ces grandes distances que les réalités économiques de ma circonscription sont très variées. On trouve au centre-ville des ouvriers et des fonctionnaires, puis on traverse les banlieues et les collectivités agricoles. On se rend ainsi jusqu'aux collectivités qui dépendent de l'exploitation forestière et de la pêche, les principaux secteurs économiques de Port Renfrew.

Ma circonscription n'est pas aussi diversifiée sur le plan multiculturel que d'autres au Canada. La proportion de nouveaux Canadiens n'y est pas aussi élevée qu'ailleurs, mais on trouve d'importantes communautés chinoises et indo-canadiennes. Je suis également fier de dire qu'Esquimalt compte une mosquée ismaïlienne. Je tiens à signaler plus particulièrement un certain nombre de nouveaux Canadiens qui jouent un rôle très important dans ma collectivité. En effet, de nombreux Philippins offrent des soins de santé ou travaillent dans le système de santé de la province. Je les salue aujourd'hui et je tiens à ce qu'ils se sentent les bienvenus au Canada.

Ce qui démarque la circonscription d'Esquimalt—Juan de Fuca étonnera peut-être les députés. Je suis gai et je suis fier de représenter à la Chambre des communes la plus grande minorité de ma circonscription qui est constituée de lesbiennes, de gais, de bisexuels, de transgenres et de transsexuels.

Les Premières nations figurent au deuxième rang des groupes minoritaires dans ma circonscription. Les cinq nations suivantes y sont représentées: Esquimalt, Songhees, Beecher Bay, T'sou-ke et Pacheedaht.

Les gens de l'Est du Canada seront encore davantage étonnés d'apprendre que le troisième groupe minoritaire le plus nombreux de

ma circonscription est formé par les francophones, en grande partie en raison de la présence de la BFC Esquimalt.

Dans la circonscription d'Esquimalt—Juan de Fuca, on trouve cinq grands moteurs économiques, mais le budget ne propose à peu près rien pour les soutenir; je dirais même qu'il les met tous en péril. En fait, il menace les emplois à la base militaire, au chantier naval et à l'hôpital général de Victoria. Il menace également les emplois en enseignement postsecondaire à l'Université Royal Roads et au collège Camosun. Pire encore, il risque de nuire aux nouveaux emplois qui ont été créés dans le secteur du tourisme et des loisirs et il ne fait rien pour soutenir les petites entreprises.

L'économie d'Esquimalt—Juan de Fuca est fort diversifiée et repose à la fois sur le secteur public et le secteur privé.

Je tiens à faire état des questions couramment soulevées par les gens de ma circonscription, questions qui préoccupent d'ailleurs l'ensemble des Canadiens. Il s'agit entre autres de la pénurie de médecins de famille, du coût de la vie et de la possibilité d'une retraite sans tracas pour tous.

Permettez-moi également d'aborder certaines préoccupations particulières à ma circonscription, notamment la grave pénurie d'infrastructure et de services alors qu'on enregistre une croissance très rapide dans les banlieues. L'expansion est telle qu'elle menace les terres agricoles et les aires de nature sauvage. Elle a également entraîné de la congestion, car les familles sont forcées de s'établir de plus en plus loin du centre pour trouver à se loger à prix abordable. Qui plus est, il y a maintenant une grave pénurie de places en garderie. D'ailleurs, à cet égard, je voudrais faire part à la Chambre de quelques anecdotes que j'ai entendues pendant la campagne électorale.

Lorsque j'ai fait du porte à porte, j'ai rencontré une jeune femme qui voulait retourner au travail depuis plus d'un an, mais qui n'arrivait pas à trouver pour son enfant une place dans une garderie de qualité. D'une part, le Canada perd sur le plan économique parce que cette personne ne reprend pas le travail et, d'autre part, la famille visée accuse chaque jour un manque à gagner parce que cette mère n'arrive pas à trouver une place dans une garderie sûre et de qualité.

J'ai rencontré un couple à Sooke qui était obligé de faire un trajet de 20 minutes en voiture pour déposer un de ses enfants à Langford, puis un autre trajet de 20 minutes pour amener l'autre enfant à Esquimalt, avant de se diriger au travail. Cette famille passe donc de plus en plus de temps en voiture plutôt qu'à la maison, comme il se doit.

J'ai rencontré une famille à Saanich dont les arrangements de garde pour ses trois enfants étaient si compliqués que les parents devaient utiliser un tableur pour s'assurer de ramasser les enfants au bon endroit et au bon moment, parce que les deux parents doivent travailler pour se payer un logement dans ma collectivité.

Par ailleurs, les résidents de ma collectivité sont préoccupés par les éventuelles compressions qui causeront des pertes d'emploi à la base militaire. Ils sont inquiets à cause de la grande incertitude à laquelle se heurtent les familles des réservistes et des travailleurs civils à la base.

Le budget

•(1145)

Toutefois, ils craignent également que ces compressions finissent par nuire à la capacité des Forces canadiennes de s'acquitter des tâches difficiles et dangereuses que nous leur demandons d'accomplir tous les jours en notre nom. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas indiqué clairement quels types de compressions seront au menu, ni qui paiera le prix des allègements fiscaux prévus dans le budget à l'intention des sociétés.

Les habitants dans ma circonscription s'inquiètent aussi des espèces en voie de disparition comme le saumon sauvage et l'épaulard parce que l'environnement est essentiel non seulement pour l'avenir de notre espèce, mais aussi pour les centaines d'emplois qui existent dans ma circonscription dans les secteurs de la pêche, des loisirs et du tourisme.

Que prévoit le budget pour donner suite aux préoccupations communes dont je viens de parler? Rien du tout. Dans ma circonscription, aucun médecin de famille n'accepte de nouveaux patients. Que fait une personne dont le médecin de famille prend sa retraite ou tombe malade? Elle se rend aux urgences, ce qui fait grimper les coûts liés aux soins de santé. Pourtant, il n'y a rien dans le budget pour assurer l'augmentation du nombre de médecins de famille dans ma circonscription.

Le budget est totalement muet au sujet du logement abordable. La pénurie de logements abordables pousse des centaines de résidents de ma circonscription à vivre dans la rue ou à coucher chez des connaissances. Elle force aussi beaucoup trop de familles à consacrer à leur logement un pourcentage beaucoup trop élevé de leurs revenus. Dans ce contexte, de nombreuses familles doivent se résoudre à fréquenter les banques alimentaires, et ce, même si les deux parents travaillent. On entend dire que la récession est terminée, mais ce n'est tout simplement pas vrai pour la plupart des familles de ma circonscription. Que prévoit le budget pour elles? Rien. Il ne s'y trouve rien pour la garde d'enfants et pour le logement abordable.

Qu'en est-il des infrastructures? Dans ma circonscription, la congestion nuit à l'économie, est dommageable pour l'environnement et fait perdre du temps aux familles. Il faut que le gouvernement fédéral injecte les fonds nécessaires dans le transport en commun rapide et qu'il rétablisse le service de passagers d'E&N Rail qui, en raison de la négligence autant des libéraux que des conservateurs, ne peut plus fonctionner, alors que ce service était une condition préalable à l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne.

Les habitants de ma circonscription se préoccupent de leur sécurité financière à la retraite. Après avoir payé le coût élevé du logement et des garderies, aidé leurs enfants à payer le coût élevé de l'éducation postsecondaire et aidé leurs parents à payer le coût élevé des médicaments d'ordonnance, il ne leur reste plus grand chose pour la retraite. Qu'est-ce que décident de faire les conservateurs? Proposer une mesure qui intéresse peu de gens à part le milieu des affaires. Ils préconisent un régime d'assurance-retraite privé à participation facultative, qui permettrait aux courtiers de Bay Street de s'approprier une bonne partie des augmentations des revenus de retraite, qui devraient plutôt revenir aux retraités qui ont travaillé si fort. Ce dont les Canadiens ont besoin, c'est d'un RPC élargi et renforcé.

Que propose le budget dans le dossier de l'emploi? La mauvaise approche. Le gouvernement promet d'éliminer plus de 2 000 emplois dans le domaine de la défense, ce qui ferait sombrer ma circonscription dans l'incertitude.

Dans le dossier de la construction navale, le gouvernement aime se faire des chouchous; il tente de choisir les gagnants, refuse de répartir également ce travail important, ce qui sape la capacité que nous avons de construire et de maintenir en état des navires sur toutes nos côtes, et ce qui obligera certainement des chantiers navals dans certaines régions du pays à fermer boutique.

C'est curieux, mais il semble vraiment que les conservateurs sont fiers d'avoir présenté le même budget qu'ils ont présenté en mars. Ils sont curieusement fiers de ne pas avoir écouté les Canadiens durant la campagne.

J'aimerais terminer en parlant d'une lettre que j'ai reçue des élèves de quatrième et de cinquième années de la classe de Mme Pommelet, à l'école Marigold, dans ma circonscription. Les élèves nous y demandent de nous attaquer à la congestion routière qui les empêche d'arriver à l'heure à leur entraînement sportif, de faire quelque chose à propos des compressions prévues qui risquent d'affaiblir nos défenses à la BFC Esquimalt et de prendre des mesures pour protéger nos côtes contre les pétroliers qui circulent au large.

Même ces élèves de quatrième et de cinquième années dans ma circonscription comprennent ce qui manque dans le budget du gouvernement. Ils comprennent que nous sommes confrontés à des problèmes bien plus pressants que des allègements massifs de l'impôt des sociétés, que ce n'est pas en adoptant l'approche du gouvernement qu'on assurera la prospérité future, mais bien en faisant front commun contre ces problèmes; la collaboration est essentielle à notre survie sur la planète.

•(1150)

[Français]

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, je veux accueillir l'honorable député, qui est aussi de la belle province de la Colombie-Britannique, et je le remercie de ses commentaires. J'ai deux questions à lui adresser. La première est d'ordre générale et la deuxième est plus spécifique.

En Colombie-Britannique, nous avons l'occasion de regarder ce budget avant et durant l'élection. Je pense que la plupart des gens de cette province savaient bien ce que les conservateurs allaient faire si nous avions l'honneur d'être réélus. Ils ont voté encore une fois avec confiance pour un budget, pour une plateforme très connue.

Deuxièmement, le crédit d'impôt de 3 000 \$ pour les pompiers était très important pour les gens de Colombie-Britannique. Le gens de cette province le voulaient. C'est quelque chose dans le budget qui est bien connu et bien accueilli par les gens de la Colombie-Britannique. Qu'est-ce que le député a à dire à ce sujet?

•(1155)

[Traduction]

M. Randall Garrison: Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir été élu.

Pour ce qui est de sa question d'ordre général, je lui répondrais que la majorité des Britanno-Colombiens n'ont pas voté en faveur du gouvernement conservateur et que les électeurs de ma circonscription n'ont pas voté en faveur du programme conservateur.

Pour ce qui est de la question d'ordre très spécifique du député, j'aimerais beaucoup appuyer à la Chambre un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, mais, dans ma circonscription, ce crédit d'impôt devrait être remboursable, ce qu'il n'est pas.

Le budget

Durant la campagne électorale, j'ai rencontré Chelsea Kuzman, qui est chef des pompiers volontaires de Port Renfrew, dans ma circonscription. En plus d'être l'une des rares femmes chefs de pompiers volontaires, elle est, à 21 ans, la plus jeune des chefs de pompiers volontaires du pays.

Dans la communauté de Port Renfrew, la plupart des emplois sont saisonniers. Si les gens parviennent à se trouver du travail, ce n'est parfois qu'à temps partiel durant une partie de l'année.

J'appuierai ce genre de crédit d'impôt uniquement si les pompiers volontaires de Port Renfrew pouvaient avoir accès à un crédit d'impôt pour pompiers volontaires qui serait remboursable.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je veux également féliciter le député d'Esquimalt—Juan de Fuca d'avoir été élu. Il se trouve que nous sommes voisins. Je suis donc ravie de le voir ici représenter ses électeurs.

Le député a-t-il eu l'occasion de regarder le tout dernier rapport du directeur parlementaire du budget? Les crédits d'impôt sont l'élément de dépenses principal du budget du gouvernement et celui qui augmente le plus rapidement. Comme le député l'a souligné avec raison, les crédits d'impôt de ce genre ne présentent aucun avantage pour les gens qui n'ont pas d'impôts à payer. Le député pourrait-il dire si, à son avis, nous devrions surveiller ce problème de plus près?

M. Randall Garrison: Monsieur le Président, je félicite la députée de sa victoire. Comme elle l'a dit, nous représentons des circonscriptions voisines. Ma circonscription compte de nombreuses municipalités, notamment celle de Saanich, que nous nous partageons. J'espère que, à l'avenir, je la rencontrerai lors des nombreux événements communautaires communs.

En ce qui concerne les crédits d'impôt — comme je l'ai mentionné —, le problème avec l'approche conservatrice, c'est qu'il s'agit de crédits d'impôt non remboursables. Dans ma circonscription, beaucoup de gens ont vraiment besoin d'aide, mais ces crédits d'impôt ne leur sont d'aucune aide, puisqu'ils sont non remboursables. Les pompiers volontaires, par exemple, prennent de grands risques et mettent continuellement leur vie en jeu pour le bien de leur collectivité, mais le gouvernement refuse néanmoins de leur accorder des crédits d'impôt remboursables.

Je préférerais nettement que notre système fiscal soit équitable et qu'il favorise la création d'emplois dans ma circonscription; de cette façon beaucoup moins de gens dépendraient des crédits d'impôt.

[Français]

M. Mathieu Ravignat (Pontiac, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination au poste de président adjoint de la Chambre.

C'est un honneur pour moi de me lever en cette Chambre pour la première fois au nom des citoyens de Pontiac. Avant tout, je veux chaleureusement remercier les gens de ma circonscription pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. J'accepte le mandat de défendre les intérêts de leur famille avec grande fierté. Je promets que je vais le faire chaque jour avec acharnement, dévouement et de façon constructive, avec tous les députés de la Chambre, pour obtenir des résultats concrets pour eux.

Les collectivités comme la mienne n'ont pas simplement choisi un nouveau député. Dans l'histoire de ma circonscription depuis 1867, avec seulement une exception, les électeurs ont choisi des députés conservateurs ou libéraux. Toutefois, cette année, comme 4,5 millions de Canadiens partout au pays et 1,5 million de Québécois, ils ont envoyé un message clair: ils veulent que cela change à Ottawa. C'est d'autant plus clair qu'ils veulent un Canada où les intérêts de la

population soient la priorité et où personne n'est laissé pour compte. Par conséquent, je suis énormément fier de constater que les gens de mon comté veulent ce changement positif, mais comme eux, je suis très inquiet. Je suis inquiet parce que le gouvernement ne semble pas avoir compris que 60 p. 100 de la population n'ont pas voté pour eux.

Nous avons donc sous les yeux encore le même budget qui reprend les mêmes vieilles habitudes des conservateurs, qui met les profits des plus grandes entreprises avant les intérêts du peuple, qui met les intérêts des banques les plus rentables loin en avant de ceux des familles canadiennes, qui met les intérêts des grands pollueurs loin en avant de ceux de l'environnement et qui met les intérêts des entreprises qui envoient nos emplois à l'étranger loin en avant de ceux des petites entreprises canadiennes qui créent des emplois au Canada.

Je suis inquiet parce qu'il y a de vrais problèmes dans ma circonscription, celle de Pontiac, une des plus défavorisées au Québec. Ce sont des problèmes qui n'existent pas dans les *boardrooms* de Bay Street ou dans les grands *boardrooms* des grandes pétrolières. Ce sont des problèmes sérieux et concrets. Entre autres, nous avons, comme ailleurs, perdu beaucoup d'emplois dans l'industrie forestière. Cette industrie est présentement en crise. Depuis 2003, nous avons perdu près de 75 000 emplois à travers le Canada. La foresterie représente près de 12 p. 100 du PNB manufacturier du Canada. Elle est la pierre angulaire de 300 communautés, plusieurs de celles-ci au Québec et dans ma circonscription de Pontiac.

Le gouvernement prétend dans son budget venir en aide à l'industrie forestière, mais ce n'est pas assez. Le gouvernement continue à privilégier les grandes pétrolières et l'industrie automobile avec des rabais d'impôt de milliards de dollars quand l'industrie forestière emploie au moins deux fois plus de personnes.

Si le gouvernement avait voulu aider cette industrie, il aurait pu facilement donner au moins une aide équivalente à celle accordée aux constructeurs automobiles. Il aurait pu garantir que des prêts soient accessibles à des taux raisonnables pour aider l'industrie à refinancer sa dette et se rajuster aux nouvelles réalités du marché, entre autres aux technologies renouvelables et vertes.

De plus, j'ai parlé avec d'anciens travailleurs de cette industrie et ils s'inquiètent pour leurs revenus de retraite. Certains de ces travailleurs, tels que ceux de l'usine de papier à Masson-Angers, pourront perdre jusqu'à 40 p. 100 de leur pension parce que des compagnies étrangères font faillite et que le gouvernement ne protège les pensions de leurs propres citoyens.

Cependant, au lieu de créer des emplois durables dans ce secteur et de protéger les pensions de ces travailleurs, ce gouvernement choisi de mettre les intérêts de ses amis en avant de tous les autres.

● (1200)

[Traduction]

J'ai également eu l'honneur récemment de rencontrer les dirigeants de la Première nation Kitigan Zibi. Une grande partie de la circonscription de Pontiac se trouve en territoire algonquin. Je profite de l'occasion pour souligner que le Parlement où nous sommes se trouve lui aussi en territoire algonquin. Pour ma part, je remercie les Algonquins de leur accueil.

Le budget

Les Algonquins de Pontiac ont de graves soucis. À Kitigan Zibi, par exemple, plus de 60 p. 100 des gens n'ont pas accès à une infrastructure de base pour l'alimentation en eau. L'eau qu'ils ont est tellement irradiée qu'elle n'est même pas potable pour les animaux, encore moins pour les êtres humains. De plus, certaines maisons sont bâties sur des terres où la concentration de radon dans l'air est trois fois plus élevée que la limite permise.

Ces graves problèmes fondamentaux empêchent les Algonquins d'investir suffisamment dans les autres services, comme l'éducation et la police.

Comme le Bureau du vérificateur général l'a indiqué récemment, les difficultés des Premières nations à assurer leur survie constituent une tare odieuse pour le Canada. C'est une honte que, dans le budget, on ne soit même pas capable de commencer à résoudre ces problèmes.

Les Algonquins de Pontiac et moi nous demandons vraiment ce qu'attend le gouvernement.

J'ai parlé aussi aux gens du Sud de ma circonscription. Ils sont profondément inquiets des compressions annoncées dans la fonction publique.

Ayant travaillé comme fonctionnaire pendant plus de 10 ans, je sais très bien ce veulent dire les expressions « examen stratégique » et « examen des opérations » en langage codé. Elles veulent dire charge de travail inacceptable, recours accru aux contractuels, moins d'emplois bien rémunérés et moins de possibilités de promotion. Et les compressions sont également mauvaises pour l'ensemble des Canadiens. Le recours à l'attrition et aux autres mesures d'économie dans la fonction publique, pour équilibrer le budget, réduira la qualité des services fournis aux Canadiens par les fonctionnaires. On leur demandera les mêmes services qu'avant, mais il y aura moins de ressources et moins de personnel.

Malgré cela, le gouvernement s'entête à vouloir réduire de 4 milliards de dollars les dépenses publiques tout en ne précisant aucunement comment il s'y prendra pour y parvenir.

• (1205)

[Français]

De plus, j'ai parlé avec les aînés de ma circonscription qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, alors que leurs revenus n'augmentent pas. Il n'y a toujours rien dans le budget, sauf des promesses de réunions qui auront lieu dans l'avenir; il n'y a toujours aucune mesure pour renforcer notre régime de pension public. Que des aînés vivent dans la pauvreté n'est pas acceptable.

J'ai aussi parlé avec des gens qui n'arrivent pas à trouver un médecin de famille ou qui doivent attendre des mois pour consulter un spécialiste. C'est encore plus difficile dans les régions comme la mienne, le Pontiac, à des endroits comme Maniwaki, Gracefield, Bouchette, Shawville, etc. Dans une telle situation, le gouvernement nous propose simplement d'effacer une partie de la dette étudiante des médecins et du personnel infirmier, mais rien pour augmenter le nombre de médecins dans les collectivités telles que le Pontiac, où des milliers de gens n'ont pas accès à un médecin de famille. Nombreux sont ceux qui sont déçus qu'Ottawa subventionne les grands pollueurs au lieu d'encourager l'économie verte et de protéger l'eau de nos lacs et rivières.

Pour toutes ces raisons, je ne peux voter ni pour ce budget ni pour ce même vieux discours des conservateurs.

[Traduction]

Toutefois, dans un proche avenir, j'ose espérer que le premier ministre respectera le mandat que les électeurs ont confié à notre équipe en l'élisant au Parlement. J'ai bien hâte de travailler avec tous les députés pour trouver des solutions concrètes qui profiteront à la majorité des citoyens de la circonscription de Pontiac.

Les braves gens de Pontiac ont voté pour la première fois pour le NPDP et ils savent parfaitement ce pourquoi ils ont voté. Ils ont voté en faveur d'un gouvernement plus respectueux. Ils ont voté en faveur d'une perspective qui ne réduit pas les Canadiens à être de simples agents économiques, en faveur d'une option qui reconnaît le fait qu'être Canadien ne se limite pas à payer des impôts, qu'il est possible de mener une vie agréable dans un pays qui a pour principe fondamental l'entraide. Ils ont voté en faveur d'un Canada plus solide et plus attaché aux valeurs sociales, qui accorde une grande place au Québec; d'un Canada où, à l'issue d'une vie productive, il est possible de profiter d'un repos bien mérité; d'un Canada où un système de soins de santé universel est une réalité, et non pas une expression dénuée de sens; d'un Canada qui permet aux familles de joindre les deux bouts, qui aide à créer des emplois verts et novateurs; d'un Canada qui offre à nos enfants, à mes enfants, un bel environnement qui regorge d'écosystèmes diversifiés, car c'est une richesse en soi et non pas un moyen.

Par ce vote, ils ont marqué l'histoire. Le mandat qu'ils ont confié à notre parti est on ne peut plus clair. Pour ma part, je vais travailler sans relâche et de façon constructive avec tous mes collègues à la Chambre afin de réaliser ce mandat.

Enfin, je tiens à signaler que c'est pour moi un grand honneur de servir tous les habitants de la circonscription de Pontiac et que je suis doublement honoré de servir les Canadiens, avec tous les députés.

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je félicite le nouveau député de son éléction à la Chambre.

Certains de ses propos concernant les Autochtones au Canada m'ont particulièrement intéressée. J'ai à coeur d'aider les peuples autochtones de mon pays à aller de l'avant puisque je suis moi-même Métisse et que j'entretiens des liens très étroits avec des Autochtones du Manitoba et de la Saskatchewan.

Je constate que le budget prévoit 97,2 millions de dollars pour différents projets touchant les peuples autochtones. Ce montant s'inscrit dans la foulée du budget de 2010 qui a permis de construire des logements dans des réserves et de réaliser un certain nombre d'autres mesures.

Au cours de la dernière législature, nous avons présenté certaines mesures pour aider les Autochtones. Le député acceptera-t-il de les appuyer? Les femmes autochtones ont beaucoup souffert parce qu'elles n'ont pas les mêmes droits que les autres Canadiennes. Le projet de loi sur les biens matrimoniaux conférerait enfin aux femmes autochtones habitant dans des réserves des droits identiques, après que celles-ci en aient été privées pendant des décennies. J'aimerais que le député me réponde par oui ou par non. Appuiera-t-il les droits des femmes autochtones si nous présentons de nouveau le projet de loi?

[Français]

M. Mathieu Ravignat: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et je la félicite. J'appuie les droits des Autochtones de ce pays. Appuyer le droit des Autochtones et appuyer le budget, ce n'est pas la même chose.

Le budget

Je me suis promené chez les Algonquins dans ma circonscription. Ils ont regardé le budget. Ils voient ce qu'il y a pour eux et ils disent que ce n'est pas assez. Le budget n'apporte pas suffisamment de solutions à des questions de base comme l'eau. Il est insuffisant aussi pour ce qui est de protéger les enfants et les femmes de ces communautés ou pour doter ces dernières d'une simple force policière.

Évidemment, je ne vais pas appuyer le budget, mais cela ne veut pas dire que dans le futur, on ne pourra pas travailler ensemble à cette question importante pour nous deux.

• (1210)

[Traduction]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député de Pontiac de son élection et de son intervention.

Je l'ai entendu dire que 60 p. 100 des Algonquins de sa collectivité n'ont pas accès à de l'eau potable, un droit et un besoin qui sont fondamentaux pour tous les peuples de la terre. Dans un pays aussi riche que le Canada, il est scandaleux que des membres de sa communauté se voient refuser ce droit fondamental.

Le député pourrait-il me dire quels échos lui envoient les électeurs sa circonscription en apprenant que le gouvernement accordera 15 milliards de dollars par année en réductions d'impôt aux grandes entreprises dans le budget alors qu'il s'apprête à réduire de 11 milliards de dollars de plus les dépenses publiques? Comment réagissent les gens de sa circonscription?

M. Mathieu Ravignat: Monsieur le Président, j'ai parlé au chef Whiteduck pas plus tard que la semaine dernière. Selon lui, il est honteux que nous consentions de tels allègements fiscaux aux grandes sociétés, qui sont les plus riches, alors qu'il y a au Canada des enfants qui n'ont même pas accès à de l'eau, ou alors, s'il y ont accès, celle-ci est si contaminée qu'ils ne peuvent même pas en donner à leur chat.

Il serait également possible de consacrer ces fonds à d'autres enjeux fondamentaux, notamment des services de police adéquats dans les collectivités autochtones. Le taux de criminalité est élevé, et la toxicomanie est un grave problème dans ces collectivités. Certaines sont en outre aux prises avec des problèmes liés au radon; c'est le cas, par exemple, des collectivités de la réserve Kitigan Zibi et de Lac-Barrière. Voilà la réaction de mes électeurs.

M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais dire que je partagerai mon temps de parole avec le député de Glengary—Prescott—Russell.

Comme c'est la première fois que je m'adresse officiellement à la Chambre depuis ma réélection, j'aimerais remercier les électeurs d'Edmonton—St. Albert de m'avoir encore accordé leur confiance et chargé de les représenter dans cette honorable enceinte. C'est avec enthousiasme que j'envisage la perspective de les servir à titre de député.

Je désire aussi remercier mon équipe et les centaines de bénévoles qui ont travaillé inlassablement tout au long de ma campagne et y ont consacré des centaines d'heures. Je remercie tout particulièrement ma famille et mes amis, qui ont continué de m'appuyer en tant que député.

Le gouvernement a démontré clairement que le Plan d'action économique produit des résultats positifs. À preuve, la semaine dernière, Statistique Canada a annoncé que plus de 22 000 nouveaux emplois ont été créés en mai, ce qui porte à 560 000 le nombre net de

nouveaux emplois créés depuis juillet 2009. Le taux de chômage est de 7,4 p. 100, le plus bas taux en deux ans. La croissance économique de notre pays s'est aussi poursuivie pour un septième trimestre d'affilée.

Selon des prévisions récentes, l'économie du Canada devrait croître de 3,2 p. 100 en 2011 et de 3,1 p. 100 en 2012. L'avenir du Canada s'annonce brillant, et le taux de croissance de l'emploi, qui demeure constant, montre que le gouvernement est sur la bonne voie.

Les Canadiens ont très clairement donné au gouvernement le mandat de stabiliser l'économie et d'assurer la sécurité des emplois. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada vise précisément ces objectifs et repose sur un plan prudent d'impôts peu élevés visant à soutenir la reprise et à stimuler la création d'emplois.

Le budget contient de nouvelles mesures qui auront une incidence positive et durable dans la vie de tous les Canadiens. Au nombre de ces mesures, mentionnons de nouveaux crédits d'impôt, notamment pour les activités artistiques des enfants et pour les aidants familiaux; la prolongation du populaire programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons, pour aider les ménages à réduire les coûts de chauffage et de l'électricité; et une bonification du SRG, qui permettra aux aînés à faible revenu de toucher jusqu'à 600 \$ additionnels par année pour les célibataires, et jusqu'à 840 \$ pour les couples. Le budget prévoit également l'amélioration et la prolongation de divers programmes pour aider les entreprises à garder leurs employés ainsi qu'un crédit ponctuel à l'embauche pour les petites entreprises. Il va sans dire que ces mesures renforcent l'excellent bilan du gouvernement en matière d'appui aux familles, aux aînés et aux petites entreprises.

J'attire également l'attention de la Chambre sur certaines réalisations importantes du gouvernement. Nous avons consenti plus de 120 réductions d'impôts depuis notre arrivée au pouvoir et augmenté le montant que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt. Grâce aux allègements fiscaux décisifs que le gouvernement conservateur a accordés, la famille canadienne moyenne économisera plus de 3 000 \$ par année en impôt. Nous avons également réduit la TPS de 7 à 6, puis à 5 p. 100, et le taux d'imposition des petites entreprises de 12 à 11 p. 100. Autre mesure substantielle, nous avons retiré plus de 85 000 aînés du rôle d'imposition et nous avons introduit le fractionnement du revenu de pension.

Je me réjouis également du fait que, pour éliminer le déficit, le gouvernement a établi un plan réalisable et mesurable en trois volets. Par conséquent, nous demeurons sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2014-2015. Je suis fier des mesures que le gouvernement a prises pour le Canada au cours de la récession qui a frappé l'économie mondiale. De toute évidence, il s'agit d'un travail remarquable qui constitue un exemple à suivre pour le monde entier. Compte tenu de ces raisons, j'appuierai le budget.

Toutefois, les impôts élevés constituent toujours un problème pour les contribuables canadiens. L'Institut Fraser a récemment déclaré que le lundi 6 juin est la journée d'affranchissement de l'impôt, la journée où les Canadiens commencent à travailler pour leur compte après avoir réglé tous les impôts qu'ils devaient aux divers ordres de gouvernement.

Le budget

En 2011, la famille canadienne moyenne gagnera 93 831 \$ et en retournera 39 960 \$ aux différents ordres de gouvernement, soit 42,6 p. 100 de son revenu. Cette année, la journée d'affranchissement de l'impôt arrive deux jours plus tard que l'an dernier. Paradoxalement, ce changement est attribuable à la croissance de notre économie et au fait que le revenu des Canadiens augmente. Bon nombre de nos concitoyens ont ainsi accédé à une tranche d'imposition plus élevée. On ne voit aucun signe que la journée d'affranchissement de l'impôt arrivera plus tôt l'an prochain.

On me demande constamment pourquoi il est si difficile pour le gouvernement de réduire un peu les dépenses alors que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays doivent se serrer la ceinture et faire des miracles avec chaque dollar. Ce budget prévoit d'appréciables économies de 4 milliards de dollars, ou de 1,5 p. 100 de l'ensemble des dépenses fédérales. Si les ministères fédéraux ont réussi à dépenser 4 milliards de moins que prévu l'an dernier sans compressions ni planification en ce sens, je pense que nous pouvons parvenir à épargner davantage dans le contexte de ce budget qui prévoit des compressions de 4 milliards. Les Canadiens n'en attendent pas moins de notre part, et nous devrions nous montrer dignes de leur confiance en présentant des propositions de dépenses fédérales sensées, qui assureront une utilisation efficace et efficiente de l'argent des contribuables.

• (1215)

La semaine dernière, l'institut Manning a publié une étude révélant que la grande majorité des Canadiens, plus des deux tiers, deviennent moins dépendants du gouvernement. Les Canadiens attendent moins du gouvernement, sauf pour des questions fondamentales comme la sécurité publique. Les Canadiens comptent de plus en plus sur eux-mêmes, leur famille et des organisations bénévoles, et de moins en moins sur le gouvernement. Les contribuables canadiens s'attendent à ce que le gouvernement se concentre sur ce qu'il peut faire de façon efficace et efficiente.

C'est pourquoi le gouvernement effectuera un Examen stratégique et fonctionnel d'un an à l'échelle de son administration dans le cadre de son plan en trois points pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire. Nous devrions peut-être nous concentrer d'abord sur les doubles emplois dans le fonctionnement et les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux.

Théoriquement, on estime que le gouvernement fédéral pourrait réduire son budget de fonctionnement de 44 milliards de dollars par année et ainsi éliminer le déficit en dépensant uniquement dans les domaines qui sont exclusivement de compétence fédérale, mais ce n'est qu'une hypothèse. Je ne suis pas en train de dire que nous devrions laisser les provinces se débrouiller entièrement seules. Nous devons toutefois nous interroger sérieusement sur l'efficacité de structures bureaucratiques parallèles chargées d'administrer essentiellement les mêmes programmes. Après tout, il n'y a qu'un seul contribuable.

Certains observateurs croient que nous sommes aux prises avec un problème de déficit structurel à long terme qui ne pourra être résolu simplement en coupant quatre petits milliards de dollars dans le gras gouvernemental. Une étude du Canadian Centre for Policy Studies posait la question de savoir pourquoi nous ne nous étions jamais demandé « si le gouvernement ne pourrait pas être restructuré de façon significative afin d'offrir essentiellement le même niveau de service au public tout en réduisant substantiellement les coûts d'exploitation et la taille du gouvernement ».

Dans la phase actuelle de notre réalité financière, tous les aspects du gouvernement doivent être examinés à la loupe. Il faut

commencer par éliminer la subvention de 2 \$ par vote dont bénéficient actuellement tous les partis politiques. C'est là une mesure importante. Bien qu'il n'en soit pas question dans le budget de 2011, l'abolition imminente du coûteux et inefficace registre des armes d'épaules permettra de réaliser des économies encore plus substantielles.

Il est facile d'éliminer les services et les programmes superflus. Cependant, pour parvenir à rétablir l'équilibre budgétaire, nous devons également examiner sérieusement le coût de la prestation des services jugés nécessaires. Cet examen englobera inévitablement les propres ressources humaines du gouvernement. Nous n'avons pas les moyens de continuer à soutenir un secteur public dont la croissance dépasse de beaucoup tous les autres secteurs en matière de taille et de rémunération.

De 1999 à 2009, la population canadienne a augmenté de 11 p. 100, alors que la taille de la fonction publique croissait de 35 p. 100 et que la masse salariale des employés de l'État augmentait de 59 p. 100, comparativement à 30 p. 100 dans le secteur privé. Le Canada a la chance de pouvoir compter sur une fonction publique remarquable. Cependant, pour rétablir l'équilibre budgétaire, il faudra prendre en compte toutes les tendances non durables. Nous devrions peut-être considérer la vague d'attrition prévue comme une occasion plutôt que comme une menace. La nouvelle fonction publique coûterait ainsi beaucoup moins cher.

Compte tenu des faits, certains économistes croient que les finances de notre pays atteindront bientôt un seuil critique. Si nous n'arrivons pas à faire passer les dépenses de 43 p. 100 à 38 p. 100 du PIB dans les dix prochaines années, selon les recommandations du Fonds monétaire international, nous n'aurons d'autre choix que de faire face à des augmentations d'impôt ou à de lourdes dettes, ou à ces deux éventualités combinées. Comme l'expérience de pays européens comme la Grèce, l'Irlande et le Portugal l'a démontré, cette voie doit être évitée à tout prix.

De plus en plus, les Canadiens exigent un allègement de leur fardeau fiscal, un budget équilibré et une réduction de la taille des gouvernements. Il est toujours plus facile d'emprunter de l'argent en se disant que quelqu'un d'autre le remboursera que de réduire les dépenses. De même, il est toujours plus facile de dire « oui » et de faire un chèque que de dire « non ». Il faut du courage et de la détermination pour dire « non ».

Cependant, le 2 mai, les Canadiens ont donné au gouvernement le mandat de tenir les promesses qu'il avait faites. Une situation de gouvernement majoritaire est également une occasion unique de mettre pour de bon le Canada sur la voie d'une plus grande responsabilité financière. Le budget dont la Chambre est saisie est le premier pas de cette aventure cruciale.

• (1220)

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député d'Edmonton—St. Albert pour sa réélection. Les vols entre l'Alberta et Ottawa sont toujours plus plaisants en sa compagnie.

Le budget

Les soins de santé constituent la priorité numéro un en Alberta. L'accès universel aux soins de santé publics fait — bien entendu — partie des services qui doivent être assurés par le secteur public. De nombreux citoyens, à Edmonton, évidemment, mais aussi dans le reste du Canada, n'ont toujours pas de médecin de famille. Selon des rumeurs qui ont circulé récemment, et qui proviendraient notamment de l'ancien chef des Services de santé de l'Alberta, le gouvernement albertain fournirait un accès privilégié à des médecins et à des services médicaux spécialisés, ce qui, nul besoin de le préciser, contreviendrait à la Loi canadienne sur la santé.

Le député a-t-il soulevé la question? S'est-il fait le porte-voix des préoccupations de ses électeurs d'Edmonton? A-t-il parlé de ces allégations et du fait que les gens ont du mal à trouver un médecin de famille? A-t-il proposé à la ministre de la Santé de faire la lumière sur ces allégations?

M. Brent Rathgeber: Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée d'Edmonton—Strathcona pour sa réélection à la Chambre.

Comme elle et de nombreux autres députés le savent, j'ai déjà siégé à l'Assemblée législative de l'Alberta, où j'ai été député d'Edmonton Calder de 2001 à 2004, c'est-à-dire à peu près à l'époque où ces allégations concernant un accès privilégié au corps médical ont été faites.

Je n'ai jamais rien vu qui me permette de croire que ces allégations sont fondées. J'invite certainement la députée, ou le député de l'Assemblée législative de l'Alberta qui semble convaincu du contraire, à présenter les preuves qu'ils pourraient avoir. Car pour le moment, ces allégations ne s'appuient sur rien de concret.

Les soins de santé constituent bien sûr une priorité pour mes électeurs, comme pour ceux de la députée. Le gouvernement a annoncé qu'il annulerait le prêt d'études des médecins et du personnel infirmier qui accepteraient d'exercer dans des régions éloignées du Canada où ils font cruellement défaut. Je crois qu'il s'agit d'un premier pas important qui nous aidera à régler la crise des soins de santé.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à mon collègue d'Edmonton—St. Albert et je le félicite de sa victoire du 2 mai.

Le député a brièvement parlé de l'Examen stratégique et fonctionnel. C'est un point important, car comme nous l'avons vu au Nouveau-Brunswick, notre économie dépend largement de l'exportation, surtout vers les États-Unis. La forte appréciation du dollar canadien donne du fil à retordre à beaucoup de petites entreprises canadiennes. De plus, avec la récession, elles ont dû réduire leurs budgets. Elles ont également dû passer au crible toutes leurs dépenses et trouver des moyens d'améliorer leur efficacité, afin de continuer à dégager des bénéfices ou de réduire leurs pertes, pour être en mesure de traverser cette période difficile.

J'aimerais demander à mon collègue de nous parler de cet Examen stratégique et fonctionnel et de la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux d'emboîter le pas aux petites entreprises.

• (1225)

M. Brent Rathgeber: Monsieur le Président, j'aimerais également féliciter mon collègue d'avoir été réélu à la Chambre.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement gère son budget de la même façon que le ferait une famille ou une petite entreprise. Il faut vivre selon ses moyens. On ne peut pas dépenser plus qu'on gagne, qu'on soit une famille qui gagne un revenu ou une entreprise qui génère des recettes.

Il est concevable d'accumuler des déficits à court terme. En raison du ralentissement économique, nous avons injecté des fonds dans l'économie canadienne pour en stimuler la relance et, par conséquent, nous avons accumulé des déficits. Néanmoins, c'était une solution temporaire, pas un plan à long terme.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement gère son budget de la même façon que le ferait une petite entreprise ou une famille, qu'il vive selon ses moyens et qu'il équilibre son budget. C'est la clé de la prospérité économique à long terme.

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur et privilège pour moi de prendre part aujourd'hui au débat sur le budget de 2011 que propose le gouvernement.

[Français]

Comme il s'agit du premier discours que je prononce en cette 41^e législature, je voudrais remercier les résidents de Glengarry—Prescott—Russell de l'appui qu'ils m'ont manifesté au cours des cinq dernières années et de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant le 2 mai. C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi de les représenter à titre de député, et je ferai de mon mieux pour défendre leurs intérêts à la Chambre et au sein du gouvernement.

[Traduction]

Pour revenir au budget, j'aimerais d'abord souligner l'appui considérable que les Canadiens ont accordé à notre plan axé sur des impôts peu élevés et visant à protéger et à créer des emplois, à assurer la reprise au Canada après la récession économique mondiale et à améliorer le bien-être des Canadiens à long terme.

Nous voyons tout autour de nous des signes de reprise économique. Cependant, notre pays est encore à risque. C'est pourquoi le gouvernement a de nouveau présenté aux Canadiens un budget qui protège et crée des emplois tout en favorisant une croissance forte, durable et équilibrée.

[Français]

Ces dernières élections ont permis aux Canadiens d'exprimer leurs préoccupations. Les priorités des résidents de Glengarry—Prescott—Russell sont notamment la création d'emplois, un leadership économique fort, ainsi que le soutien financier des aînés, des agriculteurs, des familles et des pompiers. Je constate avec plaisir que le budget traite de tous ces aspects. J'ai écouté attentivement les résidents de ma circonscription et je suis heureux que le budget propose des initiatives qui régleront leurs soucis.

[Traduction]

Les Canadiens sont encouragés par la reprise économique qu'ils ont observée au pays, ainsi que par les stratégies adoptées par le gouvernement conservateur afin de réduire les dépenses et les impôts.

Nous avons fait un certain nombre de promesses durant la campagne électorale, et nous les respectons. Par exemple, l'élimination graduelle sur quatre ans des subventions aux partis politiques, qui a été ajoutée au budget, permettra aux contribuables d'économiser plus de 27 millions de dollars par année.

Nous avons dit que nous allions éliminer cette subvention, et c'est ce que nous faisons. Les contribuables seront les grands gagnants de cette mesure.

Le budget

[Français]

Aussi, notre gouvernement prévoit réduire le déficit de près des deux tiers d'ici 2013. Le déficit continuera de diminuer pour se situer à seulement 0,5 milliard de dollars en 2015. L'élimination du déficit nous permettra de continuer à rembourser la dette et d'investir dans les priorités des Canadiens.

[Traduction]

Cela se traduira par des impôts encore plus bas pour les familles et par une réduction de notre dette nationale d'ici 2016.

Le Fonds monétaire international s'attend à ce que le Canada soit l'un des deux seuls pays du G7 à revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2016. Nous avons dit que nous éliminerions le déficit, et c'est ce que nous allons faire.

[Français]

Dans ma circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, les gens ont déjà profité des retombées importantes des premières phases du Plan d'action économique du Canada. Depuis 2006, j'ai eu le plaisir d'annoncer des investissements du gouvernement fédéral de plus de 130 millions de dollars pour améliorer nos infrastructures, renforcer l'économie locale et contribuer au développement de la collectivité.

• (1230)

[Traduction]

Ce niveau d'investissement fédéral dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell est sans précédent. C'est du jamais vu. Ce financement nous a permis de conserver et de développer notre patrimoine culturel et nous a aidés à appuyer nos entreprises locales. Et ce n'est que le début.

Le budget de 2011 est centré sur la création d'emplois, ce qui est particulièrement important dans une circonscription rurale comme la mienne. Si nous voulons que les gens déménagent leurs familles dans les régions rurales, nous devons nous assurer qu'ils y trouveront les emplois dont ils ont besoin. Les créateurs d'emplois, ce sont les entreprises. Durant la campagne électorale, nous avons dit que nous allions prendre des mesures pour garder les impôts des sociétés à un faible niveau et que nous allions stimuler la création d'emplois. C'est exactement ce que nous faisons.

En particulier, nous avons adopté des mesures fiscales pour encourager et récompenser financièrement les petites entreprises qui créent de nouveaux emplois. Ces mesures aideront notre économie à croître et ajouteront de nouveaux emplois aux quelque 540 000 emplois déjà créés depuis juillet 2009.

[Français]

J'ai parlé d'avantages pour les pompiers, les aînés et les familles. Notre budget prévoit des mesures précises pour aider financièrement ces groupes clés de notre collectivité.

Il y a, dans ma circonscription, un grand nombre de pompiers volontaires. Les collectivités rurales comme celles que je représente ont besoin de pompiers volontaires. Les pompiers volontaires se sont donné la mission de protéger les membres de notre collectivité et vont jusqu'à risquer leur vie pour les autres. Il est important de souligner les grands sacrifices faits par eux et aussi par leurs familles.

[Traduction]

Je suis très fier du fait que de notre budget prévoit une déduction fiscale substantielle pour nos pompiers. Notre gouvernement conservateur est le premier gouvernement fédéral à avoir inclus une telle mesure dans son budget. Nous avons dit que nous allions

accorder un appui financier solide pour reconnaître le travail essentiel effectué par nos pompiers volontaires et c'est ce que nous faisons.

La force de ma circonscription vient des familles, comme c'est le cas dans toutes les circonscriptions au Canada. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, il devient de plus en plus difficile pour les parents d'offrir à leurs enfants des activités parascolaires qui pourraient les aider à développer leur créativité. Nous avons déjà instauré un crédit d'impôt pour promouvoir la condition physique chez les enfants. Toutefois, je voulais qu'il y ait un crédit d'impôt pour encourager l'amour des arts chez les jeunes.

[Français]

Ma circonscription, en particulier, a une culture unique qui repose sur la culture francophone, sur la danse et la musique traditionnelles, comme en témoigne le grand nombre de jeunes qui participent chaque année aux Jeux des Highlands dans Glengarry. Les arts jouent un rôle unificateur au sein de la collectivité. Les arts enrichissent nos enfants et les rendent aptes à devenir des leaders dans la société, une situation qu'appuie le gouvernement grâce à la déduction fiscale pour les enfants.

[Traduction]

Le budget comporte également d'excellentes nouvelles pour les personnes âgées. J'ai rencontré des personnes âgées partout dans Glengarry—Prescott—Russell, surtout durant la dernière campagne. Je sais à quel point ils contribuent à nos collectivités et à notre pays. Toutefois, ce sont des temps difficiles. Comme je l'ai dit plus tôt, le coût de la vie est à la hausse.

[Français]

Le coût de l'essence, de l'électricité et de la nourriture a augmenté. À cause de ces augmentations, les personnes âgées, dont bon nombre ont un revenu fixe, ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Je me réjouis que le budget prévoit une importante augmentation du Supplément de revenu garanti. Un montant additionnel de 600 \$ par année sera versé aux aînés vivant seuls, et de 840 \$ aux couples. Il s'agit de la troisième augmentation accordée par les conservateurs aux personnes âgées et, il faut le mentionner, la plus importante bonification du Supplément de revenu garanti depuis 25 ans.

L'agriculture est une autre question fort importante pour le bien-être des résidents de ma circonscription. En tant que secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, j'ai travaillé en étroite collaboration avec des agriculteurs de ma circonscription et de partout au Canada. Je suis très honoré que le premier ministre m'ait de nouveau confié ces importantes fonctions, et je voudrais que tous les agriculteurs sachent que je travaillerai de près avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et avec mes collègues pour m'assurer que leurs intérêts sont bien représentés au sein du gouvernement.

[Traduction]

Je crois que nous avons fait un excellent travail au cours des cinq dernières années. Les agriculteurs sont dans une meilleure situation maintenant qu'ils ne l'ont été depuis un très long moment. Cela s'est fait sous un gouvernement conservateur et des politiques agricoles conservatrices.

Pendant le reste de l'année 2011, je vais continuer à sonder les agriculteurs de Glengarry—Prescott—Russell et de partout ailleurs au Canada pour déterminer quelles devraient être nos priorités futures en matière d'agriculture. Il est clair que nous avons déposé un budget qui est plein de bonnes nouvelles pour les Canadiens et le Canada.

Le budget

●(1235)

[Français]

Le budget de 2011 est un budget dont les Canadiens avaient été informés en mars, avant les dernières élections, un budget qui leur avait plu. C'est le budget sur lequel a reposé notre campagne électorale, budget qui convenait de toute évidence aux Canadiens. Le 2 mai, les Canadiens ont élu un gouvernement conservateur majoritaire fort et stable. J'invite mes collègues de l'opposition à appuyer le budget de 2011, comme l'ont fait les Canadiens.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan (Etoibicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir été réélu. Il a parlé avec beaucoup de compassion des personnes âgées et je veux soulever la question de la maladie d'Alzheimer et, plus généralement, de la démence, qui est la question de soins de santé la plus importante à laquelle nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, quelque 500 000 Canadiens vivent avec une forme de démence, une maladie qui a des répercussions extrêmement profonde sur les familles. Le coût actuel de cette maladie s'élève à 15 milliards de dollars et, dans 30 ans, ce sera 153 milliards de dollars. Je reconnais que le budget prévoit des sommes pour les troubles neurologiques, mais je poserai une question très précise.

Où est la stratégie nationale ou fédérale pour faire face à la multiplication des cas de démence et pourquoi les programmes fédéraux actuels, le financement de la recherche, le soutien matériel et le soutien du revenu sont-ils si maigres comparativement aux très sérieuses répercussions, qui s'aggravent d'ailleurs rapidement, de cette maladie sur la santé, l'économie et la société?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, la députée soulève une question très importante. Nous prenons la question très au sérieux sous l'angle de l'assurance-médicament et des services médicaux offerts dans tout le Canada.

La députée le sait, la santé relève d'abord et avant tout des provinces, mais le gouvernement conservateur s'est engagé fermement à ce que les provinces aient les ressources nécessaires pour fournir les soins de santé, y compris pour la maladie que la députée a mentionnée. Elle a souligné à juste titre que nous avons mentionné les troubles neurologiques. Nous travaillons aussi en très étroite collaboration avec les provinces et les groupes qui nous parlent de plans particuliers et de stratégies pour faire face à ce genre de maladies.

Je dois préciser que nous avons déclaré que nous continuerions d'augmenter les transferts fédéraux aux provinces au titre de la santé afin d'alléger les situations comme celle que la députée a mentionnée.

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de Glengarry—Prescott—Russell d'avoir été élu pour la troisième fois à la Chambre des communes et pour tout le travail qu'il consacre au dossier de l'agriculture. Dans ma circonscription, l'agriculture est un secteur très important. Le député a parlé des personnes âgées, des PME, des agriculteurs, des familles, des pompiers et le reste. Il s'agit d'un budget complet.

Est-ce que le député peut nous parler un peu plus des répercussions que le budget aura sur le monde agricole puisque nous aiderons à élargir les marchés afin que le Canada et aussi le reste du monde disposent d'un approvisionnement suffisant et stable en aliments sains?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir souligné l'importance de l'agriculture, non

seulement dans ma circonscription, mais dans maintes circonscriptions du Canada.

Nos agriculteurs sont le sel de la terre. Ils travaillent beaucoup, payent des impôts et leur réussite est tributaire de certaines conditions. Comme je l'ai mentionné dans mon allocution, la situation des agriculteurs est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps et cela grâce aux efforts du premier ministre, du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de tous leurs collègues au Parlement.

J'ai été heureux d'entendre, dans le discours du Trône, que le gouvernement s'engageait à accroître l'accès des agriculteurs aux marchés étrangers. Il est dans l'intérêt des agriculteurs de pouvoir vendre leurs produits sur un marché international plus vaste. Nous avons aussi mentionné, dans le discours du Trône, que nous allions défendre la gestion de l'offre tout en ouvrant les marchés internationaux à nos agriculteurs.

Ces deux initiatives, jumelées à tous les programmes offerts aux agriculteurs, assureront leur réussite à long terme.

●(1240)

Mme Jinny Jogindera Sims (Newton—Delta-Nord, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.

Pour commencer, Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection. Je félicite également tous mes collègues, députés à la Chambre, d'avoir été élus pour représenter les Canadiens.

À ce moment-ci, je tiens à saluer et à remercier ma famille. Mon père, qui n'est plus parmi nous, a été un véritable mentor pour moi. Je lui suis éternellement reconnaissant pour les valeurs et l'éthique de travail qu'il m'a inculquées. Je remercie ma mère, mes frères, ma famille élargie, bien entendu, mon compagnon, Steve, mes deux merveilleux enfants et ceux qui m'ont donné le goût de me présenter aux dernières élections, mes trois beaux petits-enfants, Jacob, Jessica et Emily. C'est pour eux que j'ai choisi de m'engager. Je sais que nous devons bâtir un pays dans lequel nos enfants et nos petits-enfants pourront s'épanouir.

C'est tout un honneur pour moi aujourd'hui de prendre la parole à la Chambre au nom de la population de Newton—Delta-Nord. Je tiens surtout à remercier mes électeurs de la confiance qu'ils ont en moi. Je ferai passer leurs priorités au premier plan chaque jour.

Je veux également saluer Sukh Dhaliwal pour les cinq années où il a été au service de Newton—Delta-Nord. Nous avons une idée différente de l'orientation que devrait prendre notre pays, mais notre engagement à servir la société est constant.

Les circonscriptions comme la mienne n'ont pas seulement décidé de changer de député le 2 mai. Elles ont également voulu transmettre avec force une idée à Ottawa. Nous ne sommes pas obligés de continuer de supporter les mêmes vieilles façons de faire les choses. Il est possible de changer et de choisir quelque chose de mieux, et c'est exactement ce qu'ont fait ces électeurs. Quatre millions et demi de Canadiens de toutes les régions se sont rassemblés derrière notre vision néo-démocrate d'un Canada meilleur, où les familles passent en premier et où personne n'est laissé pour compte.

Le budget

J'accepte humblement le mandat que m'ont donné mes électeurs. J'accepte le mandat de faire passer les familles en premier, avant les banques qui font de gros profits, avant les grands pollueurs et avant les entreprises qui exportent de bons emplois hors du Canada. J'accepte le mandat d'œuvrer de manière constructive avec tous les députés pour obtenir des résultats tangibles. Les difficultés sur lesquelles nous avons braqué les projecteurs au cours de la dernière campagne électorale sont des difficultés bien réelles pour les gens de ma circonscription.

J'ai parlé à des pères et des mères de famille qui sont lourdement mis à contribution pour prendre soin et de leurs enfants et de leurs parents âgés. Ils voient leurs parents s'efforcer de joindre les deux bouts avec un revenu fixe. Ils regardent impuissants les gens qui ont bâti notre pays parvenir de peine et de misère à répondre à leurs besoins, notamment en matière de soins de santé.

Des étudiants m'ont dit craindre non seulement la taille de la dette qu'ils auront à la fin de leurs études, mais aussi le manque d'emplois bien rémunérés leur permettant de rembourser cette dette. Par exemple, j'ai été absolument renversé d'apprendre la taille de la dette étudiante d'une jeune femme qui n'est aucunement une exception. Sa dette est plus élevée que le prêt hypothécaire que j'ai obtenu pour l'achat de ma première maison. C'est le genre de difficultés auxquelles les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés.

J'ai parlé à des familles qui s'inquiètent beaucoup des risques menaçant les caisses de retraite où ils versent des cotisations depuis qu'ils ont commencé à travailler. Ces risques découlent des privatisations et de l'instabilité des marchés boursiers. Nous avons tous vu ce qui s'est produit au sud de la frontière.

Mes électeurs sont nombreux à être perplexes lorsqu'ils voient notre pays exporter des billes de bois non transformées, alors que les travailleurs des scieries sont sans emploi. Des collectivités entières sont décimées. On n'a qu'à se rendre dans certaines régions de la Colombie-Britannique pour s'en convaincre. Mais le problème ne se limite pas à la Colombie-Britannique. J'ai vu des personnes qui travaillaient autrefois dans des scieries pour un bon salaire et qui peinent aujourd'hui à joindre les deux bouts occupant deux ou trois emplois mal payés, et ce sont ceux qui ont de la chance.

Presque tous les électeurs et électrices de ma circonscription, quels que soient leur revenu ou leur origine ethnique, veulent qu'il y ait au Canada un système de santé fort, financé par les fonds publics. Ils souhaitent que le système soit amélioré, non privatisé ou rationné.

Nous avons tous entendu parler des services de santé à la Tim Hortons en Colombie-Britannique, qui forcent les gens à se faire traiter dans un café plutôt qu'à l'hôpital. Tous ensemble, les députés doivent protéger et améliorer un système universel de soins de santé, ce cadeau que nous ont fait Tommy Douglas et d'autres pionniers.

● (1245)

Les gens se demandent pourquoi il y a une pénurie de médecins, alors que des médecins et des professionnels de la santé formés à l'étranger sont contraints de devenir chauffeurs de taxi parce que le gouvernement semble incapable de les intégrer à notre système de soins de santé. J'ai emprunté un taxi dont le conducteur était un médecin originaire d'un autre pays, où il avait enseigné dans un hôpital. Il n'arrivait pas à comprendre pourquoi, après cinq ans, il ne pouvait toujours pas obtenir de placement dans le but d'obtenir ses titres de compétences au Canada.

J'ai parlé à de jeunes familles de travailleurs qui trouvent difficile, voire quasi impossible, de concilier le coût de la vie, le prix galopant de l'essence, les coûts de logement, les frais de garderie et les soins pour leurs parents vieillissants tout en remboursant leurs énormes

dettes d'études. La plupart sont frustrées. Beaucoup perdent espoir. Près de la moitié ont une opinion cynique du gouvernement. Elles le perçoivent comme une entité qui représente les intérêts des grandes banques et des grandes sociétés, et non les leurs. Elles s'expliquent mal les allègements fiscaux continuellement offerts aux grandes sociétés bancaires et pétrolières, alors que ces secteurs affichent des pertes d'emplois.

Les familles de ma circonscription ne comprennent pas pourquoi elles doivent attendre de 12 à 15 ans pour faire venir leurs grands-parents et leurs parents au Canada. Elles sont préoccupées par le fait que le gouvernement ne s'engage pas à faciliter la réunification des familles.

Voilà pourquoi les électeurs de Newton—Delta-Nord ont voté pour un changement. Je leur promets de lutter quotidiennement pour ce changement et de défendre leur intérêt. J'ai hâte de collaborer avec mes collègues de la Chambre pour trouver des solutions pratiques qui amélioreront la qualité de vie dans la circonscription de Newton—Delta-Nord.

J'ai bon espoir que le premier ministre respectera le mandat que notre équipe a reçu des Canadiens pour les représenter au Parlement. Quatre millions et demi de Canadiens ont voté en toute connaissance de cause pour le Nouveau Parti démocratique. Ces électeurs souhaitent renforcer le régime de pensions de l'État, améliorer le système de soins de santé, aider les familles à joindre les deux bouts et stimuler l'économie en créant des emplois et des possibilités.

Les Canadiens ont élu 103 députés néo-démocrates engagés, dans toutes les régions du Canada. Au Québec, il s'agit du vote le plus favorable au fédéralisme en une génération. Le NPD forme l'opposition la plus unie en 31 ans et compte le plus important pourcentage de femmes élues de l'histoire canadienne et le plus important pourcentage de jeunes députés de moins de 30 ans ainsi que des députés des Premières nations et des nombreuses communautés culturelles qui rendent le Canada si diversifié et si fort. L'opposition officielle sait où elle se situe. Notre mandat est on ne peut plus clair. Nous proposerons des solutions pratiques pour les familles. Nous nous opposerons au gouvernement lorsqu'il fera fausse route. Cependant, nous collaborerons lorsqu'il sera possible d'obtenir des résultats constructifs.

C'est un honneur pour moi de représenter les gens de Newton—Delta-Nord et de siéger avec l'ensemble des députés de la Chambre des communes. Nos compétences et nos priorités diffèrent et nous ne partageons pas les mêmes idées en ce qui a trait aux possibilités du Canada, mais nous pouvons collaborer de façon constructive, dans le respect de nos collègues et de nos compatriotes qui nous ont chargés de les représenter à la Chambre. Voilà comment mes parents m'ont appris à évoluer dans la vie. Il va sans dire qu'il s'agit d'un exemple que je tiens à citer, non seulement aux enfants à qui j'ai enseigné, mais également à mes enfants et à mes petits-enfants. Je ferai de mon mieux chaque jour à la Chambre des communes.

M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement les observations de la députée. Elle a soulevé beaucoup de questions qui relèvent de la compétence des provinces, comme les frais de scolarité. Elle devrait peut-être en parler aux députés de sa province, car c'est à cet échelon que se prennent les décisions dans ces domaines.

Le budget

J'ai entendu des choses au sujet de la prestation de soins de santé en Colombie-Britannique. Encore une fois, il s'agit d'un champ de compétence provincial. Elle sait très bien que, depuis 2006, le gouvernement conservateur a accru de 6 p. 100 par année les transferts en matière de santé. Nous avons également injecté de l'argent frais dans des initiatives comme l'Inforoute Santé. De plus, nous avons débloqué des fonds additionnels pour réduire les temps d'attente. Toutes ces mesures sont de la première importance.

Le NPD est toujours en train de s'en prendre aux entreprises qui semblent connaître du succès au Canada. Je ne comprends vraiment pas pourquoi il s'attaque au secteur privé, qu'il s'agisse d'entreprises du secteur l'énergie ou du secteur financier. Grâce à leur grande solidité, ces secteurs stimulent l'économie dans son ensemble au Canada. On entend souvent parler des allègements fiscaux consentis à ces entreprises.

La députée sait-elle que ces sociétés paient au Canada des milliards de dollars en impôt et qu'elles procurent de l'emploi à un nombre incalculable de Canadiens? Sait-elle combien ces travailleurs paient en impôt au pays et connaît-elle leur contribution à l'assurance-emploi et au RPC? Je suis persuadé que la députée connaît ces chiffres, puisqu'elle s'acharne contre ces deux secteurs importants.

• (1250)

Mme Jinny Jogindera Sims: Monsieur le Président, je sais parfaitement bien que l'éducation est de compétence provinciale. Toutefois, nous savons tous que si les frais sont à la hausse, c'est parce que les provinces ont besoin de fonds de transfert de la part du gouvernement fédéral. Le plafonnement des frais de scolarité passe par l'augmentation des fonds de transfert et ce, grâce à une collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral. Les frais de scolarité échappent à tout contrôle. Ayant moi-même un jeune fils qui va à l'université, je peux dire aux députés que le coût des manuels est tout simplement exorbitant. J'ai les moyens de lui venir en aide, mais ce n'est pas le cas pour bien des parents.

Quant aux soins de santé, c'est exactement la même chose. Nous savons que l'accord sur les soins de santé fera bientôt l'objet de négociations. Toutefois, là encore, ce sont les fonds transférés par le gouvernement fédéral qui permettent d'appuyer le système de santé dans les provinces. Nous devons nous pencher là-dessus et voir à ce que des systèmes soient établis pour mettre fin à la montée de la privatisation dans notre système de santé.

En ce qui concerne les réductions d'impôt aux sociétés, la position du NPD est très claire. Selon nous, le gouvernement doit accorder des allègements fiscaux concurrentiels, mais ceux-ci doivent s'adresser aux petites et moyennes entreprises parce que ce sont elles qui créent des emplois dans nos collectivités.

J'ai rencontré de nombreuses personnes qui ont été mises à pied dans le secteur bancaire, malgré les milliards de dollars que nous y avons injectés. Qu'on me prouve donc que le secteur bancaire a créé des emplois.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à la députée.

J'estime que la santé sera l'un des enjeux principaux des quatre prochaines années. Les habitants de ma circonscription, comme tous les Canadiens, veulent pouvoir compter sur le système de santé lorsqu'ils ont besoin de soins.

Les conservateurs affirment prendre des mesures pour réduire les temps d'attente et faire des progrès à cet égard, mais l'étude de 2011 des Instituts de recherche en santé du Canada révèle que ces temps

varient énormément d'une province à l'autre. Pour ce qui est des cataractes ou des opérations du genou, bon nombre de patients doivent attendre plus longtemps que la période limite recommandée.

La députée pourrait-elle nous dire quelques mots à ce sujet?

Mme Jinny Jogindera Sims: Monsieur le Président, je félicite également la députée de son élection.

Prenons l'exemple de ma circonscription. La municipalité de Surrey, qui est énorme, compte un hôpital. Les temps d'attente y sont absolument énormes. Même si on a investi un peu dans l'infrastructure, l'hôpital de Surrey connaît une pénurie de professionnels de la santé. On manque de médecins et d'infirmières. Mes électeurs doivent attendre plus longtemps que les habitants de Vancouver pour de simples opérations chirurgicales. Les gens qui doivent se faire opérer du genou le seront trois fois plus rapidement s'ils se rendent à Vancouver. Les différences sont énormes. Il faut régler la question en réduisant les temps d'attente pour tout le monde.

[Français]

Mme Isabelle Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, NPD): Monsieur le Président, c'est la première fois que je me lève en cette Chambre et c'est un grand honneur pour moi de le faire au nom de mes concitoyens et concitoyennes de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine et Dorval.

Je voudrais d'abord remercier toute mon équipe qui m'a aidée à être ici aujourd'hui, particulièrement mon conjoint qui m'a beaucoup aidée dans ma campagne, M. Didier Sacy. Je tiens aussi à remercier les électeurs de ma circonscription pour la confiance qu'ils m'ont témoignée le 2 mai dernier, dans une circonscription qui était libérale depuis 1962. C'était difficile pour certains, mais ils ont voté pour le changement.

Les électeurs de ma circonscription n'ont pas seulement voulu une nouvelle députée, mais également un changement. Ils en avaient assez des vieilles manières de faire au gouvernement, des décisions qui ne représentent pas leurs intérêts et leurs valeurs, et du cynisme qui règne de plus en plus. Les électeurs de ma circonscription m'ont témoigné, le 2 mai, une confiance que je dois respecter, que tout le Nouveau Parti démocratique doit respecter.

Ce par quoi je vais commencer, ce sera de faire des familles une priorité devant les banques les plus rentables et les grands intérêts des pollueurs, surtout devant les entreprises qui envoient nos emplois à l'étranger. Les familles, c'est le futur, et c'est surtout par elles qu'on retrouvera une pyramide démographique désirée, une situation démographique permettant d'aider nos aînés, d'espérer des soins de santé pour tous et de vivre sur une planète en santé.

Les familles sont les premières qu'il faut aider et encourager. Cela commence par nos aînés, des personnes qui ont travaillé toute leur vie, qui ont participé à notre économie et qui ont fondé la société dans laquelle on vit. J'ai parlé avec des retraités de Nortel, qui sont nombreux dans ma circonscription de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine. Ils ont de la difficulté à trouver le sommeil parce qu'ils sont inquiets au sujet de leur revenu. Des scandales comme celui de Nortel ont été permis par les précédents gouvernements. Il faut s'engager à amender la législation fédérale sur les faillites pour que les retraités et les bénéficiaires de prestations d'invalidité et de longue durée soient en haut de la liste des créanciers lorsque les employeurs se placent sous la protection des tribunaux ou déclarent faillite. Or rien dans le budget ne laisse entendre qu'on leur viendra en aide. Le coût de la vie, la hausse des coûts de la nourriture, des logements et de l'essence devient un fardeau pour les familles. Il faut absolument leur venir en aide.

Le budget

Dans ma circonscription, les électeurs ont une autre inquiétude, soit la très petite place que fait le budget conservateur au développement de l'économie verte. Pendant la campagne électorale, le candidat conservateur de Lac-Saint-Louis, ex-sénateur et maintenant encore sénateur, avait promis de grands investissements fédéraux dans une nouvelle ligne ferroviaire entre le West Island de Montréal — c'est-à-dire l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau — et le centre de Montréal. Cette ligne servirait de train de banlieue et de connexion rapide pour les visiteurs de notre grande ville. C'est l'un des enjeux les plus importants et les plus populaires pour les électeurs de ma circonscription et de l'ouest de Montréal.

On discute de ce projet depuis des années, qui aurait des retombées très positives pour l'économie, l'emploi, l'environnement et la vie quotidienne de milliers de travailleurs, d'étudiants et de voyageurs. Cependant, dans le budget proposé par les conservateurs, il n'y a plus un seul sou pour ce projet, malgré les promesses du candidat. Pourtant, monsieur le sénateur a reçu un très beau cadeau après les élections, mais il n'y a eu aucun cadeau dans ce budget pour les 500 000 résidents de l'ouest de Montréal, qui attendent depuis longtemps un service de transport efficace pour leur permettre de réduire la pollution qu'ils produisent et un service de transport efficace pour les amener jusqu'au centre-ville de Montréal, où la plupart des activités ont lieu.

Dans Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, nombreux sont ceux qui sont déçus qu'Ottawa subventionne les grands pollueurs plutôt que d'encourager cette économie verte. Mes concitoyens veulent l'assurance que leur environnement sera protégé. Ils veulent que des mesures soient prises pour rassembler la population, et non pas pour la diviser.

J'espère pouvoir compter sur la coopération de tous les députés de la Chambre pour adopter des solutions pratiques qui feront une véritable différence dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine et Dorval. Je compte sur notre premier ministre pour respecter le mandat qui lui a été confié et sur notre équipe pour nous permettre d'accomplir notre travail au Parlement. Il ne serait pas juste que les circonscriptions représentées par les conservateurs parviennent à obtenir plus de projets que les autres. Les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine et Dorval espèrent recevoir les mêmes faveurs que le reste du Canada.

Le 2 mai dernier, les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine étaient parmi les 4 millions et demi de Canadiens qui ont voté pour le changement, afin de renforcer les pensions du régime public, d'améliorer les soins de santé, d'aider les familles à boucler leur budget, et pour que notre économie, surtout, offre de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés. Ils ont voté pour un meilleur Canada, avec moins de scandales et d'injustices. En votant ainsi, les Canadiens ont eu l'opposition officielle la plus unie des 31 dernières années: 103 députés de partout au pays, des femmes, des jeunes adultes, des membres de communautés culturelles qui contribuent à renforcer le Canada. C'est une opposition officielle hétérogène, donc à l'image du Canada.

●(1255)

Je suis très honorée d'avoir été choisie pour servir les gens de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine et de Dorval. Je suis également honorée d'avoir l'occasion de travailler avec tous les députés de la Chambre. Malgré quelques différences, nous pouvons travailler ensemble pour le bien commun des citoyens et des citoyennes de notre pays, travailler de façon constructive en respectant les autres et leurs idées. C'est ainsi que je vais travailler. Je ferai de mon mieux tous les jours pour représenter ma circonscription de la façon la plus brillante possible.

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, je veux souhaiter à mon tour la bienvenue à la députée puisque c'était son premier discours.

On a beaucoup entendu le NPD parler des problèmes de soins de santé et de ceux liés aux listes d'attente, que ce soit dans les urgences ou pour obtenir des chirurgies. Le NPD en a également parlé en campagne électorale.

La députée, qui dit vouloir travailler avec tous les députés de ce Parlement pour améliorer le sort des citoyens et des citoyennes, comment, concrètement, peut-elle me dire comment son parti, et elle-même si elle a des idées, peut améliorer le système de soins de santé au Québec et ailleurs au Canada? Je n'apprendrai rien à la députée en disant que la santé est une compétence exclusive des provinces.

Le NPD et elle-même déclarent qu'il faut aider à améliorer les soins de santé. Comment le Parlement fédéral peut-il s'immiscer concrètement dans ces dossiers puisque ce sont les provinces, le Québec particulièrement en ce qui me concerne, qui ont les moyens, ou qui doivent avoir les moyens, de faire en sorte qu'on améliore les soins de santé.

●(1300)

Mme Isabelle Morin: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je lui souhaite également la bienvenue au Parlement.

En fait, je crois que ma collègue vient de répondre à cette question. Il existe des transferts de fonds fédéraux pour aider les hôpitaux. Dans ma circonscription, un hôpital dessert justement tous mes concitoyens. Les listes d'attente sont effroyables. Il y a aussi un nouveau projet d'agrandissement du Centre universitaire de santé McGill. Par conséquent, de plus en plus de médecins voudront travailler dans un centre neuf où il y a des technologies plus avancées. C'est un très grand avantage pour les gens de ma circonscription.

Pour aider les provinces, concrètement, on peut leur envoyer de l'argent pour que les médecins puissent se spécialiser; on peut accélérer le processus de certification des médecins de famille qui viennent de l'extérieur du Canada afin qu'ils puissent pratiquer plus rapidement; et on peut faire en sorte qu'il y ait de meilleures conditions de travail pour les employés des hôpitaux. En effet, on sait que des cerveaux quittent notre pays en grand nombre pour aller travailler aux États-Unis. Ce problème est causé par les conditions de travail qui ne sont pas assez bonnes au pays. Je pense qu'il faut travailler avec les provinces pour améliorer leurs conditions de travail. On aura ainsi plus de médecins, et les soins de santé seront plus adéquats pour tout le monde.

[Traduction]

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le budget de 2011. D'entrée de jeu, je voudrais préciser que je partagerai avec le député de Calgary-Nord-Est le temps qui m'est alloué.

Le budget

Ce budget a été présenté pour la première fois le 23 mars, au cours de la 40^e législature. Nous savons tous ce qui s'est alors produit. Les partis de l'opposition ont évité le vote sur ce budget en forçant la tenue d'élections dont personne ne voulait, mais qui, en fin de compte, ont complètement modifié l'échiquier politique canadien. Le prix à payer a été très élevé pour deux des trois chefs. Je parle de M. Ignatieff, bien sûr, mais aussi de M. Duceppe, qui n'ont pas seulement perdu leur propre siège. Le parti de M. Ignatieff a perdu un grand nombre de sièges, tandis que celui de M. Duceppe a perdu son statut de parti reconnu à la Chambre.

Le 2 mai, pour la 41^e législature, les Canadiens ont élu un gouvernement conservateur solide, stable et national, et le NPD est devenu l'opposition officielle. La surprise a été grande pour certaines personnes. Ce qui est intéressant, c'est que des élèves du secondaire avaient prédit ce résultat avant les spécialistes. Ils avaient prédit un gouvernement conservateur majoritaire et déterminé que le NPD serait l'opposition officielle.

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir été nommé au poste de vice-président adjoint. Je félicite également le Président d'avoir été élu, ainsi que l'autre vice-président adjoint et la vice-présidente d'avoir été nommés à ces postes.

J'aimerais aussi féliciter tous les députés qui sont de retour à la Chambre. C'est un honneur pour eux de représenter les circonscriptions d'où ils viennent.

Je voudrais également remercier les habitants de Nanaimo—Alberni, qui m'ont élu pour la cinquième fois.

Je m'en voudrais de ne pas parler du travail remarquable effectué par mon directeur et mon équipe de campagne, ainsi que par mon association de circonscription.

À notre récent congrès d'orientation, cinq résolutions de Nanaimo—Alberni ont été présentées, et deux ont été adoptées. Je tiens à remercier les habitants de la circonscription qui ont participé au congrès avec beaucoup d'enthousiasme.

Les membres du caucus, les ministres et les activistes du parti qui ont participé au congrès nous ont rappelé que nous avons tous l'obligation d'engager un dialogue avec nos voisins, d'écouter ce que les gens ont à dire, de prendre le pouls de nos collectivités et de rester informés de ce qui se passe dans celles-ci. C'est une obligation qui nous tient à coeur. Nous vivons des changements sans précédent, non seulement au Canada, mais partout dans le monde, et nous devons tous surveiller de près les répercussions que ces changements auront sur nos collectivités. Je tiens à remercier toutes les personnes qui jouent un rôle à cet égard.

Je veux aussi remercier ma conjointe, avec laquelle je suis marié depuis environ 20 ans. Au cours des 11 années que j'ai passées à la Chambre, nous avons dû nous déplacer souvent, ce qui n'a pas toujours été facile. Nous devons souvent quitter l'île paradisiaque de la côte Ouest où nous vivons. Helen a été mon alliée loyale durant toutes mes années à la Chambre. Tous les députés sont conscients du stress que notre dévouement à notre travail exerce sur nos familles. Je remercie Helen de son soutien. Sans elle, mon travail aurait été impossible.

Le budget a été bien accueilli le 23 mars. En fait, il a été si bien reçu que le ministre des Finances a décidé de le présenter de nouveau le 6 juin.

Ce budget contient de nombreuses mesures dont nous pouvons discuter aujourd'hui. Nous en avons déjà examiné quelques-unes, et nous en examinerons d'autres dans le cadre du débat sur le budget.

J'aimerais notamment attirer l'attention sur les mesures qui touchent les aînés. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit considérablement le fardeau fiscal des personnes âgées. Depuis 2006, nous avons consenti plus de 2,3 milliards de dollars annuellement en allègements fiscaux dans le cadre des diverses mesures que nous avons mises en oeuvre et qui ont permis de rayer quelque 85 000 aînés du rôle d'imposition. Entre autres mesures, nous avons fractionné le revenu de pension, majoré deux fois le montant du crédit de 1 000 \$ pour l'élever à 2 000 \$ et doublé le montant du revenu de pension donnant droit au crédit d'impôt pour pension, le faisant ainsi passer à 2 000 \$. Toutes ces mesures, en plus de la bonification du Supplément de revenu garanti, sont extrêmement importantes pour réduire le fardeau fiscal des aînés.

Certains députés ont fait valoir que la prestation de 600 \$ par année pour les aînés vivant seuls et de 840 \$ pour les aînés à faible revenu vivant en couple était insignifiante. À mon avis, ils passent sous silence l'effet cumulatif que représente une telle réduction du fardeau fiscal pour les aînés et le fait que nous faisons de notre mieux pour aider les aînés les plus vulnérables.

• (1305)

Le budget compte de nombreuses mesures, entre autres un nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants qui s'appliquera à un montant maximal de 500 \$, un nouveau crédit d'impôt pour aidants familiaux, un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et le prolongement du programme écoÉNERGIE Rénovation. Toutes ces mesures sont importantes pour nos communautés. Toutes nos communautés en bénéficieront. Dans certains secteurs de la collectivité, elles allègent le fardeau fiscal des gens qui apportent une énorme contribution, dont les pompiers bénévoles.

Je vais maintenant parler du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants qui a été instauré plus tôt. Il s'agit d'une mesure de 500 \$ seulement qui vise à encourager les gens à inciter leurs enfants à faire de l'activité physique. De nombreux experts s'inquiètent de la santé déclinante des Canadiens, et nous devons commencer par les enfants. C'est une petite mesure, certes, mais une bonne mesure. Lorsque nous aurons rétabli l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années, en réduisant le déficit année après année, grâce à notre plan efficace, nous élargirons cette mesure. En effet, nous doublerons le crédit d'impôt pour les enfants et nous l'étendrons aux adultes.

J'aimerais faire brièvement des observations sur cette question. En tant que professionnel de la santé pendant de nombreuses années et chiropraticien pendant 24 ans, je veux rappeler aux députés que le corps humain est constitué de quelque 80 à 100 billions de cellules, de quelque 200 types de cellules différentes et de 25 000 milles de vaisseaux sanguins. Ces cellules ne durent pas toute une vie. Elles sont remplacées continuellement. Il y a des spéculations. L'exception, c'est le système nerveux, qui est en fait l'équipement d'origine. La plus grande partie de ce système est là pour la vie, d'où l'importance d'en prendre soin. Nous remplaçons des cellules quotidiennement. Tous les sept à 10 ans, toutes nos cellules osseuses sont remplacées.

Cela est pertinent dans le contexte du budget. Les députés devraient écouter. Ils vont aimer cela. Lorsque mon épouse et moi circulons sur la piste cyclable, lorsque nous faisons de l'exercice, lorsque nous poussons nos limites et que nous poussons notre corps, nous sommes parfois un peu fatigués. Je l'encourage en lui disant que c'est pour notre corps de demain que nous faisons des efforts. Ce sont nos activités d'aujourd'hui qui déterminent à quoi ressemblera notre corps demain.

Le budget

De la même manière, la nutrition, à savoir les aliments que nous consommons, joue un rôle dans le corps que nous aurons demain. J'espère qu'à l'avenir dans notre quête de solutions durables aux défis que nous devons relever en matière de soins de santé, nous accorderons plus d'importance aux initiatives axées sur le mieux-être et nous disposerons davantage de mesures qui encourageront une gestion positive de la santé sur une base individuelle et davantage d'incitatifs pour promouvoir une stratégie de prévention de la maladie.

Le budget comporte de nombreuses mesures pour aider les gens. Je veux rappeler à tous qu'il y a quelques années, en 2006, nous avons subi un tsunami économique, un ralentissement économique mondial. Nous devons agir rapidement et c'est effectivement ce que nous avons fait. Nous avons investi quelque 60 milliards de dollars pour instaurer des mesures de relance économique, des mesures de sensibilisation pour aider les travailleurs déplacés, et pour mettre sur pied des incitatifs comme le partage du travail et toute une variété d'initiatives pour aider nos collectivités. Ces efforts comprenaient certaines mesures de relance économique qui ont créé des emplois par le biais des quelque 25 000 projets qui ont vu le jour partout au pays. Sur l'île de Vancouver, de nombreux projets ont été fort utiles pour notre collectivité. Tous ces projets ont aidé à garder les gens au travail durant cette période difficile.

Dans l'ensemble, nous avons créé plus de 540 000 emplois qui sont tous importants pour garder les gens et les collectivités à l'oeuvre. Il y a eu le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire qui a permis aux gens de continuer à travailler. Dans ce budget, nous avons prolongé le très populaire programme écoÉNERGIE Rénovation qui favorisera les comportements positifs en encourageant les gens à investir dans l'efficacité énergétique de leur maison: les fenêtres, les portes, l'isolation. Il s'agit de projets qui gardent les gens à l'oeuvre dans notre collectivité et qui contribuent aussi à l'économie d'énergie.

Il y a un ensemble de questions que nous n'avons pas abordées et j'en suis à ma dernière minute. Il y a des mesures positives pour les petites entreprises, comme un crédit visant à favoriser l'embauche pouvant atteindre 1 000 dollars. Il y a un montant de près de 20 millions de dollars pour les jeunes entrepreneurs. Nous réduisons les trasseries administratives. Nous investissons dans des innovations et des technologies liées à l'énergie propre et nous rendons permanent l'investissement de 2 milliards de dollars par année dans le Fonds de la taxe sur l'essence à l'intention des municipalités en l'inscrivant dans la loi. Voilà une mesure très importante pour nos collectivités, car un grand nombre d'entre elles ont des problèmes d'infrastructure et comptent sur ces fonds pour moderniser les infrastructures municipales.

Voilà pourquoi j'encourage tous les députés à se joindre à nous et à appuyer le budget. Travaillons ensemble pour que notre pays reste fort, tout en allant vers l'avenir, et pour que l'économie du Canada reste la meilleure au monde. Réalisons le plein potentiel du pays tout en continuant à aller de l'avant.

• (1310)

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NDP): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses observations. Bien que les députés s'attacheraient normalement à ce que je m'oppose farouchement au budget du gouvernement, je tiens à commencer sur un ton plus conciliant puisqu'il s'agit d'une nouvelle législature.

Permettez-moi d'abord de dire ce que ce qui m'a plu dans le nouveau budget, c'est bien entendu le rétablissement du programme écoÉNERGIE Rénovation pour les maisons. Ces 400 millions de

dollars sont absolument indispensables pour nos collectivités. Cependant, je dois demander au gouvernement pourquoi le programme n'a été réinstauré que pour une année seulement.

Ce programme est avantageux pour les propriétaires de maison, l'environnement, la création d'emplois, et nous savons également qu'il l'est aussi pour le gouvernement car pour chaque dollar qu'il paie en incitatifs, les familles dépensent 10 \$ et génèrent le double en recettes fiscales. Ce programme constitue réellement une initiative où tout le monde est gagnant.

J'ai vraiment été étonnée et franchement déçue de lire dans le *Hamilton Spectator* ce matin que le député de Burlington avait déclaré ce qui suit:

« Ils (conseillers en efficacité énergétique) ont fait un choix. Ce sont l'industrie et la carrière qu'ils ont choisies. La décision de mettre en place un programme gouvernemental qui leur assure du travail ou non ne me revient pas... »

C'est vraiment regrettable car la question demeure la suivante: pourquoi le programme n'est-il en place que pour une année seulement?

Le gouvernement a mis un terme à ce programme en 2006. Il donnait de bons résultats. Les gens ont réclamé son renouvellement. Nous disposons maintenant du financement, mais pas pour longtemps. Que fera-t-on s'il reste de l'argent à la fin de l'année et que les programmes n'ont pas été mis en oeuvre efficacement? J'aimerais entendre ce que le député a à dire à ce sujet.

M. James Lunney: Monsieur le Président, je remercie la députée d'Hamilton Mountain d'avoir adopté un ton conciliateur et je la félicite d'avoir été réélue.

Nous devons tous collaborer à la Chambre pour faire avancer les choses. Il y a une différence entre les mesures permanentes et celles visant à stimuler l'activité économique. La députée sait que nous sommes aux prises avec un déficit, ce qui nous a valu de véhémentes critiques. Lorsque nous avons présenté le Plan d'action économique, les partis de l'opposition nous reprochaient d'agir trop lentement et voulaient que nous dépensions plus, mais nous sommes tenus d'équilibrer notre budget.

Cette année, alors que nous cherchons à équilibrer le budget sans nuire à notre économie, nous projetons un déficit de quelque 32 milliards de dollars. D'ici l'année prochaine, nous le réduirons à environ 19,4 milliards de dollars, puis à 9,4 milliards de dollars l'année suivante, avant de dégager un léger excédent l'année d'après.

Le budget de l'année prochaine nous laisse une marge de manoeuvre, si nous avons besoin d'autres mesures pour stimuler l'activité économique, pour aller de l'avant avec un programme. Nous espérons cependant que le plus de Canadiens possible en profiteront cette année, car cela permettra non seulement de stimuler l'activité économique, mais également d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. C'est un programme très apprécié et il est appuyé par la Fédération canadienne des municipalités et l'Association canadienne des constructeurs d'habitation.

• (1315)

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue, qui a été élu lui aussi en 2000. D'après certains ici présents, il s'agirait de l'une des meilleures cohortes de députés à avoir siégé à la Chambre depuis bien des années.

Le budget

En répondant à la dernière question, il a parlé de la déduction fiscale écoÉNERGIE. Chaque fois que le gouvernement crée une déduction fiscale, c'est pour changer et améliorer les comportements associés à un domaine en particulier, et nous avons vu les résultats que les mesures comme celles-là peuvent avoir avec la déduction applicable aux rénovations.

Il a aussi parlé du crédit d'impôt pour les activités sportives. Si nous compilons les taux de participation des 10 dernières années, on peut voir qu'ils augmentent graduellement d'année en année. Or, cette mesure, qui a été instaurée en 2006, n'a eu aucune incidence notable sur les taux de participation de 2007, 2008 et 2009, qui sont demeurés les mêmes.

Le seul pic observable remonte à 2003, après la médaille d'or de l'équipe de hockey féminine à Salt Lake City. Ne voit-il pas que, parfois, les investissements ciblés dans le leadership, les installations, l'entraînement et autres choses du genre ont plus d'effet qu'une simple déduction fiscale?

M. James Lunney: Monsieur le Président, je suis reconnaissant au député de nous avoir parlé des élections de l'an 2000. Peu de ceux qui ont été élus cette année-là sont encore ici aujourd'hui. Il est vrai qu'il règne un certain esprit de camaraderie entre ceux qui ont survécu aux élections qui ont suivi et qui sont encore à la Chambre, avec le lot de défis que cela suppose.

Je sais que le député a la cause sportive très à coeur. Nous avons consacré beaucoup d'argent aux Jeux olympiques. Beaucoup de Canadiens y ont trouvé une grande source de motivation. C'est génial de voir les Canadiens de partout au pays s'intéresser aux sports et les jeunes filles commencer à jouer au soccer et à toutes sortes de sports. Nous faisons de notre mieux pour les aider à élargir leurs horizons.

Je remercie le député de ses commentaires. Il y a certainement plus d'un moyen d'atteindre les mêmes objectifs, et nous sommes convaincus que l'ensemble des mesures ont un effet collectif et que, prises ensemble, elles incitent les Canadiens à mener une vie active. Je le remercie d'avoir attiré notre attention sur le sujet.

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de parler de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, un plan pour maintenir les impôts bas et pour promouvoir l'emploi et la croissance. Voici un budget dont profiteront vraiment tous les Canadiens, le budget d'un gouvernement qui est ici pour représenter tous les Canadiens.

Avant de commencer, je tiens à remercier mon épouse, Neetu, nos enfants, Jatin, Chetan et Arisha, ainsi que, bien entendu, notre équipe de campagne et tous les amis et les électeurs, dont l'appui m'a permis d'être élu député de ma circonscription, Calgary-Nord-Est.

Ce n'est pas de son propre chef que le Canada a été entraîné dans une crise économique mondiale, mais nous avons tiré les leçons qui s'imposaient des événements du passé. Le gouvernement conservateur a réagi rapidement et énergiquement en mettant en place des mesures de relance sans précédent. Nos initiatives décisives expliquent pourquoi nous nous retrouvons actuellement dans une situation aussi favorable.

Le taux de croissance du secteur de l'emploi au Canada est plus vigoureux que celui des autres pays du G7. En fait, le taux d'emploi actuel du Canada est plus élevé en ce moment qu'il ne l'était avant le début de la récession. Le Canada a créé, net, près de 560 000 emplois depuis juillet 2009. Pendant le seul mois de mai 2011, le Canada a créé plus de 22 000 emplois.

Voilà une bonne nouvelle, mais je tiens à mettre en garde tous ceux qui pourraient penser que nous sommes tout à fait sortis de

l'ornière. En dépit de nos mesures de relance, de notre secteur bancaire vigoureux et de la main-d'œuvre canadienne laborieuse, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Des forces économiques mondiales, sur lesquelles nous n'avons aucune prise, restent incertaines et nous devons rester vigilants.

Le budget investit précisément là où les besoins sont les plus flagrants. Il soutient la création d'emploi, les familles et les collectivités, investit dans l'innovation, l'éducation et la formation. Ce faisant, il maintient l'avantage financier du Canada.

Le gouvernement comprend qu'un régime fiscal caractérisé par de faibles taux d'imposition permet aux entreprises de prospérer. Le gouvernement accorde un crédit temporaire au titre de l'embauche aux petites entreprises, de manière à encourager l'embauche additionnelle. Nous prolongeons le Programme de travail partagé et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés de façon à aider les travailleurs à rester sur le marché du travail.

Nous comprenons également que les investissements dans le domaine de la technologie, en plus de créer des emplois aujourd'hui, nous permettront d'épargner de l'argent à l'avenir. Pour les Canadiens et les ménages canadiens, le coût de l'énergie est l'un des postes de dépenses qui croissent le plus rapidement. Voilà pourquoi le gouvernement renouvelle son investissement de 100 millions de dollars sur deux ans au titre de la recherche et du développement en matière d'énergie propre et d'efficacité énergétique.

Nous prolongeons également le populaire programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons pour rendre nos foyers plus écoénergétiques. Ce programme génère également des retombées concrètes pour les entreprises de ma circonscription. Lux Window and Glass est une entreprise familiale multigénérationnelle de Calgary-Nord-Est qui fournit des fenêtres et des portes aux constructeurs et aux rénovateurs domiciliaires.

Le président de l'entreprise, John Petrillo, m'a dit en 2009, quand nous avons créé le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons, qu'il avait vu arriver un nombre exceptionnel de clients désireux de rénover. C'était grâce à notre remboursement d'impôt de 15 p. 100. Concernant la prolongation de ce programme, M. Petrillo a dit: « Le programme écoÉNERGIE pour la rénovation de maisons aidera Lux Windows à préserver l'emploi de plus de 120 employés d'usine et dix équipes d'installation. »

Une autre entreprise de ma circonscription, le North West Group, se spécialise dans la production de données cartographiques géospatiales numérisées de grande qualité pour une clientèle provenant de tous les secteurs. Le vice-président, Tim Crago, m'a dit ceci à propos du plan du gouvernement misant sur des impôts bas:

En créant pour les entreprises canadiennes un cadre concurrentiel grâce à des impôts bas, on crée un milieu très attirant non seulement pour les grandes entreprises, mais aussi pour les PME comme le North West Group, qui les incite à investir et à prendre de l'expansion.

À propos de ce budget, M. Crago me disait:

Nous sommes heureux de voir que le budget de 2011 réaffirme la volonté du gouvernement du Canada d'accorder la priorité à sa Stratégie sur l'économie numérique du Canada, afin de faire du Canada un chef de file de la création, de l'adoption et de l'utilisation des technologies et du contenu numériques.

● (1320)

Ce ne sont toutefois pas les seules entreprises fructueuses dans Calgary-Nord-Est.

Le budget

Burhan Khan, qui est né au Pakistan, est arrivé au Canada en 1986. Détenteur d'un MBA et expert comptable agréé, en affaires depuis 20 ans, il dirige le cabinet comptable BK, comptant cinq employés. Il m'a dit ceci: « Ce budget est bon pour les petites entreprises et extraordinaire pour les jeunes entrepreneurs dynamiques qui pourront assurer la croissance de leur entreprise et créer des emplois bénéfiques pour tout le Canada. Les impôts bas me donnent aussi la possibilité d'engager et de former plus de jeunes travailleurs, ce qui me rend très fier, en tant que Canadien d'origine pakistanaise. »

C'est clair que notre gouvernement conservateur a un plan, et que le plan réussit à garder les impôts bas et à favoriser les emplois et la croissance.

Le gouvernement solidifie aussi la réputation du Canada en tant que lieu intéressant pour les investissements et les affaires. En fait, c'est sous le gouvernement actuel que Tim Hortons a décidé de ramener son siège social au Canada, afin de profiter des avantages fiscaux. Tim Hortons est certainement un emblème populaire pour tous les Canadiens, de Calgary-Nord-Est à Kandahar. Nous sommes heureux de son retour chez nous.

Nous voulons que tous les Canadiens jouissent d'un niveau de vie élevé. Nous améliorons le Supplément de revenu garanti pour les aînés qui dépendent presque exclusivement de leurs prestations de Sécurité de la vieillesse. Nous le bonifions de 600 \$ annuellement pour les aînés vivant seuls et de jusqu'à 840 \$ annuellement pour les couples, ce qui accroîtra la sécurité financière de plus de 680 000 aînés canadiens, dont de nombreux citoyens de Calgary-Nord-Est.

Le gouvernement conservateur comprend que de plus en plus de familles font des sacrifices pour prendre soin de proches souffrants dans leur propre maison. Voilà pourquoi nous présentons un crédit d'impôt pour aidants familiaux et éliminons le plafond des frais admissibles pouvant être déclarés au titre du crédit pour frais médicaux à l'égard d'une personne à charge.

En outre, nous offrons un nouveau crédit d'impôt pour les activités récréatives des enfants afin de soutenir les familles canadiennes qui s'adonnent à l'art.

Notre gouvernement est le premier dans l'histoire du Canada à offrir un crédit d'impôt aux pompiers volontaires qui se mettent au service de leur collectivité et affrontent le danger.

Le gouvernement investit dans ce qu'il y a de plus importants: les gens. Nous élargissons l'admissibilité des étudiants de niveau postsecondaire à temps plein et à temps partiel au Programme canadien de prêts et bourses. Nous aidons également les apprentis à intégrer leur métier en rendant leurs frais d'examen admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité. Nous investissons dans l'innovation, l'éducation et la formation pour maintenir le Canada à l'avant-garde.

Ce budget ne réalise peut-être pas tous les souhaits, mais les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement, au même titre qu'une famille, équilibre son budget.

Le gouvernement s'engage à éliminer le déficit d'ici 2015-2016 et nous sommes sur la bonne voie pour y arriver sans hausser les impôts, sans réduire les fonds consacrés aux aînés, aux familles et aux chômeurs et sans diminuer le montant des transferts au titre des soins de santé et des services sociaux. Tout cela sous la direction d'un gouvernement national conservateur fort, stable et majoritaire.

● (1325)

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je crois que mon collègue est un trop bon député pour croire vraiment le texte qu'on lui a demandé de lire aujourd'hui. Les arguments sont remplis de trous et ne reposent sur aucune donnée empirique qui prouveraient ses affirmations, particulièrement pour ce qui est des crédits d'impôt.

En guise d'introduction à ma question, je dirai que nous sommes en train d'analyser — ce qui sera peut-être la première analyse en profondeur — les nombreuses petites augmentations de crédits d'impôt que les conservateurs ont offertes aux Canadiens dans les deux ou trois derniers budgets. Nous faisons une répartition par quintile afin de voir qui profite vraiment des crédits d'impôt offerts.

Nous constatons — mais l'analyse n'est pas encore tout à fait prête à être publiée — que les crédits d'impôt pour les activités sportives et artistiques des enfants, par exemple, n'aideront probablement pas beaucoup d'enfants pauvres à s'adonner à des sports ou à prendre des cours de musique, de danse, de théâtre ou d'arts auxquels ils n'avaient pas accès de toute manière. Ce sont les enfants qui participent déjà à de telles activités qui profiteront des crédits.

Si nous prenons le total cumulatif de toutes les petites augmentations des crédits d'impôt et des allègements fiscaux mal ciblés dans les trois, quatre ou cinq derniers budgets, cela reste inférieur aux 6 milliards de dollars de baisses d'impôt non ciblées accordées aux entreprises et explique...

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Calgary-Nord-Est a la parole.

M. Devinder Shory: Monsieur le Président, je remercie le député d'abordé la question des crédits d'impôt et des réductions d'impôt.

Revenons au bilan de notre gouvernement. Ce bilan montre que nous avons bel et bien réduit les impôts. Nous avons fait passer la TPS de 7 à 6 puis à 5 p. 100. Comme je l'ai mentionné dans mon allocution sur le budget, il est possible que nous ne puissions réaliser toutes nos intentions dans le présent budget, mais nous nous attaquons aux problèmes. Nous avons commencé à nous attaquer aux questions qui préoccupent les Canadiens, que ce soit en offrant des crédits d'impôt ou des réductions d'impôt. Le présent budget est le même que nous avons présenté et déposé en mars 2011. Nous avons dit aux Canadiens, avant qu'ils votent pour nous, que ce budget serait présenté à nouveau et ils l'ont globalement accepté.

● (1330)

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Calgary-Nord-Est de sa réélection.

Je vais jumeler la question que j'ai posée au député de Nanaimo—Alberni aux commentaires du député de Winnipeg-Centre voulant que le fait de cibler certaines dispositions fiscales soit insensé. La décision d'inscrire mes trois garçons au hockey ou au soccer fut prise par moi et mon épouse à la maison. Nous ne nous sommes pas dit que nous pourrions économiser 70 \$ cette année-là parce que le gouvernement nous rembourserait 70 \$.

Je suis certain que mon comptable a appliqué ces crédits, mais c'est une perte pour le Trésor s'ils ne se traduisent pas par des améliorations de comportement notables. Or, nous n'avons pas constaté une participation accrue qui soit attribuable à cette mesure.

Ciblons-nous l'activité chez les jeunes ou plutôt les mères d'enfants qui jouent au soccer?

Le budget

M. Devinder Shory: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses félicitations et le félicite à mon tour.

À propos des impôts, j'ai parlé à beaucoup d'électeurs à Calgary-Nord-Est et je n'ai pas trouvé une seule famille qui ne se réjouit pas des crédits d'impôt présentés par notre gouvernement. D'ailleurs, les familles se sentent appuyées et envisagent maintenant de faire participer leurs enfants à des activités artistiques. Ils les encouragent à faire des activités sportives et toutes sortes d'autres choses. Ils appuient le budget de tout coeur et sont très préoccupés par les questions soulevées par l'opposition à la Chambre.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Avant la reprise du débat, permettez-moi de dire à tous les députés que la présidence leur sait gré de leur coopération durant la période des questions et des observations. Chaque discours de 10 minutes est suivi d'une période de questions et d'observations de 5 minutes; puisque nous essayons de prévoir deux questions et deux réponses, cela revient à un peu plus d'une minute par personne. Je demanderais donc la coopération de tous pour assurer l'entière participation de tous les députés.

Le député de Cape Breton—Canso a la parole.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Ottawa—Vanier.

C'est un grand plaisir d'être de retour à la Chambre. J'aimerais remercier les habitants de Cape Breton—Canso de m'avoir une fois de plus témoigné leur confiance. La 41^e législature marque la cinquième législature à laquelle je siège, et c'est encore un honneur et un privilège pour moi de représenter mes électeurs à Ottawa.

Certains députés se sont rendus dans ma circonscription par le passé. Les côtes escarpées et les paysages sont spectaculaires. C'est une partie du monde riche en culture. J'encourage tous les députés qui n'y sont pas encore allés et qui préparent encore leurs vacances estivales à se rendre au cap Breton ou encore au nord-est de la Nouvelle-Écosse, en passant par Guysborough et Canso. Je pense qu'il reste toujours des billets pour le festival folklorique Stan Rogers. C'est une merveilleuse région du Canada à découvrir durant la saison de la pêche au homard et au crabe.

Je devrais ajouter que personne ne peut avoir de succès sans être entouré d'un groupe de personnes qui ont sa réussite à coeur. Chacun d'entre nous est ici parce qu'un groupe de personnes a cru en lui ou en elle. Dans mon cas, j'ai pu compter sur des travailleurs de campagne électorale qui ont consacré d'innombrables heures à planter des affiches, à faire des appels téléphoniques, à rédiger des chèques et à faire du porte-à-porte. C'est grâce à eux que nous sommes ici.

Ensuite, il y a l'appui de la famille. J'ai été chanceux que ma soeur, Kim Bedeck, agisse comme directrice de campagne cette fois-ci, et elle a fait un travail extraordinaire. Mon épouse, Lynn, et mes trois fils, Mitch, Scott et Brad, ont installé des affiches aux côtés de mon équipe des affiches qui a fait aussi du bon travail. Tous ceux qui sont ici le doivent en grande partie à l'aide de leur famille et d'autres personnes qui ont cru en eux. Je me trouve chanceux d'avoir pu bénéficier des efforts de tous ceux qui m'ont appuyé et je les remercie.

On a beaucoup parlé des anciennes législatures et du fait qu'assez souvent il régnait à la Chambre un climat d'agressivité et d'affrontement très marqué. Nous avons maintenant pris la décision et l'engagement de faire en sorte que nos débats ainsi que la période des questions soient moins empreints d'agressivité. C'est dans cet esprit que je fais mes observations aujourd'hui.

Je passerai en revue le budget et je vais m'arrêter sur certaines des mesures où le gouvernement est venu bien près de prendre une bonne décision. Je ne parlerai pas des avions de chasse. Je ne parlerai pas des prisons. Je ne parlerai pas de la réduction de l'impôt des sociétés, bien que je sache que le député de Winnipeg-Centre sera déçu dans ce dernier cas. Toutefois, tous ceux qui s'intéressent le moins à ces questions savent que ces décisions auront des répercussions énormes pour notre pays et pour les citoyens de notre pays pendant des années et des années. Je veux parler de certaines des choses que le gouvernement a presque réussi dans le budget.

La première est la décision du gouvernement de prolonger deux dispositions de l'assurance-emploi, à savoir les 14 meilleures semaines et la possibilité de travailler tout en touchant des prestations. Le gouvernement a prolongé ces mesures pour un an, et c'est quelque chose de positif, parce que cela contribuera à améliorer la vie des personnes qui travaillent dans des industries saisonnières mais qui, en fait, ne sont pas des travailleurs saisonniers. Souvent, ces personnes travaillent dans des collectivités rurales ou éloignées.

Lors de son annonce initiale en 2005, ce projet pilote visait à faire en sorte que ces gens demeurent dans leurs collectivités et que les entreprises ayant besoin de main-d'oeuvre puissent bénéficier d'un coup de pouce. C'est pourquoi ces mesures ont été mises en oeuvre à cette époque. D'abord instaurées dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de trois ans, ces mesures ont depuis été reconduites, et elles sont encore prévues dans le budget que nous étudions aujourd'hui.

● (1335)

Quand le budget a été présenté pour la première fois en mars dernier, de nombreuses personnes qui habitent en milieu rural ont déclaré que ces mesures devraient être permanentes. Si des projets pilotes méritent de devenir permanents, ce sont bien ceux qui visent ces deux mesures particulières.

Je félicite le gouvernement d'avoir reconduit les projets pilotes pendant encore une année. Cependant, il aurait été préférable, et de loin, que le gouvernement fasse en sorte que ces mesures deviennent des dispositions permanentes du régime d'assurance-emploi. Cela aurait certainement été plus avantageux pour les entreprises, notamment celles qui sont saisonnières, et pour les travailleurs des collectivités rurales qui ont été les plus durement touchés. Par conséquent, il ne s'agit que d'une demi-mesure.

L'autre demi-mesure dont j'aimerais parler et pour laquelle le gouvernement mérite toutes mes félicitations, c'est le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Encore une fois, nous avons formulé nos commentaires à ce sujet lorsque le budget a été présenté en mars. Nous étions alors d'avis que la mesure proposée dans le budget ne visait pas toutes les personnes concernées dans la collectivité. Si l'on souhaitait souligner l'excellent travail des pompiers volontaires, on leur accorderait un crédit d'impôt remboursable. Cependant, dans sa forme actuelle, la mesure crée deux catégories de membres au sein des corps de pompiers volontaires: ceux qui sont admissibles au crédit d'impôt et ceux qui ne le sont pas. Ma circonscription compte 50 corps de pompiers volontaires. Bon nombre des pompiers sont âgés et travaillent dans des industries saisonnières. Ceux qui ne font pas 22 000 \$ par année — et ils sont nombreux — ne touchent aucun avantage. Dans le cas des services d'incendie qui versent une rémunération à leurs pompiers volontaires, la première tranche de 1 000 \$ est déjà exempte d'impôt. Toutefois, comme en vertu de cette disposition les pompiers volontaires seraient tenus de choisir entre les deux mesures, il n'y aurait pas vraiment d'avantage net pour ceux qui jouissent déjà d'une exemption d'impôt de 1 000 \$.

Le budget

On demande à tous les pompiers volontaires de faire le même travail. Lorsque l'alarme se met à sonner ou que leur téléavertisseur retentit, on s'attend tous à ce que les pompiers volontaires aient reçu le même niveau de formation et sachent exactement ce qu'il faut faire. Ce sont les hommes qui se précipitent à l'intérieur d'un bâtiment pour éteindre le feu quand tous les occupants s'empressent d'en sortir. Ils doivent tous pénétrer à l'intérieur des mêmes bâtiments en flamme et prendre les mêmes risques. Lorsqu'ils arrivent sur les lieux d'une collision frontale équipés des mâchoires de désincarcération, ils doivent tous savoir comment extirper les victimes, des victimes comme un jeune de 18 ans ayant éclaboussé de sang le tableau de bord. Or, en accordant ce crédit d'impôt, le gouvernement transmet le message que les pompiers qui gagnent moins de 22 000 \$ par année valent moins que les autres. C'est injuste.

Je le répète: je félicite le gouvernement de cette première demi-mesure. Nous avons soulevé le problème lors du dernier débat sur le budget, et j'espère que le gouvernement ira encore plus loin. Il n'y a que 100 000 pompiers volontaires. Cette mesure aurait dû les viser tous.

En résumé, certains aspects de ce budget ressemblent à un bouquet d'épines garni de deux ou trois roses. Lorsque l'on y regarde de près, on voit que le gouvernement, s'il avait fait un tout petit effort supplémentaire, aurait pu faire davantage pour tous les Canadiens. Il aurait pu faire davantage et traiter équitablement tous les Canadiens.

• (1340)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, j'écoute toujours avec un vif intérêt lorsque mon collègue se met à nous critiquer.

Je veux être sûr d'avoir bien entendu ce qu'il vient de dire et j'aimerais qu'il m'accorde la permission de le citer. Il vient en fait de féliciter le gouvernement et ce, à titre de député de l'opposition. Puis-je le citer et affirmer que les libéraux viennent bel et bien de féliciter le gouvernement d'avoir instauré le crédit d'impôt pour les pompiers? Compte tenu du fait que plus de la moitié de son caucus avait voté contre cette mesure lors du dernier budget, il est important pour moi d'obtenir sa permission pour que nous puissions citer les propos d'un député libéral clé qui vient de féliciter le gouvernement pour son crédit d'impôt.

M'accorde-t-il sa permission?

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, a-t-il besoin du consentement unanime pour cela?

À titre de précision, quand les membres de notre caucus ont voté contre la dernière disposition, c'était précisément parce que la mesure d'initiative parlementaire n'incluait pas tout le monde. Il s'agissait d'un crédit d'impôt non remboursable. Par conséquent, on a défendu ce groupe de volontaires dévoués, à savoir des pompiers qui avaient pris les mêmes risques et fait le même travail, mais qui allaient être traités différemment. Voilà pourquoi l'opposition est intervenue.

Certains diront que la disposition ne visait que les honoraires reçus par les pompiers dans l'exercice de leurs fonctions. Que ce soit pour cela ou pour des revenus généraux, cela importe peu. Cette mesure n'établissait pas des règles du jeu équitables. Ce n'était pas juste pour tous les pompiers, et c'est ce qui nous dérangeait.

• (1345)

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, j'ai parfois l'impression que les conservateurs considèrent les contribuables canadiens comme P.T. Barnum voyait les spectateurs au cirque, car il y a un leurre dans le budget. Il y a un tour de passe-passe. C'est un peu comme si les conservateurs faisaient sortir un

lapin à moitié drogué d'un vieux haut-de-forme cabossé et qu'ils essayaient de convaincre les Canadiens qu'il y a quelque chose de formidable et de nouveau dans ce tour de magie.

En fait, le leurre est accompagné d'une série d'allègements fiscaux populistes minimes dont très peu de Canadiens pourront se prévaloir, mais certainement pas ceux qui sont dans le besoin, ni les enfants de ma circonscription qui vivent dans la pauvreté et qui représentent une proportion 52 p. 100. Ces petits crédits d'impôt de pacotille ne permettront pas à un seul de ces enfants de jouer au hockey.

Les vraies grosses dépenses, les postes budgétaires de milliards de dollars portent sur l'achat d'avions à réaction et la construction de prisons ainsi que sur des allègements fiscaux consentis aux sociétés. Même combinés, ces petits crédits d'impôt ne sont que peu de choses par comparaison avec l'énorme réduction d'impôt consentie aux sociétés et, en toute franchise, ils n'aideront absolument pas les gens de ma circonscription à sortir de la pauvreté.

Le député ne convient-il pas que les conservateurs présentent un tour à la P.T. Barnum en faisant sortir un lapin à moitié drogué d'un vieux chapeau cabossé?

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, je ne parlerai ni de Hugh Hefner ni de lapins drogués.

Le député de Winnipeg-Centre a vu juste. Ce qu'on voit actuellement ne vise pas à changer les comportements; il s'agit d'une manœuvre politique tout à fait délibérée pour se faire du capital politique auprès de divers segments de la population.

Le crédit d'impôt pour l'inscription aux activités sportives en est un exemple évident. Si les conservateurs souhaitent soutenir les gens qui prennent la décision financière de participer au sport amateur, ne devraient-ils pas plutôt investir dans des programmes comme ceux offerts par SportJeunesse? Il s'agit d'un organisme qui aide les jeunes Canadiens à participer à des programmes sportifs pour débutants.

Le crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants ne constitue-t-il pas une autre tentative pour obtenir l'appui politique d'une portion de la population? À mon avis, c'est le cas.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion pour remercier un peu plus convenablement les électeurs d'Ottawa—Vanier de la confiance qu'ils m'ont accordée pour une septième fois lors de la dernière élection générale. Ils peuvent être assurés de mon engagement continu envers leur bien-être et la saine représentation de leurs intérêts en cette Chambre.

Cela dit, j'aimerais commencer ma critique du budget en parlant surtout de la préoccupation régionale au chapitre de l'avenir des fonctionnaires dans notre communauté.

[Traduction]

Le gouvernement souhaite atteindre l'équilibre budgétaire. Il doit y parvenir, et les libéraux approuvent certainement cet objectif. Il s'agit maintenant de savoir comment le gouvernement s'y prendra.

Le budget

Le gouvernement dit qu'il ne fera pas de compressions dans certains domaines, comme les transferts aux provinces et aux personnes. Par conséquent, l'univers dans lequel devront s'effectuer les compressions est limité. Il comprend une enveloppe discrétionnaire d'environ 80 milliards de dollars. Les compressions au cours des quatre prochaines années ne seront pas de l'ordre de 5 p. 100, comme l'ont affirmé certaines personnes. En nombres absolus, elles seront de l'ordre de 1 milliard de dollars en 2012-2013, de 2 milliards de dollars l'année suivante et de 4 milliards de dollars chacune des deux années subséquentes, pour un total de 13 milliards de dollars. Les compressions constitueront donc une proportion de presque 14 p. 100 de l'enveloppe de 80 milliards de dollars à laquelle elles s'appliqueront. C'est là que le bât blesse.

Les conservateurs ont affirmé pendant la campagne électorale qu'il n'y aurait aucune mise à pied dans la fonction publique et que les compressions seraient faites par attrition. Le ministre des Affaires étrangères l'a répété *ad nauseam* pendant la campagne. Le nombre de fonctionnaires qui quittent la fonction publique chaque année est d'environ 10 000. Ce sont eux qui constitueraient l'attrition. Si aucun d'entre eux n'était remplacé, ce qui est impossible, on ferait des économies d'environ 1 milliard de dollars.

Selon l'estimation approximative la plus optimiste, il faudrait remplacer environ un tiers des fonctionnaires, sinon des programmes seraient mis en péril. Les économies issues de l'attrition pourraient être au plus de 750 millions de dollars par année. C'est très loin de 4 milliards de dollars. Par conséquent, il y aura des suppressions d'emplois, et le gouvernement a fini par le reconnaître, bien entendu après les élections.

Les nombres seront vraisemblablement considérables. Certains ont indiqué que ce pourrait être jusqu'à 80 000 fonctionnaires, c'est-à-dire 40 000 par attrition si aucun fonctionnaire quittant la fonction publique n'est remplacé, ce qui est impossible, comme je l'ai indiqué, ainsi que 40 000 fonctionnaires de plus. Selon la manière qu'on emploiera et les secteurs qui seront visés, de telles suppressions d'emplois pourraient avoir des effets désastreux sur l'économie de certaines régions, en particulier la région de la capitale nationale, qui sera probablement la plus touchée. Les personnes mises à pied auront elles-mêmes de sérieux problèmes financiers si elles ne sont pas traitées comme il se doit.

Le gouvernement est totalement muet sur l'approche qu'il envisage. Il a simplement indiqué qu'il confiait le dossier au président du Conseil du Trésor, et j'en dirai davantage sur ce point dans une minute. Nous ne savons pas quels seront les principes directeurs, ni quelle sorte de forfait de départ sera offert aux fonctionnaires mis à pied. Nous n'en savons strictement rien.

La question est très préoccupante actuellement dans ma circonscription et dans d'autres régions du Canada où la proportion de fonctionnaires est élevée. C'est ce dont on m'a fait part pendant la fin de semaine. Les gens s'inquiètent un peu de leur avenir et se demandent ce qui leur arrivera. Le gouvernement doit faire preuve de beaucoup de transparence à l'égard de ses employés, ce qu'il n'a pas appris à faire au cours des cinq dernières années. Maintenant qu'il se sent plus à l'aise en situation de majorité, espérons qu'il traitera un peu mieux ses employés que ce à quoi il nous a habitués. C'est ce que nous verrons.

D'ailleurs, les principes fondamentaux exigent que le gouvernement soit transparent à l'égard de ses employés et qu'il les traite avec respect. Malgré ce que font les conservateurs parfois, la fonction publique du Canada est toujours l'une des meilleures du monde; les employés ont pleinement droit à ce qu'on les traite avec

professionnalisme, transparence, honnêteté et franchise. J'espère que le président du Conseil du Trésor, qui s'engage dans un tel exercice, saura s'inspirer de ces principes.

Pour ce qui est du président du Conseil du Trésor, n'est-il pas plutôt paradoxal que ce soit à lui qu'on se soit adressé après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale à la Chambre, la semaine dernière? Ce qu'on y apprend est lamentable. Le gouvernement a trompé le Parlement en ce qui concerne ses dépenses, et on constate une mauvaise utilisation de fonds. Les fonds d'une enveloppe ont été utilisés pour faire tout autre chose que ce qui avait été autorisé. On a constaté une utilisation abusive des pouvoirs ministériels quant à la façon dont les fonds sont dépensés, sans une quelconque forme de preuves documentaires.

• (1350)

Voilà qui s'appelle gonfler ses frais d'hébergement. Les 50 millions de dollars devaient servir à faciliter la circulation des biens et des gens entre le Canada et les États-Unis. Ils ont plutôt été dépensés 300 kilomètres plus loin, dans la circonscription du ministre, à sa discrétion. Les conservateurs ont l'audace de mettre celui-ci en charge de réductions totalisant 11 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. Il faudra voir comment cela se passera.

Voici d'autres questions qui méritent notre attention.

[Français]

Un de ces sujets est le financement des partis politiques. Pour ne pas que mes collègues s'inquiètent de mon sort, il m'importe peu que les subsides soient éliminés ou non. Je n'en ai jamais reçu et je n'en ai jamais voulu. Chez nous, on s'arrange et il n'y a pas de problème. Mais l'ironie va plus loin que ça. La difficulté intellectuelle qui se présente à nous est la suivante: on limite les individus qui veulent contribuer à des partis politiques à un montant de 1 100 \$ par année, alors que des tiers peuvent légalement s'infiltrer et s'ingérer dans des campagnes dans tous les comtés et dépenser 3 000 \$. Il y a ici deux poids, deux mesures.

Jusqu'à maintenant, on n'en a pas fait de cas parce qu'il y avait ce subside politique qui faisait l'équilibre. Avec l'élimination du subside politique, il est primordial que le Parlement revoie la Loi sur le financement des partis politiques pour s'assurer que l'équité soit un principe de gouvernance. Il n'est pas normal qu'un individu puisse dépenser 3 000 \$ dans un comté et qu'un autre soit limité à 1 100 \$ de contributions à un parti politique. Les partis politiques sont les organes enregistrés auprès de la loi, auprès d'Élections Canada, pour représenter les intérêts des divers regroupements politiques qui sont représentés dans cette Chambre. Puisqu'on veut éliminer le subside, le Parlement se devra de se pencher sur cette question.

• (1355)

[Traduction]

Nous devons améliorer les connaissances en matière de finances dans notre pays. À cet égard, le gouvernement a créé une entité qui a examiné la question et qui a fait des recommandations fort sérieuses. On peut espérer que le gouvernement fera un suivi de ces recommandations. Il est important qu'il le fasse.

Déclarations de députés

Le niveau d'endettement des particuliers au pays est beaucoup trop élevé. Il comporte un facteur de risque que nous pourrions atténuer. À l'heure actuelle, dans certaines villes, le prix des maisons est intenable. Si, pour une raison ou pour une autre un changement survenait, le prix du pétrole, une dégradation du climat international ou une disparition des investissements, nous verrions une chute dramatique, de 10 à 20 p. 100 dans certains cas, de la valeur des propriétés. Cette situation serait catastrophique pour les finances personnelles d'une partie de la population en raison du haut niveau d'endettement. Il faut nous attaquer à cette question d'un point de vue national et je ne vois rien en ce sens dans le budget.

Voilà deux questions sur lesquelles le gouvernement devrait, il me semble, se pencher et prendre des mesures pour veiller à ce que la situation financière des Canadiens ne se dégrade pas.

[Français]

On reviendra à toute la question de la criminalité. La façon que le gouvernement aborde cette question est toute de travers. Il faut faire le contraire. Il faut atténuer la criminalité et non sacrer le monde en prison pour des périodes de temps encore plus longues à des coûts encore plus exorbitants. On y reviendra, parce qu'il y a un projet de loi omnibus qui s'en vient à cet égard. Il est certain qu'on aura l'intention de parler de cette question.

Finalement, parlons aussi de l'après-budget. Ce qui est inquiétant dans l'attitude du gouvernement, c'est que déjà, après avoir équilibré le budget, il ne parle pas d'investir en éducation, en santé et dans les besoins des Canadiens, mais plutôt d'augmenter les abris fiscaux pour les gens les mieux nantis, alors que ça devrait être le contraire. C'est là qu'est toute la différence entre la philosophie d'un Parti conservateur et celle d'un Parti libéral, où on veut tendre à un équilibre fiscal entre le besoin des Canadiens et le besoin de créer une richesse pour pouvoir s'entraider.

[Traduction]

M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations du député.

Je trouve étonnant que le député déplore le manque de transparence à l'égard des Canadiens en ce qui concerne les décisions difficiles qui doivent être prises lorsqu'un gouvernement enregistre un déficit. Je me souviens de l'époque où son parti était au pouvoir. Si ma mémoire est bonne, son parti n'a pas dit aux Canadiens, pendant les élections, qu'il aurait à prendre des décisions très difficiles, comme réduire les transferts aux provinces, notamment en matière de santé, ou encore qu'il devrait prendre la décision de réduire les transferts en éducation, ce qui a eu pour résultat d'augmenter le prix des études, et ce, pour tous les étudiants du Canada. Son parti a aussi fait des compressions dans le domaine des sciences et des technologies. Selon mes souvenirs, son parti n'a pas dit qu'il ferait des compressions dans de nombreux domaines qui n'étaient pas réellement de son ressort. Il s'agissait de responsabilités qui devaient être transférées aux provinces.

Le député voudrait-il nous en dire plus sur le manque de transparence du gouvernement libéral et sur les raisons pour lesquelles, selon lui, il se retrouve assis à cet endroit aujourd'hui?

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, je ferai fi de la dernière observation du député. S'il y a une chose que nous avons apprise des conservateurs, c'est que les défaites ne sont pas permanentes.

Je suggère au député de faire des recherches. Je me suis porté candidat aux élections fédérales pour la première fois en 1995, lors d'élections partielles. C'était au moment où le budget a été présenté. Ce budget, le plus austère de tous, exposait les compressions à venir en ce qui concerne les transferts et les compressions visant le gouvernement. J'ai fait campagne en fonction de ce budget, dans cette ville.

Le député devrait reprendre ses recherches du début, car je suis déjà passé par là. C'est uniquement parce que nous avons fait preuve de transparence, que nous avons exposé les faits et que nous avons dit très exactement ce que nous ferions que les gens ont senti qu'ils pouvaient nous faire confiance. Nous avons fait exactement ce que nous avions dit que nous ferions. Nous avons réparé les dégâts...

• (1400)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît. Quand la Chambre reprendra le débat, le député d'Ottawa—Vanier disposera de trois minutes pour les questions et observations.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

NIPISSING—TIMISKAMING

M. Jay Aspin (Nipissing—Timiskaming, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur et un immense privilège pour moi de prendre aujourd'hui la parole pour la première fois devant la Chambre. Je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence, en plus, bien sûr, de féliciter les autres députés pour leurs succès électoraux.

J'aimerais remercier du fond du coeur les électeurs de la magnifique circonscription de Nipissing—Timiskaming pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je tiens également à remercier chaleureusement ma femme Joanne, mon fils David et ma fille Katie pour leur force de caractère et leur soutien. J'aimerais enfin exprimer ma profonde gratitude à tous les membres de mon équipe de campagne.

Je représente une région extraordinaire qui constitue un véritable microcosme du Canada. Elle compte de nombreux lacs époustouffants, dont le Nipissing et le Témiscamingue. Ma circonscription est également reconnue pour ses rivières majestueuses et ses superbes forêts. Les habitants de ma circonscription sont productifs, innovateurs et créatifs, et je suis honoré de pouvoir les servir.

* * *

[Français]

TERREBONNE—BLAINVILLE

Mme Charmaine Borg (Terrebonne—Blainville, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de me lever à la Chambre pour la première fois au nom des citoyens et citoyennes de Terrebonne—Blainville. En tant que nouvelle députée, j'aimerais, en premier lieu, les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je suis très enthousiaste à l'idée de représenter leurs intérêts à Ottawa.

Il est temps de se mettre au travail pour faire avancer les priorités des gens de Terrebonne—Blainville: aider les petites et moyennes entreprises, aider les familles à boucler leur budget et s'occuper de notre environnement.

Les gens de Terrebonne—Blainville n'ont pas fini de se remettre de la fermeture de GM en 2002 qui a coûté de nombreux emplois à mes concitoyens, et ils craignent encore une autre fermeture, soit celle d'Electrolux, qui touchera 1 300 habitants de la région de Lanaudière.

Je ferai tout en mon pouvoir pour m'assurer que les gens de Terrebonne—Blainville seront entendus au Parlement.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA GRANDE RÉGION DE KITCHENER-WATERLOO

M. Peter Braid (Kitchener—Waterloo, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier sincèrement les habitants de Kitchener—Waterloo de m'avoir réélu.

Je suis vraiment honoré de pouvoir continuer à servir et à représenter cette collectivité dynamique. Ma circonscription est connue pour son sens de l'innovation et de l'entreprise. La chambre de commerce de la grande région de Kitchener-Waterloo est l'un des principaux facteurs de son succès.

La chambre a joué un rôle important dans le développement de notre région en fournissant de l'aide aux entreprises locales et en favorisant la collaboration entre les dirigeants d'entreprise et la collectivité.

La chambre de commerce de la grande région de Kitchener-Waterloo célèbre son 125^e anniversaire cette année. Je tiens à féliciter ses membres à l'occasion de cet événement marquant, à les remercier des services qu'ils ont rendus à la collectivité et à leur souhaiter tout le succès possible au cours des années à venir.

* * *

LES BOURSES D'ÉTUDES CULTURELLES

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter un jeune homme membre de la Première nation des Mi'kmaq de Conne River, située dans ma circonscription de Random—Burin—St. George's.

Mise'l Jeddore a reçu la bourse culturelle de 2011 de l'école St-Anne de Conne River. Malgré son jeune âge, Mise'l est un ambassadeur remarquable de la culture autochtone. Le groupe de percussions dont Mise'l fait partie a représenté son école dans des endroits aussi lointains que le Japon.

À l'heure actuelle, Mise'l fréquente l'Université Memorial de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, où il continue de promouvoir activement la culture micmaque.

J'exhorte tous les députés à se joindre à moi pour féliciter ce jeune homme exceptionnel.

* * *

LES SPORTS

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais souligner les importantes réalisations de jeunes athlètes de Barrie ces dernières semaines.

L'équipe de soccer féminine des 13 ans et moins les Spirit de Barrie était dans la capitale nationale pour participer au tournoi Ottawa Icebreaker, dans le cadre duquel se mesuraient 24 formations du même niveau. Elles ont gagné leurs cinq premiers matchs avec une fiche de points cumulative de 14 à 2, et ont défait les Puri

Déclarations de députés

d'Ottawa en finale en inscrivant le but vainqueur en prolongation, après deux tirs dans la fusillade.

Le club de gymnastique les Kempettes de Barrie s'est rendu à Newmarket pour une compétition sur invitation du club Shenderey. Les athlètes de notre région ont excellé, récoltant 28 médailles. Tous les gymnastes de Barrie se sont classés parmi les dix meilleurs de leur catégorie respective.

Nos athlètes de niveau secondaire ont participé au championnat de la Fédération des associations du sport scolaire de l'Ontario, à Sudbury. Barrie s'est une fois de plus illustrée, emportant l'or dans de nombreuses disciplines. En athlétisme, l'équipe féminine senior d'Innisdale a décroché pour l'établissement une première bannière de la fédération depuis plus de 20 ans.

La collectivité de Barrie est fière de ses athlètes et de ses entraîneurs. J'applaudis leurs efforts et leur dévouement et je les félicite de toutes ces belles réussites.

* * *

● (1405)

[Français]

LE BUDGET

Mme Sana Hassainia (Verchères—Les Patriotes, NPD): Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier mes électeurs, les citoyens de Verchères—Les Patriotes, qui, le 2 mai, ont signifié leur volonté de me voir les représenter à la Chambre.

J'accepte humblement cette mission et m'engage à les servir et à défendre leurs intérêts durant tout mon mandat.

Je remercie aussi ma famille, mes amis et mon époux, qui me soutiennent chaque jour.

Je veux aussi dire que je suis fière d'être la première femme tunisienne à siéger au Parlement canadien.

Le gouvernement a présenté lundi un budget, et nous y avons vu certains points positifs.

Cependant, que fait le gouvernement pour aider ces jeunes diplômés qui commencent leur vie professionnelle avec une dette moyenne de 25 000 \$ contractée au cours de leurs études? Ou bien pour aider ces familles surendettées et étranglées par les taux d'intérêt faramineux de leurs cartes de crédit? Ou encore pour aider ces 5 millions de Canadiens qui n'ont toujours pas de médecins de famille et qui se retrouvent aux urgences? Finalement, que fait le gouvernement pour répondre aux réelles attentes des Canadiens?

En accordant des subventions aux privilégiés de ce pays, ce gouvernement a clairement signifié sa position, et elle est inacceptable!

* * *

[Traduction]

SASKATOON—ROSETOWN—BIGGAR

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de rejoindre mes collègues dans la 41^e législature. On nous a confié un mandat clair au terme d'élections historiques; c'est une situation que nous acceptons avec joie et modestie.

Déclarations de députés

Je tiens à remercier les habitants de Saskatoon—Rosetown—Biggar de m'avoir une fois de plus accordé ce grand honneur. La Saskatchewan, terre des cieux vivants, est un endroit merveilleux où vivre, travailler et élever une famille, en grande partie grâce aux collectivités chaleureuses, remplies de gens qui n'hésitent pas à s'entraider, qui la composent.

Je reconnais que c'est grâce à la foi de ces gens et au dur labeur de nombreux bénévoles que j'ai la chance de servir une fois de plus cette merveilleuse circonscription et ce grand pays durant les quatre prochaines années. Je leur en suis éternellement reconnaissante et j'ai hâte de me mettre au travail en leur nom.

* * *

LA GUERRE DE CORÉE

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Monsieur le Président, la guerre de Corée est la guerre oubliée, la guerre en suspens, la guerre qui n'est pas encore terminée, la guerre qui n'a jamais été déclarée, mais ne vous y trompez pas, ce fut bel et bien une guerre. Quelque 30 000 Canadiens ont servi en Corée dans des conditions très difficiles. Ils ont donné à un petit peuple aux abois la possibilité d'accéder à la liberté. Le prix de cette liberté a été la vie des 516 Canadiens qui ne sont jamais revenus et n'ont jamais atteint un grand âge.

Le Princess Patricia's Canadian Light Infantry a reçu une citation du président des États-Unis pour ses exploits héroïques lors de la bataille de Kapyong en vue de protéger Séoul, la capitale, et de l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi, et ce, malgré des obstacles incroyables.

Patrick O'Connor, du Royal Canadian Regiment, a été tué le lendemain du jour où il a écrit ces mots émouvants:

Le sang qui abreuve les collines de Corée
Est le prix de la liberté vénérée.
Que le nom et l'âme des glorieux combattants
Soient toujours au ciel un flambeau ardent.

N'oublions jamais.

* * *

[Français]

MANICOUAGAN

M. Jonathan Genest-Jourdain (Manicouagan, NPD): Monsieur le Président, je profite de cette première intervention à la Chambre pour souligner la mobilisation de plusieurs milliers de membres des nations innues et naskapiés m'ayant accordé leur confiance le 2 mai dernier.

Une telle participation aborigène à la politique fédérale et canadienne en général ne s'était jamais observée en 500 ans d'histoire commune. Le fait que mes concitoyens allochtones aient eux aussi adhéré à une vision culturellement intégrée du développement régional et des rapports sociaux introduit les bases d'une nouvelle alliance entre les communautés québécoises, *coasters*, innues et naskapiés dans la circonscription de Manicouagan.

Prenant en compte la réalité du développement du Nord telle que vécue sur le terrain, cette solidarité sera essentielle afin de faire primer les intérêts citoyens, les impératifs sociaux et les idéaux environnementaux sur des considérations d'ordre purement mercantile.

Conséquemment, mes interventions dans le cadre de ce présent mandat seront orientées en fonction de ce souci de préservation et de mise en valeur de la dynamique particulière à ma circonscription.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LA SYRIE

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Monsieur le Président, le Canada, dans son opposition au régime syrien, a adopté une position claire et fondée sur des principes. Nous avons imposé des sanctions visant à punir les dirigeants actuels pour la violence et les atrocités qu'ils ont perpétrées à l'endroit de leurs propres citoyens.

Malheureusement, le régime a continué d'appliquer ses méthodes odieuses en fin de semaine en envoyant ses forces armées dans la ville de Jisr al-Choughour avec pour mission d'éliminer quiconque manifesterait de l'opposition, même pacifiquement. Des milliers de personnes ont fui vers d'autres régions de la Syrie et vers la Turquie voisine.

Je veux souligner l'ouverture de la Turquie, qui accueille les réfugiés et qui a réussi à organiser les choses pour que tout se passe bien. La Turquie est l'amie de ces nouveaux réfugiés, et est une alliée du Canada depuis longtemps. L'attitude des autorités syriennes doit être condamnée sans appel.

Notre gouvernement continuera de surveiller la situation en Syrie. En travaillant avec nos alliés, nous continuerons d'intervenir fermement à l'appui du peuple syrien, qui cherche, par des moyens pacifiques, à obtenir une plus grande liberté et le respect de ses droits les plus fondamentaux.

* * *

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE DU DON DE SANG

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Monsieur le Président, nous célébrons la Semaine nationale du don de sang qui a lieu du 13 au 19 juin.

Reconnue en 2008 par un projet de loi, la Semaine nationale du don de sang est une occasion de remercier les donneurs et les bénévoles qui aident à la santé de tous leurs concitoyens.

Elle nous permet également de sensibiliser les gens à l'importance du don de sang et encourage les citoyens à y participer, particulièrement au cours des mois d'été lorsque les dons sont généralement moins nombreux.

Au nom du Nouveau Parti démocratique et des résidents de Beauharnois—Salaberry, j'aimerais remercier la Société canadienne du sang et Héma-Québec de leur engagement. J'encourage tous les gens à donner du sang. Travaillons ensemble pour sauver des vies, parce qu'un don de sang est un don de soi.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, en mars, nous avons présenté la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, un plan concret visant à garder les impôts bas et à soutenir l'emploi et la croissance.

Les Canadiens veulent que le budget et ses importantes mesures économiques soient adoptés sans délai.

Plus tard dans la journée, le Parlement votera pour indiquer s'il approuve le budget en principe. Nous nous prononcerons sur un budget qui soutiendra les secteurs forestier, minier, manufacturier, agricole et aérospatial du Canada, augmentera le soutien du revenu des personnes âgées qui en ont le plus besoin, portera les transferts pour la santé et les programmes sociaux à des sommets sans précédent, encouragera les médecins et le personnel infirmier à aller travailler en région rurale, allégera l'impôt des aidants familiaux et des pompiers volontaires, et plus encore.

Aujourd'hui, nous voterons sur des mesures budgétaires qui, selon la Chambre de commerce du Canada, « continueront d'appuyer la reprise économique en aidant les entreprises canadiennes à prospérer ».

Pourquoi l'opposition voterait-elle contre ce budget et ses initiatives positives?

Unissons nos efforts et allons de l'avant avec notre plan visant à maintenir les impôts bas et à soutenir la reprise économique du Canada.

* * *

[Français]

LES INONDATIONS EN MONTÉRÉGIE

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour souligner l'extraordinaire générosité des Québécois et Québécoises cette fin de semaine dans le cadre de La Grande Corvée pour aider les sinistrés en Montérégie.

Plus de 3 000 bénévoles ont mis l'épaule à la roue pour soulager ces hommes, ces femmes et ces familles qui subissent les soubresauts de la nature depuis plus de 50 jours.

Je veux également féliciter les organisateurs de cet événement sous la gouverne de mon bon ami Michel Fecteau, grand chef d'orchestre de SOS Richelieu, et son équipe. Ils ont fait un travail phénoménal. Bravo Michel, à toi et à toute ton équipe.

N'oublions pas que cette grande corvée se répétera les 18 et 19 juin prochain. Pour plus de renseignements, on peut consulter le site www.sosrichelieu.com.

Albert Jacquard a déjà dit: « Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre ».

Cette magnifique solidarité citoyenne mérite aujourd'hui d'être applaudie par tous les parlementaires.

* * *

[Traduction]

LES CANUCKS DE VANCOUVER

M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, ma circonscription, Chilliwack—Fraser Canyon, est vaste et englobe de petites collectivités, dont celle de Boston Bar, dans le canyon du Fraser. Fondée lors de la ruée vers l'or, Boston Bar compte environ 800 âmes.

Les gens de Boston Bar sont de farouches partisans des Canucks de Vancouver dans leur quête de la Coupe Stanley. Pour être bien sûrs de ne pas être accusés d'appuyer l'équipe rivale, les Bruins de Boston, les habitants de Boston Bar ont décidé de changer temporairement le nom de leur localité. Ainsi, elle s'appelle Vancouver Bar pendant toute la durée du mois de juin.

Déclarations de députés

Alors que le sixième match de la finale de la Coupe Stanley sera disputé ce soir, j'invite tous les députés à se joindre à moi et à tous leurs concitoyens au pays pour rendre hommage à la collectivité de Vancouver Bar, qui a pris cette décision symbolique en guise d'appui à l'équipe du Canada. *Go, Canucks, go!*

* * *

● (1415)

[Français]

LES CANUCKS DE VANCOUVER

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, ce soir est le grand soir, soit le sixième match à Boston. Après 18 ans, ce soir, la coupe revient au Canada.

De ce côté-ci de la Chambre, même les partisans des Canadiens sont derrière les Canucks. C'est le quarantième anniversaire des Canucks. Les néo-démocrates vont fêter leur cinquantième.

[Traduction]

Comme les Canucks, nous savons ce que sont la persévérance et les percées.

Je pense à tous ces jeunes garçons et filles qui pratiquent le sport du Canada parce qu'ils aiment ce sport, qui se lèvent souvent très tôt le matin pour le pratiquer et qui y apprennent des leçons de vie. Aucun de ces enfants n'a vu une équipe canadienne remporter la Coupe Stanley.

Cela va changer ce soir. Il est temps qu'ils ressentent la fierté toute canadienne que nous avons ressentie en 1993, lorsque les Canadiens ont remporté la coupe ou dans les années 1980, lorsque ce sont les Oilers qui l'ont remportée.

Pour tous les enfants, clamons clairement: *Go Canucks, go!*

* * *

[Français]

LE BUDGET

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Monsieur le Président, en mars, nous avons présenté la prochaine phase du Plan d'action économique, un plan pour maintenir les taxes et les impôts bas, qui crée des emplois et assure la croissance économique. Plutôt que de se concentrer sur l'économie, l'opposition a déclenché une élection, mais les Canadiens ont voté en faveur de notre plan pour l'emploi et la croissance économique. Les Canadiens veulent faire adopter ce budget et ces mesures sans plus tarder. Plus tard aujourd'hui, le Parlement votera pour approuver le budget sur ces principes.

C'est un budget qui va soutenir les industries forestière, minière, manufacturière et agricole, ainsi que le secteur de l'aérospatiale. Il va augmenter le soutien aux aînés qui en ont le plus besoin et le financement du système de santé. Il va baisser les impôts des familles. Bref, c'est un budget qui va assurer notre stabilité économique. Travaillons ensemble en allant de l'avant avec notre plan pour des impôts bas et continuons notre reprise économique.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Français]

LA LIBYE

L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, le Canada est impliqué dans le conflit libyen et le gouvernement va demander au Parlement de prolonger l'engagement de nos forces armées. Avant le vote et en prélude au débat, le premier ministre devrait répondre à certaines questions.

D'abord, est-ce que l'objectif de la mission en Libye est toujours de protéger les civils, tel que demandé par la résolution de l'ONU?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, absolument. On travaille en Libye en vertu de la résolution de l'ONU. Notre mission militaire n'a pas changé. La résolution sur cette politique dont on va débattre demain visera à poursuivre la mission en cours pendant encore trois mois et demi.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, les souffrances du peuple libyen durent depuis trop longtemps. Ce qu'il faut maintenant, c'est une transition politique dirigée par les Libyens. La communauté internationale doit tenter de négocier un cessez-le-feu et assurer la protection des civils.

Devant la situation, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement s'engagera à respecter scrupuleusement la résolution des Nations Unies et le mandat donné par l'ONU? S'engagera-t-il à augmenter la contribution du Canada à l'appel des Nations Unies en faveur d'une aide humanitaire?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, la mission commandée par l'ONU en Libye vise à protéger les civils vulnérables et elle n'est pas partisane.

Je tiens à dire que j'apprécie beaucoup l'engagement des néo-démocrates et des libéraux dans ce dossier très important. Le chef du NPD, le porte-parole de ce parti pour les affaires étrangères et d'autres ont réclamé une aide humanitaire accrue pour soutenir la population vulnérable de Libye.

Je leur dis très directement que nous apprécions cet avis et que nous sommes d'accord avec le chef de l'opposition

L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, personne ne croirait que quelqu'un puisse être un admirateur de Kadhafi, mais ce dernier a été un très bon partenaire commercial.

Sous le gouvernement actuel, les exportations du Canada en Libye ont augmenté en flèche, y compris les ventes d'armes au régime Kadhafi. L'entreprise canadienne SNC-Lavalin a obtenu un contrat de 275 millions de dollars afin de construire une prison pour Kadhafi.

Est-ce que le gouvernement prendra finalement des mesures pour que les investissements canadiens ne contribuent jamais à des violations des droits de la personne à l'étranger?

● (1420)

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, il est clair que le gouvernement actuel et la Chambre des communes ont autorisé des sanctions contre le régime libyen, c'est-à-dire un groupe précis d'individus.

Je suis très heureux de prendre en considération toute idée ou suggestion que le chef de l'opposition peut avoir à formuler sur le sujet.

De toute évidence, un des éléments clés de la politique étrangère du Canada, c'est la promotion des valeurs canadiennes, soit la liberté, la démocratie et la primauté du droit à l'étranger. Nous sommes prêts à collaborer avec le chef de l'opposition dans ce domaine.

* * *

[Français]

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, sur un autre sujet, le rapport de la vérificatrice générale sur l'utilisation du Fonds sur l'infrastructure frontalière à des fins douteuses est accablant. La défense du premier ministre ne tient pas la route.

Dans quel univers parallèle vit le premier ministre pour suggérer aux Canadiens qu'il est normal que les fonds pour améliorer les frontières servent à tout, sauf à améliorer les frontières?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous avons dû faire vite, comme nous l'avons fait au plus fort de la crise économique, pour que les projets d'infrastructure puissent être lancés. Et ai-je besoin de rappeler que ces projets devaient être lancés particulièrement rapidement?

Au bout du compte, c'est moi, à titre de ministre de l'Infrastructure, qui ai signé ces estimations. On y trouvait notamment une proposition qui m'a été recommandée par des fonctionnaires, une proposition que j'ai acceptée, et selon laquelle nous pourrions utiliser cet argent-là afin de respecter les délais serrés et de permettre aux projets de démarrer rapidement.

Le vérificateur général a fait des recommandations importantes au Parlement au sujet de la transparence et de la reddition de comptes, et le gouvernement y souscrit entièrement.

L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, peut-être que le gouvernement ne sait pas exactement à quoi l'argent a servi, mais je rappellerais quand même à la Chambre que, dans le dossier du Fonds d'infrastructure du G8 aussi, les chiffres font sourciller.

Qu'on se rappelle que 1,2 million de dollars ont servi à installer des bancs, des supports à vélo et des mâts de drapeaux à 62 km du sommet; que 1,3 million ont été consacrés à des trottoirs situés à 85 km du sommet; et que 2 autres millions ont été dépensés pour une promenade, des quais, des aménagements paysagers et des lampadaires à 131 km du sommet, c'est-à-dire à des lieues de la frontière. Comment le gouvernement peut-il justifier ces dépenses?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le Fonds d'infrastructure poursuivait trois objectifs, le deuxième consistant à enjoliver un coin de pays déjà magnifique. Cet événement a attiré pas moins de 2 000 journalistes de partout sur la planète, en plus des milliers et des milliers de délégués, dont certains logeaient à plus de 100 km du site lui-même. Tous ces projets d'infrastructure respectaient le budget établi. Toutes ces dépenses ont servi à des projets municipaux d'infrastructure publique et ont été comptabilisées, jusqu'au dernier dollar.

* * *

AIR INDIA

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre oublie le quatrième objectif: faire réélire le député de Parry Sound—Muskoka.

Questions orales

Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique.

Il y a maintenant un an qu'a été publié le rapport du juge Major sur Air India. Ce sera bientôt le 23 juin, une date qui réveille des souvenirs douloureux et suscite une immense tristesse chez les familles touchées par la catastrophe.

Pourquoi le gouvernement conservateur n'a-t-il pris aucune décision concernant les paiements à titre gracieux à ces familles qui attendent depuis si longtemps qu'on leur rende justice, qu'on leur manifeste du respect et qu'on pose un geste de réconciliation à leur endroit?

L'hon. Vic Toews (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India demeurera un rappel éloquent du fait que le Canada n'est pas à l'abri de la menace terroriste.

L'une des premières mesures prises par le gouvernement conservateur a été d'ordonner la tenue d'une commission d'enquête sur l'attentat, ce que le précédent gouvernement libéral avait négligé de faire pendant longtemps. En confiant au juge Major le mandat d'enquêter sur les failles qui ont permis la perpétration de cet attentat en 1985, le gouvernement a écouté les familles des victimes, ce qu'aucun autre gouvernement n'avait fait.

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, si l'on se fie à ce qu'a dit récemment le juge Major concernant la conduite du gouvernement depuis la publication de son rapport, il est clair que les propos moralisateurs du ministre n'ont pas leur place dans les circonstances actuelles.

Je demande au ministre pourquoi les paiements à titre gracieux n'ont pas été envoyés et pourquoi aucune mesure n'a été prise pour donner suite aux principales recommandations du juge Major concernant la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien fait sur ces plans?

• (1425)

L'hon. Vic Toews (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas pourquoi vous n'avez pas pris de mesures sur ces plans, mais je peux dire que nous avons réagi à ce rapport en mettant au point le Plan d'action de la Commission d'enquête sur l'affaire Air India. Ce plan d'action sert de guide et nous permet de savoir où nous en sommes par rapport à notre position de départ et ce que nous devons faire pour qu'un attentat aussi horrible ne se produise plus jamais.

Nous remercions les familles des victimes qui ont participé aux consultations et contribué à la mise au point de ce plan d'action, et nous nous engageons à continuer à les consulter et à les faire participer à tout le processus.

* * *

[Français]

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans sait maintenant que ce qu'il veut fermer à St-John's et à Québec, ce sont des centres de sauvetage en cas de détresse marine, pas de simples centres d'appel. À Québec, se pose aussi la question de la langue française. Dans le Saint-Laurent, la navigation est difficile. En cas de problème, il faut des réponses précises, rapides et efficaces, dans la langue appropriée à la situation. Il n'y a pas de place pour la confusion.

Le ministre va-t-il laisser les centres de sauvetage là où ils doivent être pour sauver des vies?

[Traduction]

L'hon. Keith Ashfield (ministre des Pêches et des Océans et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique, PCC): Monsieur le Président, la consolidation des centres de coordination des opérations de recherche et sauvetage au sein des Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage n'aura aucun impact négatif sur le niveau des services fournis par la Garde côtière. Le secteur maritime canadien continuera de recevoir des services dans les deux langues officielles. Ces services seront assurés par la Garde côtière, la Garde côtière auxiliaire canadienne et les aéronefs des Forces canadiennes à partir de leurs installations existantes. Les marins en détresse continueront de communiquer avec les centres des Services de communications et de trafic maritimes et les mêmes navires et les mêmes aéronefs interviendront comme ils l'ont toujours fait.

* * *

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, voilà un héritage de tromperie, de favoritisme et de cynisme. On dirait une description du vieux scandale libéral des commandites, mais c'est ce qu'on peut lire dans les pages éditoriales commentant le comportement du nouveau président du Conseil du Trésor.

Le député a abusé de la confiance du public et il doit jouer franc-jeu. Expliquera-t-il à la Chambre comment il est parvenu à détourner pour 50 millions de dollars de paiements au titre de l'infrastructure frontalière pour les transférer dans une caisse noire personnelle? Est-il en mesure d'expliquer pourquoi la vérificatrice générale n'est arrivée à trouver aucun preuve de surveillance, aucun document justificatif pour expliquer cette orgie de dépenses scandaleuse?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je ne sais trop par où commencer pour répondre à cette question. Rien n'est fondé dans les propos du député d'en face.

En ce qui concerne le Fonds d'infrastructure du G8, nous avons financé 32 projets d'infrastructure publique. Tout a été comptabilisé, jusqu'au dernier dollar. Afin de sauver du temps, les fonctionnaires ont recommandé d'utiliser ce fonds de façon à pouvoir nous prévaloir des autorisations existantes pour agir rapidement. J'ai accepté cette recommandation.

La vérificatrice générale a dit que nous devrions faire preuve d'une transparence et d'une responsabilité accrues. Ni moi ni le gouvernement ne le contestons. Nous reconnaissons pleinement le travail exceptionnel de la vérificatrice générale dans ce dossier.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, il est inacceptable que le député se terre derrière la verbosité du député d'Ottawa-Ouest—Nepean. S'il est incapable de se lever et d'expliquer de vive voix cette orgie de dépenses de 50 millions de dollars, il n'a pas d'affaire au Conseil du Trésor.

Le gouvernement a promis de faire de la politique autrement. Au contraire, voici aujourd'hui le spectacle de trois « amigos » qui distribuent l'argent d'une caisse noire. Le député est incapable de prendre la parole à la Chambre et de fournir des preuves ou des documents qui auraient pu empêcher ces largesses scandaleuses à l'égard de Muskoka.

Questions orales

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, j'encourage le député à lire le rapport de la vérificatrice générale. Ce rapport mentionne un comité de trois personnes prenant des décisions concernant l'infrastructure publique. En fait, ce n'était pas le cas. Aucune des décisions concernant les 32 projets n'a été approuvée par ce comité ni par l'un de ses membres.

* * *

[Français]

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, en 2006, alors qu'ils promettaient de faire les choses différemment des libéraux, les conservateurs écrivaient dans leur plateforme qu'on devait « obliger les fonctionnaires à tenir des dossiers documentant leurs actes et leurs décisions ». C'est exactement ce qui semble faire cruellement défaut à l'ancien ministre de l'Industrie dans le cas des dépenses scandaleuses du G8.

Qu'est-ce qui a changé entre l'époque où il plaidait pour une bonne gestion des finances publiques et la création, en 2010, d'une caisse occulte pour faire plaisir aux amis du ministre dans sa circonscription?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer le député d'en face que la réalité est tout autre. Nous avons conclu un accord de contribution pour chacun des 32 projets d'infrastructure publique. Chaque projet a respecté le budget qui lui était alloué et chaque dollar dépensé a été justifié.

La vérificatrice générale a émis quelques réserves quant au processus de sélection des projets d'infrastructure publique. Nous avons pris acte de ses recommandations et nous les mettrons en oeuvre dans les plus brefs délais.

• (1430)

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, c'est absolument magique. Le concept de responsabilité ministérielle semble avoir complètement disparu du vocabulaire des ministres de ce gouvernement, surtout quand vient le temps d'expliquer les mauvaises dépenses et la mauvaise gestion dans un ministère. Par contre, on n'hésite pas à prendre le crédit de la relance économique, même si ce gouvernement s'est lamentablement traîné les pieds jusqu'à ce qu'il soit menacé de perdre le pouvoir.

Les Canadiens veulent savoir pourquoi ils devraient payer le prix des coupes dans les services, alors que le gouvernement est incapable d'expliquer le gaspillage du sommet du G8.

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a contribué au financement de plus de 28 000 projets d'infrastructure publique d'un océan à l'autre du pays. Dans le dernier rapport qu'elle a publié en 2010, la vérificatrice générale a examiné ces projets et a donné un A au gouvernement.

En ce qui concerne les 32 projets financés par le fonds en question, elle a signalé deux domaines lacunaires et le gouvernement a pris acte de toutes ses recommandations.

Qu'il s'agisse du resurfacement de la piste d'un aéroport, de la construction d'un centre communautaire ou du resurfacement d'une autoroute provinciale, ce sont tous de bons projets d'infrastructure

publique qui profiteront aux Canadiens pendant de nombreuses années.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, les derniers chiffres sur l'emploi confirment que, malgré ce que dit le gouvernement, la crise de l'emploi n'est pas finie. Il y a toujours 1,4 million de Canadiens sans emploi, et des centaines de milliers travaillent à temps partiel parce qu'ils ne peuvent trouver rien de mieux. Trois chômeurs sur cinq ne recevront jamais d'aide.

Pourquoi le ministre refuse-t-il de soutenir les familles canadiennes qui ont besoin d'aide afin de retourner sur le marché du travail?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons essayé de faire avec notre Plan d'action économique. Nous croyons que le meilleur moyen d'améliorer la situation de ces gens est de les aider à trouver un emploi. Pour ce faire, ils doivent acquérir des compétences. C'est pourquoi nous avons investi dans la formation de 1 200 personnes grâce au Plan d'action économique pour les aider à trouver des postes d'aujourd'hui et de demain. Nous avons réussi à le faire, et les chiffres de vendredi en sont la preuve.

[Traduction]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, ce n'est tout simplement pas suffisant.

La semaine dernière, le ministre des Finances a fait des blagues au sujet du *Magicien d'Oz*, mais son incapacité à créer des emplois ne fait rire personne. Des millions de Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Accorder des réductions d'impôt de plusieurs centaines de millions de dollars aux banques et aux grandes pétrolières, qui sont pourtant rentables, est insensé sur le plan économique et ne crée pas d'emplois.

Au lieu d'entraîner les Canadiens sur une route de brique jaune, le gouvernement va-t-il prendre l'initiative de lier l'octroi d'incitatifs fiscaux aux entreprises à la création concrète d'emplois?

L'hon. Ted Menzies (ministre d'État (Finances), PCC): Monsieur le Président, en parlant de création concrète d'emplois, le nombre de travailleurs canadiens actifs a augmenté de 22 000 en mai. Je ne comprends pas pourquoi l'opposition croit que c'est négatif. Il y a aujourd'hui 560 000 travailleurs canadiens actifs de plus qu'en juillet 2009.

Ce n'est pas une raison pour autant d'arrêter en si bon chemin. Ce n'est pas une raison de retarder l'adoption de ce budget. Nous devons l'adopter au plus vite, afin que nous puissions continuer à créer des emplois pour les Canadiens.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Monsieur le Président, il n'est pas surprenant que des centaines de milliers d'emplois aient été perdus dans le secteur manufacturier. Le gouvernement ne comprend tout simplement pas.

Les statistiques commerciales dont nous avons pris connaissance la semaine dernière sont lamentables. En six ans, le gouvernement a transformé un excédent commercial de 62 milliards de dollars en un déficit de 9 milliards de dollars. Tout observateur canadien sérieux peut constater que le pays est aux prises avec une crise commerciale.

Questions orales

Ma question pour le ministre est la suivante. Que compte-t-il faire pour corriger le grave déséquilibre commercial du Canada?

L'hon. Ed Fast (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC): Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter le député pour son élection et lui souhaiter la bienvenue à la Chambre.

Je suis heureux de voir qu'il se penche sur le dossier du commerce. Comme il le sait, le commerce est absolument essentiel à notre économie, à la création d'emplois et à la prospérité à long terme de notre pays. Je l'encouragerais à appuyer les efforts du gouvernement pour assurer la sécurité à long terme du Canada.

• (1435)

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Monsieur le Président, nous sommes en train de revenir à l'époque où le Canada était simplement un pays de porteurs d'eau et de scieurs de bois, qui dépendait des exportations de ressources brutes pour sa croissance. Les subventions octroyées aux grandes sociétés pétrières et les allègements fiscaux accordés aux entreprises les plus rentables ont seulement contribué à l'appréciation de notre dollar à un niveau beaucoup plus élevé que sa valeur réelle. Il n'est pas surprenant que nous ayons de la difficulté avec nos exportations.

Quand le gouvernement remplacera-t-il ses politiques commerciales inefficaces par des mesures ciblées visant à augmenter les exportations et à corriger le déficit commercial du Canada?

L'hon. Ed Fast (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC): Monsieur le Président, la meilleure façon d'augmenter les exportations est d'élargir nos relations commerciales dans le monde.

Les échanges commerciaux représentent approximativement 60 p. 100 de notre PIB. Je suis surpris que le député ne le sache pas. Il devrait appuyer le plan du gouvernement visant à élargir nos relations commerciales, à accroître notre prospérité, à créer des emplois et à assurer la poursuite de la croissance économique.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Mathieu Ravignat (Pontiac, NPD): Monsieur le Président, le domaine de la foresterie est la pierre angulaire de plus de 300 communautés au Canada, dont plusieurs se situent dans la circonscription de Pontiac. Cette industrie est en crise et, depuis 2005, nous avons perdu près de 90 000 emplois dans ce domaine partout au Canada. Le gouvernement prétend aider ce secteur, mais ses actions sont insuffisantes.

Pourquoi ce gouvernement s'entête-t-il à tout donner au secteur pétrolier alors que l'industrie forestière de notre pays se meurt?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, il était intéressant d'entendre parler, dans les questions précédentes, de commerce international et d'ouverture des marchés, alors que le problème de l'industrie forestière est carrément une question de marché. Malheureusement, la construction aux États-Unis a connu des problèmes majeurs, ce qui permet moins à nos compagnies québécoises et canadiennes d'exporter leur bois aux États-Unis. Tant et aussi longtemps que ce marché ne sera pas remplacé par de nouveaux marchés, auxquels nous travaillons, nos entreprises pourront difficilement être prospères.

[Traduction]

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, l'an dernier, lorsque l'ancien ministre de l'Industrie a interdit la vente de la société Potash Corporation à BHP Billiton, il a indiqué qu'il fallait de toute évidence moderniser et améliorer la Loi sur Investissement Canada, surtout en ce qui a trait à un critère d'évaluation extrêmement important, l'avantage net.

Huit mois se sont écoulés et personne n'a soufflé mot à ce sujet. Les investisseurs étrangers, les Canadiens et même le Parlement aimeraient savoir ce qu'il en est.

Le gouvernement nous donnera-t-il l'éclaircissement que nous attendons depuis huit mois?

L'hon. Christian Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, les investissements étrangers sont la clé de la croissance économique du Canada et le gouvernement continuera à les encourager. Cela étant dit, les investissements majeurs continueront de faire l'objet d'un examen au titre de la Loi sur Investissement Canada.

Je sais que le comité de la Chambre étudiait la Loi sur Investissement Canada avant que l'opposition ne déclenche inutilement des élections. J'espère que l'examen se poursuivra afin que nous puissions envisager des façons d'améliorer la loi pour que cette dernière serve le mieux possible les intérêts des Canadiens et de leur économie.

[Français]

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, on est un peu pressés. On sait que la compagnie TMX, la Bourse de Toronto, et cela inclut aussi d'autres bourses canadiennes, pourraient être vendues cette année, soit à une compagnie étrangère, la Bourse de Londres, ou à une compagnie canadienne, le Groupe Maple.

Il y a un besoin urgent de clarté dans ce dossier extrêmement important. On attend depuis huit mois. On n'a pas le temps d'attendre qu'un autre comité se réunisse cet automne.

On a besoin de savoir quelles sont les nouvelles règles sur le bénéfice net maintenant.

L'hon. Christian Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, les investissements étrangers sont la clé de la croissance de l'économie canadienne, et notre gouvernement va continuer de les encourager.

Cela étant, les investissements importants vont continuer d'être révisés en vertu de la Loi sur Investissement Canada.

Je sais que le comité de la Chambre étudiait la Loi sur Investissement Canada avant que l'opposition ne force une élection inutile. J'espère que l'étude va se poursuivre en comité afin qu'on puisse identifier les façons d'améliorer la loi et cela, toujours en fonction des meilleurs intérêts du Canada et de notre économie.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, malgré le fait que l'Agence du revenu du Canada s'attribue les meilleures notes qui soient pour le service aux contribuables, une vérification interne a révélé que ces notes étaient en fait gonflées de presque 20 p. 100 et qu'elles étaient bien au-dessous des normes acceptables.

Questions orales

Les conservateurs continuent de se donner des tapes dans le dos, d'inclure la population en erreur et de cacher leur incompétence. La ministre peut-elle expliquer ce manque de reddition de comptes à l'égard des contribuables canadiens qui ont le droit de s'attendre à un service rapide et respectueux?

● (1440)

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est déterminé à traiter tous les Canadiens de façon juste et équitable. Un exemple important de cet engagement est la création de la Charte des droits du contribuable et du Bureau de l'ombudsman des contribuables.

On effectue des vérifications internes pour s'assurer que l'agence rend des comptes et qu'elle continue d'améliorer les services aux Canadiens.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le Syndicat des postiers du Canada a offert d'accepter la demande de la ministre visant à suspendre la grève à condition que sa convention soit rétablie. Postes Canada refuse.

La grève traîne en longueur et la livraison du courrier est réduite à trois jours par semaine. La ministre poussera-t-elle Postes Canada à accepter le rétablissement de la convention pour que nous puissions mettre un terme à la grève et reprendre les négociations?

Mme Kellie Leitch (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, au nom de la ministre du Travail, j'aimerais exprimer ma déception devant l'incapacité des parties de parvenir à une entente jusqu'ici et le fait que le syndicat ait jugé nécessaire de poursuivre la grève.

Le gouvernement a reçu un solide mandat en ce qui a trait à l'économie. Je m'inquiète des effets que cela aura sur la population et les entreprises canadiennes partout au pays.

J'exhorte les deux parties à conclure une entente négociée dans les plus brefs délais.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, si nous commençons par accepter la convention, il n'y aura pas de grève.

[Français]

Alors que la partie patronale dans le conflit à Postes Canada veut économiser des coûts d'opération sur le dos des travailleurs, nous considérons que les diminutions de service aux Canadiens sont inacceptables.

À cause de cette stratégie, les Canadiens de partout au pays n'auront droit qu'à trois jours de service par semaine.

La ministre du Travail prendra-t-elle les mesures nécessaires pour s'assurer que les deux parties négocient de bonne foi et que le service sera maintenu dans le respect des droits syndicaux?

[Traduction]

Mme Kellie Leitch (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, je prie instamment les deux parties, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, de parvenir à une entente négociée le plus tôt possible. La meilleure solution sera une solution que les deux parties auront trouvée ensemble.

La ministre surveille la situation de près et continuera d'offrir aux parties l'aide et l'appui voulus par l'entremise du médiateur du Service fédéral de médiation et de conciliation.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, deux ans après que le gouvernement, avec l'aide des libéraux, ait résolu de s'attaquer à la question de l'équité salariale pour les femmes dans la fonction publique, il ressort que la loi est trop compliquée et les règles, trop sévères pour être mises en application.

Quand le gouvernement cessera-t-il de jouer avec le revenu des femmes et s'engagera-t-il à traiter l'équité salariale comme un droit et non une monnaie d'échange?

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le président du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Tony Clement: Il est toujours agréable de compter des amis parmi les députés d'en face, monsieur le Président.

Sérieusement, la députée doit comprendre que pour adopter ce genre de règlement, nous souhaitons tenir un dialogue. Nous voulons nous assurer que la situation est juste et objective, particulièrement au chapitre des recours à l'endroit du système que nous substituons à l'original. Il faut donc veiller à ce que la réglementation ait du sens pour toutes les parties concernées. Nous pensons pouvoir présenter ce règlement d'ici la fin de l'année.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je félicite le ministre pour son premier discours à la Chambre.

Cela étant dit, par sa position sur la question de l'équité salariale, ce gouvernement laisse complètement tomber les femmes de notre pays.

Encore en 2011, les Canadiennes gagnent 71 ¢ pour chaque dollar gagné par un homme. Le pire, c'est que nous savons quoi faire pour remédier à cette situation.

Quand ce gouvernement va-t-il mettre en place les recommandations faites en 2004 par le Groupe de travail sur l'équité salariale?

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, il faut avoir de la collaboration pour établir ce règlement. Je peux dire qu'à la fin de 2011, il sera bien sûr possible d'avoir des règlements. Dans le cadre de cette nouvelle loi, l'employeur et l'agent négociateur sont conjointement chargés d'assurer l'équité dans les rémunérations au moment où ils établissent les salaires plutôt que dans le cadre d'un processus d'équité salariale distinct ou par voie judiciaire.

Questions orales

●(1445)

*[Traduction]***LE BUDGET**

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Monsieur le Président, plus tard aujourd'hui, le Parlement votera pour adopter le budget de 2011, la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. Il s'agit d'un plan positif tourné vers l'avenir pour assurer la croissance de l'économie canadienne tout en soutenant les familles, les aînés et les collectivités.

D'ailleurs la Chambre de commerce du Canada a déclaré que ce plan soutiendra la reprise économique parce qu'il aidera les entreprises canadiennes à prospérer, à soutenir la concurrence et à créer des emplois.

Le ministre d'État pourrait-il informer la Chambre des dernières nouvelles concernant le marché de l'emploi au Canada?

L'hon. Ted Menzies (ministre d'État (Finances), PCC): Monsieur le Président, encore une fois, Statistique Canada a publié des chiffres encourageants; plus de 22 000 emplois ont été créés en mai. Comme je l'ai dit précédemment, cela nous amène à un total de 560 000 emplois depuis juillet 2009.

Cependant, un seul Canadien qui cherche du travail, c'est un chômeur de trop. Il faut adopter le budget parce qu'il contient des mesures qui aideront les Canadiens à reprendre le travail. C'est important et urgent.

* * *

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD): Monsieur le Président, l'automne dernier, l'Agence du revenu du Canada s'est attribué les meilleures notes pour ce qui est des décisions qu'elle doit rendre en matière d'impôt. Toutefois, un exercice de vérification a révélé que l'agence a trafiqué les chiffres, qu'elle a laissé de côté certaines demandes et qu'elle n'a pas tenu compte de la date de réception d'autres demandes pour en établir le temps de traitement. C'est facile pour une agence d'obtenir de bonnes notes quand c'est elle qui fixe les règles à suivre au fur et à mesure.

Que fait donc la ministre pour corriger la situation et rendre son ministère plus transparent?

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, des mesures de vérification interne sont mises en oeuvres pour que l'agence continue de rendre des comptes et pour veiller à l'amélioration constante de la prestation des services aux Canadiens.

À la suite de cette vérification interne, l'agence a mis sur pied un plan d'action visant à améliorer encore la façon dont les Canadiens peuvent interagir avec elle en ce qui concerne leurs impôts et leurs prestations. Le gouvernement est déterminé à traiter les dossiers fiscaux de tous les Canadiens avec justice et équité.

[Français]

M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD): Monsieur le Président, la vraie note pour le gouvernement, c'est « E » pour échec.

Regardons le dossier des évasions fiscales. Des gens d'affaires auraient même soudoyé des employés de l'Agence du revenu du Canada pour mieux frauder le fisc. Quelle action a été prise? Neuf employés ont été congédiés mais toujours zéro action contre les fraudeurs. Quand le public va-t-il enfin voir de l'action dans les dossiers des fraudes fiscales?

[Traduction]

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement estime qu'il s'agit d'un très grave problème; il ne tolérera pas les activités qui auraient eu lieu et dont il est question. Bien entendu, la GRC mène son enquête, à laquelle collaborent les fonctionnaires du ministère. Rappelons que bon nombre de ces allégations remontent à plus d'une dizaine d'années.

* * *

*[Français]***L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS**

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Monsieur le Président, la crise du E. coli en Allemagne donne aux Canadiens encore plus de raisons de s'inquiéter de la sécurité des aliments au pays. En effet, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire s'est félicité de l'embauche de 170 personnes au sein de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais a refusé de dire combien d'entre elles étaient engagées comme inspecteurs.

Combien de personnes au sein de ce nouveau groupe d'employés vont agir en tant qu'inspecteurs et protéger les citoyens canadiens?

[Traduction]

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC): Monsieur le Président, je sais que le député suit de près le débat sur le budget à la Chambre. Un de mes collègues a mentionné que le budget sera mis aux voix cet après-midi.

Je rappelle au député que le budget prévoit 100 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années afin de renforcer la salubrité des aliments. De plus, nous augmentons de 733 l'effectif d'inspection de l'ACIA.

Je demanderais donc au député de voter en faveur du budget du gouvernement cet après-midi.

M. Malcolm Allen (Welland, NPD): Monsieur le Président, en fait, il est question de 9 millions de dollars et de 8 millions de dollars à la page 123, ce qui ne totalise pas vraiment 100 millions de dollars.

Le gouvernement ne comprend tout simplement pas. Il est question de la salubrité des aliments que les Canadiens servent à leurs familles.

Voici le bilan: l'ACIA est sous-financée, il nous faut plus d'inspecteurs.

Les conservateurs échouent à la tâche. Ils se vantent d'avoir augmenté le budget alors qu'ils l'ont coupé.

Quand est-ce que le gouvernement cessera de faire des tours de passe-passe et de beaux discours et commencera à s'atteler à la tâche qui importe vraiment, c'est-à-dire veiller à la salubrité des aliments de tous les Canadiens?

●(1450)

M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC): Monsieur le Président, j'ai mentionné au député la semaine dernière que la priorité absolue de l'ACIA est la sûreté des Canadiens. Nous renforçons le système de salubrité alimentaire canadien en veillant à ce que l'ACIA dispose du budget le plus important de son histoire, mesure à laquelle lui et son parti s'opposent systématiquement.

Nous examinons sans cesse les coûts pour assurer l'efficacité.

J'aimerais terminer en citant un extrait d'un rapport sur les pays de l'OCDE:

Questions orales

Le Canada a l'un des meilleurs bilans dans le cadre de l'étude menée en 2010 pour déterminer le classement mondial des pays en matière de salubrité des aliments. Le Canada a obtenu une note générale supérieure, lui valant une place parmi les pays les mieux cotés.

Voilà notre bilan.

* * *

LE SOMMET DU G8

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le rapport de la vérificatrice générale sur le G8 indique qu'une somme de 50 millions de dollars a été discrètement prélevée dans le Fonds pour l'infrastructure frontalière pour payer des kiosques à des centaines de kilomètres de la frontière.

Les fonds pour l'infrastructure frontalière doivent servir à réduire la congestion et à accroître la sécurité aux frontières. En 2003, il a servi à apporter des améliorations à la rue Knight à Vancouver, même si elle n'est pas à proximité de la frontière, parce que cette rue permet de réduire la congestion sur un grand axe en direction de la frontière.

Le gouvernement pourrait-il expliquer de quelle façon un kiosque réduit la congestion ou améliore la sécurité aux frontières?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je l'ai déjà dit, mais je vais le répéter.

J'ai signé les estimations faites par le ministère et c'est moi qui en suis responsable. Je dois en répondre ici même au Parlement.

Les professionnels de la fonction publique ont recommandé que ce fonds soit utilisé pour accélérer la mise en œuvre de projets importants dans le cadre de la tenue du sommet du G8 au Canada et c'est exactement ce que nous avons fait.

La vérificatrice générale a demandé une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes. Nous sommes tout à fait d'accord avec elle et nous avons accepté toutes ses recommandations.

* * *

[Français]

LE CONSEIL DU TRÉSOR

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, on ne peut pas dire du gouvernement qu'il prêche par l'exemple. Le président du Conseil du Trésor exige des économies, mais les cabinets politiques, eux, vont dans le sens contraire. Depuis 2008, on constate une hausse de 14 p. 100 du budget des cabinets des ministres.

Que dire à un chef autochtone qui se rend à Ottawa pour annoncer qu'il y a toujours des maisons dans sa réserve qui ne sont pas raccordées à des systèmes d'aqueduc? Que dire aux aînés à faible revenu qui doivent se contenter d'une hausse de 1,60 \$ par jour du Supplément de revenu garanti?

[Traduction]

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, nous sommes partis du principe qu'il était temps de rétablir l'équilibre budgétaire. Nous avons présenté un plan clair à la population canadienne pour équilibrer le budget, un an plus tôt que ce que nous proposons dans notre plan budgétaire précédent, soit en 2014-2015. Nous avons un objectif précis et un moyen précis pour l'attendre.

C'est ce sur quoi la population du Canada s'est prononcée. C'est la raison pour laquelle elle a élu le présent gouvernement et la raison pour laquelle nous présentons ces mesures.

* * *

LA FRONTIÈRE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, quand vient le temps de distribuer de l'argent ou de flétrir ses adversaires, le gouvernement sait comment s'y prendre mieux que quiconque. Mais quand vient le temps de consulter les gens sur des questions importantes, il perd soudainement toute notion des relations publiques.

Le gouvernement souhaite conclure un accord secret avec les États-Unis concernant la frontière et il veut nous faire croire qu'en diffusant un questionnaire en quatre points dans un site Web fédéral, il fait de la conclusion de cet accord une démarche publique.

Pourquoi le gouvernement procède-t-il secrètement? Pourquoi ne consulte-t-il pas les Canadiens sur cet enjeu, qui est l'un des plus importants pour notre pays?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, dans le préambule de la question, le député d'en face parlait de dépenser l'argent des contribuables pour des projets d'infrastructure. Or, sa circonscription a reçu l'un des montants les plus élevés au Canada pour les infrastructures publiques, et c'est à cause du lien avec le périmètre et avec le commerce international.

Nous voulons nous assurer de conclure avec les États-Unis un accord avantageux, qui permettra aux travailleurs de l'automobile du Sud-Ouest de l'Ontario de continuer d'avoir des emplois. Nous voulons créer davantage d'emplois et améliorer les perspectives économiques en travaillant de manière constructive avec le gouvernement du président Obama.

J'ose espérer que le député se joindra à nous et nous appuiera dans cet important projet.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, si ma circonscription, qui est située à la frontière, obtient enfin ce qu'elle mérite, c'est que les néo-démocrates comprennent le dossier de la frontière, contrairement au gouvernement. Chaque fois qu'il se mêle de ce dossier, il finit par rendre la frontière plus difficile à franchir, ce qui nous coûte des emplois et nous place dans une situation de déficit commercial. C'est ce qui se dégage du bilan du gouvernement.

Pourquoi le gouvernement a-t-il peur de consulter les Canadiens sur les changements que nous apporterons aux pratiques à la frontière? Pourquoi ne veut-il pas écouter les Canadiens? Pourquoi n'engage-t-il pas un véritable dialogue? De quoi le gouvernement a-t-il peur? Il ne veut pas entendre la vérité de la bouche des Canadiens, et la population est inquiète.

● (1455)

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous sommes tout à fait disposés à entendre le point de vue du député d'en face. Si lui ou ses électeurs ont des suggestions à nous faire pour faciliter la circulation à la frontière, nous sommes prêts à les écouter.

Questions orales

Je crois qu'aucun autre gouvernement de l'histoire du Canada ne s'est intéressé davantage que le gouvernement actuel au passage frontalier Windsor-Detroit. Nous avons établi un plan substantiel. Nous attendons des nouvelles de la part des gens de Lansing, au Michigan, ainsi que de la capitale de l'État, pour savoir s'ils adhèrent à notre vision et veulent collaborer avec le gouvernement fédéral pour que des emplois soient créés des deux côtés de la frontière.

* * *

LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, le week-end prochain, le chef de l'opposition officielle se rendra à Vancouver afin de participer au congrès de son parti, lors duquel le NPD discutera de la proposition stratégique néo-démocrate visant à nationaliser le secteur de l'automobile, laquelle prévoit que le parti fasse campagne en faveur de la nationalisation des trois grands constructeurs d'automobiles.

Le ministre de l'Industrie pourrait-il dire à la Chambre quelle est la position du gouvernement du Canada à cet égard?

L'hon. Christian Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, le gouvernement se concentre sur la mise en oeuvre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. À notre avis, demander au gouvernement de nationaliser un secteur d'activité, surtout un secteur qui est essentiel à l'économie de notre pays, est imprudent et irresponsable.

J'inviterais mes collègues à prendre la parole aujourd'hui pour dénoncer une telle position.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, il y a une semaine, j'ai posé au ministre des Anciens Combattants une question au sujet d'un ancien combattant dévoué, M. Fabien Melanson, qui a entamé une grève de la faim dans la circonscription de Charlottetown, ma circonscription.

Le ministre a déclaré ceci: « [...] j'ai donné instruction à mes fonctionnaires de faire le suivi nécessaire dans le dossier de cet homme. »

Aucun fonctionnaire du ministère des Anciens combattants n'a communiqué avec M. Melanson pour discuter de son dossier. Il y a maintenant dix jours qu'il a commencé sa grève de la faim.

Le ministre a-t-il tenu parole et demandé à ses fonctionnaires de faire un suivi auprès de M. Melanson? Oui ou non?

L'hon. Steven Blaney (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà mentionné, le gouvernement s'est excusé en ce qui concerne l'incident qui s'est produit il y a plusieurs années. Mes deux prédécesseurs ont présenté leurs excuses, et je regrette également ce qui s'est produit lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir.

Cela dit, des correctifs ont été apportés. J'ai demandé à mes fonctionnaires de suivre la situation de près, ce qu'ils font, afin que nous puissions prendre soin de la santé de cet ancien combattant et de celle de tous les autres anciens combattants.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Hélène Laverdière (Laurier-Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, depuis six ans, Nathalie Morin, une Canadienne de 27 ans, est retenue contre son gré par son mari en Arabie saoudite. Elle et ses trois enfants sont prisonniers dans leur maison, et selon la mère de Mme Morin, leurs droits et libertés sont brimés quotidiennement.

Conformément à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec vendredi dernier, est-ce que le gouvernement fédéral s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir le rapatriement de Mme Morin et de ses enfants?

[Traduction]

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), PCC): Monsieur le Président, nous sommes au courant de la situation et nous restons en étroite communication avec M^{me} Morin à ce sujet. Il s'agit d'une situation familiale complexe, et il n'y a pas de solution simple. Les représentants consulaires continueront de collaborer avec M^{me} Morin et les représentants de l'Arabie Saoudite afin de trouver un dénouement positif à cette situation.

Je tiens également à souligner que cette question a été soulevée par les ministres lors de leurs rencontres avec des représentants de l'Arabie Saoudite.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Monsieur le Président, en tant que représentant à la Chambre d'Ottawa—Orléans, c'est pour moi un grand honneur de prendre la parole aujourd'hui en cette première journée de la Semaine nationale de la fonction publique.

[Français]

La Semaine nationale de la fonction publique est une occasion en or de réfléchir aux nombreuses contributions que les fonctionnaires apportent quotidiennement à notre société.

[Traduction]

Dans cette optique, je prierais le président du Conseil du Trésor de dire à la Chambre à quel point le gouvernement apprécie l'excellent travail et le professionnalisme de nos fonctionnaires.

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'Ottawa—Orléans de sa question qui tombe à point nommé et de son dévouement envers ses électeurs.

En effet, la Semaine nationale de la fonction publique est l'occasion idéale de reconnaître les efforts et la contribution de nos fonctionnaires. C'est en partie grâce à leur excellent travail partout au pays que le Canada sort de la récession mondiale en présentant l'une des économies avancées les plus performantes au monde.

Les compétences et l'expertise des fonctionnaires aideront grandement à rationaliser les opérations et les programmes du gouvernement pour optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables. Nous saluons tous les Canadiens qui oeuvrent au sein de notre fonction publique.

Affaires courantes

●(1500)

[Français]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, je me suis levée à la Chambre pour soulever le fait que les Castillo Olivares, qui ont fui leur pays parce que leur vie était menacée, allaient être expulsés du pays le 15 juin. Depuis mon intervention, rien ne s'est passé. Dans deux jours, si rien n'est fait, ils seront déportés vers le Mexique.

Le ministre pourrait-il suspendre cette mesure de renvoi pour une durée d'un mois afin de permettre aux enfants de compléter leur année scolaire et à la famille de finaliser les démarches préalables à sa déportation?

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, il n'est pas permis à un ministre de commenter de façon publique les détails d'un cas particulier sans l'approbation des sujets concernés. J'encourage donc tous les députés, s'ils ont des inquiétudes en ce qui concerne des cas particuliers, à les soulever en privé avec moi pour que je puisse leur donner des réponses.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, Nathalie Morin et ses trois enfants sont séquestrés depuis plus de cinq ans en Arabie saoudite par le mari et père des enfants. Malheureusement, le ministre des Affaires étrangères fait la sourde oreille. Les réponses du gouvernement sont insatisfaisantes dans ce dossier. Le ministre prétexte que les lois saoudiennes l'empêchent d'intervenir. Devant l'inaction du ministère, l'Assemblée nationale a fait adopter à l'unanimité, vendredi dernier, une motion exhortant le gouvernement fédéral à rapatrier Nathalie Morin et ses enfants.

Plutôt que de multiplier les rencontres inutiles, le ministre des Affaires étrangères va-t-il faire les pressions diplomatiques nécessaires afin de rapatrier Nathalie Morin...

Le Président: L'honorable ministre d'État des Affaires étrangères a la parole.

[Traduction]

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), PCC): Monsieur le Président, nous sommes au courant de la motion adoptée par le gouvernement du Québec.

Comme je l'ai dit, les agents consulaires continuent d'appuyer Mme Morin dans ce dossier. Cependant, je dois informer la Chambre que nous sommes liés par le droit saoudien et par notre adhésion à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, aux termes de laquelle les enfants ne peuvent pas quitter le pays sans le consentement des deux parents.

Nous allons continuer de travailler sur ce dossier. Nous espérons sincèrement que cette situation trouve un dénouement heureux.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

L'hon. Vic Toews (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai le plaisir de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport public du Service canadien du renseignement de sécurité pour 2009-2010.

* * *

LOI SUR LA TENUE DE PROCÈS CRIMINELS ÉQUITABLES ET EFFICACES

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC) demande à présenter le projet de loi C-2, Loi modifiant le Code criminel (mégaprocès).

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, conformément aux paragraphes 104(1) et 114(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant la composition des comités de la Chambre et, si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC) demande à présenter le projet de loi C-207, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (interprétation des dates numériques).

— Monsieur le Président, les documents juridiques indiquent parfois le jour, le mois et l'année, parfois l'année, le mois et le jour et parfois le mois, le jour et l'année. Nous devons adopter une approche uniforme et c'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de prendre la parole au Parlement pour présenter de nouveau mon projet de loi d'initiative parlementaire visant à modifier la Loi sur la preuve au Canada. Ce projet de loi modifierait la Loi sur la preuve au Canada afin d'uniformiser, en cas de contestation, l'interprétation par les tribunaux d'une date numérique.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

●(1505)

[Français]

LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD) demande à présenter le projet de loi C-208, Loi modifiant la Loi sur la Cour suprême (compréhension des langues officielles).

— Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de Gatineau, qui a appuyé mon projet de loi.

Ce n'est pas la première fois que je présente ce projet de loi à la Chambre des communes. Comme on le sait, je suis très tenace et je me dis qu'un jour, ça va arriver. Ce projet de loi fera en sorte que les prochains juges nommés à la Cour suprême soient choisis parmi des candidats qui comprennent le français et l'anglais, sans l'aide d'un interprète. Je crois que tous devraient être égaux devant la loi et avoir droit, sans distinction, à une égale protection de la loi dans les deux langues officielles du pays.

J'appelle les députés de tous les partis, les sénateurs et la population à appuyer ce projet de loi pour que chaque Canadien et Canadienne ait un traitement plus équitable à la Cour suprême.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD) demande à présenter le projet de loi C-209, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Sackville — Eastern Shore.

— Monsieur le Président, je suis absolument ravi de représenter l'une des collectivités les plus anciennes du Canada, en l'occurrence celle de Preston, qui, à titre informatif pour la Chambre, compte la plus forte population indigène de race noire du Canada. Ces concitoyens sont les descendants directs de Mathieu Da Costa. Ils vivent dans le centre de ma circonscription dont ils m'ont demandé de changer le nom pour qu'elle devienne dorénavant Sackville—Preston—Eastern Shore, non seulement en l'honneur de ses habitants, mais également en l'honneur de la collectivité où ils vivent.

J'ose espérer que tous les députés appuieront cette très importante mesure législative pour qu'elle soit rapidement adoptée.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD) demande à présenter le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (changement d'appartenance politique).

— Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Winnipeg-Centre d'avoir appuyé ce projet de loi.

Au nom de tous les députés de la Chambre des communes, je précise que nous sommes élus sous la bannière d'un parti politique ou à titre indépendant. La Chambre n'est pas un endroit quelconque où on peut s'inscrire sous n'importe quel nom. Le tapis qui recouvre le parquet qui sépare les deux côtés de la Chambre est très précieux et s'use lorsque les gens changent d'appartenance politique.

Cette mesure législative empêcherait un député de changer d'allégeance politique. Un député qui a un désaccord avec son parti pourrait aisément démissionner, se présenter comme candidat pour le parti auquel il souhaite se joindre et demander ensuite aux électeurs s'ils consentent à ce qu'ils les représente à titre de membre de cet autre parti.

Voilà la démocratie et nous espérons que cette importante mesure législative sera adoptée rapidement. Je signale en passant que je m'emploie à faire adopter cette mesure depuis 1999.

Affaires courantes

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose que le premier rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté. Ce rapport porte sur la composition des comités de la Chambre.

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1510)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je crois que nous aurons le consentement unanime de cette Chambre pour l'adoption de la motion suivante:

Que, relativement au débat sur la mesure d'initiative gouvernementale n° 1 concernant la participation du Canada à la mission de l'OTAN en Libye, nonobstant tout article du Règlement et les usages de la Chambre, à la conclusion du temps prévu pour les ordres émanant du gouvernement le mardi 14 juin 2011, le Président mette immédiatement aux voix, sans débat ni amendement, toute question nécessaire pour disposer de la motion.

[Traduction]

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

L'AMIANTE

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par des milliers de Canadiens de partout au pays, qui demandent à la Chambre de prendre bonne note du fait que l'amiante est le produit industriel le plus meurtrier que le monde ait jamais connu. En fait, les pétitionnaires soulignent que plus de Canadiens sont tués par l'amiante que par tous les autres produits industriels nocifs réunis. Ils font également remarquer que le Canada demeure, malgré tout, l'un des principaux producteurs et exportateurs d'amiante à l'échelle mondiale et que le Canada subventionne l'industrie de l'amiante à coup de millions de dollars, ce qu'ils qualifient de « subventions à des tueurs industriels en série ». Ils ajoutent que le Canada va même jusqu'à contrecarrer les efforts internationaux visant à en réduire l'utilisation.

Le budget

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement d'interdire l'amiante sous toutes ses formes, de créer un programme de transition équitable à l'intention des travailleurs de l'amiante qui pourraient être mis à pied, de mettre fin à toute subvention gouvernementale de l'industrie de l'amiante, tant au Canada qu'à l'étranger, et de cesser de faire obstacle aux conventions internationales en matière de santé et de sécurité visant à protéger les travailleurs, dont la Convention de Rotterdam, qui est une convention des Nations Unies.

L'ENVIRONNEMENT

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole pour présenter des pétitions signées par des habitants de la Colombie-Britannique, qui se préoccupent grandement de la protection des eaux de la Colombie-Britannique contre un déversement d'hydrocarbures.

Les pétitionnaires soulignent que le projet d'oléoduc Northern Gateway, envisagé par Enbridge, transporterait les hydrocarbures provenant des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'à la région côtière de Kitimat. Ce projet ferait en sorte que plus de 225 superpétroliers de la taille de l'Empire State Building pourraient passer au large de la côte Nord de la Colombie-Britannique chaque année.

Les pétitionnaires demande au gouvernement du Canada de maintenir le moratoire de 1972 interdisant la circulation des pétroliers au large de la côte de la Colombie-Britannique et exhortent le gouvernement du Canada à imposer un moratoire sur la circulation des pétroliers et le forage de puits de pétrole et de gaz.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le paragraphe 52(2) du Règlement et vous demande d'accepter la tenue d'un débat d'urgence sur la fermeture, par le gouvernement du Canada, des centres de coordination des opérations de sauvetage et de recherche en mer de St. John's et de Québec.

Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec sont encore sous le choc après avoir appris que les capacités de ces centres de coordination, qui sauvent pourtant des vies, allaient être réduites.

Le gouvernement ne comprend pas que ces centres sont absolument essentiels, car ce sont eux qui ont les connaissances nécessaires — connaissance de la topographie locale, mais aussi, dans le cas de Québec, comme on l'a souligné pendant la période des questions, de la langue — pour répondre immédiatement aux demandes de coordination de sauvetage.

On les a traités de « centres d'appels » et de « centres de répartition ». Ce sont, en fait, des centres de coordination des opérations de sauvetage. Les officiers chevronnés de la Garde côtière

qui y travaillent depuis tant d'années ont l'habitude des questions de vie ou de mort.

Le gouvernement va vite en besogne. J'ai même cru comprendre que les avis officiels avaient été distribués. Le gouvernement se dépêche d'agir avant que la question ne puisse être soigneusement étudiée et débattue.

Nous sommes d'avis que les conditions nécessaires à la tenue d'un débat d'urgence sont réunies, car nous devons approfondir la question, notamment en étudiant les données qui ont été mises au jour depuis. Et c'est sans parler de celles qui ne sont pas encore connues, notamment sur le nombre réel de vies que ces centres ont permis de sauver grâce à leurs interventions rapides et à la connaissance qu'ils ont des zones qu'ils desservent.

Cette question revêt une importance capitale pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, qui s'efforcent tant bien que mal d'améliorer les installations servant à la recherche et au sauvetage et de renforcer leurs capacités en la matière. Cette décision du gouvernement nous fait régresser.

Je crois qu'il y a donc lieu que la Chambre tienne un débat d'urgence, conformément au paragraphe 52(2) du Règlement.

• (1515)

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je remercie le député d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur cette question. Je crois cependant que les conditions nécessaires à la tenue d'un débat d'urgence ne sont pas remplies pour le moment.

Je lui rappellerai que nous débattons du budget et de toutes sortes de questions du même ordre depuis plusieurs jours. Deux journées de l'opposition auront également lieu avant la fin de cette partie de la session, alors peut-être qu'il aura le temps de revenir à la charge.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTÈRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Le Président: Le député d'Ottawa—Vanier en était aux questions et observations lorsque la période des questions a débuté.

Reprise du débat. Le député de Brampton—Springdale a la parole.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Monsieur le Président, je souhaite informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole aujourd'hui avec la députée de Portage—Lisgar.

Je suis honoré de prendre la parole à la Chambre cet après-midi. Je profite de l'occasion pour remercier les électeurs de Brampton—Springdale de m'avoir permis de les représenter ici à la Chambre au sein d'un gouvernement conservateur majoritaire, solide et stable.

À l'instar du reste du Canada, les honnêtes gens de Brampton—Springdale se réjouissent que nous déposions de nouveau la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. Les habitants de Brampton ont été touchés par le ralentissement économique mondial. La récession a frappé les Bramptoniens de tous les horizons: les aînés, les familles, les propriétaires de petites entreprises et les néo-Canadiens.

Le budget

Cependant, sous le leadership et la direction du premier ministre Stephen Harper, le Plan d'action économique du Canada a aidé les Canadiens d'un océan à l'autre. En effet, il a permis de créer...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé d'interrompre le député pendant son intervention, mais je dois lui rappeler qu'il ne faut pas désigner les députés par leur nom, mais utiliser plutôt le nom de leur circonscription ou leur titre.

M. Parm Gill: Brampton, comme bien d'autres villes canadiennes, a eu la chance de profiter des retombées directes du Plan d'action économique. Des milliers d'emplois ont été créés dans la ville, et les taux de chômage ont chuté.

Le partenariat entre le gouvernement du Canada et la ville de Brampton a entraîné la revitalisation du parc Chinguacousy, l'élaboration du projet d'installations intermodales de transport de Mount Pleasant et la rénovation de neuf centres récréatifs. Ces projets ont permis aux habitants de Brampton de constater les retombées du Plan d'action économique dans leur propre milieu. Malgré les mesures qui sont bien accueillies et le soutien croissant, la reprise économique demeure très fragile. Trop de vaillants Canadiens cherchent encore un emploi.

Le gouvernement du Canada continue de concentrer son action dans plusieurs secteurs importants afin d'aider les Canadiens et leur famille et de stimuler l'économie. Le plan qui consiste à réduire les impôts pour favoriser la création d'emploi et la croissance économique sera utile aux villes comme Brampton.

À titre d'exemple, le secteur manufacturier est une part importante de l'économie de Brampton. Le budget dont nous sommes saisis prolonge l'application de la déduction pour amortissement accéléré, qui aidera les manufacturiers à investir dans la nouvelle machinerie et le nouvel équipement.

La circonscription de Brampton—Springdale accueille bon nombre de petites et moyennes entreprises, qui contribuent à l'économie locale. Grâce aux nombreuses initiatives prévues dans le nouveau budget, ces entreprises pourront garder des employés et accroître les possibilités d'emploi de la région.

En outre, le budget prévoit un crédit ponctuel pouvant atteindre 1 000 \$ pour encourager l'embauche et inciter les entreprises à multiplier les perspectives d'emploi. Nos gens de métier et nos étudiants profiteront également de la décision de maintenir l'allègement d'impôt au titre des examens d'accréditation et de doubler le montant du revenu en cours d'études qui sera exonéré. Un plus grand nombre de jeunes Bramptoniens pourront fréquenter l'école, payer leurs frais de scolarité et recevoir leurs attestations plus rapidement.

Le budget met l'accent sur les entreprises, mais également sur nos jeunes qui entreprennent des études qui les prépareront à occuper des emplois bien rémunérés dans l'avenir.

La ville de Brampton a retiré d'énormes avantages du Fonds de la taxe sur l'essence pour les municipalités. La municipalité a reçu des millions de dollars dans le cadre de ce programme. L'argent a été investi et affecté aux initiatives de transport en commun. Notre budget inscrit dans la loi l'investissement annuel permanent de deux milliards de dollars au titre du Fonds de la taxe sur l'essence à l'intention des villes et des municipalités pour le soutien des infrastructures prioritaires.

Les aînés d'un bout à l'autre du Canada ont été placés dans une situation difficile pendant la récession. J'ai discuté avec de nombreux groupes d'aînés de ma circonscription. Ils m'ont confié qu'ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Heureusement, le

budget du gouvernement contribue à fournir l'allègement fiscal si nécessaire que ces Canadiens laborieux méritent.

Les aînés à faible revenu de Brampton—Springdale qui sont admissibles au programme recevront une prestation annuelle supplémentaire qui pourra atteindre 600 \$ pour un aîné célibataire et 840 \$ pour les couples. Les aînés bramptoniens à faible revenu recevront l'aide nécessaire pour vivre dans la dignité, à l'abri des tracasseries financières.

Plusieurs options d'allègement fiscal seront offertes aux familles de Brampton—Springdale. Le nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants s'applique à un montant maximal de 500 \$ de dépenses admissibles au titre de programmes d'activités artistiques, culturelles, récréatives et d'activités d'épanouissement. Il y a de plus en plus de jeunes dans Brampton—Springdale. Ce crédit d'impôt permettra à un plus grand nombre de familles d'inscrire leurs enfants aux activités.

Ces initiatives énergiques en matière d'allègement fiscal s'inspirent de nombreuses mesures de soutien des familles prises par le gouvernement depuis 2006. Ces mesures permettront à la famille moyenne de Brampton d'économiser environ 3 000 \$ par année.

Le gouvernement du Canada investira 20 millions de dollars pour promouvoir des programmes visant à aider les jeunes à résister à l'attrait des gangs ou à en sortir. Au fil des ans, les activités des gangs et la violence chez les jeunes ont augmenté de façon spectaculaire à Brampton. Cet investissement aidera les collectivités comme la nôtre à mettre au point des programmes de partenariat dynamiques qui offriront aux jeunes Canadiens des options autres que les gangs. Ces mesures seront extrêmement bénéfiques pour nos familles et nos enfants tout en favorisant la sécurité dans la collectivité, ce dont nous pourrions tous profiter.

• (1520)

De nombreux néo-Canadiens choisissent de s'installer dans ma circonscription. Toutefois, de nombreux immigrants ont de la difficulté à faire reconnaître leurs compétences. Heureusement, à la grande satisfaction des néo-Canadiens de Brampton—Springdale, le gouvernement instaurera un système d'immigration simplifié. Ce système répondra davantage aux besoins du marché du travail et permettra de développer une approche concertée visant à faciliter la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

De plus, RHDCC et Citoyenneté et Immigration Canada feront l'essai de méthodes pour aider les travailleurs formés à l'étranger à couvrir les coûts. Les néo-Canadiens bénéficieront ainsi de meilleures perspectives d'avenir.

Je suis également très heureux d'annoncer que la mairesse de Brampton, Susan Fennell, s'est réjouie d'un avantage dont a profité Brampton grâce au Plan d'action économique. Elle est impatiente de collaborer étroitement avec le gouvernement, qui a un plan clair pour s'attaquer au déficit sur le plan de l'infrastructure et pour donner aux villes les ressources dont elles ont besoin afin d'offrir les programmes et les services auxquels les résidents s'attendent.

Les villes sont le moteur économique du pays. Au fur et à mesure que notre économie prend du mieux, le Canada a besoin de villes fortes et dynamiques, dotées d'infrastructures de qualité pour créer des emplois afin de faire face à la concurrence internationale. La mairesse de Brampton est reconnaissante au gouvernement d'avoir perçu ces priorités.

Le budget

En tant que député de Brampton—Springdale, je suis fier d'appuyer la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. Les familles, les enfants, les aînés, les néo-Canadiens et les entreprises de ma collectivité en bénéficient directement.

J'ai hâte de collaborer avec les résidents de Brampton à titre de député d'un gouvernement axé sur la création d'emplois, l'atténuation des contraintes financières et la prestation d'aide aux Canadiens qui travaillent fort.

• (1525)

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le président, je veux féliciter mon collègue pour son exposé très informatif et très encourageant sur le budget 2011.

Je me demande s'il ne pourrait pas nous en dire un peu plus sur les effets qu'a eu notre Plan d'action économique sur la création d'emplois dans sa circonscription. Nous savons maintenant que 580 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009. Le député pourrait-il nous parler des effets que le Plan d'action économique et les programmes de création d'emplois ont eu dans sa circonscription?

M. Parm Gill: Monsieur le président, j'aimerais féliciter la députée de sa réélection.

Comme je l'ai dit dans mon discours, Brampton—Springdale compte un très grand nombre de petites et moyennes entreprises et comme, au cours des dernières années, le gouvernement est parvenu à réduire leur fardeau fiscal, cela a vraiment aidé à stimuler notre économie et à créer des emplois au niveau local.

Chaque fois que je fais une tournée dans ma circonscription, je parle à des gens des petites et moyennes entreprises. Tous mes électeurs sont très reconnaissants de l'approche adoptée par le gouvernement et de son aide.

Le budget et la prochaine phase de notre Plan d'action économique ont une grande importance. Je reçois régulièrement de nombreux appels téléphoniques et courriels pour féliciter le gouvernement et le ministre des Finances d'avoir fait un travail aussi extraordinaire au cours des dernières années et, en particulier, pour le budget présenté la semaine dernière.

[Français]

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NDP): Monsieur le Président, une famille typique dans Lac-Saint-Charles est une famille qui vient d'avoir son cinquième enfant, dont le père est chômeur et qui n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants dans les classes ou dans les écoles privées, ou de les faire profiter de loisirs privés, là où il y aura réduction d'impôt pour ces enfants.

Le respectable député pourrait-il nous dire comment ces enfants pourront profiter du nouveau budget gouvernemental? Les 100 \$ qu'on veut ajouter sont imposables. Même les 100 \$ qu'on va remettre aux familles pour un enfant seront donc à calculer lors du rapport d'impôt. Que restera-t-il à nos familles pauvres?

[Traduction]

M. Parm Gill: Monsieur le président, j'aimerais féliciter la députée d'en face pour son élection.

Étant moi-même père de trois enfants, une prestation fiscale pour enfants de 100 \$ a beaucoup d'importance, non seulement pour moi, mais également, je crois, pour tous les Canadiens. Ils sont tous très reconnaissants. Lorsque je parle à mes électeurs, ils en sont très heureux, ainsi que de la bonification d'autres initiatives en matière fiscale.

Nous savons tous que depuis 2005, une famille moyenne économise environ 3 000 \$ d'impôts, sans compter la réduction de la TPS et un certain nombre d'autres initiatives fiscales destinées à aider les familles à joindre les deux bouts.

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je commence en vous félicitant pour votre élection comme Président de la Chambre. Je tiens aussi à féliciter tous les députés, tant ceux qui viennent d'être élus que ceux qui ont été réélus.

Je remercie très sincèrement la population de Portage—Lisgar. C'est un honneur de la représenter ici, à Ottawa, et de pouvoir la servir dans la circonscription. Elle m'a donné un mandat très solide. Personnellement, j'ai obtenu 76 p. 100 des votes dans ma circonscription et je remercie la population de Portage—Lisgar de ce soutien.

Je remercie aussi les bénévoles, parce qu'une victoire comme celle-là n'aurait pas pu être obtenue sans les bénévoles remarquables qui m'ont aidée. Je remercie tout particulièrement mon agent officiel, Scott Beattie, qui a fait un travail incroyable. Je remercie aussi mon personnel qui travaille extrêmement fort depuis plusieurs années: Victoria Bendle, Teresa Friesen, Brittany Saunders, Laura Moran et Colleen Kyle. Je les remercie tous pour leur aide et leur soutien.

Enfin, je remercie ma famille, particulièrement mes enfants. Nous le savons tous, ce sont souvent nos familles qui font les plus grands sacrifices. Je remercie mes enfants, Lukas, Delaney et Parker pour leur amour et leur soutien. Je tiens à souhaiter un bon anniversaire à Delaney, qui eu 17 ans hier.

Je suis heureuse de prendre quelques minutes pour parler de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, le budget de 2011, un plan d'impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi.

Nous le savons, en 2008, une grave récession nous a tous frappés et pratiquement aucun pays n'y a échappé. C'était une récession qui pouvait détruire des pays et il y a d'ailleurs des pays qui ressentent encore les effets de la récession de 2008 et qui essaient encore de s'en sortir.

Cependant, nous pouvons être fiers et reconnaissants que le Canada soit devenu une référence. Le Canada est devenu un rayon d'espoir et une lumière. C'est parce que le Canada avait un gouvernement, qu'il a encore, qui a refusé de faire passer la politique devant les intérêts de la population. Nous sommes également sortis de la récession parce que la population canadienne a gardé la tête haute, est restée fière, a travaillé fort et a été tenace. Pour ces raisons, nous avons pu sortir de la récession de 2008 encore plus forts que jamais.

En 2008, le gouvernement a présenté le Plan d'action économique du Canada, un plan prévoyant des dépenses, à une époque où il en fallait pour créer des emplois, et des restrictions là où c'était nécessaire. Le Plan d'action économique a fonctionné et fonctionne encore.

En fait, comme je l'ai déjà dit, mes notes précisent que 540 000 emplois ont été créés, mais j'ai dû les modifier, car c'est 560 000 emplois qui ont été créés depuis juillet 2009.

Le budget

Le marché immobilier est stable, notre dollar est fort et l'avenir inspire de l'espoir aux Canadiens.

Le 2 mai, les Canadiens ont donné un mandat fort et solide au gouvernement conservateur, afin qu'il aille de l'avant avec la prochaine phase du Plan d'action économique, et c'est exactement ce que fait le budget de 2011. C'est le genre de gestion financière prudente que les Canadiens attendent du gouvernement conservateur. C'est un plan qui nous ramène à l'essentiel pour garder l'économie canadienne dans la bonne voie et assurer une démarche disciplinée dans nos efforts pour équilibrer le budget d'ici 2015.

Je suis très reconnaissant envers les maires, les sous-préfets, les agriculteurs, les producteurs, les gens d'affaires, les pères, les mères et tous les gens ordinaires de ma circonscription et de l'ensemble du pays qui ont participé aux assemblées publiques et que j'ai pu rencontrer dans des cafés. Ces gens venaient nous faire part de leurs idées, à moi ou au gouvernement, concernant le Plan d'action économique.

Il y a beaucoup d'éléments extraordinaires dans ce budget, mais je me contenterai de parler de quelques-uns qui sont particulièrement bénéfiques et importants pour ma circonscription.

L'un de ces éléments est l'agriculture. Dans Portage—Lisgar, nos récoltes comptent parmi les meilleures au monde. Nos légumes sont parmi les meilleurs au monde, et la même chose est vraie pour notre bétail, notre grain, nos haricots et nos oléagineux. L'agriculture tient une place très importante dans ma circonscription, comme dans le reste du Canada, bien sûr.

Le budget de 2011 reconnaît que, pour maintenir la compétitivité du secteur agricole du Canada sur la scène mondiale, nous devons constamment chercher les occasions de croissance et d'innovation, et nous adapter quand il le faut. Pour que les producteurs canadiens tirent le maximum de la technologie de pointe, le budget annonce une initiative d'innovation agricole de deux ans dotée d'un financement de 50 millions de dollars pour soutenir l'acquisition et le transfert de connaissances et augmenter la commercialisation des innovations agricoles. Cette initiative aura des retombées positives pour les producteurs de tout le Canada, et surtout dans ma région, au Manitoba.

• (1530)

Les Producteurs de grains du Canada, organisme à l'égard duquel j'ai beaucoup de respect et de reconnaissance pour le travail qu'il effectue au nom des producteurs, a déclaré:

Les Producteurs de grains du Canada se réjouissent de l'annonce d'un fonds de 50 millions de dollars pour la recherche et l'innovation. [...] Les agriculteurs de l'ensemble du Canada ont pressé avec insistance le gouvernement d'investir dans ce domaine, et celui-ci nous a écouté.

Voilà effectivement ce que fait le gouvernement conservateur: il écoute. Nous écoutons nos électeurs. Nous avons écouté les agriculteurs et leur avons donné ce qu'ils réclamaient pour améliorer leurs affaires.

Je suis également très satisfaite que le gouvernement ait précisé que nous donnerons le choix aux agriculteurs pour la commercialisation de leurs céréales. Cela devrait permettre une situation qui fait l'affaire de tous. Je crois que les personnes sont libres d'appuyer la Commission canadienne du blé, mais il faut aussi tenir compte des agriculteurs de l'Ouest qui veulent avoir le choix et devraient avoir cette possibilité. Plutôt que de faire de cette question une monnaie d'échange ou un enjeu politique, comme c'était le cas jusqu'à présent, j'invite toutes les parties, les partisans de la Commission canadienne du blé et les partisans du libre choix, à collaborer. Le monopole cessera, mais la Commission canadienne du blé ne doit pas pour

autant cesser d'exister. Voilà une solution en laquelle je crois, en laquelle le gouvernement croit et que les agriculteurs de l'Ouest appuient.

Une autre question dont mes électeurs m'ont beaucoup parlé est la réduction du déficit et les coupures dans le gras prévues par le gouvernement. L'une des raisons pour lesquelles les Canadiens ont confié un mandat clair au gouvernement conservateur est que nous comprenons que chaque dollar dépensé sort des poches des contribuables et que leur argent doit être respecté et utilisé judicieusement. Le retour à un budget équilibré est la pierre angulaire du budget de 2011. Une partie du plan consiste à effectuer un examen stratégique du fonctionnement afin d'éliminer les inefficacités et d'améliorer la productivité.

J'ai visité de nombreuses entreprises dans ma circonscription et c'est ce qu'elles font constamment, certaines au quotidien. Elles passent en revue leur fonctionnement pour trouver des possibilités d'améliorer leur efficacité et prennent toutes les mesures voulues, aussi menues soient-elles, pour éliminer le gaspillage. Si nous demandons aux entreprises et aux familles de se soumettre à un tel exercice, le gouvernement doit en faire autant. Nous devons repérer le gras et le gaspillage dans l'appareil gouvernemental, les éliminer et trouver des façons de mener les affaires fédérales aussi efficacement que possible.

Cela m'amène au point suivant, soit notre engagement à mettre fin aux subventions destinées aux partis politiques. Ces subventions représentent un poids énorme pour le système. Je suis heureuse de constater que le gouvernement conservateur passe à l'action et qu'il éliminera graduellement les subventions qui sont versées aux partis politiques en fonction du nombre de voix récoltées aux élections. Nous nous sommes toujours opposés au fait de forcer les contribuables à appuyer des partis politiques dans lesquels ils ne croient pas forcément. Les partis politiques n'ont aucune excuse: ils doivent recueillir eux-mêmes les fonds dont ils ont besoin, au lieu de contraindre les contribuables à payer leurs factures. J'ai peut-être tort — et si c'est le cas, j'espère bien qu'on va me le démontrer —, mais on dirait que les députés de l'opposition sont allergiques à l'idée d'aller sur le terrain pour rencontrer leurs électeurs, pour parler aux gens qui les appuient et pour recueillir des fonds.

J'ai été organisatrice politique et j'ai très souvent parlé à des gens qui appuyaient les initiatives conservatrices, et ce, même avant que je sois élue députée. Je puis vous dire que ma plus grande satisfaction, c'est lorsque des gens viennent me voir pour me dire que, comme ils appuient nos politiques et ce que nous faisons, ils sont prêts à nous donner un chèque de 25 \$ pour nous aider à poursuivre notre bon travail. C'est extrêmement gratifiant, et nous savons gré à ces personnes d'être aussi généreuses. Cependant, il ne faudrait pas obliger les contribuables à appuyer un parti politique contre leur gré.

Je pense que les partis politiques qui, aujourd'hui, ne croient pas au bien-fondé de cette mesure — c'est-à-dire l'opposition — nous remercieront probablement un jour. Cette décision les forcera à se rapprocher de leurs électeurs et à élaborer des politiques auxquelles la population pourra adhérer. Il s'agit d'une bonne politique; elle est bonne pour la démocratie et pour l'ensemble des Canadiens.

Le budget

Je pourrais parler de tant d'autres choses, mais je vois que je n'ai presque plus de temps. Nous appuyons les familles, les aînés et les pompiers volontaires. J'ai entendu beaucoup de choses de la part des pompiers partout dans ma circonscription, laquelle couvre une superficie énorme de 14 000 kilomètres carrés. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur des pompiers volontaires qui sont remarquablement professionnels. Les gens des localités rurales de Portage—Lisgar peuvent bénéficier de services d'incendie comparables à ceux qu'on trouve en milieu urbain. Il s'agit d'une autre initiative fantastique.

J'encourage tous les députés à appuyer le budget. C'est un bon plan d'action économique. Travaillons ensemble pour assurer le bien-être de tous les Canadiens.

• (1535)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, ma collègue a parlé de la subvention versée en fonction du nombre de voix obtenues et elle a déclaré que les contribuables ne devraient pas être forcés de subventionner les partis dont ils ne partagent pas les vues.

Selon le principe de base de cette subvention, si un électeur vote pour un parti donné, ce dernier obtient 1,75 \$ par année grâce à ce vote. Les électeurs ou les contribuables décident donc qui recevra cet argent du gouvernement fédéral. Le choix revient aux électeurs. Ils ont davantage d'occasions et de raisons de voter pour le parti de leur choix et ils participent au processus parce que, s'ils ne le font pas, le parti qu'ils soutiennent n'obtiendra pas de subvention.

En quoi est-il contraire au principe démocratique de dire « Je vote, par conséquent, le parti que j'appuie recevra 1,75 \$ »? En ce qui me concerne, l'argument que ma collègue a avancé n'est ni logique, ni honnête.

• (1540)

Mme Candice Hoepfner: Monsieur le Président, je me fais un plaisir d'expliquer ma position. Le député a tort. Le financement qui est consenti aux partis politiques vient des recettes générales, soit de l'ensemble des contribuables canadiens. Il ne provient pas tout simplement d'un fonds créé après les élections.

J'invite mon collègue à aller voir les gens de sa circonscription et à leur parler des politiques qu'il prône. Si les électeurs sont d'accord avec lui, ils lui feront peut-être un chèque. Toutefois, si ce n'est pas le cas, il ne faut pas leur forcer la main.

La très grande majorité des Canadiens souscrivent à ce principe. Ils ne croient pas que les contribuables doivent payer pour le financement des partis politiques. Les Canadiens nous ont donné un mandat très clair et nous allons maintenir le cap à cet égard.

Cependant, je répète à mon collègue que ces subventions viennent des recettes générales. Il ne s'agit pas d'un fonds créé simplement par les électeurs.

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de poser une question à ma collègue.

La députée vient d'une collectivité rurale qui présente de nombreuses ressemblances avec la mienne. Aucun de mes électeurs n'est venu s'adresser à moi pour me dire que, à son avis, il devrait être contraint de financer mon parti politique ou tout autre parti politique.

En fait, mes électeurs, qui proviennent d'une région rurale, me parlent d'aider davantage les médecins et le personnel infirmier qui viennent exercer leur profession dans les collectivités rurales et mal desservies, les pompiers volontaires ainsi que les aînés qui peinent à

joindre les deux bouts. Voilà où résident les priorités de mes électeurs.

La députée aurait-elle entendu des demandes semblables de la part de ses électeurs durant sa campagne?

Mme Candice Hoepfner: Monsieur le Président, comme je vis dans une région rurale, je sais à quel point il est difficile d'y attirer des médecins. Mes électeurs appuient massivement notre initiative et notre volonté d'encourager les médecins et le personnel infirmier à s'établir dans les régions mal desservies, qui se trouvent assurément dans des régions rurales. Nous les y encourageons en annulant une grande part de leurs prêts d'études.

Nous ne doutons aucunement que, lorsqu'ils s'établiront dans ces collectivités, des régions de ma circonscription telles que Morden, Winkler et Altona, au Manitoba, des collectivités merveilleuses qui ont tant à offrir, ces médecins et infirmiers y resteront pour de bon. Voilà ce que compte faire le gouvernement. Nous ne voulons pas imposer quoi que ce soit. Nous ne croyons pas en ce genre d'approche. Nous croyons que, lorsqu'ils apprendront à apprécier la vie en milieu rural, les médecins et les infirmiers décideront d'y exercer leur profession.

Nous proposons des solutions concrètes qui, nous le savons, seront efficaces.

[Français]

Mme Paulina Ayala (Honoré-Mercier, NPD): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec la députée de Québec.

Je suis très heureuse aujourd'hui d'enfin prendre le temps de remercier convenablement les électeurs d'Honoré-Mercier et ma famille. J'aimerais surtout les féliciter pour leur courage et expliquer aux députés de cette Chambre ce que j'entends par courage.

Il est vrai qu'une vague d'espoir et d'enthousiasme a traversé le Québec et le Canada pendant l'élection, un profond désir de changement qui aura avantagé les candidats du Nouveau Parti démocratique, porteurs d'idées et de solutions modernes, équitables et efficaces.

Il est aussi vrai que cette vague a été créée par le travail acharné de notre chef, des militants et des députés qui, depuis maintenant 50 ans, ont bâti la réputation du NPD. Cette vague a été nourrie par le travail de terrain des militants, des candidats et des supporteurs qui se sont affichés avec de plus en plus de vigueur au cours de l'élection.

Mais pour moi, cette élection porte une signification additionnelle. Le fait que je me tiens ici devant vous aujourd'hui en dit beaucoup sur l'évolution de la société canadienne. Alors qu'ailleurs dans le monde on se questionne encore sur le droit de certains de voter, ici, de nombreuses femmes issues des minorités visibles ont été élues sous la bannière du NPD.

Lorsque les électeurs d'Honoré-Mercier ont inscrit leur décision sur le bulletin de vote et qu'ils ont choisi le nom de Paulina Ayala, ils savaient bien qu'ils votaient pour une femme latino-américaine. Je salue leur courage, car ils n'ont pas eu peur. C'est là où en est la société canadienne, une société qui n'a plus peur d'accueillir la différence, de choisir ses représentants parmi les minorités et de partager équitablement les bienfaits de la démocratie canadienne.

Le budget

La peur aurait pu être suffisante pour arrêter la vague ou en atténuer la portée. Certains comptaient, bien sûr, sur cette crainte du changement qui, à la dernière minute, paralyse l'imaginaire collectif et admet le statu quo. Mais la peur n'a pas eu prise sur les électeurs québécois. Au contraire, les tentatives pour effrayer la population ont créé un ressac. Les électeurs se sont unis dans leur refus d'une politique qui bafoue la modernité de la société canadienne, une société complexe, diversifiée et unique qui ne peut se contenter d'imiter ses voisins ou de s'isoler d'une part du monde.

C'est donc pour ce courage que je remercie et félicite les électeurs d'Honoré-Mercier. Ils ont surmonté l'intimidation, les préjugés et les tactiques. Ils ont ainsi contribué à l'élection de jeunes, de femmes, d'immigrants et d'Autochtones qui enrichiront grandement la démocratie canadienne. Je suis fière d'avoir été portée par cette vague de modernité.

J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour saluer mes très chers étudiants de l'école secondaire Henri-Bourassa, dans Montréal-Nord. Ils m'ont toujours inspirée avec leur curiosité et leurs questions pertinentes et parfois incisives, leur capacité à débattre et à exprimer leurs opinions souvent éclairées.

J'ai vécu mon expérience de professeure en histoire avec beaucoup de passion, car c'est pour eux, les élèves, autant au Chili qu'ici au Canada, que je me suis dédiée à cette nouvelle vocation. En enseignant l'histoire aux jeunes, je voulais leur faire comprendre que le passé éclaire le présent. Cela leur permet de s'approprier leur avenir et de prendre leur place dans la société de demain. Cet avenir, les jeunes le perçoivent avec enthousiasme. Ils sont conscients des défis concernant l'environnement, l'égalité sociale, la protection de la démocratie, le respect de la diversité et la promotion même de la différence. Ils veulent relever ces défis avec nous, pourvu que nous les écoutions.

J'ai souvent et longuement discuté de ces sujets avec eux. Ils m'ont inspirée à être la meilleure professeure possible. Ils m'ont aussi inspirée à faire le saut en politique. Ils ont été parmi les premiers à croire en moi. À force de leur répéter l'importance de s'impliquer dans leur société, ce sont eux qui m'ont interpellée: « Madame, vous nous parlez de démocratie et d'implication sociale. Nous sommes d'accord, mais vous devez aussi vous impliquer. Vous devez vous présenter en politique. » Je leur ai alors répondu que voilà, j'étais candidate. La fierté que j'ai alors ressentie en étant à la hauteur de leurs attentes et de leurs ambitions m'a portée durant toute la campagne.

Les jeunes s'attendent à ce que nous prenions des décisions judicieuses en leur nom. Je tiens à assumer cette charge. Tel est le réel mandat qui m'incombe. Je dis à tous mes collègues que les choix que nous faisons aujourd'hui auront des conséquences principalement pour eux, les jeunes qui, bien assez vite, jugeront nos actions.

En tant que première femme chilienne élue au Parlement canadien, je me sens un devoir de rappeler quelques faits historiques et de souligner la relation privilégiée qui unit le Chili et le Canada.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous ces Canadiens qui ont appuyé la reconstruction de la démocratie dans mon pays, sans usage de la force, sans intervention militaire. En appuyant les organisations civiles, ces Canadiens ont permis à mon peuple de se tenir debout par lui-même, de prendre en charge le processus de démocratisation, de s'organiser nationalement et internationalement et, finalement, d'atteindre son objectif. C'est ainsi, dans la fierté du travail accompli, que s'est construit le Chili d'aujourd'hui. Sans ce soutien international, respectueux des valeurs

et intentions du peuple, le Chili serait peut-être encore aujourd'hui une dictature.

La politique internationale du Canada doit s'inspirer de ce genre d'exemple lorsqu'il choisit son champ d'action et ses méthodes d'intervention. Le soutien de la société civile plutôt que la force d'intervention militaire, voilà un gage de succès pour la démocratie et la paix internationales.

● (1545)

Les combats que j'ai menés dans mon pays me permettent d'apprécier la pleine valeur de la démocratie et du respect des droits humains. Je ferai tout pour protéger ces valeurs fondamentales pour tous les Canadiens, et pour rappeler à tous que la torture est indigne, que la paix ne s'impose pas par les armes et que c'est le soutien et l'accompagnement de la société civile qui permettent au pays d'évoluer.

D'autre part, je voudrais souligner que le continent américain est un ensemble de 51 pays, en incluant les Antilles, plus de 800 millions de citoyens, d'innombrables cultures et langues, qui partagent une histoire autant qu'un territoire. Cette réalité territoriale lie les destinées des peuples qui l'habitent. Un continent comme le nôtre ne peut se développer uniquement par les échanges commerciaux et la circulation des biens et services. Cette stratégie est de courte vue. Les idées et les ambitions doivent aussi circuler librement. Les individus doivent circuler dans le respect et l'accueil de leurs voisins.

Ainsi, ceux qui proposent de contribuer à l'évolution de notre culture canadienne doivent être les bienvenus. Malheureusement, dans les faits, les demandeurs de visa temporaire sont souvent perçus comme des profiteurs, des menteurs qui se présentent sous prétexte de vouloir nous visiter mais portés par des intentions cachées, par un désir de s'installer au Canada, sans en satisfaire les critères d'admissibilité. Ainsi, les Canadiens voyagent, visitent et découvrent, tandis que les Latino-Américains doivent faire la preuve de leur attachement à leur pays d'origine. Ils doivent payer pour leur demande de visa, souvent refusée et jamais remboursée.

S'il est vrai que les structures compliquent les processus d'obtention de visas, ce qui pose d'abord problème est une certaine culture du doute, qui, pour les demandeurs, se vit comme du mépris. Cette culture blesse les gens, leur inflige l'incertitude et, trop souvent, le rejet. Pour tout individu fier et bien intentionné, cette expérience ternit l'image qu'ils ont du Canada.

Dès lors que le gouvernement détermine que la situation du demandeur de visa n'est pas techniquement plus avantageuse dans son pays d'origine, un fonctionnaire peut décider que la demande de visa est une tromperie, un cheval de Troie visant à infiltrer la société canadienne et à profiter des avantages qu'elle offre.

Je cite l'exemple récent de la troupe de ballet-théâtre une saison d'Haïti, un groupe d'artistes qui demandaient un visa afin d'effectuer une tournée au Québec et au Canada. Non seulement s'agissait-il d'une belle opportunité de partage entre cultures, mais cette initiative se voulait un projet culturel de levée de fonds pour Haïti. Parce que les membres de cette troupe, comme tant d'artistes, ne présentaient pas un profil économique jugé satisfaisant, leurs visas ont été refusés. Des exemples comme celui-ci, il y en a beaucoup.

Il est temps que ça change. Il est temps de construire des relations fondées sur le respect et la confiance. Il est temps de bâtir une Amérique, du nord au sud. Il est temps de vivre à la hauteur de notre société de droit. Il est temps de présumer de la bonne foi des gens, surtout de celle de nos voisins.

Le budget

• (1550)

[Traduction]

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a eu un parcours intéressant avant son élection à la Chambre. Elle y apporte quelque chose de différent.

Elle a parlé un peu de commerce. Le Plan d'action économique favorisera les échanges commerciaux avec d'autres pays et la signature d'accords commerciaux équitables et équilibrés. Ce sont deux sujets dont nous discuterons à la Chambre. Nous avons mis en place un programme commercial très ambitieux que nous voulons poursuivre au cours des années à venir.

Étant donné que les échanges commerciaux permettent d'accroître la richesse du Canada, ainsi que celle des pays avec lesquels nous faisons commerce, pouvons-nous compter sur l'appui de la députée et sa rétroaction lorsque nous discuterons de ce sujet?

[Français]

Mme Paulina Ayala: Monsieur le Président, ce dialogue avait déjà commencé depuis un bout de temps, et il se poursuit. J'ai simplement mis l'accent sur l'attitude du Canada envers des citoyens qui veulent visiter le pays. Souvent, il arrive qu'une famille veuille visiter un nouveau-né et qu'elle ne puisse pas le faire. Du côté des échanges commerciaux, ça va très bien. Dieu sait qu'il y a des accords avec différents pays. Le Canada a d'ailleurs une relation extraordinaire avec le Chili. Mais il faut approfondir cette relation dans un autre sens, celui de la personne, du partage de la culture, et non uniquement dans le sens économique, car ça va bien de ce côté.

Mme Annick Papillon (Québec, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier une fois de plus les gens de Québec de leur confiance. Lors des récentes élections, ils ont rejeté ce que les conservateurs proposaient, et ils avaient raison de le faire. Ce budget, tout comme le copier-coller de mars dernier, ne défend pas leurs intérêts. Il est vrai que le pays fait face à un déficit fédéral important et inquiétant — le plus grand de son histoire, en fait. La solution apportée par les conservateurs dans le budget Flaherty est de couper des milliards de dollars dans les programmes et les services gouvernementaux. La preuve du manque de sérieux et de transparence de cette mesure est que les conservateurs ne savent même pas exactement où ils couperont. Or, en agissant ainsi, il est certain qu'on va...

[Traduction]

M. Rick Norlock: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'attire l'attention de la Chambre sur l'utilisation par la députée du nom de famille du ministre des Finances. Je sais que la députée vient d'arriver à la Chambre et qu'il nous arrive à tous d'oublier certaines des règles. Je voulais juste l'informer de son erreur.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Je remercie le député de Northumberland—Quinte West d'avoir porté cette question à l'attention de la présidence. Je rappelle à tous que nous désignons les députés par leur circonscription ou leur titre et non pas par leur nom.

La députée de Québec a la parole.

[Français]

Mme Annick Papillon: Monsieur le Président, en agissant ainsi, il est certain qu'on va augmenter le fardeau des contribuables, exigeant davantage des provinces et surtout des municipalités, qui peinent déjà à répondre aux besoins de la population. Ce n'est pas là le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral. Ce qu'on lui demande est bien simple, et c'est de combler les lacunes et non de les approfondir. Investir davantage dans les infrastructures des collecti-

ités permettra à la fois de créer des emplois et d'améliorer la vie des citoyens. Au lieu de cela, les conservateurs ont préféré donner 15 milliards de dollars en cadeaux fiscaux aux entreprises qui, elles, n'en avaient pas besoin.

Pourquoi est-ce que, d'un côté, les grandes entreprises et les pétrolières devraient tirer profit de cette récession économique et que, de l'autre côté, la classe moyenne devrait s'endetter davantage? Est-ce pour payer les écarts de conduite du gouvernement et sa mauvaise gestion? À qui profite réellement ce budget? Il ne profite pas aux familles de la classe moyenne ni aux moins nantis, ça c'est clair!

Comment croire aux prévisions budgétaires de ce gouvernement qui, lorsque les premiers signes de la récession économique se faisaient sentir, nous promettait que le Canada ne sombrerait pas dans le rouge, pour finalement enregistrer le pire déficit de l'histoire de ce pays? Chaque fois, il nous promet de revenir à un équilibre budgétaire, et au final, il continue d'ajouter des milliards de dollars à la dette nationale. Nous avons raison d'être inquiets devant ce budget, et encore plus lorsqu'on analyse sa logique.

Le premier ministre avait dit, qu'il n'y aurait pas de récession ni de déficit. Il s'est trompé dans les deux cas. Il y a fort à parier, en fait, que ce sera « jamais deux sans trois » s'il persiste dans la même voie. Je dis oui à une relance économique, mais de grâce, à une relance économique durable. Et pour ce faire, il faut penser autrement. Il ne faut plus attendre de créer de la richesse avant de la distribuer.

Le sociologue Paul Bernard disait: « Il faut redistribuer la richesse pour la créer ». Cela est vrai, car voici où nous en sommes plus de 50 ans après un système public d'éducation et de santé accessible à tous. Cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas fait ces investissements.

On me permettra de citer Camil Bouchard de *Québec Science*, qui indiquait vendredi dernier que les études de l'OCDE sont claires à ce sujet:

[...] ce n'est pas tant quand l'emploi va bien que la pauvreté diminue, mais plutôt lorsque les pays investissent une bonne partie de leur produit intérieur brut dans les politiques ou les programmes sociaux.

À titre d'exemple, alors que les États-Unis et la Norvège enregistrent des taux très élevés de participation au travail, le premier investit deux fois moins de son PIB que le second dans les programmes sociaux. Résultat: la pauvreté est cinq fois plus élevée aux États-Unis qu'en Norvège. Et ce n'est qu'un exemple.

Le suivi sur de très nombreuses années d'enfants pauvres démontre que la fréquentation de services de garde éducatifs de qualité en fait des citoyens plus instruits, en meilleure santé, mieux intégrés dans leur communauté, plus actifs sur le marché du travail et demandant moins de services de soutien onéreux pour l'État. La productivité de l'économie s'en trouve renforcée et les revenus de l'État, augmentés. Dans un contexte où la perspective d'un rapetissement de l'État est l'objet d'une ferveur sans précédent, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

Enfin, je ne pourrais passer sous silence les coupes de 57 millions de dollars faites aux centres de recherche et de sauvetage maritime qui touchent directement le Centre de coordination de sauvetage de Québec. Encore là, la stratégie conservatrice derrière ce projet fait fausse route. En voulant fermer les points de service et ainsi diminuer les coûts de gestion, le gouvernement va en revanche augmenter considérablement les coûts d'opération, car chaque intervention deviendra de plus en plus coûteuse. Or le but est de maximiser le temps d'intervention pour sauver des vies. Il est donc certain que non seulement on ne sauvera pas d'argent avec ces coupes, mais qu'en plus, on mettra des vies en danger.

Le budget

En plus d'être responsable de la pire dette économique de ce pays, ce gouvernement nous lègue aussi la pire dette sociale et environnementale de l'histoire de ce pays.

Je demande donc à qui profitera ce budget?

• (1555)

[Traduction]

L'hon. Ted Menzies (ministre d'État (Finances), PCC): Monsieur le Président, je me réjouis d'accueillir une nouvelle députée à la Chambre et nous apprécions ses observations.

J'aimerais toutefois la prévenir que nous consignons tout ce qui se dit ici, alors je lui suggérerais de faire bien attention à ce qu'elle dit dans son discours. Je ne vois pas un très grand nombre de libéraux aujourd'hui, et je devrais m'abstenir de tout commentaire à ce sujet, mais en fait, le gouvernement libéral de 1997, sous la gouverne du premier ministre Martin, était aux prises avec une dette de 729 milliards en dollars actuels. Je tiens à préciser que ce n'était ni le parti de la députée ni le mien qui ont fait autant grimper la dette.

En examinant les budgets précédents qui ont été présentés, je constate que nous avons rayé un million de Canadiens à faible revenu du rôle d'imposition. Nous continuons à le faire en réduisant les impôts. Cette mesure est importante pour mes électeurs et je suis persuadé qu'il en va de même pour les électeurs de la députée.

En fait, nous offrons aux médecins et aux infirmières l'annulation de leurs dettes pour qu'ils aillent pratiquer dans les collectivités rurales. Je prierais la députée de répondre à la question suivante. N'est-ce pas une mesure positive pour les collectivités rurales?

• (1600)

[Français]

Mme Annick Papillon: Monsieur le Président, en fait, quelque chose m'inquiète. J'ai justement entendu un député, de l'autre côté de la Chambre, s'exprimer et dire que réduction d'impôts égalait création d'emplois. Je ne suis pas aussi certaine de cela. Je ne pense pas que créer des emplois à temps partiel — comme la majorité des emplois qui ont été créés — soit exactement une bonne solution et une bonne façon de faire. Je doute de cela et je soulève ce point-là.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, j'entendais mon collègue conservateur poser une question à ma collègue concernant les budgets du gouvernement et des choses comme celles-là. J'aimerais entendre ma collègue à ce sujet.

Le gouvernement conservateur est prêt à accorder une baisse d'impôts aux grandes corporations, notamment aux banques qui font des profits de 20 milliards de dollars. Il y a les présidents des banques, les personnes importantes dans les banques, comme on les appelle, qui se sont payés des bonus d'un montant de 11 milliards de dollars. N'aurait-il pas été plutôt préférable de mettre l'argent dans les communautés, dans les infrastructures des municipalités et des villages, afin de s'assurer de créer de l'emploi localement, au lieu de le donner aux présidents des banques pour qu'ils courent à la banque avec l'argent?

Mme Annick Papillon: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Effectivement, si on coupe complètement à ce niveau et qu'on crée des emplois à temps partiel et aussi qu'on favorise les grandes entreprises, on risque peut-être une délocalisation de ces emplois. J'entendais également ma collègue qui disait que cela allait mal pour Electrolux. On a entendu dire qu'en 2010, Electrolux avait délocalisé des emplois suite à une subvention qui avait été donnée par le gouvernement fédéral. Alors, c'est ce que je dis, je doute un peu de cette approche.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, parlant du budget, je ne vois nulle part où le gouvernement aurait fait des changements à l'assurance-emploi. On parle de pauvreté. Il y a 1,4 million d'enfants qui ont faim au Canada.

Le gouvernement nous demande de voter pour son budget, mais n'aurait-ce pas été la place pour faire des changements pour aider les personnes qui sont dans le besoin? Voit-on vraiment quelque chose de concret pour les travailleurs et les travailleuses qui ont perdu leur emploi? Si eux n'ont pas droit à l'assurance-emploi, alors qui en souffre? C'est la famille au complet.

Mme Annick Papillon: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec ce que dit mon collègue.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais ajouter le fait que si le gouvernement voulait vraiment couper — puisqu'il est fort sur les coupes pour assainir le budget —, à ce moment-là, il aurait pu ne pas couper dans les subventions qui seront accordées au financement des partis, mais il aurait peut-être pu juste couper dans le Sénat. Ce sont des sommes nettement plus faramineuses. Il aurait vraiment pu sauver de l'argent, tel qu'il le désirait.

[Traduction]

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir dans le débat sur le budget. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Brant.

Puisque ce n'est que la deuxième fois que je prends la parole à la Chambre depuis que j'ai été élu, j'aimerais en profiter pour remercier les électeurs de Vegreville—Wainwright de leur soutien massif lors des dernières élections. J'ai obtenu 80 p. 100 des suffrages dans ma circonscription et j'en suis vraiment très touché. C'est notamment grâce à ma circonscription que le Parti conservateur a pu former un gouvernement stable, et je suis ravi d'en faire parti.

J'aimerais également remercier les nombreux bénévoles — ils étaient plus de 300 — qui m'ont soutenu et qui ont joué un rôle très actif dans le processus électoral. Bon nombre de bénévoles travaillent sans relâche, non seulement durant les campagnes électorales, mais mois après mois, année après année, pour appuyer une cause qui leur est chère. Dans mon cas, c'est la cause conservatrice qu'ils ont appuyée, comme tant d'autres partout au pays l'ont fait, et il en résulte un gouvernement majoritaire très fort. Je les remercie sincèrement de leurs efforts.

Je veux parler un peu d'agriculture dans le contexte de ce budget. Évidemment, ce budget comporte des mesures sur l'agriculture. Par exemple, de l'argent a été prévu pour tenir des consultations et élaborer un nouveau cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 pour remplacer le programme actuel. Cela permettra aux agriculteurs, au secteur agricole et aux personnes intéressées partout au pays d'aider à élaborer les prochains programmes de stabilisation des revenus.

L'ensemble de programmes dont nous disposons a très bien fonctionné et constituera une base solide pour la prochaine version du cadre stratégique Cultivons l'avenir. Toutefois, il y a toujours place à l'amélioration et nous obtiendrons les meilleurs résultats si nous parvenons à faire en sorte que les personnes qui ont un intérêt dans l'agriculture participent à ce processus de consultation. J'encourage quiconque désire voir des changements à prendre part au processus qui débutera incessamment. Je suis impatient de connaître les points de vue qui seront exprimés dans le cadre de ce processus.

Le budget

De même, le budget de 2011 soutient l'innovation comme façon de rentabiliser l'agriculture. Je pense qu'il s'agit d'une façon très sage de dépenser l'argent des contribuables et nous avons vu d'excellents résultats à ce chapitre au cours des dernières années. L'utilisation de l'argent des contribuables comme levier, souvent avec une très grande majorité des fonds provenant du secteur privé, a donné des résultats. Cela permet aux agriculteurs canadiens de faire concurrence de manière très favorable au reste du monde.

Mieux que cela, dans de nombreux cas, des entreprises canadiennes, des agriculteurs canadiens et d'autres ont exporté ces nouvelles idées et ces nouveaux produits à l'étranger. C'est une partie importante de l'innovation. Non seulement les produits agricoles sont produits d'une manière plus efficace en raison de l'innovation, mais en plus, l'exportation de l'innovation à l'étranger est certainement un facteur favorable à l'agriculture au Canada.

Une bonne partie de ce que notre gouvernement fera dans le domaine de l'agriculture au cours de l'année qui vient ne figure pas dans le présent budget, mais cela ne signifie pas que c'est moins important pour autant. En fait, s'il existe un dossier sur lequel se penche le gouvernement et qui est plus important que tout autre pour les agriculteurs, il ne fait aucun doute dans mon esprit que c'est celui de l'accroissement du commerce des produits agricoles à l'étranger.

Le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce et le premier ministre ont adopté une approche très pratique et active pour aider à développer de nouveaux marchés pour nos produits agricoles, et ils ont obtenu des résultats remarquables. Les accords ont été signés, mais l'adoption de certains de ces accords commerciaux par le Parlement a malheureusement été retardée par l'opposition, surtout par le NPD, en fait.

• (1605)

J'incite donc fortement les députés du NPD, s'ils se soucient réellement des agriculteurs et de l'agriculture, à collaborer avec le gouvernement à partir d'aujourd'hui et à faire en sorte que le Parlement adopte ces accords commerciaux, afin que les agriculteurs puissent en profiter le plus rapidement possible. C'est une perspective qui m'enchant, je dois l'admettre. De tout ce que le gouvernement a fait pour l'agriculture, rien n'est plus important que le développement de nouveaux marchés internationaux.

Les avantages que nous pouvons en retirer sont nombreux. Nous envisageons de négocier de vastes accords avec l'Union européenne, ce qui n'est pas rien. Nous cherchons toujours des moyens d'accéder plus facilement aux marchés chinois et indien, pour ne nommer que ceux-là. Ces accords bilatéraux vont demeurer importants. Je dirais même qu'ils risquent de gagner en importance au fil des ans. Il s'agit d'un aspect extrêmement important.

Il y a d'autres aspects du commerce que celui de l'exportation des produits canadiens vers d'autres pays. Il ne faudrait pas oublier l'importation des biens dont les agriculteurs ont besoin pour cultiver leurs champs, élever leur bétail, bref, faire leur travail. Grâce à cette mesure, ces biens pourraient entrer plus facilement au Canada et être vendus à moindre prix, ce qui voudrait dire que nous aurions accès aux nouvelles technologies et aux nouveaux herbicides, pesticides et produits vétérinaires en même temps que nos concurrents américains, européens ou australiens. Il s'agit d'un autre aspect du commerce international qu'il faut absolument améliorer.

On n'en parle peut-être pas beaucoup, mais le programme d'importation pour usage personnel a ses bons côtés, car en permettant aux agriculteurs d'importer des herbicides, des pesticides et des produits vétérinaires des États-Unis, il leur a permis d'économiser des sommes non négligeables sur leurs coûts

d'exploitation, que l'on parle de production animale ou végétale. Il a eu des retombées aussi concrètes que substantielles. Et il y a certainement moyen de lui faire prendre de l'expansion. Là aussi, tout est une question de coordination. On y travaille depuis de nombreuses années, mais il reste encore beaucoup à faire pour coordonner le processus d'approbation des nouveaux pesticides, herbicides et produits vétérinaires.

Or, en coordonnant notre processus d'approbation avec les États-Unis, l'Europe et les autres pays disposant déjà de processus de bonne qualité, les agriculteurs d'ici pourront avoir accès à tous ces produits qui leur seraient on ne peut plus utiles. Et beaucoup plus rapidement. C'est avec plaisir que je suivrai les efforts du gouvernement en la matière.

Ce n'est pas tout. Le budget contient d'autres mesures qui, sans être destinées exclusivement aux agriculteurs, leur viendront très certainement en aide.

Par exemple, notre programme visant à annuler les prêts d'études, jusqu'à concurrence de 40 000 \$, pour les médecins qui pratiquent en région rurale permettra d'améliorer considérablement l'accès des agriculteurs à des médecins de famille plus près de chez eux. Il s'agit d'un grave problème auquel nous sommes maintenant confrontés. Nous avons beaucoup travaillé dans le domaine de l'immigration. Le ministre de l'Immigration a pris des mesures vraiment efficaces pour aider à accélérer le processus d'admission de médecins au Canada. Bon nombre de ces médecins s'installent dans des régions rurales, mais il arrive trop souvent qu'au bout de quelques années, ils finissent par s'établir dans des villes. Nous devons essayer d'attirer des médecins formés au Canada vers les régions rurales en les aidant à rembourser leurs prêts. Nous rembourserons également les prêts d'études pour le personnel infirmier, jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

Dans la minute qui me reste, j'aimerais faire savoir aux agriculteurs que ce n'est pas le temps maintenant de se croiser les bras et de se dissocier du processus politique. Le moment n'a jamais été aussi propice pour participer aux activités du gouvernement, par l'entremise de leurs députés des régions rurales. En fait, la plupart des députés représentant des circonscriptions rurales au pays font partie de notre caucus. J'invite donc les agriculteurs à travailler avec leurs députés ruraux pour aider à faire avancer certains de ces dossiers. Ensemble, nous pouvons vraiment faire beaucoup pour améliorer le sort des agriculteurs et du secteur agricole. J'ai hâte de relever ce défi au cours des quatre prochaines années et demie. C'est le mandat garanti du gouvernement.

• (1610)

[Français]

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): Monsieur le Président, les intempéries constituent souvent l'un des principaux problèmes des agriculteurs. Le deuxième problème, c'est le stress causé par les intempéries. C'est ce que nous connaissons présentement en Montérégie, et c'est ce que nous avons connu. Pour ces agriculteurs de la Montérégie, aucune semence n'a été plantée à temps cette année. Ces agriculteurs de la Montérégie ont perdu du grain qui aurait nourri les animaux, ce qui constitue une grosse perte financière.

Puisque l'honorable député et le gouvernement veulent faire beaucoup pour l'agriculture, serait-il possible que le gouvernement nous dise ce qu'il va faire pour aider nos agriculteurs de la Montérégie?

Le budget

[Traduction]

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, je félicite la députée. Elle pose une question importante. J'ai vu des reportages à la télévision sur les inondations qui frappent le Québec et le Manitoba; je suis de tout coeur avec les agriculteurs qui ont perdu leur récolte. Il n'y aura tout simplement rien à récolter dans beaucoup de régions du pays cette année.

C'est pourquoi j'étais très heureux que le ministre de l'Agriculture ait inclus le programme Agri-relance à notre programme de stabilisation il y a quelques années. Les provinces, les agriculteurs et les municipalités peuvent ainsi se tourner vers le gouvernement fédéral lorsqu'ils ont besoin d'aide en cas d'inondations. Le programme a très bien fonctionné lorsque des inondations ont frappé l'Est de la Saskatchewan et le Manitoba et une grave sécheresse s'est abattue sur l'Alberta ces dernières années. Je suis convaincu que ce programme viendra en aide aux agriculteurs dans la circonscription de la députée.

• (1615)

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, je constate avec plaisir que les agriculteurs pourront disposer d'un plus grand choix en ce qui concerne la vente de leurs grains à l'avenir. Mon collègue de Vegreville—Wainwright pourrait-il nous expliquer en quoi cela avantagera les agriculteurs dans sa région?

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, ces divers programmes et les mesures qu'a prises le gouvernement dans le secteur agricole aident les agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada. Je parle presque tous les jours avec des agriculteurs. Lorsque je suis dans ma circonscription, je discute avec eux de questions qui sont importantes pour eux. Or, ils ont vraiment beaucoup de bons commentaires sur la façon dont le gouvernement a collaboré avec eux au cours des dernières années.

Si des accords commerciaux pouvaient être négociés puis mis en oeuvre plus rapidement à la Chambre, ils contribueraient beaucoup à accroître le revenu des agriculteurs de ma région. C'est ce dont ces gens me font part. Ils sont très contents des mesures que le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce international ont prises. Ils affirment que nos mesures fonctionnent et ils nous demandent d'en adopter encore plus. C'est ce que nous ferons, et nous nous pencherons sur les intrants afin de réduire les coûts que les agriculteurs doivent assumer et de les harmoniser un peu mieux à ceux des agriculteurs américains, par exemple, en permettant aux intrants d'être importés au Canada pour que les agriculteurs puissent les utiliser un peu plus tôt. Cette mesure change beaucoup de choses.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, est-ce que le député de Vegreville—Wainwright a eu les mêmes conversations que moi avec les agriculteurs?

J'ai été surprise de l'entendre dire que la priorité des fermiers était d'accroître les débouchés commerciaux. Ce que j'entends assez souvent de la part des agriculteurs, c'est la préoccupation selon laquelle on pratique des échanges commerciaux superflus. En effet, les agriculteurs cultivent des produits localement au Canada et les expédient par camion aux États-Unis. Au même moment, des camions en provenance des États-Unis livrent des produits de la Californie à nos magasins pendant que nous envoyons des produits locaux sains et de qualité aux États-Unis.

J'entends aussi souvent les agriculteurs dire qu'ils sont préoccupés par le fait que la production alimentaire locale est constamment minée par un manque d'infrastructure, d'abattoirs et de conserveries. En d'autres termes, on ne soutient pas suffisamment les denrées

locales. Il y a conflit entre la mondialisation accrue de l'approvisionnement alimentaire et la demande de la population pour des aliments locaux salubres et sains et le désir d'encourager les exploitations agricoles familiales au Canada. J'aimerais que le député réponde.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, la députée écoute peut-être surtout les gens de la ville. J'ai aussi entendu des gens qui ont de la difficulté à vendre leurs produits biologiques et spécialisés, plus particulièrement, sur les marchés canadiens. Par ailleurs, j'ai entendu un grand nombre de personnes raconter comment elles avaient réussi en traitant avec des entreprises à faire en sorte que leurs produits soient offerts en magasin. Honnêtement, un grand nombre ont réussi.

Toutefois, dans ma région, je n'ai certainement pas entendu les préoccupations qu'elle exprime quant à l'ouverture mondiale à un plus grand nombre de produits agricoles canadiens. En fait, la plupart des électeurs que j'ai entendus réclament cette ouverture.

M. Phil McColeman (Brant, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la toute première fois que je prends la parole devant la Chambre, je voudrais remercier les bonnes gens de Brant de m'avoir réélu.

Lorsque nous arrivons dans cette enceinte, nous éprouvons un sentiment de respect et d'admiration en songeant à l'histoire dont nous sommes les héritiers. Nous avons le devoir de guider le pays de manière à assurer la prospérité de l'ensemble des Canadiens.

Aujourd'hui, je compte parler de certaines réalités économiques à l'échelle mondiale et à l'échelle locale.

Le Canada est un pays phare qui représente l'espoir et offre de bonnes perspectives d'avenir dans un monde où règne l'incertitude. Au cours des deux ou trois dernières années, nos banques ne se sont pas effondrées. Actuellement, nos finances sont saines. Notre économie a crû au cours des sept derniers trimestres.

La semaine dernière, nous avons appris d'autres bonnes nouvelles. En mai, 22 000 emplois ont été créés, ce qui fait un total de 560 000 emplois depuis juillet 2009. Malgré tout, notre gouvernement est parfaitement conscient de la présence de nombreux dangers dans l'économie mondiale. Nous savons que la reprise économique est très fragile au Canada.

Nous savons qu'en allégeant le fardeau fiscal des entreprises, celles-ci peuvent créer des emplois bien rémunérés par leurs investissements et leur expansion. C'est le cas dans ma circonscription. Les réductions de l'impôt des sociétés produiront de la croissance et des revenus pour l'État. Lorsqu'on sème en abondance, on récolte en abondance. C'est un principe simple. En stimulant la croissance de notre économie avec de nouvelles industries et de nouveaux emplois, le pays sera plus prospère, davantage de gens paieront des impôts et l'État aura de meilleurs revenus. Nous savons qu'en réalité, les entreprises ne paient pas d'impôts. Elles les refilent aux consommateurs.

J'ai été moi-même propriétaire d'une petite entreprise, avant d'être élu député. J'ai aussi été membre d'une chambre de commerce et j'ai connu beaucoup de gens d'affaires. Je sais donc que les entreprises ont des frais fixes. Ces frais fixes sont inclus dans le prix des produits et des services qu'elles fournissent. C'est pourquoi, en réalité, lorsque le fardeau fiscal est élevé, les consommateurs finissent par payer plus cher les produits et les services qu'ils achètent.

Le budget

La mise en oeuvre de la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada fera de notre pays un endroit invitant pour les entreprises. Pour illustrer ce que je disais, prenez l'exemple de l'épicier qui paie au fisc 40 p. 100 de son chiffre d'affaires. Lorsque les consommateurs passent à la caisse, ce sont eux qui paient ce 40 p. 100. Si l'épicier n'a que 25 p. 100 à payer, ce sont les familles canadiennes qui économisent et les travailleurs canadiens qui en profitent.

J'invite les députés à revoir leur position à l'égard de ces impôts et à se joindre à nous pour créer ce que beaucoup considèrent comme un véritable tsunami d'investissements et d'occasions qui déferlera sur le Canada.

J'ai vu dans ma collectivité, dans la ville de Brantford, les avantages des impôts peu élevés pour la création d'emplois. Une entreprise, Brant Screen Craft, a fait parvenir une lettre à un journal local afin d'expliquer pourquoi elle a décidé de rester au Canada après avoir exploré de nombreux autres endroits, en particulier l'État du Michigan. Le vice-président de l'entreprise a affirmé que ce sont les plans et les programmes du gouvernement conservateur en matière de réduction des impôts, ceux que nous avions déjà mis en place et sur lesquels tablait l'entreprise dans son plan d'affaires, qui ont incité cette entreprise à rester dans la collectivité de Brantford. Ces mesures ont aidé l'entreprise à déménager dans de nouvelles installations plus vastes et à embaucher 50 nouveaux employés. C'était l'an dernier. Voilà une histoire qui démontre comment notre plan visant à réduire les impôts a fonctionné et comment il continuera de fonctionner pour faire de l'économie canadienne la destination la plus intéressante pour les créateurs d'emplois.

Notre budget contient d'autres mesures extrêmement avantageuses, surtout pour les petites entreprises. On pense au crédit d'impôt à l'embauche de 1 000 \$ pour une petite entreprise. Pour un entrepreneur qui embauche et donne du travail à 20 à 30 employés, 1 000 \$ pour embaucher un nouvel employé, c'est quelque chose d'important, et ce le sera pour beaucoup de personnes qui travaillent dans des petites entreprises.

• (1620)

J'ai aussi entendu ce qu'avaient à dire des électeurs qui sont propriétaires d'entreprises. Ils ont dit que la déduction pour amortissement accéléré est une mesure importante pour eux parce qu'ils doivent investir dans de nouveaux équipements, de nouveaux outils et de nouvelles machines pour amener leur entreprise à un niveau supérieur, pour aller chercher de nouveaux clients, pour créer plus d'emplois et pour faire croître leur entreprise.

Le Programme de travail partagé a également été une mesure importante. Plus de 48 entreprises locales ont dit participer au dernier volet du Programme de travail partagé. Je ne parle pas de quelques emplois ici, mais de milliers d'emplois. Notre budget prolonge ce programme de manière à ce que les entreprises puissent non seulement survivre, mais également se remettre en selle pour croître et prospérer davantage.

Ce budget traite de l'inefficacité liée au fait d'avoir à surmonter les formalités administratives gouvernementales et les facteurs qui ralentissent les gens dans les entreprises, qui voient leurs frais généraux augmenter en raison des politiques et des règlements que les petites entreprises doivent respecter.

Le crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, un nouveau crédit d'impôt pour les aidants familiaux, le prolongement du programme écoENERGIE et la bonification du Supplément de revenu garanti pour aider les personnes âgées constituent autant de

mesures qui sont présentées dans notre budget et qui aident les familles canadiennes partout au pays.

Je veux parler un peu d'un ami personnel qui est chef des pompiers du comté de Brant, Paul Boissonneault. Il a été un ardent promoteur du crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Aujourd'hui, nous pouvons leur donner, à lui et à ses collègues, les hommes et les femmes courageux qui risquent leur vie pour en sauver d'autres et assurer notre sécurité, ce qu'ils réclamaient. Nous nous sommes occupés des pompiers volontaires.

Nous avons déjà investi plus de 10 milliards de dollars dans l'éducation et la formation, y compris 3 milliards de dollars sous forme de transferts aux provinces pour l'enseignement postsecondaire et plus de 7 milliards de dollars pour soutenir les étudiants et leurs familles. Nous poursuivons avec un crédit d'impôt sur les manuels. Nous continuons de bâtir des établissements d'enseignement postsecondaire dans des collectivités comme la nôtre, où l'établissement présent a un campus satellite, croît par bonds et a besoin d'aide afin d'accroître le nombre des inscriptions et de s'ouvrir davantage pour accueillir plus d'étudiants.

Il est aussi question dans le budget de l'exonération du revenu en cours d'études, qui passera de 50 \$ à 100 \$ par semaine. Cela aidera 100 000 étudiants. C'est pourquoi l'Association des universités et collèges appuie notre budget. Je la cite:

Ce budget représente un extraordinaire progrès pour le secteur universitaire: un financement accru pour les organismes subventionnaires de recherche, des mesures pour promouvoir le marketing international de l'éducation, une aide financière accrue pour les étudiants, et toute une gamme de mesures visant à favoriser l'innovation et la recherche.

Avec le budget, le gouvernement maintient l'avantage financier du Canada. Aujourd'hui, le Canada a le rapport dette-PIB le plus bas, et de loin, des pays du G7. Au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, nous resterons concentrés sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Nous dégageons des économies de nos examens stratégiques de 2010, bouchons des échappatoires et amorçons un examen stratégique et opérationnel d'une durée d'un an dans l'ensemble du gouvernement.

Je l'ai dit, l'économie du Canada fait de plus en plus l'envie du monde entier, et le gouvernement conservateur entend continuer de progresser. Notre plan a aidé efficacement le Canada à sortir de la récession mondiale et il a soutenu l'économie de ma circonscription.

J'invite les entrepreneurs du monde entier à me téléphoner. Je leur ferai personnellement visiter les magnifiques parcs industriels de Brant, où nous avons beaucoup de terrains équipés, accès aux services publics et aux voies de transports, sans compter une population active zélée et prête à travailler.

• (1625)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, je veux remercier mon nouveau collègue de son excellente intervention sur les petites entreprises de Brant et leurs rouages.

Toutefois, j'aimerais l'informer que j'ai assisté à un déjeuner ici à la Chambre de commerce du Canada en mars. L'économiste de la chambre de commerce a affirmé clairement que la réduction de l'impôt des sociétés n'était pas un facteur dont les sociétés tenaient compte lorsqu'elles devaient décider où s'installer. Il a été très clair à cet égard.

J'aimerais également souligner que la majorité des impôts payés par les sociétés au Canada sont payés par des sociétés qui exploitent des ressources échangées sur les marchés mondiaux. Par conséquent, le taux d'imposition n'influe pas sur les prix.

Le budget

Prenons comme exemple les sociétés produisant du pétrole au Canada et le vendant au prix du marché mondial. Eh bien, le taux d'imposition des sociétés ne modifie pas le prix que les consommateurs doivent payer pour le pétrole. Cela ne modifie pas le prix parce que c'est le prix du marché mondial. Par conséquent, au Canada, les consommateurs ne profitent pas de ces importants allègements fiscaux accordés aux sociétés.

J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue sur cette question.

• (1630)

M. Phil McColeman: Monsieur le Président, les notions économiques et commerciales de base nous indiquent que le coût final des produits et des services est déterminé par les frais fixes et variables que les entreprises doivent assumer. Je ne souscris pas du tout aux propos du député selon lesquels le prix du pétrole et d'autres matières premières et produits finis ne reflète pas les coûts réels.

Le NPD et les personnes aux idées socialistes semblent croire que la réduction de l'impôt des sociétés vise seulement à augmenter sans cesse les profits réalisés par les entreprises et à mettre plus d'argent dans les poches des gros actionnaires. Rien ne saurait être plus loin de la vérité.

Quand on pense aux 80 p. 100 des emplois créés par les petites et moyennes entreprises et aux contributions de la collectivité agricole, des petits entrepreneurs et des autres habitants de ma collectivité, on constate que rien ne saurait être plus loin de la vérité. Ils doivent soutenir la concurrence sur le marché mondial, comme toutes les entreprises.

Je demanderais respectueusement au député de revoir son raisonnement sur le fonctionnement des entreprises.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je veux revenir sur ce qu'a dit le député au sujet des petites entreprises dans sa collectivité. J'ai vraiment apprécié ses commentaires.

En fait, le Parti libéral du Canada appuie les petites entreprises de bien des façons, et dans des proportions beaucoup plus importantes manifestement que le Parti conservateur, qui favorise les grandes sociétés. On peut le constater dans le budget en regardant les sommes tirées des recettes fiscales que les conservateurs versent aux grandes sociétés et le pourcentage plus petit qu'ils allouent de diverses façons aux petites entreprises.

Le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait d'offrir des allègements fiscaux aux entreprises qui créent 80 p. 100 des emplois dans les collectivités, comme l'a dit le député, multipliant ainsi les possibilités pour la circonscription qu'il représente, plutôt que de consentir ces allègements fiscaux aux grandes entreprises?

M. Phil McColeman (Brant, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, mais je répète qu'elle porte quelque peu à confusion puisqu'il avance que les grandes sociétés sont soudainement avantagées. L'ensemble des entrepreneurs de ma collectivité ont soutenu que les petites, moyennes et grandes entreprises tirent profit de nos plans.

Examinons les chiffres en matière d'emploi. Si 80 p. 100 des PME créent 560 000 emplois, alors ce ratio suppose que le nombre d'emplois que créent les grandes entreprises est moindre. Toutefois, nous voulons également nous assurer que ces grandes sociétés demeurent au pays, car elles pourraient rapidement disparaître pour s'installer dans d'autres pays ou régions du monde si nous ne leur offrons pas aussi un taux d'imposition concurrentiel.

La majorité des emplois que je viens de mentionner ont été créés par des PME.

[Français]

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de London—Fanshawe, Le secteur de l'aérospatiale; l'honorable député d'Acadie—Bathurst, L'emploi; l'honorable député de Scarborough—Guildwood, La défense nationale.

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Monsieur le Président, je vous informe que je partagerai mon temps avec mon honorable collègue de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Je tiens d'abord à vous féliciter, aujourd'hui, pour votre élection en tant que Président de la Chambre. Il faut le souligner, vous êtes le plus jeune Président de toute l'histoire de la politique canadienne. En fait, vous représentez bien ce nouveau Parlement plus jeune.

Je suis honorée aujourd'hui de pouvoir remercier la population de La Pointe-de-l'Île de la confiance qu'elle m'a témoignée. Je serai toujours à l'écoute de tous, et je défendrai leurs intérêts sans relâche, tous les jours. Je m'engage devant la Chambre à tout faire pour aider les familles, les jeunes, les travailleurs et les aînés, et pour démontrer que le NPD est là pour eux et non, comme ce gouvernement, pour les grandes entreprises et les banques.

Je tiens aussi à souligner le travail de la députée sortante de ma circonscription. Elle s'est donnée pendant 17 ans pour les gens de La Pointe-de-l'Île, et je compte bien continuer à faire de même.

Les raisons qui nous amènent ici sont les mêmes pour tous et toutes: la passion que nous portons aux gens de notre collectivité et notre dévouement à servir les intérêts de nos concitoyens. Le 2 mai dernier, 4 millions et demi de Canadiens ont exprimé leur désir de voir du changement, de vivre dans un Canada où les familles sont mises en avant et constituent une priorité et, surtout, où tous possèdent une chance égale, un Canada dans lequel les Québécois se reconnaissent et qui reflète leurs valeurs sociales et progressistes.

Je suis extrêmement fier d'avoir eu la possibilité de faire partie de cette vague de changement souhaitée par des millions de Québécois et Canadiens. J'accepte le mandat que l'on m'a confié: défendre les intérêts des familles, des jeunes, des travailleurs et des aînés et d'en faire une priorité, et dénoncer le gouvernement qui continue de donner des crédits d'impôt aux grandes entreprises et de faire passer les intérêts des pétrolières avant ceux des Canadiens. Je m'engage à travailler avec tous les députés de la Chambre afin d'obtenir des résultats concrets, parce que les enjeux qui touchent la population de La Pointe-de-l'Île me tiennent à coeur et sont les mêmes que ceux sur lesquels nous avons mis l'accent lors de la campagne électorale.

Le budget

Une grande partie de la population de ma circonscription vieillit, et on doit travailler pour empêcher que les aînés vivent dans la pauvreté. On doit leur offrir des logements abordables et on doit les soutenir financièrement pour qu'ils aient un niveau de vie décent. Dans le budget, on dit que les aînés seuls possédant un revenu supplémentaire d'au plus 2 000 \$ recevront 600 \$ de plus annuellement. Mais comment peut-on prétendre qu'une personne vivant sous le seuil de la pauvreté peut se sortir de la misère avec seulement 600 \$ supplémentaires? De plus, toujours selon le budget, ce crédit diminuera en même temps que leur revenu augmentera. Alors lorsqu'un aîné seul aura un revenu annuel supplémentaire de 4 400 \$, il ne pourra plus bénéficier de la bonification que le gouvernement propose dans son budget de 2011-2012. C'est insensé. Les aînés ont besoin des soins de santé accessibles et plus rapides, car ils sont une partie vulnérable de notre société. Ils ont aussi besoin d'avoir l'esprit tranquille et de savoir qu'ils pourront se procurer les médicaments dont ils ont besoin.

Le budget comprend plusieurs crédits d'impôt, mais à quoi bon accorder un crédit à une personne qui n'a pas d'emploi ou qui ne paie pas d'impôt à cause de son faible revenu?

Nous pouvons parler des familles. Les crédits d'impôt pour favoriser la participation des enfants aux activités physiques, artistiques ou culturelles est une bonne initiative du gouvernement, mais une initiative qui ne prend pas en compte les nombreuses personnes de ma circonscription et de partout au Québec qui n'ont pas les moyens, de prime abord, d'envoyer leurs enfants faire de telles activités. Comment ces familles peuvent-elles bénéficier de ce crédit d'impôt si elles ne peuvent pas envoyer leurs enfants faire ces activités? Ces crédits d'impôt ne prennent pas non plus en compte les 30 p. 100 de la population montréalaise qui n'ont pas ou presque pas payé d'impôt l'année passée. Ces familles ne bénéficieront pas des crédits d'impôt proposés par ce gouvernement.

Les familles ont besoin d'avoir accès à un médecin de famille, ne serait-ce que pour désengorger le système et les salles d'attente. Ce gouvernement peut contribuer à l'amélioration du système de santé québécois en investissant plus d'argent pour qu'ensuite les Québécois puissent former davantage de main-d'oeuvre.

Le budget de ce gouvernement n'investit pas dans le logement social et ne tient pas compte de la réalité qui touche des milliers de Québécois et Canadiens.

• (1635)

Le gouvernement doit comprendre qu'il est urgent d'adopter un plan pour permettre aux familles, aux aînés et à tous d'avoir accès à des logements abordables, sans qu'ils aient à se soucier d'avoir à choisir entre payer leur loyer et nourrir leur enfants ou eux-mêmes. De plus en plus de familles et d'aînés ont recours aux banques alimentaires, ce qui est inacceptable. Le gouvernement doit agir maintenant. Pourquoi ce gouvernement continue-t-il de diminuer les impôts des grandes entreprises, des pétrolières et des banques? Cela résulte en une perte de milliards de dollars qui auraient pu être investis pour les Canadiens. Par la suite, le gouvernement annonce des coupures de milliards de dollars qui affectent directement les Canadiens. C'est de l'argent qui aurait pu facilement provenir des 100 milliards de dollars de profits que font les pétrolières chaque année.

Le gouvernement laisse tomber les millions de travailleurs sans emploi et n'investit pas vraiment dans la création d'emplois. Le budget ne contient aucun plan pour la création d'emplois. Par exemple, le secteur de la transformation du pétrole et de l'industrie pétrochimique est en chute au Québec et cela résulte en partie en la

perte de milliers d'emplois. Ce gouvernement préfère exporter la plus grande partie de son pétrole brut aux États-Unis. Dans mon comté, la conséquence est la fermeture de la raffinerie Shell. En plus de causer la perte de milliers d'emplois, cela nous rend dépendants énergétiquement d'autres pays, car nous sommes forcés d'importer de l'essence en provenance de ceux-ci.

En ce qui a trait à l'environnement, on se rend compte que le budget de ce gouvernement continue encore de couper des millions de dollars pour la lutte contre les changements climatiques et pour la protection de l'environnement. Le niveau d'émissions des gaz à effet de serre *per capita* du Canada est encore parmi les plus élevés au monde. L'attitude de ce gouvernement continue d'exclure celui-ci au sein de la communauté internationale, tellement qu'en 2009, une coalition de scientifiques et de politiciens a demandé le retrait du Canada du Commonwealth en raison de ses politiques environnementales lacunaires. La qualité de l'air de ma circonscription est la pire sur toute l'île de Montréal. Mes commettants sont inquiets pour leur environnement et leur santé. Le gouvernement doit agir et doit faire des priorités des Québécois et des Canadiens ses propres priorités.

La Commission canadienne de la sûreté nucléaire a donné son consentement pour le transport de déchets nucléaires, notamment de chaudières nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent. Ce transport pourrait directement affecter la population de ma circonscription. Il faut que le gouvernement intervienne pour empêcher le transport de tels déchets et investisse plutôt dans le développement de solutions de disposition de déchets près des lieux de production.

Le gouvernement doit arrêter de justifier ses politiques lacunaires et l'absence totale de politiques par le fait qu'il a été élu en tant que gouvernement majoritaire. Je rappelle que seulement 40 p. 100 de la population canadienne ont voté pour ce gouvernement. Celui-ci doit donc rendre compte aux Canadiens et agir dans leur intérêt plutôt que dans celui des multinationales et des banques.

• (1640)

[Traduction]

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la députée de son élection et de son fabuleux premier discours à la Chambre des communes. Je dois avouer que, quand je l'ai rencontrée, j'ai trouvé son enthousiasme contagieux.

Je souhaite la bienvenue à tous les jeunes députés, particulièrement pour leur verve et leur enthousiasme sans bornes.

Durant la campagne précédant mon élection en 2008, j'ai entendu les nombreuses préoccupations des jeunes de ma circonscription, qui compte trois campus universitaires. Les jeunes exprimaient leurs grandes préoccupations concernant le taux record de chômage chez les jeunes et les étudiants l'été précédent et les investissements fédéraux déséquilibrés qui privilégient un secteur de l'économie, celui du secteur pétrolier et gazier, qui bénéficie d'énormes subventions, ce qui stimule dans une certaine mesure l'économie dans ma province mais qui donne également lieu à des préoccupations concernant les coûts et les responsabilités à long terme. Ils se disaient également très intéressés par le secteur de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique.

La députée pourrait-elle nous faire part de certaines des observations et des idées dont ses électeurs lui ont fait part à propos des jeunes et de l'emploi à l'avenir, à propos des économies du futur en lien avec les secteurs de l'énergie renouvelable et de la conservation d'énergie?

Le budget

[Français]

Mme Ève Pécelet: Monsieur le Président, je veux d'abord remercier mon honorable collègue de sa question. Je suis grandement interpellée par les questions de l'éducation et du taux de chômage chez les jeunes. Dans ma circonscription, le taux de scolarité postsecondaire est l'un des plus bas sur l'île de Montréal. Le problème, c'est que le gouvernement continue d'accorder des prêts et bourses aux étudiants, qui se retrouvent ensuite avec des dettes qu'ils ne peuvent pas payer parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi dans leur secteur d'études. Le NPD ne cherche pas à donner des prêts et bourses, mais à diminuer les frais de scolarité pour permettre à plus de gens d'étudier et de trouver un emploi dans le domaine qu'ils aiment.

Concernant l'énergie renouvelable, il faut aussi trouver un équilibre. On a besoin du pétrole en ce moment, c'est sûr, sauf que le gouvernement rend le Québec et le Canada dépendants des autres pays, parce qu'on ne peut pas bénéficier des profits générés par notre propre production. On ne peut donc pas réinvestir cet argent parce qu'on doit importer du pétrole d'autres pays. On ne peut pas...

• (1645)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Winnipeg-Nord a la parole pour des questions et commentaires.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur ce qu'a dit la députée à propos de l'importance du logement social.

Pour ma part, je m'intéresse à ce que le gouvernement fédéral a accompli ces dernières années dans le dossier du programme national sur le logement, entre autres. Je trouve qu'il laisse à désirer.

Il semble qu'une politique nationale du logement s'impose. Le gouvernement doit commencer à faire part aux Canadiens de ses projets d'avenir dans le domaine du logement.

La députée pourrait-elle nous expliquer en plus grand détail ce qui, selon elle, constituerait un élément important d'un plan de logement national? La députée pense-t-elle que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans l'élaboration d'un tel programme, au-delà des transferts qu'il accorde aux provinces?

Mme Ève Pécelet: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

[Français]

Je vais lui répondre en français. Il serait important que le fédéral élabore des règles d'urbanisme. On ne veut pas non plus qu'il y ait ghettoïsation des endroits où on veut construire des logements sociaux. Il faudrait que le gouvernement établisse des politiques en matière de logements sociaux, avec une certaine cohésion entre les condos et les logements sociaux. Le gouvernement devrait investir dans un plan avec des règles plus strictes concernant l'urbanisme et, par exemple, la décontamination de certains sites qui pourraient être utilisés pour construire des logements sociaux.

Dans ma circonscription, les raffineries ont fermé leurs portes. Il faudrait que le gouvernement vienne décontaminer les sites, pour qu'on puisse ensuite y construire des logements sociaux.

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Monsieur le Président, je tiens à profiter de ma première allocution dans cette Chambre pour avant tout saluer l'ensemble de mes concitoyens de Montmagny—L'Islet—Kamou-

raska—Rivière-du-Loup et les remercier de la confiance qu'ils m'ont accordée à cette dernière élection.

La splendeur du fleuve, la beauté de ses villes et villages, les espaces majestueux des hauts plateaux, un passé riche en événements historiques ainsi qu'une longue tradition d'implication des citoyens, d'innovations techniques de nos entreprises et de créations artistiques reconnues nationalement et parfois mondialement, font de mon coin de pays un des meilleurs endroits où vivre et certainement, dans tout le pays, j'en suis convaincu, un des meilleurs endroits pour élever sa famille en Amérique du Nord. Je travaillerai pour qu'il en soit ainsi encore pendant 20, 50, 100 ans. C'est un engagement.

Il me faut aussi remercier chacun des électeurs qui m'ont appuyé lors de la dernière élection, car le résultat fut extraordinairement serré chez nous. Comme pour toute situation, même la plus difficile, il y a eu un aspect positif: la démonstration claire et incontestable qu'en démocratie, tous les votes comptent. Les témoignages des jeunes électeurs qui, dans la plupart des cas, votaient pour la première fois, me disant qu'ils allaient désormais voter chaque fois qu'ils en auraient la chance pour le restant de leur vie, m'ont profondément ému. Ces témoignages ont solidifié ma confiance en l'avenir de notre démocratie.

Je remercie finalement mon épouse, sans laquelle ces longues semaines de campagne et de recomptage auraient été extrêmement difficiles. Merci, Marie-Claude.

Nous sommes heureux de voir que les 2,2 milliards de dollars pour l'harmonisation de la taxe ont été inclus dans cette dernière version du budget. Cependant, il est absolument désolant qu'il ait fallu la pression populaire d'une élection pour que ce gouvernement donne au Québec ce qui lui revenait de droit depuis des années.

Dans plus de 3 000 rencontres avec mes électeurs et des centaines d'échanges par média électronique, mes concitoyens m'ont partagé leur peur de voir un gouvernement conservateur qui, d'un côté, couperait dans les services — leurs services — mais qui, de l'autre côté, continuerait à laisser des milliards de dollars s'envoler des coffres de l'État dans des paradis fiscaux et en baisses d'impôt pour la très grande entreprise.

Le budget qui vient d'être déposé par ce gouvernement confirme les pires craintes de mes concitoyens. Il n'y a rien, pas même un début de plan pour contrer la perte dans les paradis fiscaux. Il y a encore de nouvelles réductions d'impôt qui profiteront surtout à de très grandes entreprises. Par exemple, 1,1 milliard de dollars pour les grandes banques lors des derniers quatre trimestres seulement, et cela va continuer ainsi. On impose des milliards de dollars de compressions à nos concitoyens et on donne des cadeaux de milliards de dollars aux très grandes sociétés.

L'ouverture d'une grande direction des services bancaires qui pourrait créer des centaines d'emplois à Rivière-du-Loup, à Montmagny ou à La Pocatière n'est pas dans les projets des multinationales. Ces milliards de dollars ne se transformeront pas en investissements significatifs pour les régions, et cet état de choses fait du slogan de mes collègues d'en face, « Notre région au pouvoir », une des affirmations les moins crédibles, qui s'avèrera certainement dépourvue de contenu et de sens dans les prochaines années.

Il nous faut commencer maintenant à faire face aux nombreux et incontournables défis que les changements climatiques et les nouvelles technologies imposeront à nos sociétés. Dans un contexte comme celui-là, offrir une vision d'avenir à long terme devrait être une obligation morale pour tout gouvernement.

Le budget

En l'absence de solutions durables et avec les demi-solutions de ce budget, il est impossible de trouver des réponses pouvant rassurer les jeunes ou les parents de jeunes enfants sur ces grands enjeux et, donc, sur un avenir possiblement prospère.

Prenons quelques exemples directement observés chez moi, à Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup. Un programme solide d'aide à la création d'emplois permettant vraiment aux entrepreneurs de prendre un risque d'expansion, de voir de petites entreprises devenir de moyennes entreprises et de créer de l'emploi est une action qui s'impose pour les régions et pour le génie de nos entrepreneurs. Dans ce budget, il n'y a presque rien, pas le quart de ce qui ferait vraiment un début de différence.

Dans les hauts plateaux, les montagnes chez moi, les besoins de formation de base sont criants. Pour l'aide à l'alphabétisation, par exemple, je n'ai trouvé dans ce budget qu'une mention du programme d'alphabétisation pour les aînés de Yellowknife. C'est tout. Je souhaite un avenir prospère aux gens de Yellowknife, qu'on me comprenne bien. Je leur souhaite un avenir extraordinaire, mais je me demande comment les gens de Tourville vont trouver de l'aide dans un projet comme celui-là.

• (1650)

L'aide de 60 millions de dollars pendant un an seulement accordée à l'industrie du bois, que je qualifierais de symbolique, ne respecte en rien le potentiel formidable de développement durable de cette industrie qui a encore de la difficulté à se remettre sur pied après la crise. Un plan pour garantir à tous les villages, même ceux en zones montagneuses, une large bande passante pour Internet est une priorité pour l'avenir immédiat des régions, pas dans quatre, ni huit ou vingt ans, mais maintenant. Ce budget n'évoque encore que des consultations. Il est temps de passer à l'action.

À Rivière-du-Loup, des centaines de travailleurs sont témoins de la disparition de leur fonds de pension, lequel n'est pas protégé par le fédéral dans le cas de faillite ou de transactions à perte de la part de l'employeur. Voilà ce qu'offre le gouvernement à ces honnêtes travailleurs, qui ont contribué pendant des décennies à leur fonds de pension. Attention, c'est très tordu. Je cite:

[...] des accommodements concernant les règles aux fins de l'impôt relativement aux régimes de pension à l'égard des participants et des retraités ayant des droits [qui ne sont pas définis, mais il y en a] dans un régime de pension sous-capitalisé qui est en cours de liquidation du fait de l'insolvabilité de l'employeur. [...]

C'est une façon indirecte de dire qu'ils ne protégeront pas les pensions des Canadiens à aucun moment dans les quatre prochaines années. Un accommodement sur l'impôt pour compenser une perte de 30 ans de contribution à une caisse de retraite, c'est famélique et inacceptable. Ce ne sont là que quelques exemples de l'absence de vision des conservateurs. Les fondements d'une société moderne semblent être oubliés par mes collègues d'en face. Il y en a deux en particulier que je veux souligner.

Un crédit d'impôt n'est pas une recette magique. Ça laisse tomber toutes les personnes avec de bas revenus qui paient peu ou pas d'impôt. Elles ont, elles aussi, des enfants talentueux qui mériteraient de prendre des cours de piano. Or, ce n'est pas avec des crédits d'impôt qu'on permettra à ce talent de se développer. Il faut plutôt dépenser des centaines de millions de dollars dans des compétences de base, la mise en marché — pas encore des études ou des fonds pour faire des tentatives — d'énergies renouvelables ou investir dans des transports collectifs rapides et fiables permettant de faire Québec—Ottawa en train et que ça ne prenne pas sept heures.

Ces choses ne sont pas des pertes à court terme pour le Trésor. Ce sont des investissements à long terme pour faire du Canada une

société qui sera encore moderne dans 10, 20 ou 30 ans. En raison de cette vision que portent mes collègues d'en face devant ces défis d'avenir, de cette façon régressive de voir le monde qui transparaît partout dans ce budget, il me sera impossible d'appuyer ce dernier et de contribuer à retarder encore d'un an les idées appuyées par 60 p. 100 de mes concitoyens canadiens. Il est urgent de concrétiser ces idées pour assurer un avenir prospère à nos enfants et à ceux de tous les Québécois et Canadiens.

• (1655)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Monsieur le Président, si c'est là le niveau de qualité des députés qui forment maintenant la Chambre des communes, alors la Chambre a un avenir brillant devant elle.

Mon collègue sait probablement que, selon le rapport d'une banque alimentaire publié l'an dernier, 904 000 Canadiens ont eu recours aux services d'une banque alimentaire en 2010. Si la tendance se maintient, d'ici trois ans, un million de Canadiens utiliseront les banques alimentaires. La ville de Calgary compte une telle banque qui sert précisément les anciens combattants. En 2005, 58 anciens combattants y ont fait appel. En 2010, ils étaient 204.

Le premier ministre a déclaré au congrès conservateur que le Canada était maintenant en voie de devenir un pays conservateur. Près d'un million de personnes auront recours à une banque alimentaire d'ici quelques années. Est-ce là ce qu'il entend par un Canada conservateur? Les héros de notre pays, nos anciens combattants, qui ont livré bataille et ont donné leur vie pour ce pays, doivent s'en remettre à des oeuvres de bienfaisance pour se nourrir. Est-ce là le genre de Canada que les conservateurs nous apportent?

[Français]

M. François Lapointe: Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord remercier mon collègue de sa question.

Encore une fois, je vais ramener cette question à des objectifs locaux, chez moi. Il me faut saluer les efforts d'un organisme que je connais bien, Moisson Kamouraska. Malheureusement, celui-ci doit s'organiser avec des budgets qui stagnent depuis des années, même si de plus en plus de gens font la file pour demander de l'aide pour manger. C'est fondamental: le toit et la nourriture. Je ne parle pas d'extras. Cette situation est évidemment inacceptable. Elle est aussi la conséquence de l'absence de réformes intelligentes, complètes et valables, telles que l'indexation des pensions à un niveau qui ferait en sorte que les aînés seraient capables de se payer chaque jour le sandwich qui leur manque, au lieu de s'acheter un café et une pomme, ce qui ne fait pas l'affaire. Cette absence de vision, dans de nombreux programmes, amène de plus en plus de gens vers les banques alimentaires, qui sont moins financées. L'avenir n'est donc malheureusement pas souriant pour ces gens-là.

[Traduction]

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais interroger le député sur une question qu'il a soulevé il y a quelque temps au sujet des aînés et du lien avec la pauvreté, comme l'a fait remarquer mon collègue de Sackville—Eastern Shore au chapitre des banques alimentaires.

Le budget

Le budget prévoit une bonification de 300 millions de dollars du Supplément de revenu garanti qui sera utile à beaucoup d'âinés, et certainement à ceux des régions rurales d'où je viens, pour couvrir les frais essentiels d'alimentation et de chauffage qui augmentent. Ces coûts empêchent un grand nombre de se sortir de la pauvreté. Toutefois, selon les études, il nous faudrait probablement 700 millions de plus pour avoir un effet considérable sur les âinés les plus vulnérables.

Qu'en pense mon collègue, particulièrement dans le contexte de la région qu'il représente?

• (1700)

[Français]

M. François Lapointe: Monsieur le Président, Il s'agit du rapport entre la pauvreté et les âinés. Malheureusement, un grand pourcentage de gens de 55 ans et plus perdent leur emploi en région. Ils font face à des changements technologiques importants et ils ont besoin d'aide pour acquérir certaines compétences pour pouvoir se maintenir dans le marché de l'emploi. Ces gens, qui arrivent difficilement à se réinsérer dans le marché du travail, additionnés aux gens qui ne recevront pas une indexation valable de leur pension, se retrouveront dans des situations précaires et, oui, il y aura une file d'attente encore plus longue dans les banques alimentaires. Selon toute l'information que j'ai sur le terrain, chez moi, actuellement, les budgets des banques alimentaires ne seront pas augmentés cette année.

Je me permettrai une petite parenthèse. Mon prédécesseur, qui était un des collègues de nos amis d'en face, devait se présenter à une rencontre pour confirmer une aide de 40 000 \$ à Moisson Kamouraska. Il avait oublié de se présenter à cette rencontre, il y a six mois. Moisson Kamouraska attend encore les 40 000 \$. J'espère que cela n'est pas représentatif de la considération portée par nos collègues aux besoins des banques alimentaires.

[Traduction]

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à la Chambre dans le débat sur le budget de 2011. Je partagerai mon temps de parole avec la députée de Sarnia—Lambton.

Je suis très satisfait de l'excellent budget présenté par le ministre des Finances. J'aimerais souligner quelques mesures importantes du budget et expliquer comment elles aideront concrètement les Canadiens.

Avant que le budget ne soit présenté — la première fois en mars, puis la semaine dernière — bon nombre de députés ont participé à des consultations prébudgétaires dans leurs circonscriptions. J'ai eu le plaisir d'y participer à Barrie. Je repense aux commentaires que les gens de ma collectivité ont formulés et je ne peux que constater que ce budget reflète réellement les aspirations et les préoccupations des Canadiens.

Des gens de tous les horizons de la collectivité de Barrie ont participé aux consultations et fait des présentations dans le cadre de quatre assemblées publiques que j'ai tenues dans ma circonscription. Ainsi, des conseillers municipaux, des commissaires d'école, des membres de la chambre de commerce, des médecins, du personnel infirmier et des services d'urgence, des âinés, des étudiants, des propriétaires d'entreprise et le maire de Barrie ont fait des présentations. Nous avons également organisé un sondage électronique, ce qui nous a permis d'obtenir de nombreux commentaires.

Chaque participant a fait des observations perspicaces sur différentes réalités de notre ville. Nombre d'entre eux partageaient

les mêmes préoccupations que tous les Canadiens, c'est-à-dire veiller à ce que de bons emplois soient disponibles, maintenir un faible taux d'imposition et investir dans la croissance à long terme. Les participants ont dit qu'il faut mieux soutenir les petites entreprises et l'industrie locale. Ils ont parlé des économies de retraite, de l'augmentation du coût de l'énergie et des défis auxquels sont confrontés nos âinés les plus vulnérables. Ils ont plaidé en faveur de l'augmentation du nombre de médecins dans les régions mal desservies, parlé de leurs préoccupations relatives à la santé de nos citoyens et de l'avenir de notre ville en expansion. Je crois que le budget de 2011 répond très bien à toutes ces préoccupations.

Initialement, je voulais parler d'infrastructure, un secteur auquel le budget alloue beaucoup de fonds. La ville de Barrie a des besoins criants en matière d'infrastructure, car la population de notre ville a crû de 6 p. 100 en 10 ans. Dans le cadre de mes consultations budgétaires, les membres du groupe de travail de la Ville de Barrie ont déclaré que bien qu'un financement stable pour les infrastructures soit important et que les recettes provenant des taxes sur l'essence aient été très utiles, les municipalités ont besoin de stabilité et de pouvoir planifier les choses à long terme.

John Brassard, un conseiller municipal de Barrie, a dit qu'il était très impressionné par les fonds alloués aux municipalités et que la subvention devrait être maintenue. Le conseiller Brassard a déclaré que l'infrastructure était intimement liée au développement économique et à la capacité des villes de concurrencer les autres villes pour obtenir des emplois.

Le budget de 2011 rend permanents les transferts de la taxe sur l'essence aux municipalités, ce qui est un signe encourageant. Je félicite le ministre des Finances d'avoir pris cette initiative essentielle. Établi par voie législative, l'investissement annuel permanent de 2 milliards de dollars consacré aux villes au titre du Fonds de la taxe sur l'essence permettra une planification et une budgétisation à long terme des infrastructures municipales.

J'ai été conseiller municipal à Barrie pendant cinq ans avant 2005 et je me rappelle à quel point les municipalités en arrachaient, faute de ressources. Il est important de noter que les municipalités jouissent maintenant d'un partenariat stable avec le gouvernement fédéral, ce qui leur permet de répondre à leurs besoins en matière d'infrastructure.

Avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 2006, Barrie recevait un peu moins de 2 millions de dollars par année. Sous le gouvernement conservateur, ces transferts ont sans cesse augmenté, si bien qu'à l'heure actuelle, Barrie reçoit des transferts de près de 7 millions de dollars par année. C'est typique des villes partout au Canada, qui ont connu une hausse régulière et uniforme.

L'adoption du budget de 2011 signifie que Barrie peut compter sur ces fonds année après année pour respecter ses engagements locaux, et nous continuerons d'aider à atténuer le fardeau imposé aux contribuables qui paient de l'impôt foncier.

Le budget

En ce qui concerne les réductions d'impôt, le budget aide également les entreprises et les Canadiens de bien des façons. Je suis heureux que le gouvernement ait refusé d'acquiescer à la demande d'autres partis à la Chambre qui souhaitaient annuler la série de réductions graduelles de l'impôt des entreprises, adoptée à la majorité en 2007. Certains partis voulaient non seulement annuler ces réductions, mais aussi accroître le fardeau des entreprises en leur imposant des taxes qui dépassaient les niveaux antérieurs à 2007. Ces réductions visaient à maintenir la compétitivité du Canada par rapport à ses partenaires commerciaux, et notre gouvernement a compris que la stratégie donnait de bons résultats pour les entreprises canadiennes.

● (1705)

Sybil Goruk, directrice administrative de la chambre de commerce du grand Barrie, a bien résumé la situation dans un message qu'elle m'envoie pour me faire part de ses préoccupations relativement à cette alarmante demande d'augmentation des impôts des sociétés. Après avoir lu le rapport de janvier de la Banque du Canada, qui précisait que 44 p. 100 des sociétés canadiennes prévoyaient investir davantage dans la machinerie et le matériel au cours des années à venir pour améliorer leur productivité, Sybil m'a écrit ceci :

La constance et la fiabilité de la politique gouvernementale sont des facteurs critiques dans les décisions d'affaires. Les entreprises de tout le pays ont investi en présumant que les impôts allaient diminuer. Un revirement soudain constituerait une promesse rompue à l'endroit de milliers d'entreprises et des gens qu'elles ont engagés en raison de cette promesse.

Notre gouvernement a tenu sa promesse, et je suis très heureux que la Chambre de commerce du Canada et celle du grand Barrie reconnaissent l'importance de maintenir les impôts des entreprises à un bas niveau.

Sur le plan de la création d'emplois, ce budget est une victoire pour les Canadiens. La création d'emplois est un enjeu majeur dans une collectivité. Les petites entreprises jouent un rôle économique non négligeable dans des villes comme Barrie. Elles sont un élément vital de notre économie. Des propriétaires d'entreprise m'ont dit que l'injection de fonds dans leurs opérations contribuerait à leur croissance et permettrait la création de nouveaux emplois dans leur collectivité.

Trop souvent, Barrie a vu de petites entreprises ouvrir et fermer aussitôt, surtout dans le centre-ville. Rod Jackson, ancien conseiller municipal et gestionnaire de ressources humaines, a insisté sur l'importance des programmes incitatifs du gouvernement à l'intention des petites entreprises. Ces programmes peuvent être offerts par tous les ordres de gouvernement, et ne devraient pas uniquement favoriser l'ouverture de commerces, mais également aider les commerces existants à rester ouverts.

Le budget de 2011 répond à beaucoup de ces demandes. En voici deux exemples : la prolongation de l'application de la déduction pour amortissement accéléré, pour aider les fabricants à réinvestir dans les machines de transformation et le matériel, et l'amélioration des programmes visant à aider les entreprises à garder leurs travailleurs, comme les programmes de travail partagé et de protection des salariés et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Par-dessus tout, l'élément du budget de 2011 qui sera le plus utile est le crédit à l'embauche pour les petites entreprises. C'est un moyen extraordinaire, et pourtant d'un bon rapport qualité-prix, d'encourager les petites entreprises à engager du personnel maintenant au lieu d'attendre à l'année prochaine.

En ce qui concerne l'aide aux jeunes, le budget de 2011 est une victoire pour les jeunes Canadiens. Un autre aspect de la création d'emploi est celui des jeunes étudiants qui font la transition de

l'école au marché du travail. À Barrie, nous avons la chance de pouvoir compter sur le Georgian College, de même que sur un grand nombre de partenariats universitaires. La ville peut donc compter sur des diplômés bien éduqués. Joe Rockbrune, un propriétaire de petite entreprise qui a pris part à nos consultations prébudgétaires, a démontré qu'il était essentiel de tenir compte de cette transition et qu'il est important que les jeunes gens puissent bénéficier de l'aide nécessaire pour trouver les emplois qui les attendent.

Le budget contient plusieurs mesures de stimulation de l'économie et d'investissement dans la croissance de l'emploi. Je suis également heureux de voir le gouvernement investir 20 millions de dollars dans la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. En soutenant les jeunes entrepreneurs d'aujourd'hui, nous aidons nos jeunes gens à réussir et à devenir les chefs de file de demain.

L'investissement de 100 millions de dollars dans la recherche sur les maladies du cerveau est l'un des éléments que je préfère dans le budget de 2011. Pendant les 18 derniers mois environ, j'ai eu le plaisir de siéger au sous-comité parlementaire sur les maladies neurologiques. Celui-ci était chargé d'étudier le trou noir que représentent les troubles cérébraux et neurologiques. Nous avons entendu à maintes reprises que le gouvernement devait se pencher sur cette question. En toute honnêteté, j'avouerai qu'il y avait peu d'espoir que les choses bougent aussi rapidement. C'est donc extraordinaire de voir notre ministre des Finances s'intéresser à ce domaine, qui attire rarement l'attention.

Je pense à des citoyens de ma circonscription, comme Derek Walton, qui souffre de la maladie de Lou-Gehrig depuis huit ans et est cloué dans un fauteuil roulant, mais effectue malgré tout des sauts en parachute pour recueillir des fonds pour la recherche. Je pense à Jeanette Elliott, qui travaille bénévolement, sans répit, pour la Société de la sclérose en plaques, ou à Greg McGinnis, qui fait la même chose pour la Société Parkinson. Tous ces efforts ont pour but de recueillir des fonds pour la recherche. Voir le gouvernement fédéral investir de façon aussi significative dans les neurosciences représente un aspect exceptionnel du budget de 2011.

Je vais ajouter un autre point qui a été utile dans le budget de 2011, notamment les commentaires que j'ai entendus de la part d'ainés qui avaient besoin d'une aide accrue. Il y a un grand nombre d'ainés à faible revenu partout au Canada et Barrie n'est pas une exception. Je sais que l'augmentation du Supplément de revenu garanti sera bien accueillie. C'est un élément très utile du budget de 2011.

Je félicite mon collègue, le ministre des Finances, d'avoir présenté un budget responsable et proactif au nom de tous les Canadiens. Des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi : voilà qui répond à un grand nombre de demandes formulées par mes électeurs. Au nom des citoyens de Barrie, je le remercie, de même que son équipe, pour leur travail acharné.

● (1710)

[Français]

Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD): Monsieur le Président, j'entends parler mon collègue député d'un budget qui reflète les réelles préoccupations des Canadiens et Canadiennes, et je me pose des questions.

Le budget

À l'écoute des propos de mon collègue, je n'ai pu m'empêcher de penser à cette mère de famille monoparentale que j'ai rencontrée pendant la campagne électorale, qui vit une situation de pauvreté et qui a récemment reçu un diagnostic de cancer. Bien avant d'avoir ce diagnostic, cette mère devait se battre pour avoir accès à des soins de santé, à un suivi efficace et à des médicaments abordables. Aujourd'hui encore, elle doit se battre, alors qu'on pourrait croire que ce serait plutôt le contraire vu sa situation, et qu'on viendrait lui offrir l'aide dont elle a besoin et qu'elle mérite.

Comment le député peut-il qualifier le budget de « réussite totale », alors que le budget n'offre pas de mesures suffisantes pour travailler avec les provinces à l'amélioration d'un système de santé public?

[Traduction]

M. Patrick Brown: Monsieur le Président, je suis ravi qu'on me pose une question sur la santé, car j'estime que le budget investit beaucoup dans ce secteur. La santé y gagne énormément.

Le budget prévoit une augmentation de 6 p. 100 des transferts en matière de santé. Voyons la grande différence qu'il y a entre la situation actuelle et la situation passée. Lors de la dernière grande récession, dans les années 1990, le gouvernement de l'époque a réduit les transferts en matière de santé. En comparaison, le gouvernement actuel investit dans ce secteur malgré la reprise économique fragile, et il le fait de façon significative, ce qui prouve qu'il accorde beaucoup d'importance à la santé.

En outre, il est intéressant d'entendre une députée du NPD poser cette question, car lorsque les néo-démocrates étaient au pouvoir en Ontario durant la récession, ils ont limité les inscriptions dans les écoles de médecine. Par conséquent, les pénuries de médecins que connaît le Canada, surtout en Ontario, découlent de cette bien mauvaise décision. On ne peut pas réduire le financement de la santé au beau milieu d'une récession.

Le ministre des Finances a fait tout le contraire. Il a investi en santé. À mon avis, c'est une très bonne chose.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je tiens à remercier le député du travail qu'il a fait au Sous-comité sur les maladies neurologiques. Il mérite certainement des éloges de la part de tous les députés.

Au sujet de la question des soins de santé, simplement pour faire valoir quelque chose, je souligne que le député a également parlé d'un engagement pris par le gouvernement et des fonds qu'il investit dans les soins de santé. Or, à mon avis, il faudra attendre jusqu'en 2014 avant de nous prononcer là-dessus. Les mécanismes de financement actuels ont été établis en 2004. Suivons la situation de près. C'est le meilleur conseil que je puisse donner.

Je veux également aborder le sujet des municipalités. Le député a parlé de l'infrastructure. Or, les localités des régions rurales du pays se heurtent justement à la difficulté de payer le tiers des coûts.

Le député conçoit-il que la formule est très difficile pour certaines des plus petites collectivités? Croit-il que le Conseil du Trésor devrait envisager de modifier certaines des formules afin qu'il soit plus facile pour les plus petites collectivités de recevoir du financement pour l'infrastructure?

Par exemple, un nouveau règlement sur les eaux usées risque d'être très coûteux pour les petites collectivités parce qu'elles devront s'y conformer. Comme un grand nombre d'entre elles ne peuvent se le permettre, la situation sera dévastatrice.

Le député considérerait-il cela comme un moyen pour le Conseil du Trésor de revoir certaines de ses formules?

● (1715)

M. Patrick Brown: Monsieur le Président, je me souviens des questions et des commentaires formulés avant la mise en oeuvre du programme de relance économique. Certains affirmaient qu'il n'y aurait pas suffisamment de demandes, car les municipalités ne pourraient pas se permettre de payer le tiers des coûts d'infrastructure.

Avec le recul, on constate quelque chose d'intéressant: le problème n'a pas été celui qu'on avait cru, c'est-à-dire le faible nombre de municipalités qui présenteraient une demande. C'est plutôt le contraire qui s'est produit: elles ont été trop nombreuses à faire une demande. Les villes et les municipalités, quelle que soit leur taille, étaient très heureuses de pouvoir travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral. Nous avons reçu des centaines, que dis-je, des milliers de demandes concernant des projets d'infrastructure.

Pour ce qui est de la formule la plus efficace, qu'il s'agisse du tiers des coûts ou d'un autre pourcentage, il est évident que toutes les administrations doivent répartir entre elles les coûts d'infrastructure. Je pense que toutes les administrations doivent composer avec des contraintes.

Je crois que le gouvernement fédéral a été très généreux en ce qui concerne l'infrastructure. Au cours des dernières années, les investissements dans l'infrastructure ont atteint un niveau sans précédent. Le gouvernement fédéral fait très certainement sa part à ce chapitre.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de partager son temps de parole avec moi.

Je suis très honorée de revenir à Ottawa pour représenter les électeurs de Sarnia—Lambton sur la scène fédérale. Je souhaite remercier les électeurs de m'avoir accordé leur confiance et de m'avoir donné le mandat de communiquer leur point de vue sur des enjeux qui revêtent une importance particulière pour notre circonscription. Je m'engage à les représenter de façon honorable et intègre.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier plusieurs personnes qui ont travaillé sans relâche pendant la campagne électorale. Je remercie d'abord ma famille, Bill, Will, Tina et Josh. Je tiens aussi à remercier mon directeur de campagne, Mike Hanki, qui m'a permis de remporter trois élections fédérales, de même les membres de l'association de ma circonscription, qui ont joué différents rôles tout au long de la campagne: l'agent officiel, l'équipe des services informatiques, l'équipe qui a installé les affiches, les bénévoles qui ont travaillé inlassablement pour que ma campagne soit couronnée de succès. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont travaillé pendant de très nombreuses heures pour inciter les électeurs à aller voter.

J'aimerais aussi remercier les citoyens canadiens qui, après sept ans, ont décidé qu'ils en avaient assez de l'instabilité associée aux gouvernements minoritaires, qui ne peuvent rien faire pour rétablir la prospérité et assurer la réussite de notre pays. Je remercie ces Canadiens d'avoir élu un gouvernement conservateur majoritaire qui assurera la stabilité. Depuis 2000, c'est la première fois qu'un gouvernement majoritaire dirige notre pays.

Je félicite tous les parlementaires qui se sont faits élire à la Chambre des communes lors des 41^e élections tenues récemment. Nous ne devrions jamais oublier que nos électeurs nous ont envoyés ici pour exprimer leurs volontés. Nous avons une responsabilité spéciale envers les régions que nous représentons. Je serai heureuse de servir au cours de la 41^e législature avec tous les autres députés.

Le budget

J'apporte aujourd'hui mon appui au document budgétaire de 2011, la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. Je ne doute pas un instant du programme financier présenté dans le budget. Il est dommage qu'il ait d'abord fallu passer par des élections avant de pouvoir déposer cet important programme pour notre pays et adopter les mesures urgentes qu'il contient.

Cependant, nous pouvons maintenant refléter parfaitement les désirs des Canadiens, qui veulent un plan assurant la stabilité économique et la prospérité.

Il est certain que la question la plus pressante pour les Canadiens, c'est la prospérité du pays. Un leadership financier fort est un prérequis pour les dirigeants internationaux depuis la grande récession de 2008 et aucun n'a fait preuve d'un plus grand leadership que notre premier ministre et le ministre des Finances.

Nous savons que le Canada est encore confronté à des questions très graves, notamment la crise de la dette souveraine dans la zone euro et la menace de nouveaux conflits à l'étranger. Même dame nature semble déterminée à faire tout ce qu'elle peut pour compliquer le plus possible les efforts de relance déployés par les pays de la planète.

Dans le contexte, nous savons que le Canada a besoin d'un leadership fort pour mener sa politique financière. Je dirais qu'avec l'équipe actuelle nous avons le leadership voulu pour faire progresser le Canada.

Parlant de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, je suis heureuse d'y voir plusieurs mesures précises pour stimuler la prospérité pendant la difficile période actuelle. Je suis très heureuse aussi de voir plusieurs mesures générales que j'estime de la plus haute importance pour notre économie. Le plan qui prévoit des impôts bas pour la création d'emplois et la croissance économique préservera l'avantage du Canada dans l'économie mondiale. Ce plan contient des mesures pour renforcer la sécurité financière des travailleurs, des personnes âgées, des familles et des étudiants et donnera au Canada la stabilité voulue pour affronter l'avenir avec confiance.

Dans la circonscription de Sarnia—Lambton, les entreprises ont été durement touchées par le ralentissement économique mondial. En dépit des difficultés auxquelles elles étaient confrontées, je sais que les mesures budgétaires présentées précédemment par le gouvernement pour contrer le ralentissement économique leur ont permis de survivre, du mieux qu'elles pouvaient, au cours des trois dernières années. C'est pourquoi j'appuie les mesures visant à stimuler la création d'emplois que le gouvernement s'apprête à mettre en oeuvre dans la prochaine phase du Plan d'action économique. Le budget de 2011 accorde notamment un crédit temporaire au titre de l'embauche aux petites entreprises, de manière à encourager l'embauche additionnelle dans ce secteur. Les petites entreprises ont besoin de ce genre de mesure de soutien. Elles jouent un rôle économique prépondérant, pas seulement en Ontario, mais dans chaque province et territoire. Les entrepreneurs canadiens ont besoin de cette aide et ce budget les aidera.

Le prolongement du Programme de travail partagé et le prolongement de la déduction temporaire pour amortissement accéléré non seulement aideront le secteur manufacturier, mais permettront aux entreprises de prendre de l'expansion durant ces temps difficiles. Les entreprises de ma circonscription, Sarnia—Lambton, appuient cette mesure.

Je peux en dire autant des investissements prévus dans la prochaine phase du Plan d'action économique visant à favoriser

l'innovation dans les collectivités agricoles, forestières et minières du Canada.

● (1720)

En ma qualité d'ancienne mairesse et présidente de conseil de comté, des fonctions que j'ai occupées pendant plusieurs années, je sais pertinemment qu'il est important de pouvoir disposer d'un financement stable à long terme pour réaliser des projets d'infrastructure, comme la réfection des routes. C'est pourquoi j'appuie sans réserve les mesures proposées dans le budget de 2011 visant à rendre permanent le Fonds de la taxe sur l'essence et de l'établir à 2 milliards de dollars, de sorte que les villes canadiennes puissent compter sur un financement stable. Je suis certaine que les municipalités de partout au Canada appuient cette mesure urgente et je demande à mes collègues d'en faire autant.

Outre les mesures visant à créer des emplois, prévues dans la prochaine phase du Plan d'action économique, je tiens à souligner toute l'aide que nous allons fournir aux familles et aux collectivités. Par exemple, nous allons bonifier le Supplément de revenu garanti pour les aînés qui comptent sur les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour joindre les deux bouts. Nous savons que certains aînés canadiens éprouvent des difficultés financières et nous voulons les aider.

Comme j'ai longtemps été membre du Comité permanent de la santé, je connais bien la question des ressources humaines dans le domaine de la santé. Je sais qu'il est difficile de trouver des médecins et du personnel infirmier désireux d'aller travailler dans des collectivités rurales. Pour en inciter davantage à aller travailler dans ces régions mal desservies, le gouvernement du Canada est arrivé à une solution très pratique. Il annulera la composante fédérale du Programme canadien de prêts aux étudiants, à concurrence de 40 000 \$ pour les nouveaux médecins de famille et de 20 000 \$ pour le personnel infirmier praticien et le personnel infirmier. C'est une très bonne mesure pour régler le problème de l'insuffisance du personnel médical dans nos régions rurales.

Bien sûr, on peut faire davantage pour les familles et les collectivités. C'est pourquoi le gouvernement du Canada offre trois nouveaux crédits d'impôt innovateurs pour aider les familles, soit le nouveau crédit d'impôt pour aidants familiaux de 2 000 \$, le nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants et un nouveau crédit d'impôt de 3 000 \$ pour les pompiers volontaires qui réalisent au moins 200 heures de service dans leur collectivité. En outre, le gouvernement du Canada a engagé 870 millions de dollars sur deux ans pour des initiatives axées sur les changements climatiques et la qualité de l'air, dont la prolongation du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons. Beaucoup de gens de ma collectivité réclamaient le retour du programme écoÉNERGIE.

En outre, je veux faire l'éloge de l'engagement du gouvernement à réduire le déficit. Le bilan financier du gouvernement est très bon. Des milliards de dollars de notre dette nationale avaient été remboursés au moment où le ralentissement économique mondial a frappé. Au cours de cette récession, les dirigeants du G20 ont jugé que les pays membres devaient prendre de solides mesures de stimulation pour remettre l'économie mondiale sur pied. Le Canada a déposé son propre plan de stimulation, soit notre Plan d'action économique original, et le budget de 2011-2012 est la suite de ce plan.

Au cours des deux premières années où nous prenions des mesures pour contrer les difficultés économiques mondiales qui menaçaient le Canada, nous avons bien sûr utilisé le financement par le déficit pour assurer la réalisation de projets d'infrastructure urgents, pour aider le secteur industriel en difficulté et, dans l'ensemble, pour stabiliser notre économie dans le contexte de la plus grosse crise économique à survenir depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Je dois préciser que, si le gouvernement a réagi très raisonnablement, d'autres partis à la Chambre réclamaient des dépenses de centaines de milliards de dollars. Il aurait été irresponsable et imprévoyant de suivre leurs conseils.

Les Canadiens se sont exprimés aux dernières élections; ils font confiance au Plan d'action économique du Canada des conservateurs pour relancer l'économie et mettre fin aux dépenses déficitaires en cours. Une fois de retour à l'équilibre budgétaire, le Canada sera de nouveau en excellente position pour commencer à rembourser la dette nationale ou pour prendre les mesures voulues si nous étions entraînés dans une récession à double creux en raison des pressions extérieures liées à l'économie mondiale.

Je voudrais exprimer mon appui à l'égard d'une dernière mesure, la création d'un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières qui interviendrait à l'échelle du Canada. Un tel organisme nous permettrait non seulement de réduire la bureaucratie au palier provincial, mais aussi de nous doter d'un système de surveillance des différents secteurs financiers au Canada mieux équilibré et reconnu à l'échelle internationale. J'appuie les gestes du ministre des Finances dans ce dossier et je demande à tous les députés de se ranger du côté du gouvernement et de l'appuyer à cet égard.

Je suis heureux d'avoir le temps d'échanger sur ces points importants avec les députés. Je crois qu'il est pour le moins urgent que tous les partis appuient la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. Les Canadiens ont manifesté fortement leur appui au nouveau gouvernement. Puisque nous avons utilisé ce même document comme plateforme électorale, et que nous avons obtenu une majorité, je crois qu'il incombe à tous les députés de la Chambre des communes de se ranger du côté des Canadiens qu'ils représentent et d'appuyer la prochaine étape du Plan d'action économique.

• (1725)

[Français]

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NDP): Monsieur le Président, le gouvernement semble parler de création d'emplois et on en entend parler beaucoup ces derniers temps. Pourtant, je soulignerai en cette Chambre qu'on annonce de grandes compressions en matière de ressources humaines au sein du gouvernement du Canada. Alors, cela semble être la politique du « pas dans ma cour ».

Ensuite, on semble être allergique à une certaine forme de développement économique. Je citerais entre autres le modèle des coopératives au Québec qui représentent un grand succès économique et un grand modèle économique, si on pense à Desjardins. C'est un modèle qui n'a pas perdu sa place sur le plan du développement économique. Il y a différentes façons de faire du développement économique.

Le Canada semble être devenu un pays beaucoup plus riche mais, en réalité, ce sont 20 p. 100 des personnes les plus riches qui ont augmenté leurs revenus, par conséquent leurs richesses. Et je cite ici le Conseil national du bien-être social:

Le Canada semble afficher, certes, la plus robuste croissance de l'emploi parmi les pays du G7, mais c'est aussi l'un des pays du G7 où on observe le plus d'inégalités de

Le budget

revenus au sein des familles. La pauvreté dans un pays riche, ce n'est pas une fatalité, elle est le résultat de mauvaises politiques.

Le gouvernement a-t-il l'intention de proposer un vrai programme pour éliminer la pauvreté?

[Traduction]

Mme Patricia Davidson: Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à la Chambre à la députée et j'ai certainement hâte de travailler avec elle au cours des quatre prochaines années.

Nous savons que le budget couvre un large éventail de questions. Nous savons aussi, comme l'a déclaré la députée d'en face, que le Canada s'est bien tiré de la récession, bien mieux que les autres pays. Nous y sommes parvenus grâce aux politiques mises en place par le gouvernement et nous continuerons en ce sens.

Le budget présenté par le ministre comporte certainement de nombreux avantages pour bon nombre de gens d'une grande variété de milieux dans ce pays. Il favorise la création d'emplois. Il soutient les familles, les collectivités et les municipalités. Le budget compte bien plus qu'une seule mesure. Il touche l'ensemble des Canadiens. C'est un budget qui a récolté un large appui et j'encourage la députée d'en face à l'appuyer aussi.

• (1730)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la députée a retenu mon attention lorsqu'elle a décrit le budget comme étant novateur pour nos agriculteurs. La première chose qui m'a traversé l'esprit, c'est ce que le gouvernement fait réellement subir aux producteurs de blé des prairies du Manitoba.

La grande majorité des cultivateurs de blé n'appuient pas les mesures que prend le gouvernement par rapport à la Commission canadienne du blé. Comment le gouvernement ose-t-il donner l'impression qu'il appuie les cultivateurs de blé alors que ces derniers ne veulent pas perdre la Commission canadienne du blé?

Plutôt que d'abolir la Commission canadienne du blé sans l'appui des cultivateurs de blé, le gouvernement ne pourrait-il pas être à l'écoute et permettre au moins la tenue d'un plébiscite, pour que nous puissions connaître de première main la véritable opinion des producteurs de blé de l'Ouest et agir en conséquence?

Mme Patricia Davidson: Monsieur le Président, je souhaite au député un bon retour à la Chambre. J'ai hâte de travailler avec lui au cours des quatre prochaines années.

Le gouvernement croit en l'égalité. C'est l'un des grands enjeux. Nous croyons que les agriculteurs de l'Ouest méritent les mêmes libertés et avantages que les autres agriculteurs du pays. C'est l'un des principes que nous défendons vigoureusement.

Le budget prévoit beaucoup de mesures pour aider l'industrie agricole. On a prévu, entre autres, de verser 100 millions de dollars sur cinq ans à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour renforcer sa capacité d'inspecter les aliments. C'est très important à l'époque où nous vivons, surtout quand nous pensons aux incidents récents. Le budget contient beaucoup de mesures pour aider les industries agricole et porcine et favoriser la commercialisation des innovations agricoles.

Nous croyons en l'égalité, et nous tenterons d'aider l'industrie agricole dans l'ensemble du pays.

Le budget

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Je veux vous féliciter, monsieur le Président, ainsi que les autres Présidents qui ont été nommés pour diriger la Chambres des communes afin de s'assurer que tout le monde dispose d'un temps de parole juste et équitable.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Kitchener-Centre.

Puisqu'il s'agit de ma première intervention au cours de la 41^e législature, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier quelques personnes qui ont travaillé très fort pour moi aux dernières élections. Premièrement, je veux remercier ma famille, surtout mon mari et mes enfants, qui m'ont appuyée de manière très importante pour que je sois réélue.

Je veux remercier John Feldsted, mon directeur de campagne, et Kaz Malkiewicz, mon agent officiel, qui ont travaillé si fort pour veiller à ce que la campagne soit bien menée.

Je veux remercier en particulier les membres de l'association de ma circonscription, Kildonan—St. Paul. Ces gens sont dévoués et ils ont travaillé très fort.

J'adresse également mes remerciements aux bénévoles qui ont fait tous les jours du porte-à-porte et travaillé fort pour assurer ma réélection. Je suis heureuse de dire que ce fut une victoire retentissante.

Derniers mais non les moindres, les électeurs de Kildonan—St. Paul à qui je tiens à adresser des remerciements spéciaux. Ils m'ont confié de nouveau la tâche de les représenter à Ottawa et de faire valoir leurs préoccupations et leurs valeurs.

Kildonan—St. Paul est une circonscription incroyable. Elle comporte une grande diversité ethnique. Je suis tellement heureuse d'être ici aujourd'hui, à la Chambre des communes, pour parler de ce budget comme représentante de ces électeurs.

À titre de députée de Kildonan—St. Paul, aucune responsabilité n'est plus importante à mes yeux que celle de rendre compte des finances de notre gouvernement fédéral. Je dois adresser des félicitations spéciales à notre premier ministre. L'histoire dira que nous avons le meilleur premier ministre que ce pays ait jamais connu.

Je veux également féliciter notre ministre des Finances qui a fait un travail remarquable. Il a écouté les Canadiens, les associations ainsi que les groupes de toutes les régions du pays, pour en arriver à une approche équilibrée dans le budget, une approche qui stabilisera l'économie canadienne, une approche qui gardera les gens au travail et les familles dans leur foyer. Le budget porte sur un grand nombre de questions qui préoccupent les familles au quotidien.

Je tiens à féliciter le ministre des Finances et le premier ministre d'avoir su maintenir l'équilibre entre le commerce, les affaires et la sécurité publique. Notre pays est très en avance sur beaucoup d'autres pays. Nous bénéficions d'un excellent leadership. Les dernières élections l'ont confirmé. Les Canadiens ont un gouvernement conservateur majoritaire stable qui continuera de servir le public durant les quatre prochaines années. Nous avons obtenu un véritable vote de confiance de la part des Canadiens, que nous tenons à remercier du fonds du coeur pour l'occasion qu'ils nous ont donnée.

Nous vivons à une époque où l'incertitude financière règne dans le monde. Notre gouvernement conservateur a toutefois pris des mesures considérables pour veiller à la prospérité des Canadiens, leur permettre de subvenir aux besoins de leurs familles et renforcer notre économie.

Le 6 juin 2011, le ministre des Finances a présenté la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada, un plan visant à maintenir un faible taux d'imposition pour stimuler l'emploi et la croissance. Les quatre priorités du budget sont les suivantes: premièrement, soutenir la création d'emploi; deuxièmement, venir en aide aux familles et aux collectivités; troisièmement, investir dans l'innovation, l'éducation et la formation et quatrièmement, préserver l'avantage financier du Canada. Ce sont là des éléments importants pour notre économie et la croissance de notre pays.

Durant la dernière campagne, beaucoup de mes électeurs ont pris le temps de me parler de leurs préoccupations et de leurs priorités. J'ai dégagé un thème central parmi les questions soulevées: mes électeurs veulent que le gouvernement vienne en aide aux aînés, qui ont consacré leur vie à la construction de notre grand pays.

● (1735)

Ils souhaitaient de l'appui et des allègements fiscaux pour leurs familles. Ils souhaitaient que les rues soient sûres et qu'on n'y trouve pas de criminels violents. Ils voulaient notamment appuyer les petites entreprises parce que, à l'instar de l'infrastructure, ce sont les moteurs de l'économie partout au Canada. De plus, l'appui aux valeureux pompiers volontaires est une question qui est constamment revenue sur le tapis.

J'ai attentivement suivi la présentation du budget la semaine dernière et je suis de toute évidence ravie parce que le ministre des Finances a soigneusement et judicieusement élaboré un budget qui répond aux besoins des gens de ma circonscription, Kildonan—St. Paul, comme à ceux de l'ensemble des Canadiens à l'échelle du pays.

Depuis 2006, le gouvernement a consenti une aide substantielle aux aînés. Il a accordé des allègements fiscaux de plus de 2,3 milliards de dollars par année aux aînés et aux retraités et il a retiré plus de 85 000 aînés du rôle d'imposition. Cependant, il y a encore beaucoup à faire dans ma circonscription et partout ailleurs au Canada.

Comme le budget bonifie le SRG, des aînés à faible revenu recevront des prestations additionnelles jusqu'à concurrence de 600 \$ par année pour les célibataires et jusqu'à concurrence de 840 \$ pour les couples. Pendant la dernière campagne électorale, j'ai organisé des café-causeries et je me suis adressée à des groupes de gens du troisième âge; les gens se sont dits absolument ravis de cette mesure, qu'ils attendaient depuis longtemps. Ces aînés étaient très heureux qu'un gouvernement conservateur stable prenne une telle mesure. Il s'agit d'un investissement de plus de 300 millions de dollars par année. Cette mesure améliorera la situation financière et le bien-être de plus de 680 000 aînés à l'échelle de tout le pays.

Un montant additionnel de 10 millions de dollars a été prévu dans le budget pour le très important programme Nouveau Horizons pour les aînés, dans le but de promouvoir le bénévolat, le mentorat et la participation sociale des gens du troisième âge et de sensibiliser davantage la population à la violence faite aux aînés. Cet appui accru favorisera l'atteinte des objectifs du programme qui financera un plus grand nombre de projets. Dans ma circonscription, le programme Nouveau Horizons s'est révélé fort utile. Les aînés se rencontrent, socialisent, apprennent et continuent à se développer. Ce programme a servi de catalyseur pour promouvoir de nombreuses magnifiques initiatives pour les aînés.

Par surcroît, une somme additionnelle de 50 millions de dollars sera consacrée à la prolongation de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Le budget

Du soutien et des allègements fiscaux pour les familles sont prévus dans ce budget. Le nouveau crédit d'impôt non remboursable de 15 p. 100 pour les activités artistiques des enfants, qui s'applique à un montant maximal de 500 \$ de frais admissibles au titre de programmes d'activités artistiques, culturelles, récréatives et d'activités d'épanouissement, est très avantageux pour les familles.

Bien des familles font partie de ce que nous appelons la « génération sandwich » et doivent prendre soin des aînés. Le nouveau crédit d'impôt non remboursable de 15 p. 100, applicable à un montant de 2 000 \$, pour tous les types d'aidants familiaux est très important, surtout pour les parents dont ils prennent soin.

Il y a bien d'autres mesures, notamment le crédit d'impôt amélioré pour frais médicaux, le programme écoÉNERGIE Rénovation, dont la députée de Sarnia vient tout juste de parler, et les prestations pour venir en aide aux étudiants. Elles aideront tant les familles qu'elles pourront équilibrer leur budget, songer à l'éducation de leurs enfants et espérer un budget équilibré et stable de la part du gouvernement.

Nous avons réduit les impôts plus de 120 fois depuis que nous sommes arrivés au pouvoir. Nous avons ramené le taux inférieur d'imposition du revenu des particuliers à 15 p. 100. Nous avons rayé plus d'un million de Canadiens du rôle d'imposition. Nous avons haussé le montant d'argent non imposable que les Canadiens peuvent gagner. Nous avons fait passer la TPS de 7 à 5 p. 100, ce qui se traduit par près de 1 000 \$ d'économies pour une famille moyenne. Nous avons pris bien d'autres mesures. Nous avons instauré la prestation universelle pour la garde d'enfants, offrant ainsi aux familles plus de choix en matière de garderies.

Nous avons pris de nombreuses autres mesures pour renforcer les familles, et améliorer leur capacité de croître et de prospérer dans ce pays.

• (1740)

[Français]

Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD): Monsieur le Président, dans son budget, le gouvernement parle d'aide aux entreprises et aux entrepreneurs, mais qui va vraiment bénéficier de cette aide? Certaines personnes sont inquiètes, et on peut les comprendre. On n'a qu'à penser aux milliards de dollars donnés aux entreprises les plus rentables.

Dans ma circonscription de Pierrefonds—Dollard, les petites entreprises familiales sont très nombreuses et font partie du quotidien de la circonscription. J'aimerais savoir ce que le gouvernement s'engage à faire pour ces entreprises dans ma circonscription.

[Traduction]

Mme Joy Smith: Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à la Chambre des communes à la nouvelle députée. Il est fantastique de voir de jeunes députés aussi enthousiastes que nous.

La création d'emplois est l'une des plus importantes activités que le gouvernement ait appuyées. La prochaine étape du Plan d'action économique consiste à investir 1 million de dollars sur deux ans pour s'assurer qu'un nombre croissant d'employeurs et de syndicats profitent du programme de médiation préventive du ministère du Travail.

En définitive, tous les Canadiens, y compris ceux du Manitoba, où j'habite, profiteront d'une diminution des arrêts de travail et d'une stabilité économique accrue. Voilà qui répond à certaines des préoccupations que la députée a soulevées cet après-midi. Cet aspect a été un grand enjeu au pays.

Il s'agit là d'une des nombreuses questions dont le ministre des Finances et le premier ministre se sont occupés.

• (1745)

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question très précise pour la députée.

Elle a mentionné à plusieurs reprises l'expression « non remboursable ». Elle parle de crédits d'impôt pour les programmes à caractère artistique pour les jeunes, d'un crédit d'impôt pour les aidants familiaux à la maison et d'un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Tous sont non remboursables.

Se rend-elle compte que les personnes à faible revenu ne seront pas en mesure de profiter de ces crédits parce que leur revenu n'est pas imposable? Que pense la députée de cette inégalité?

Mme Joy Smith: Monsieur le Président, je souhaite au député un bon retour à la Chambre des communes. C'est toujours formidable de voir de nouveaux visages et aussi des personnes qui étaient ici auparavant et avec qui nous pourrions encore dialoguer.

Les Canadiens ont dit haut et fort qu'ils aiment la tournure que prennent les choses dans notre pays. Nous soutenons les habitations à loyer modique et aidons les personnes en chômage et nos populations les plus vulnérables.

Cet équilibre est si important dans notre pays. Je sais que je n'ai pas le temps de passer en revue toutes les mesures, mais je suis certaine que, si le député prenait le temps de les examiner et appuyait notre prochain budget, il serait très heureux de constater que sa circonscription bénéficierait elle aussi des mesures prévues dans le budget.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je souhaite à la députée bon retour à la Chambre. Les résidents de Kildonan—St. Paul ont pris une sage décision parce qu'elle travaille très fort pour eux.

J'ai eu l'occasion, juste après les élections, d'assister à une réunion de personnes âgées dans ma circonscription. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes. Elles demandaient si nous allions présenter exactement le même budget. J'ai répondu que ce serait dans les grandes lignes le même budget.

Un des programmes qui sont très profitables pour les personnes âgées est le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Je ne parle pas seulement de l'aide aux immobilisations, mais aussi des programmes pour amener les personnes âgées à participer à la vie de leur collectivité.

La députée pourrait-elle nous en dire un peu plus sur ce que cela représente pour les aînés de participer à la vie de leur collectivité?

Mme Joy Smith: Monsieur le Président, je souhaite aussi un bon retour à mon collègue.

Les aînés apprécient beaucoup le programme Nouveaux Horizons, car ils peuvent apprendre toutes sortes de choses, comme la façon d'utiliser un ordinateur et de remplir leur propre déclaration de revenus. Les aînés peuvent présenter des demandes dans le cadre de cette initiative très importante et travailler ensemble pour permettre à leur organisation de croître. C'est très important.

Le budget

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, je dois d'abord dire que je suis très honoré que mes électeurs de Kitchener—Centre m'aient choisi pour la deuxième fois afin d'être leur porte-parole à Ottawa. Je les remercie et leur promets de déployer tous les efforts possibles et de mettre à profit toutes mes compétences pour représenter loyalement la population de Kitchener à la Chambre des communes. Je suis aussi très chanceux de pouvoir compter sur l'appui de ma femme et de ma famille, de mon excellente équipe de campagne et de tous mes amis et voisins qui ont mis mes affiches devant leurs maisons.

Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le budget présenté par le ministre des Finances. Il n'existe pas d'entreprise humaine plus complexe que la préparation d'un budget visant à assurer la bonne gouvernance d'un pays moderne. C'est au cours de cet exercice que les ambitions les plus nobles se butent à la dure réalité, que certaines priorités incontournables l'emportent sur d'autres priorités tout aussi incontestables et qu'une bourde peut ruiner les intérêts financiers légitimes de millions de citoyens, ou à tout le moins nuire à ceux-ci. La préparation d'un budget est une tâche à la fois complexe et exigeante.

Dans une démocratie parlementaire, cet exercice est encore plus difficile. Nous avons été élus pour former le gouvernement, en fonction des promesses que nous avons faites à la population canadienne. À moins de circonstances catastrophiques, les gouvernements doivent éviter de tourner le dos à leurs engagements, sinon les dommages causés aux institutions démocratiques sont incommensurables. Nous devons donc tenir parole.

Des députés d'autres partis ont été élus parce que les électeurs qui ont voté pour eux avaient d'autres priorités. Pouvons-nous tenir compte des priorités de l'opposition? Pouvons-nous faire des compromis simplement pour faire des compromis et renier nos engagements envers les Canadiens? Poser la question, c'est y répondre.

Quels sont les engagements fermes pris par notre gouvernement envers les Canadiens?

Avant toute chose, nous avons promis aux Canadiens de partout au pays de protéger les emplois dont ils dépendent. Lorsque j'ai rendu visite à mes électeurs, ils m'ont dit clairement que c'était leur première préoccupation. Certains venaient de retrouver un emploi, après que la récession les eut mis au chômage. D'autres étaient encore à la recherche d'un emploi. Jeunes et vieux, les Canadiens faisaient tous preuve d'un optimisme prudent à propos de l'économie. Les Canadiens ont le droit d'être prudents.

Le Canada est en tête de peloton dans le monde pour la création d'emplois, et nous y sommes parvenus en ayant l'un des plus bas ratios de la dette au PIB. Cependant, ailleurs dans le monde, les circonstances sont beaucoup moins favorables: catastrophe nucléaire au Japon; crise de l'endettement dans l'Union européenne; soulèvements au Moyen-Orient; dette et déficits incroyables aux États-Unis. Le Canada est un îlot de stabilité dans un océan d'incertitude.

Comme notre économie est fondée sur le commerce international, nous ne sommes pas à l'abri des secousses qui se font sentir à l'échelle mondiale. Les Canadiens ont le droit de modérer leur optimisme avec une certaine prudence, et les gouvernements ont le devoir de leur prêter une oreille attentive.

Notre budget offre aux petites entreprises un crédit à l'embauche pour favoriser la création d'emplois. En outre, nous prolongeons de deux ans l'application de la déduction pour amortissement accéléré de manière à aider les entreprises de fabrication de Kitchener-Centre

et d'ailleurs au pays à se procurer de la machinerie. Dans le but d'aider les familles canadiennes, nous examinons les résultats des projets pilotes concernant les 14 meilleures semaines et la possibilité de travailler tout en touchant des prestations et nous les prolongeons d'un an. Le budget comprend aussi 20 millions de dollars pour la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, afin de leur donner un coup de pouce.

Par ailleurs, les mesures de création d'emplois contenues dans le budget favorisent les énergies vertes. Elles comprennent des investissements renouvelés totalisant près de 100 millions de dollars sur deux ans pour financer la recherche sur les énergies vertes et l'efficacité énergétique. Je suis particulièrement heureux que le budget prévoit 400 millions de dollars de plus pour le programme écoÉNERGIE Rénovation. J'ai beaucoup insisté pour que ce programme soit maintenu. Il allie la création d'emplois par des travaux de rénovation à des gains d'efficacité énergétique réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, à long terme, la vigueur de notre économie ne peut pas venir simplement de la création immédiate d'emplois. Elle dépend aussi de l'augmentation des revenus des sociétés par la diminution de leur fardeau fiscal.

● (1750)

Ceux qui ont une vision simpliste de la question pourraient arguer qu'on se contredit en affirmant qu'on peut à la fois réduire les taux d'imposition et élargir l'assiette d'impôt des sociétés. Or, il n'en est rien. Des études ont montré que, lorsque l'impôt est peu élevé, les sociétés ont tendance à déclarer leurs profits au Canada, ce qui signifie que les recettes ainsi créées sont supérieures aux pertes associées à la diminution des taux d'imposition.

Pour garantir notre santé économique à long terme, nous devons aussi créer des emplois à long terme. Et c'est exactement ce que vont nous permettre de faire les sommes que nous avons investies dans le programme plurinational d'achat des chasseurs F-35. Grâce à ce programme, des entreprises comme Héroux-Devtek, dans ma circonscription, pourront soumissionner sur des contrats qui leur permettront de construire des chasseurs non seulement pour le Canada, mais aussi pour la Norvège, la France, la Grande-Bretagne et une demi-douzaine de pays alliés.

Ce budget est résolument tourné vers l'avenir, car il prévoit des investissements dans une myriade de projets dans les domaines de l'innovation, de l'éducation et de la formation.

Enfin, pour garantir notre santé économique à long terme, nous devons éliminer le déficit.

Les députés qui défendent toutes ces politiques socialistes n'ont-ils jamais pris conscience qu'en finançant l'économie à coup de déficits, en empruntant pour financer les programmes gouvernementaux, ils se trouvent à jouer le rôle d'un anti-Robin des bois, qui prendrait les impôts et les taxes des Canadiens de la classe moyenne pour les redonner, en frais d'intérêts, à ceux qui sont assez riches pour prêter au gouvernement? Ce n'est pas le type de justice économique qu'un gouvernement doit à ses citoyens, sans compter qu'une telle façon de faire compromet notre capacité future de fournir les services qui sont vraiment nécessaires, notamment en santé et en éducation.

Notre budget mise sur le maintien de l'impôt à un niveau peu élevé pour équilibrer les finances publiques. Nous allons donner suite aux examens stratégiques qui ont eu lieu en 2010. Nous allons éliminer les échappatoires fiscales. Nous allons mettre en branle un vaste examen stratégique et fonctionnel qui nous permettra de rendre le gouvernement plus efficace et plus efficient.

Le budget

Le budget tient aussi compte d'autres priorités. Nous allons tirer les aînés les plus démunis de la pauvreté en augmentant les prestations du Supplément de revenu garanti. Nous allons accorder un nouvel allègement fiscal aux aidants familiaux qui prennent soin d'un membre de leur famille ayant une déficience. Nous allons mettre fin aux subventions publiques anti-démocratiques dont bénéficient certains partis politiques, mais pas tous, et qui sont calculées en fonction du nombre de voix obtenues. Nous allons inciter les enfants à s'inscrire à des activités artistiques. Nous allons favoriser les recherches sur les maladies neurologiques comme l'Alzheimer et la sclérose en plaques.

Bref, nous allons faire contrepoids aux ambitions irréalistes en nous en tenant à la réalité froide. Nous allons donner suite aux priorités les plus criantes. Nous allons protéger les intérêts financiers légitimes de millions de Canadiens contre les graves erreurs que le gouvernement pourrait commettre.

Doit-on pour autant en conclure que la 41^e législature ne fera pas de place au dialogue et à la collaboration? Une fois que nous aurons rempli nos engagements, j'ose espérer que nous pourrions faire des compromis. Pourvu que nous ayons tous à cœur de répondre aux besoins fondamentaux des Canadiens ordinaires, rien ne nous empêche de travailler tous ensemble.

Le gouvernement a prouvé qu'il était disposé à écouter les autres. Quand l'actuel chef de l'opposition a demandé que les priorités néo-démocrates soient intégrées à la version de mars du budget, nous l'avons écouté. Le programme écoÉNERGIE, les prestations du Supplément de revenu garanti, les mesures favorisant le recrutement des médecins dans les régions rurales; voilà autant de mesures auxquelles nous estimions pouvoir souscrire, et qui se sont retrouvées dans le budget.

L'opposition fera-t-elle preuve de respect mutuel? Acceptera-t-elle de faire des compromis dans ses demandes? Appuiera-t-elle ce budget sensé? J'exhorte l'opposition à montrer sa volonté de collaborer en appuyant ce budget et en acceptant que le gouvernement a été élu grâce aux engagements qu'il a pris dans le budget.

Dans cet esprit, je vais conclure en citant un grand Canadien. Ses mots expriment l'esprit de ce budget. Ses mots témoignent particulièrement de l'idéalisme neuf des nouveaux députés. Voici ses mots:

Vous qui, aujourd'hui, avez la vie devant vous, qui envisagez une longue carrière au cours de laquelle vous pourrez servir votre patrie [...] Je vous rappellerai que, déjà, vous vous butez à de nombreuses difficultés: des divisions en raison de la race [...] des convictions religieuses incompatibles [...] des disparités économiques [...] du devoir envers la nation et des aspirations nationales [...] Que votre objectif et votre but, dans l'adversité ou dans la prospérité, dans la victoire ou dans la défaite, soit de vivre, de viser haut, de servir et de faire votre part pour rehausser encore davantage le niveau de vie [...]

Ce sont les mots de sir Wilfrid Laurier, notre septième premier ministre. Prêtons attention à ses conseils et adoptons ce budget d'un commun accord, en faisant notre part pour rehausser encore davantage le niveau de vie de tous les Canadiens.

• (1755)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son brillant discours sur le budget, qui, d'une façon ou d'une autre, l'a certainement inspiré.

Toutefois, ma question porte sur la réduction des impôts. En étudiant le budget et les projections pour les six prochaines années, je constate que la perception des impôts sur le revenu des particuliers passera de 100 milliards à 151 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 50 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers, à

savoir de sommes qui proviendront du portefeuille des Canadiens moyens.

Il y aura de l'inflation et une croissance de la main-d'oeuvre, mais ces facteurs ne pourront à eux seuls expliquer une telle hausse d'impôt.

Le député pourrait-il m'expliquer comment il considère que le budget réduira les impôts des Canadiens alors qu'on constate une extraordinaire augmentation de leur charge fiscale?

M. Stephen Woodworth: Monsieur le Président, je remercie le député de ses paroles généreuses. Il se comporte toujours en gentleman à la Chambre. Je voudrais l'en remercier et l'inciter, de même que tous les députés, à poursuivre dans la même voie.

Comme le député d'en face le sait fort probablement, et comme le savent les Canadiens, l'une des choses sur lesquelles on peut compter, c'est que le gouvernement maintiendra les impôts à un bas niveau. C'est ce qui explique que les députés ne trouveront aucune augmentation des taux d'imposition dans le budget et qu'ils ne trouveront aucune réduction des exemptions personnelles. En fait, ils constateront seulement que nous continuons dans la même voie en ce qui concerne les crédits d'impôts, par exemple pour les activités artistiques des enfants et pour les aidants naturels qui prennent soin de personnes à charge ayant une déficience.

Je rappelle au député que, depuis 2006, le gouvernement a réduit 120 fois les impôts. Il a ainsi ramené le fardeau fiscal général à son plus bas niveau depuis plus de 50 ans.

• (1800)

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, je veux faire un commentaire et poser une question. J'aimerais d'abord parler du congrès conservateur tenu cette fin de semaine et des nombreuses mesures demandées au gouvernement pour simplifier le code des impôts et les mesures fiscales. Pourtant, dans chaque budget qui est déposé, il y a des crédits d'impôt à n'en plus finir. J'ai une boîte de chaussures remplie de reçus que j'ai gardés, ce qui rend les choses encore plus compliquées. C'est sans compter les mesures remboursables et non remboursables.

Ma question porte sur l'examen stratégique. C'est du langage codé pour désigner des compressions. Nous en sommes tous conscients et nous savons que des compressions se pointent à l'horizon. Mais il faudra d'abord franchir les étapes du système et, d'ici là, ces compressions seront beaucoup plus dangereuses que ce que nous avons prévu au début.

Au début de la période des questions, le premier ministre a dit qu'il n'y aurait pas de compressions dans les services essentiels. Pourtant, le sous-centre de recherche et de sauvetage à St. John's — un service très important dans l'Est du pays — sera bientôt éliminé.

Hier soir, le centre a répondu à un appel d'urgence. Que se passera-t-il au prochain appel?

M. Stephen Woodworth: Monsieur le Président, mon collègue d'en face sait peut-être que ma collectivité, située dans la région de Waterloo, est le chef de file de l'innovation du secteur de la technologie de pointe. Je tiens donc à le rassurer. La seule chose qui changera, c'est que les appels seront transférés électroniquement d'un endroit à l'autre. Tout le matériel de recherche et de sauvetage disponible dans les régions y restera et il sera possible de le déployer au bon endroit.

Le budget

Croyez-moi, au XXI^e siècle, grâce aux communications électroniques — surtout au BlackBerry conçu à Waterloo et aux nombreuses autres innovations numériques développées à Kitchener où, soit dit en passant, Google Canada vient d'installer son siège social —, les problèmes dont parle le député sont quasi insignifiants. Je suis certain qu'il le sait.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole à la Chambre et de prononcer mon premier discours complet depuis les récentes élections.

Comme d'autres députés l'ont fait, j'aimerais prendre un instant pour remercier les électeurs de ma circonscription, Lac-Saint-Louis, qui m'ont une fois de plus témoigné leur confiance en m'élisant pour la quatrième fois depuis 2004 pour les représenter à la Chambre des communes. C'est un privilège et une responsabilité que tous les députés comprennent profondément, car ils ont vécu comme moi l'expérience d'être choisis par leurs concitoyens, leurs amis, leurs voisins et leurs électeurs pour les représenter à la Chambre.

Pour revenir au sujet du présent débat, le budget de 2011 revu et amélioré, je tiens à mentionner que le 6 juin est une date importante de l'histoire fiscale canadienne, celle de la journée d'affranchissement de l'impôt. Chaque année, la journée d'affranchissement de l'impôt arrive plus tard date ultérieure en raison de la dérive fiscale. À mesure que leur revenu augmente, les contribuables accèdent à une tranche d'imposition supérieure et finissent par payer de plus en plus d'impôt.

Cela m'amène à parler d'un point connexe. Au Canada, les particuliers supportent une part de plus en plus importante du fardeau fiscal pendant que le fardeau fiscal des sociétés devient de plus en plus léger. J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur un article publié dans *Le Devoir* en mars.

• (1805)

[Français]

C'est un article signé Hélène Buzzetti, dont la manchette se lit comme suit: « En réduisant l'impôt des entreprises, le gouvernement fédéral a dû aller chercher plus de 50 p. 100 de ses revenus dans les poches des particuliers en 2010. »

[Traduction]

Selon l'article, 50 p. 100 des recettes du gouvernement proviennent de l'impôt des particuliers. Certains diront que cela s'explique par le fait que les sociétés paient un pourcentage inférieur d'impôt en raison de la récession qui a eu pour effet de réduire les profits des entreprises et, par conséquent, leurs impôts. Pourtant, conformément aux projections pour 2012-2013, malgré le fait que le gouvernement prévoit un retour à des temps meilleurs sur le plan économique, les particuliers contribueront tout de même aux recettes fiscales de l'État à hauteur de 49 p. 100. Dans un certain sens, on pourrait dire qu'en permettant ainsi que le taux fédéral d'imposition des sociétés continue à diminuer, le gouvernement nous présente en fait un budget qui accroît le fardeau fiscal.

Ce qui est intéressant dans l'argument du gouvernement, c'est qu'il aime gagner sur tous les tableaux. Il aime nous dire que lorsque les choses ne vont pas bien c'est la faute de l'économie internationale et du fait que la demande au sud de la frontière n'est pas aussi forte qu'elle devrait l'être. Nous en subissons donc les conséquences sous forme de réduction du nombre d'emplois et de baisse des profits des entreprises. Puis, d'un autre côté, il tient à se donner le crédit pour tout ce qui arrive de bien. Il dit que, si nous

réduisons l'impôt des sociétés, il y aura davantage d'emplois. Cependant, il y a une contradiction dans ce raisonnement.

Si l'emploi ne croît pas aussi rapidement qu'il le pourrait, c'est à cause de la récession qui persiste aux États-Unis et du fait que nous sommes un pays exportateur. Ce n'est pas en réduisant l'impôt des sociétés qu'on encouragera l'investissement commercial. Quiconque connaît les rudiments de l'économie sait que l'investissement est stimulé par la confiance, et que la confiance croît proportionnellement à la demande.

Par conséquent, tant que la demande demeure basse sur les marchés américains, les entreprises canadiennes n'ont aucun incitatif à investir. D'ailleurs, nous en avons la preuve: les sociétés disposent collectivement d'environ 400 milliards de dollars. Il est clair qu'elles ont de quoi investir, mais préfèrent ne pas le faire parce que le contexte économique aux États-Unis ne les encourage pas à le faire. Ce n'est pas qu'il leur manque de l'argent pour investir; même une compagnie qui n'a pas d'énormes réserves pourrait emprunter à un taux d'intérêt qui n'a jamais été aussi bas. Si les compagnies n'investissent pas autant qu'elles le devraient, c'est à cause de l'état de la demande aux États-Unis.

L'autre point que j'aimerais soulever sur la question de la réduction de l'impôt des sociétés est un peu technique, c'est pourquoi on n'en a pas beaucoup parlé. Lorsque le taux d'imposition des sociétés est réduit au Canada, le crédit d'impôt pour dividendes que les contribuables peuvent demander diminue lui aussi. Il existe un lien entre le taux d'imposition des sociétés et le crédit d'impôt pour dividendes. Par conséquent, quand on réduit le taux d'imposition des sociétés, on diminue également le crédit d'impôt pour dividendes. Les Canadiens se retrouvent donc à payer plus d'impôt.

L'autre question importante à garder à l'esprit est que lorsqu'une multinationale verse de l'impôt au Canada, elle obtient un crédit d'impôt aux États-Unis. Moins elle verse d'impôt au Canada, plus ce crédit diminue. La diminution de l'impôt qu'une société doit payer au Canada sera compensée par une augmentation de l'impôt à payer au Trésor américain. Voilà qui amortit les éventuels effets positifs de la réduction de l'impôt des sociétés.

Un article paru dans l'édition de mai de la revue *The Economist* soulève un élément intéressant: lorsque l'impôt sur les recettes d'une entreprise est réduit, la plupart des gains ainsi réalisés sont redistribués aux actionnaires sous forme de dividendes. Par exemple, selon une étude menée par Kristin Forbes, ancienne membre du cercle des conseillers économiques de George W. Bush, les entreprises américaines n'ont pas tendance à investir chaque dollar supplémentaire de profit qu'elles réalisent à l'étranger, que ce soit en raison d'une baisse d'impôt ou pour toute autre raison; elles s'en servent plutôt pour augmenter de 60 ¢ à 92 ¢ les dividendes versés aux actionnaires.

• (1810)

Il est donc très inadéquat de conclure que si nous réduisons l'impôt des sociétés, une montée en flèche de l'investissement s'ensuivra sur-le-champ.

En outre, notre taux d'imposition des sociétés est déjà bien inférieur à celui de nos concurrents. Il n'y a donc aucune raison de l'abaisser davantage pour le moment. Cela n'aura aucun effet sur le comportement des sociétés. Prenons l'exemple de Dell Computers, qui a quitté l'Irlande, qui offre pourtant un taux d'imposition faible, pour s'établir en Pologne, où le taux d'imposition est plus élevé. Voilà qui vient annuler l'argument du gouvernement selon lequel la réduction de l'impôt attirera les investissements. Pourquoi la société Dell Computers est-elle déménagée en Pologne? Parce qu'elle cherchait un taux de rémunération plus faible de la main-d'oeuvre. Ce qui attire réellement les entreprises n'est pas tant un taux d'imposition faible, mais de faibles taux de rémunération.

Je crois que les députés seraient d'accord pour dire que la mission que nous nous donnons comme pays n'est pas de devenir le pays où la main-d'oeuvre a le plus faible taux de rémunération de l'hémisphère. Ce n'est pas ce que nous visons. Nous essayons de fabriquer et d'offrir les produits et les services les plus novateurs que l'on puisse concevoir. Autrement dit, nous voulons favoriser la croissance économique par l'innovation.

Comment devons-nous procéder? En investissant dans l'éducation. Nous devons nous assurer que les Canadiens les plus brillants qui souhaitent poursuivre des études universitaires seront en mesure de le faire. Pendant la campagne électorale, nous avons intégré une telle mesure à notre programme. Nous sommes d'avis que si une personne a les notes requises pour poursuivre de telles études, il faut lui en donner la possibilité. Pour cette raison, nous entendons offrir aux étudiants 1 000 \$ pour chaque année d'études collégiales ou universitaires terminée. Une telle mesure aurait été très appréciée par les étudiants et leur famille, les familles de classe moyenne que le parti d'en face prétend être le seul à bien représenter. Ces familles doivent payer des droits de scolarité de plus en plus élevés. Au Québec, les droits de scolarité augmenteront de 400 \$ à 500 \$ par année au cours des prochaines années. Les familles ont besoin d'aide. Nous étions prêts à leur fournir cette aide en accordant 1 000 \$ par année à leurs enfants pour les aider à payer leurs droits de scolarité. C'est ce que nous devons faire. Nous devons innover. Nous devons encourager l'innovation. Nous favorisons l'innovation en ouvrant les portes de nos universités au plus grand nombre de personnes possible.

Nous pouvons aussi favoriser l'innovation d'une autre manière, soit en investissant directement dans les installations de recherche et de développement. Nous n'avons pas assez favorisé la recherche fondamentale pour pouvoir être un chef de file dans l'économie internationale du XXI^e siècle.

Les députés savent-ils que le Canada a remporté son dernier prix Nobel de médecine en 1923? Ce sont les chercheurs Banting et Macleod qui l'ont reçu pour la découverte de l'insuline. Cela démontre qu'il y a quelque chose qui ne va pas: notre pays n'innove pas suffisamment.

Je propose que nous investissions dans un laboratoire canadien de recherche en biologie moléculaire, un concept préconisé un chercheur de McGill, le Dr John Bergeron, qui est aussi un de mes amis. Il a pu constater la réussite d'un modèle similaire en Europe. L'Europe possède un laboratoire de biologie moléculaire qui attire les meilleurs cerveaux du monde entier. Ces gens se consacrent à la recherche en biologie moléculaire, une science qui finit par rapporter puisqu'elle mène à la découverte de nouveaux médicaments. Il s'agit d'un aspect particulièrement important pour ma circonscription, laquelle compte de nombreux fabricants de médicaments brevetés qui pourraient profiter de retombées dans le domaine de la recherche fondamentale et de la biologie moléculaire.

Le budget

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Comme il est 18 h 15, conformément à l'ordre adopté le lundi 6 juin 2011, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'amendement et de la motion principale dont la Chambre est maintenant saisie.

• (1815)

[Traduction]

Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Convoquez les députés.

• (1840)

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^o 2)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bélangier	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brousseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Comartin	Côté
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseault	Easter
Eyking	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière

Le budget

Layton	LeBlanc (Beauséjour)	O'Connor	O'Neill Gordon
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie	Obhrai	Oliver
Liu	MacAulay	Opitz	Paradis
Mai	Marston	Payne	Penashue
Martin	Masse	Plamondon	Poilievre
Mathysen	May	Preston	Raitt
McCallum	McGuinty	Rajotte	Rathgeber
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud	Reid	Rempel
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Richards	Richardson
Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)	Rickford	Ritz
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair	Saxton	Schellenberger
Murray	Nantel	Seeback	Shea
Nash	Nicholls	Shiple	Shory
Nunez-Melo	Pacetti	Smith	Sopuck
Papillon	Patry	Sorenson	Stanton
Péclet	Perreault	Storseth	Strahl
Pilon	Quach	Sweet	Tilson
Rae	Rafferty	Toet	Toews
Ravignat	Raynault	Trost	Trotter
Rousseau	Saganash	Truppe	Tweed
Sandhu	Savoie	Uppal	Valcourt
Scarpaleggia	Sgro	Van Kesteren	Van Loan
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	St-Denis	Vellacott	Wallace
Sims (Newton—North Delta)	Stoffler	Warawa	Warkentin
Sitsabaiesan	Thibeault	Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Stewart	Tremblay	Sky Country)	Wilks
Sullivan	Turmel	Weston (Saint John)	Wong
Toone		Williamson	Yelich
Trudeau		Woodworth	Young (Vancouver South)
Valeriote — 131		Young (Oakville)	
		Zimmer — 167	

CONTRE

Députés

Ablonczy	Adams
Adler	Aglukkaq
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Ashfield	Aspin
Baird	Bateman
Bellavance	Benoit
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Dechert
Del Mastro	Devolin
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Fortin
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Hoback
Hoeppner	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kent
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leef	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Mourani
Nicholson	Norlock

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le vote suivant porte sur la motion principale. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Oui.**Des voix:** Non.**Le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.**Des voix:** Oui.**Le Président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.**Des voix:** Non.**Le Président:** À mon avis, les oui l'emportent.

● (1850)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 3)

POUR

Députés

Ablonczy	Adams
Adler	Aglukkaq
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Ashfield	Aspin

Le budget

Baird	Bateman	Boulerice	Boutin-Sweet
Bellavance	Benoit	Brahmi	Brousseau
Bernier	Bezan	Byrne	Caron
Blaney	Block	Casey	Cash
Boughen	Braid	Charlton	Chicoine
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)	Chisholm	Choquette
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)	Chow	Christopherson
Bruinooze	Butt	Cleary	Coderre
Calandra	Calkins	Comartin	Côté
Cannan	Carmichael	Crowder	Cullen
Carrie	Chisu	Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Chong	Clarke	Davies (Vancouver East)	Day
Clement	Daniel	Dewar	Dion
Davidson	Dechert	Dionne Labelle	Donnelly
Del Mastro	Devolin	Doré Lefebvre	Dubé
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)	Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dykstra	Fantino	Dusseault	Easter
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)	Eyking	Freeman
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty	Fry	Garneau
Fletcher	Fortin	Garrison	Genest
Galipeau	Gallant	Genest-Jourdain	Giguère
Gill	Glover	Godin	Goodale
Goguen	Goldring	Gravelle	Grogulé
Goodyear	Gosal	Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Gourde	Grewal	Hassainia	Hsu
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn	Hughes	Hyer
Hayes	Hiebert	Jacob	Julian
Hillyer	Hoback	Kellway	Lamoureux
Hoepfner	Holder	Lapointe	Larose
James	Jean	Latendresse	Laverdière
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Layton	LeBlanc (Beauséjour)
Kenney (Calgary Southeast)	Kent	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Kerr	Komarnicki	Liu	MacAulay
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake	Mai	Marston
Lauzon	Lebel	Martin	Masse
Leaf	Leitch	Mathysen	May
Lemieux	Leung	McCallum	McGuinty
Lizon	Lobb	McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Lukiwski	Lunney	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
MacKay (Central Nova)	MacKenzie	Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)
Mayes	McColeman	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
McLeod	Menegakis	Murray	Nantel
Menzies	Merrifield	Nash	Nicholls
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Nunez-Melo	Pacetti
Moore (Fundy Royal)	Mourani	Papillon	Patry
Nicholson	Norlock	Pécelet	Perreault
O'Connor	O'Neill Gordon	Pilon	Quach
Obhrai	Oliver	Rae	Rafferty
Opitz	Paradis	Ravignat	Raynault
Payne	Penashue	Rousseau	Saganash
Plamondon	Poilievre	Sandhu	Savoie
Preston	Raït	Scarpaleggia	Sgro
Rajotte	Rathgeber	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Reid	Rempel	Sims (Newton—North Delta)	
Richards	Richardson	Sitsabaiesan	St-Denis
Rickford	Ritz	Stewart	Stoffer
Saxton	Schellenberger	Sullivan	Thibeault
Seeback	Shea	Toone	Tremblay
Shipley	Shory	Trudeau	Turmel
Smith	Sopuck	Valeriote — 131	
Sorenson	Stanton		
Storseth	Strahl		
Sweet	Tilson		
Toet	Toews		
Trost	Trottier		
Truppe	Tweed		
Uppal	Valcourt		
Van Kesteren	Van Loan		
Vellacott	Wallace		
Warawa	Warkentin		
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to		
Sky Country)			
Weston (Saint John)	Wilks		
Williamson	Wong		
Woodworth	Yelich		
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)		
Zimmer — 167			

CONTRE

Députés

Allen (Welland)
Ashton
Aubin
Bélangier
Benskin
Blanchette
Boivin

Angus
Atamanenko
Ayala
Bennett
Bevington
Blanchette-Lamothe
Borg

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Motion d'ajournement

* * *

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENSMOTION N^o 4

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest), PCC) propose que la motion de voies et moyens portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011, mis à jour le 6 juin 2011, soit adoptée.

[Français]

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 9 juin 2011, la prochaine question portera sur la motion n^o 4 sous la rubrique voies et moyens.

Plâit-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1855)

[Traduction]

LE SECTEUR DE L'AÉROSPATIALE

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, j'ai demandé d'aborder cette question au moment de l'ajournement parce que les gens de London et moi-même souhaitons que le gouvernement indique officiellement pourquoi il a refusé du financement à Diamond Aircraft.

Voici la réponse que m'a faite le ministre d'État la semaine dernière. Il a dit:

Après avoir examiné attentivement la demande de Diamond, le gouvernement a informé l'entreprise qu'il ne pouvait pas accéder à sa demande.

J'aimerais obtenir une réponse plus détaillée et entendre le ministre expliquer aux gens de London qui ont perdu leur emploi pourquoi le gouvernement n'a pas été capable de trouver des fonds à prêter à Diamond.

Par souci de clarté, je veux m'assurer que le ministre d'État a tous les renseignements en main au sujet de Diamond Aircraft. Il s'agit d'un chef de file dans la construction de petits avions, qui exploite une usine à London, en Ontario, depuis près de 20 ans. Diamond est une entreprise importante, qui contribue grandement à notre collectivité.

Le secteur manufacturier de London a été durement touché par la récession, en raison de l'effondrement de l'industrie automobile. En fait, le taux de chômage à London est un des plus élevés de la région. Diamond Aircraft est l'un des derniers employeurs du secteur manufacturier de la région; notre collectivité a besoin de ces emplois.

Diamond a mis au point un processus de recherche et développement complexe et coûteux pour lancer son nouveau modèle D-Jet, la prochaine génération de jets privés. La compagnie a déjà une commande de 240 avions D-Jet d'une valeur de 400 millions de dollars. Elle bénéficie d'un investissement de 20 millions de dollars du secteur privé, et d'une garantie de prêt de 35 millions de

dollars du gouvernement de l'Ontario. Elle avait seulement besoin d'un prêt du gouvernement pour aller de l'avant avec le projet.

Le processus de demande de prêt a été long et exhaustif. La demande initiale remonte à janvier 2009. Il y a eu beaucoup de réunions, de discussions et de demandes, formelles et informelles, avec des ministres, des membres du personnel et même le premier ministre.

Malheureusement, la demande de prêt a été refusée.

Le gouvernement a raté une véritable occasion de faire du Canada un chef de file du secteur de l'aérospatiale et d'amener plus d'emplois à une ville qui souffre du ralentissement économique. Cet investissement aurait sauvé des emplois. Diamond a dû mettre à pied 213 employés de son usine de London. Ce prêt aurait pu entraîner la création de 500 nouveaux emplois, ce qui aurait aidé à relancer le secteur manufacturier de London. Comment le gouvernement peut-il prendre une décision qui empêche la création de bons emplois?

En ce qui concerne la garantie de prêt, il est important de souligner que le gouvernement n'émettrait pas un chèque de 35 millions de dollars. Les paiements se feraient graduellement. On verserait environ 2 millions de dollars par mois sur une période de 18 mois. Cela permettrait au gouvernement d'arrêter les paiements à n'importe quel moment s'il n'est pas satisfait des progrès du programme. C'est un prêt complètement remboursable. Il n'est pas fondé sur la réussite du programme. Diamond rembourserait l'argent investi peu importe ce qui se produit.

Tous ces facteurs indiquent clairement que c'était un investissement intelligent qui aurait été avantageux pour tous: le gouvernement du Canada, les habitants de London et le secteur canadien de l'aérospatiale.

J'aimerais de nouveau demander au ministre d'expliquer aux habitants de London qui ont perdu leurs emplois pourquoi le gouvernement n'a pas été capable de trouver de l'argent à prêter à Diamond Aircraft.

• (1900)

M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de parler aujourd'hui de l'industrie aérospatiale canadienne et de l'importance que le gouvernement accorde à ce secteur primordial.

L'industrie aérospatiale est une pièce maîtresse de l'économie canadienne. En 2009 seulement, l'industrie aérospatiale canadienne a enregistré des ventes totalisant plus de 22 milliards de dollars. Le Canada fait ainsi partie des cinq pays dont le secteur de l'aérospatiale est le plus performant au monde.

Il ne fait aucun doute que le ralentissement économique a eu un impact sur l'importante industrie aérospatiale canadienne, mais le gouvernement a mis en place les outils nécessaires pour appuyer ce secteur dont la contribution est essentielle à l'économie de toutes les régions du pays et il continuera de le faire.

En investissant aujourd'hui dans l'innovation et en créant de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes de l'industrie aérospatiale, nous ferons en sorte que notre pays soit en position de force pour tirer pleinement profit des possibilités que l'avenir nous réserve.

Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec l'industrie aérospatiale canadienne pour l'aider à innover et à être toujours plus concurrentielle. Par exemple, l'industrie tire de nombreux avantages de la Politique des retombées industrielles et régionales du gouvernement du Canada. Cette politique prend appui sur le programme d'approvisionnement militaire pour procurer d'excellentes possibilités à l'industrie aérospatiale canadienne, dès maintenant et au cours des années à venir.

Grâce aux investissements du gouvernement fédéral dans la reconstruction des Forces canadiennes, les entrepreneurs des secteurs de l'aérospatiale et de la défense sont tenus d'investir environ 20 milliards de dollars au Canada. En juillet 2010, le gouvernement du Canada a annoncé sa volonté de remplacer le parc d'avions de chasse CF-18 par 65 avions F-35 Lightning II. Le programme des avions d'attaque interarmées F-35 représente une occasion unique pour l'industrie canadienne. La participation du Canada à ce programme place dès le départ nos entreprises en bonne position pour profiter des milliards de dollars qui seront étalés sur de nombreuses années et pour contribuer au développement, à la production et à l'entretien de cet avion de chasse de cinquième génération hautement perfectionné. Les entreprises canadiennes peuvent participer sous différentes formes à la production des F-35 et d'autres possibilités s'ouvriront pour l'entretien.

En avril 2007, le gouvernement a lancé l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense afin de soutenir les investissements capitaux en R et D faits par les entreprises canadiennes du domaine de l'aérospatiale. Jusqu'à maintenant, nous avons annoncé plus de 800 millions de dollars en investissements remboursables dans 23 projets. Ces fonds nous ont permis d'amener 1,8 milliard de dollars d'investissements en R et D.

Cinq entreprises ont déjà commercialisé de nouvelles technologies liées au programme. C'est grâce à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense que le gouvernement du Canada a investi initialement près de 20 millions de dollars dans le projet D-Jet de Diamond. Ces fonds ont été accordés à Diamond pour soutenir directement ses mesures de R et D liées à ce tout nouvel appareil.

Depuis, Diamond a présenté de nouvelles demandes d'aide financière au gouvernement, y compris une demande de prêt supplémentaire de 35 millions de dollars. Après un examen approfondi de cette demande par les experts d'Industrie Canada, le gouvernement a répondu qu'étant le gardien de l'argent des contribuables, il ne pouvait pas y donner suite. Cependant, je suis heureux de souligner que les porte-parole de l'entreprise ont fait savoir qu'ils continuaient d'étudier d'autres possibilités de financement du projet D-Jet.

Le gouvernement reste concentré sur ce qui importe pour les Canadiens, soit l'économie. Notre croissance économique continue montre que le Plan d'action économique du Canada fonctionne et que nous sommes sur la bonne voie. L'économie du Canada a cru pendant sept trimestres consécutifs et a créé, net, plus de 560 000 emplois depuis juillet 2009. Ce sont là des nouvelles positives, mais la reprise économique mondiale demeure fragile. Nous devons garder le cap avec notre plan prudent d'impôts bas afin de protéger l'économie et de créer des emplois.

● (1905)

Mme Irene Mathysen: Monsieur le Président, la décision du gouvernement a été catastrophique pour les travailleurs, pour les familles, pour London dans son ensemble et pour l'avancement de l'aérospatiale au Canada. Des techniciens hautement qualifiés ont été

Motion d'ajournement

obligés de quitter London pour s'installer aux États-Unis. Les gens de London ont le droit de savoir pourquoi ce prêt a été refusé.

Le gouvernement décide en un clin d'oeil d'investir 30 milliards de dollars dans l'aérospatiale aux États-Unis. Mais il refuse de financer une entreprise canadienne en prétextant la nécessité d'être prudent dans les dépenses.

Le montant du prêt n'aurait pas été beaucoup supérieur à la somme des recettes fiscales qui ont été perdues et des prestations d'assurance-emploi qui doivent être versées en raison des mises à pied. C'était une occasion d'accroître les recettes fiscales et de créer des emplois. Comment le gouvernement peut-il dire qu'il agit de façon responsable sur le plan financier?

Le ministre nous dira-t-il exactement pourquoi le prêt a été refusé?

M. Mike Lake: Monsieur le Président, j'ai bien sûr déjà abordé cette question. Permettez-moi de tourner mon attention vers les nombreux investissements positifs que le gouvernement a faits dans la ville de London, grâce aux efforts de mes collègues de London-Ouest, d'Elgin—Middlesex—London, de Lambton—Kent—Middlesex, ainsi que de ma nouvelle collègue qui représente London-Centre-Nord.

Le gouvernement actuel a notamment investi dans une nouvelle aérogare à l'aéroport international de London, dans l'agrandissement des installations de recherche et d'enseignement au Collège Fanshawe et à l'Université Western Ontario, dans d'importants projets d'amélioration routière dans l'ensemble de la région de London et dans de nouveaux logements abordables pour les aînés de la région.

Grâce à nos investissements et à notre plan visant à maintenir les impôts bas pour créer des emplois et favoriser la croissance, l'avenir des citoyens du Canada et de London n'a jamais été aussi prometteur. Je répète que notre plan a permis de créer, net, plus de 560 000 nouveaux emplois au Canada depuis juillet 2009.

[*Français*]

L'EMPLOI

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, j'avais posé une question à la Chambre des communes à la ministre des Ressources humaines. En 2009, les quotas de crabe étaient de 20 000 tonnes et plus, ce qui donnait une saison de pêche au crabe chez nous de huit semaines. Dans la pêche, il y a toutes sortes d'espèces, que ce soit le crabe, le homard ou le hareng. Ce nombre de semaines permet aux employés d'usine d'accumuler assez d'heures pour pouvoir être admissibles à l'assurance-emploi. Mais en 2010, la ministre des Pêches et des Océans, sous la recommandation de biologistes, a décidé de réduire les quotas à environ 7 800 tonnes métriques. Cela a réduit le nombre de semaines de travail de huit à quatre semaines. Puisque les employés avaient accumulé assez d'heures au cours de l'année précédente, ce n'était pas la fin du monde. Mais cette année, la biomasse a augmenté d'à peu près 17 p. 100.

La ministre des Pêches et des Océans de l'époque — c'est maintenant un ministre — avait augmenté les quotas à 8 700 tonnes métriques. Cela maintenant à quatre le nombre de semaines de travail des employés d'usine, qui sont des femmes pour la plupart. À l'époque, j'avais demandé à la ministre si elle serait prête à travailler avec la province du Nouveau-Brunswick en vue de mettre en place un programme pour aider ces gens. Cela pouvait être au moyen de programmes communautaires ou autre chose pour aider les gens de ces communautés à être admissibles à l'assurance-emploi, à moins qu'on veuille que ces gens recourent à l'aide sociale.

Motion d'ajournement

Les programmes visant à envoyer des gens du nord-est du Nouveau-Brunswick et de la péninsule acadienne travailler à Cap-Pelé ou à Bouctouche ne sont pas une solution. Il faut comprendre que plusieurs d'entre eux sont des mères monoparentales. Elles ne sont pas intéressées à laisser deux enfants en arrière pour aller travailler à Cap-Pelé. Ça prend des projets dans la région, chez nous, pour aider les gens à traverser la crise de la pêche. Cette crise de la pêche du crabe arrive par cycles; les quotas montent et descendent. Présentement, la biomasse est à la hausse et il est à souhaiter que ce sera réglé dans quelques années.

La ministre leur avait dit de s'adresser à leur province, car celle-ci recevait de l'argent du fédéral, et que c'était à elle de régler leurs problèmes. Or c'est le même argent que la province recevait les deux ou trois années précédentes. Il y a donc un manque pour la province. Je demande encore à la ministre de venir en aide à la province du Nouveau-Brunswick, afin de mettre en oeuvre des programmes pour aider les employés d'usine, car on ne veut pas qu'ils recourent à l'aide sociale. On veut qu'ils soient fiers et aient du travail. Je demande à la ministre d'intervenir immédiatement.

• (1910)

[Traduction]

Mme Kellie Leitch (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de répondre aux préoccupations du député d'Acadie—Bathurst à propos du versement de prestations d'assurance-emploi aux travailleurs des usines de transformation du poisson qui pourraient subir les contrecoups de la baisse des quotas de pêche au crabe pour cette année. Il s'inquiète tout particulièrement que ces travailleurs n'accumulent pas assez d'heures de travail pour toucher des prestations régulières de l'assurance-emploi.

Nous devons rendre des comptes aux employeurs et aux travailleurs qui supportent le programme d'assurance-emploi en en payant les cotisations. Comme le député le sait très bien, l'assurance-emploi fonctionne comme n'importe quel autre régime d'assurance. Les employeurs et les travailleurs paient des cotisations afin que les employés puissent toucher des prestations lorsqu'ils sont incapables de travailler, lorsqu'ils se retrouvent temporairement sur le chômage, lorsqu'ils sont malades ou enceintes — dans le cas des travailleuses — ou lorsqu'ils prennent soin d'un nouveau-né, d'un enfant nouvellement adopté ou d'un membre de leur famille gravement malade.

À la lumière des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, les travailleurs ont droit à des prestations uniquement s'ils ont contribué au programme en payant des cotisations au cours de l'année précédente et s'ils remplissent les conditions en vigueur. Selon le taux de chômage dans la région où ils habitent, certains travailleurs peuvent toucher des prestations après avoir travaillé à peine 420 heures.

Il va sans dire que ces travailleurs, qui ne sont pas toujours capables d'accumuler assez d'heures de travail pour avoir droit à des prestations régulières de l'assurance-emploi, ont toute ma sympathie. Il n'en demeure pas moins qu'en supprimant certaines conditions d'admissibilité, même pour les travailleurs dont la situation personnelle est particulièrement éprouvante, nous irions à l'encontre de la Loi sur l'assurance-emploi et nous dénaturerions le programme.

Je me permets également de rappeler au député que le programme d'assurance-emploi s'adapte aux changements qui surviennent sur les marchés locaux et tient notamment compte de la rareté des emplois dans une région donnée. Il divise le pays en 58 régions économiques,

chacune englobant les localités où les conditions sur le marché de l'emploi sont comparables. Le taux de chômage dans chaque région sert à déterminer le nombre d'heures de travail qu'une personne doit accumuler pour avoir droit à des prestations ainsi que le nombre de semaines durant lesquelles elle pourra en recevoir.

Grâce à la norme variable d'admissibilité, le nombre d'heures assurables qu'un travailleur doit accumuler pour recevoir des prestations et le nombre de semaines durant lesquelles il pourra en recevoir varie en fonction du taux de chômage dans la région où il vit. Et lorsque le taux de chômage dans une région donnée augmente, les conditions d'admissibilité sont révisées à la baisse, alors que la durée des prestations est quant à elle revue à la hausse.

Par exemple, dans la région économique de Restigouche—Albert, où vit le député, les travailleurs doivent actuellement accumuler 420 heures assurables pour avoir droit à des prestations régulières de l'assurance-emploi, ce qui correspond au nombre minimal d'heures qu'un travailleur peut être contraint d'accumuler pour toucher des prestations régulières et à la rémunération maximale qui est prévue dans le cadre du programme. Autrement dit, c'est dans la circonscription du député que les conditions d'admissibilité sont les plus généreuses du pays.

Le gouvernement verse aussi du financement aux provinces et territoires pour que les gens puissent retourner aux études afin de trouver du travail. La Loi sur l'assurance-emploi prévoit déjà des dispositions permettant au Nouveau-Brunswick et au Québec d'accorder une aide au revenu aux travailleurs touchés par les quotas sur le crabe qui veulent suivre une formation à long terme.

Les prestataires d'assurance-emploi qui ont épuisé les prestations auxquelles ils avaient droit au titre de la partie I sont admissibles à une formation offerte au titre de la partie II de la loi. Cette formation peut durer jusqu'à trois années durant lesquelles les prestataires peuvent toucher une aide au revenu.

Le Nouveau-Brunswick et le Québec ont bénéficié d'un important financement, qui existe toujours, grâce à leurs Ententes sur le développement du marché du travail et à leurs Ententes sur le marché du travail. La souplesse de ce mode de financement nous permet d'adapter les priorités et les dépenses en fonction des répercussions des quotas imposés sur le crabe des neiges.

En outre, le financement fourni aux provinces et aux territoires dans le cadre d'ententes sur le marché du travail a aidé des Canadiens qui ne sont pas admissibles à des prestations ou qui sont sous-représentés sur le marché du travail à suivre une formation en vue de l'obtention d'un meilleur emploi.

Service Canada travaillera avec les représentants provinciaux à la diffusion d'information pour aider les particuliers et les collectivités, au besoin. Le gouvernement continuera à rendre des comptes aux travailleurs, aux employeurs et aux contribuables canadiens.

[Français]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, la secrétaire parlementaire vient de dire que le gouvernement conservateur s'en lave complètement les mains. C'est ce que les conservateurs sont en train de nous dire. C'est une crise qui a été vécue chez nous, et ce, sous la surveillance du gouvernement fédéral qui avait la responsabilité de la gestion de la pêche.

Je connais ce programme et je sais que l'assurance-emploi est là pour aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi. Toutefois, ce que le secrétaire parlementaire ne dit pas, c'est que les libéraux et les conservateurs ont volé 57 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi et qu'ils ne sont pas gênés pour payer la dette avec cet argent pour atteindre le déficit zéro.

Toutefois, quand vient de temps d'aider les femmes et les hommes qui ont perdu leur emploi à cause d'une mauvaise gestion de la pêche, ils disent qu'il n'y a pas d'argent qui est alloué pour cela. Voyons donc! C'est pour cela qu'a été établie l'assurance-emploi, soit pour aider les travailleurs et les travailleuses qui sont dans la misère et qui ont perdu leur emploi.

Je suggère au gouvernement fédéral d'arrêter de s'en laver les mains et de faire quelque chose pour ces personnes qui travaillent et qui veulent vivre dans la dignité...

● (1915)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable secrétaire parlementaire a la parole.

[Traduction]

Mme Kellie Leitch: Monsieur le Président, le gouvernement fait des investissements sans précédent dans la formation pour permettre aux Canadiens de trouver un nouvel emploi. Le gouvernement a investi plus de 4 milliards de dollars dans la formation, ce qui a aidé 1,2 million de Canadiens à trouver du travail.

Nous avons fourni un important financement supplémentaire en vertu de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, tant au Nouveau-Brunswick qu'au Québec. Le Nouveau-Brunswick a reçu 2 millions de dollars et le Québec, 13 millions, pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans des collectivités vulnérables.

Comme je le disais, le régime d'assurance-emploi offre les conditions les plus généreuses qui soient dans la circonscription du député.

Nous continuons d'encourager tous les Canadiens à suivre de nouvelles formations et à étudier pour augmenter leurs chances de trouver un emploi.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence. Je vous souhaite énormément de succès dans vos nouvelles fonctions.

Je profite également de l'occasion pour offrir mes meilleurs voeux au député d'Ajax—Pickering que je félicite d'avoir été nommé secrétaire parlementaire. Il apprendra bientôt que les débats d'ajournement sont probablement les exercices les moins intéressants parce que pendant les quatre minutes qui viennent il devra expliquer à la Chambre pourquoi il ne répond pas à une question que le ministre a escamotée en à peine 30 secondes. Je lui souhaite la meilleure des chances pour répondre aux questions et j'ai hâte de collaborer avec lui au cours des prochaines années.

J'ai posé une question fort simple au ministre, mais il n'y a pas répondu. Je lui ai demandé combien allait coûter la fermeture du Camp Mirage et combien aller coûter l'ouverture de la base au Koweït. Comme le ministre a répondu que le chiffre de 300 millions de dollars que j'ai avancé était très exagéré, je lui ai simplement demandé quel allait être le coût, mais nous n'avons toujours pas obtenu de réponse. J'ose espérer que, pendant le temps dont il dispose, le secrétaire parlementaire nous dira combien il en coûtera pour fermer le Camp Mirage et pour ouvrir ensuite une base au

Motion d'ajournement

Koweït. Cette question entraîne toute une série d'autres questions sur les plans du gouvernement d'ouvrir d'autres bases.

On peut lire dans la presse que le gouvernement se propose d'ouvrir des bases au Sénégal, au Kenya, en Tanzanie, à Singapour et en Corée du Sud. Il a d'ailleurs déjà conclu des ententes avec la Jamaïque et l'Allemagne et il négocie une entente avec le Koweït. Il va sans dire qu'aucun de ces projets n'est bon marché. Le coût ne se limite pas à l'ouverture de la base, il faut également prévoir l'entretien de cette dernière.

Cela nous amène à nous demander ce que le Canada fera dans tous ces pays, à part y établir des escales de ravitaillement à l'échelle internationale. Aucun gouvernement n'ouvre des bases militaires sans raisons particulières. Cela nous amène à nous interroger sur les plans du gouvernement concernant l'ouverture de bases militaires canadiennes dans le monde.

J'ai hâte d'entendre la réponse du secrétaire parlementaire. J'ose espérer qu'elle sera plus directe que celle du ministre. Je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait indiquer le coût de la fermeture du Camp Mirage et de l'ouverture d'une base au Koweït. Par la même occasion, il pourrait également nous dire combien le secteur militaire dépensera pour l'ouverture de toutes les bases envisagées.

M. Chris Alexander (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Scarborough—Guildwood de s'intéresser à cette question. Nos circonscriptions sont presque voisines, sur la côte du lac Ontario.

Sur cette question et sur beaucoup d'autres, nos intérêts sont profondément interreliés.

Le député veut avoir de l'information additionnelle sur une question faisant l'objet de négociations à l'heure actuelle, c'est-à-dire les dispositions logistiques qui seront prises pour que la mission de combat des Forces canadiennes prenne fin et pour qu'on effectue la transition vers la mission de formation dont elles devront s'acquitter en Afghanistan, d'ici 2014.

Je suis convaincu que le député ne voudrait pas que les détails des négociations en cours soient divulgués dans cette enceinte alors que cette divulgation risquerait de nuire aux négociations. Je ne peux donc pas fournir plus de détails sur les aspects de la mission concernant lesquels le député voudrait en savoir davantage, d'ici à ce que les dispositions en question soient bien arrêtées.

Toutefois, je peux assurer le député que la fermeture du Camp Mirage n'a pas eu d'effet nuisible sur notre mission en Afghanistan.

● (1920)

[Français]

Depuis la fermeture du Camp Mirage, les Forces canadiennes ont su poursuivre leurs opérations de combat et soutenir les préparatifs de la nouvelle mission d'instruction. Ces opérations reçoivent un haut niveau de soutien, et cela ne cessera pas.

[Traduction]

Les militaires reçoivent l'appui nécessaire depuis divers endroits au Canada et à l'étranger. Ils sont approvisionnés par avion, par bateau et par voie terrestre et ne dépendent pas d'un canal d'approvisionnement unique.

Motion d'ajournement

Comme le député le sait, les Forces canadiennes cherchent continuellement des manières plus habiles, plus efficaces et plus économiques de poursuivre les objectifs humanitaires et les autres objectifs dont l'atteinte dépend de leur participation. Ainsi, l'acquisition des avions de transport C-17 a déjà rendu les Forces canadiennes plus efficaces et plus aptes à réagir. La mission de formation s'inscrivant d'ici 2014 dans le cadre de la formation des forces de sécurité nationales afghanes par l'OTAN recevra le soutien nécessaire, elle aussi.

Les Forces canadiennes sont là-bas avec plus de 60 pays et organisations internationales pour participer à une mission dirigée par l'OTAN, avec un mandat de l'ONU.

[Français]

Nous réalisons une intervention pangouvernementale qui comprend les volets touchant au domaine militaire, à la diplomatie, aux services correctionnels, au développement et à la protection civile.

[Traduction]

Cette intervention produit des résultats concrets et améliore la vie du peuple afghan d'un bout à l'autre du pays. Bien entendu, notre engagement dans le cadre de cette mission entraîne des coûts importants.

[Français]

Le gouvernement du Canada a toujours fait preuve de franchise et de transparence par rapport aux coûts. Nous nous sommes engagés à présenter régulièrement aux Canadiens et au Parlement des rapports sur les coûts de la mission.

[Traduction]

Nous avons tenu promesse jusqu'à maintenant et continuerons ainsi. Les coûts nécessaires pour mettre fin à la mission seront divulgués de façon appropriée lorsqu'ils seront connus. D'ici là, les Forces canadiennes poursuivront le travail dans lequel elles excellent, soit assurer la sécurité des Afghans et soutenir la formation de forces de sécurité nationales afghanes efficaces et compétentes.

Dans le cadre d'une logistique militaire prudente, la planification vers la transmission de notre mission de combat à nos alliés afghans et de l'OTAN est en bonne voie.

[Français]

Conformément à la motion parlementaire adoptée en 2008, la mission de combat à Kandahar prendra fin d'ici la fin de juillet 2011, et tous les membres des Forces canadiennes auront quitté la région de Kandahar d'ici la fin de 2011. Ainsi, la mission militaire du

Canada en Afghanistan assumera sa fonction non combattante d'instruction.

[Traduction]

Le rôle du Canada est extrêmement important: poursuivre la formation de forces de sécurité nationales afghanes bien dirigées, bien entraînées et bien équipées. Voilà ce qui aidera le gouvernement afghan à assurer la sécurité des Afghans.

L'hon. John McKay: Manifestement, monsieur le Président, le député apprend vite. Je le félicite de sa réponse qui n'en était pas une. J'ai trouvé plutôt amusant de l'entendre dire que son gouvernement était ouvert et transparent, mais qu'il ne pouvait pas nous dire quoi que ce soit. Puis, il a parlé des C-17, de l'approche globale du gouvernement, de ce que nous faisons et ne faisons pas en Afghanistan, et cetera, rien de tout cela ne répondant à la question, pourtant simple, qui était de savoir combien cela allait coûter.

J'en conclus que le député ou ceux qu'il représente connaissent le coût, que ce n'est pas vraiment un élément de négociation et qu'il y a eu entente sur les coûts. Le seul élément de négociation serait la possibilité que le camp Mirage demeure. À l'évidence, ce n'est pas le cas. Les coûts doivent donc être connus, et rien ne justifie qu'ils ne puissent pas être communiqués à la Chambre.

M. Chris Alexander: Monsieur le Président, le député ne manque vraiment pas d'air. Il a déclaré que les coûts de cette mission n'avaient pas été divulgués aux débuts de cette mission, alors qu'à l'époque c'était son parti qui gouvernait le Canada et que c'est l'actuel député d'Ajax—Pickering qui était ambassadeur du Canada en Afghanistan, jusqu'à ce que des négociations mènent à la conclusion d'un accord, lequel respectait les critères opérationnels fixés par la Chambre et le gouvernement du Canada pour appuyer une mission en Afghanistan.

J'ai l'esprit tranquille, car je sais que de tous les pays qui participent militairement à la mission en Afghanistan, le Canada est l'un des plus transparents à l'égard des coûts et qu'il les révèle rapidement.

● (1925)

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La motion portant que la Chambre s'ajourne est maintenant réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 25.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 13 juin 2011

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé budgétaire du ministre des Finances

Motion	239
M. Cash	239
M. Godin	240
M. Shory	240
Mme Gallant	240
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	242
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	242
M. Anderson	242
M. Bevington	244
M. Easter	244
M. Garrison	244
M. Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	246
Mme May	247
M. Ravignat	247
Mme Glover	248
Mme Nash	249
M. Rathgeber	249
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	250
M. Allen (Tobique—Mactaquac)	251
M. Lemieux	251
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	253
M. Cannan	253
Mme Sims	253
M. Del Mastro	254
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	255
Mme Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	255
M. Bellavance	256
M. Lunney	256
Mme Charlton	258
M. Cuzner	258
M. Shory	259
M. Martin	260
M. Cuzner	260
M. Cuzner	261
M. Obhrai	262
M. Martin	262
M. Bélanger	262
M. Del Mastro	264

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Nipissing—Timiskaming

M. Aspin	264
----------	-----

Terrebonne—Blainville

Mme Borg	264
----------	-----

La chambre de commerce de la grande région de Kitchener-Waterloo

M. Braid	265
----------	-----

Les bourses d'études culturelles

Mme Foote	265
-----------	-----

Les sports

M. Brown (Barrie)	265
-------------------	-----

Le budget

Mme Hassainia	265
---------------	-----

Saskatoon—Rosetown—Biggar

Mme Block	265
-----------	-----

La guerre de Corée

M. Goldring	266
-------------	-----

Manicouagan

M. Genest-Jourdain	266
--------------------	-----

La Syrie

M. Dechert	266
------------	-----

La Semaine nationale du don de sang

Mme Quach	266
-----------	-----

Le budget

Mme Rempel	266
------------	-----

Les inondations en Montérégie

M. Coderre	267
------------	-----

Les Canucks de Vancouver

M. Strahl	267
-----------	-----

Les Canucks de Vancouver

M. Layton	267
-----------	-----

Le budget

Mme Glover	267
------------	-----

QUESTIONS ORALES

La Libye

M. Layton	268
M. Baird	268
M. Layton	268
M. Baird	268
M. Layton	268
M. Baird	268

Le rapport de la vérificatrice générale

M. Layton	268
M. Baird	268
M. Layton	268
M. Baird	268

Air India

M. Rae	268
M. Toews	269
M. Rae	269
M. Toews	269

La recherche et le sauvetage

M. Dion	269
M. Ashfield	269

Le rapport de la vérificatrice générale

M. Angus	269
M. Baird	269
M. Angus	269

M. Baird	270
Les dépenses gouvernementales	
M. Boulerice	270
M. Baird	270
M. Boulerice	270
M. Baird	270
L'emploi	
Mme Nash	270
Mme Finley	270
Mme Nash	270
M. Menzies	270
Le commerce international	
M. Chisholm	270
M. Fast	271
M. Chisholm	271
M. Fast	271
L'industrie forestière	
M. Ravignat	271
M. Lebel	271
Les investissements étrangers	
M. Garneau	271
M. Paradis	271
M. Garneau	271
M. Paradis	271
L'Agence du revenu du Canada	
Mme Murray	271
Mme Shea	272
La Société canadienne des postes	
M. Godin	272
Mme Leitch	272
M. Godin	272
Mme Leitch	272
La condition féminine	
Mme Boivin	272
M. Clement	272
Mme Boivin	272
M. Clement	272
Le budget	
Mme O'Neill Gordon	273
M. Menzies	273
L'Agence du revenu du Canada	
M. Mai	273
Mme Shea	273
M. Mai	273
Mme Shea	273
L'Agence canadienne d'inspection des aliments	
M. Rousseau	273
M. Lemieux	273
M. Allen (Welland)	273
M. Lemieux	273
Le sommet du G8	
Mme Fry	274
M. Baird	274
Le Conseil du Trésor	
M. Scarpaleggia	274
M. Clement	274

La frontière entre le Canada et les États-Unis	
M. Masse	274
M. Baird	274
M. Masse	274
M. Baird	274
Le secteur de l'automobile	
M. Preston	275
M. Paradis	275
Les anciens combattants	
M. Casey	275
M. Blaney	275
Les affaires étrangères	
Mme Laverdière	275
Mme Ablonczy	275
La fonction publique du Canada	
M. Galipeau	275
M. Clement	275
La citoyenneté et l'immigration	
Mme Boutin-Sweet	276
M. Kenney	276
Les affaires étrangères	
M. Fortin	276
Mme Ablonczy	276

AFFAIRES COURANTES

Le Service canadien du renseignement de sécurité	
M. Toews	276
Loi sur la tenue de procès criminels équitables et efficaces	
M. Nicholson	276
Projet de loi C-2. Présentation et première lecture	276
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	276
Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Preston	276
La Loi sur la preuve au Canada	
M. Kramp	276
Projet de loi C-207. Présentation et première lecture	276
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	276
La Loi sur la Cour suprême	
M. Godin	276
Projet de loi C-208. Présentation et première lecture	276
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	277
La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	
M. Stoffer	277
Projet de loi C-209. Présentation et première lecture	277
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	277
La Loi sur le Parlement du Canada	
M. Stoffer	277
Projet de loi C-210. Présentation et première lecture	277
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	277

Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Preston	277
Motion d'adoption	277
Adoption de la motion	277
Les travaux de la Chambre	
M. Van Loan	277
Motion	277
Adoption de la motion	277
Pétitions	
L'amiante	
M. Martin	277
L'environnement	
Mme Davies (Vancouver-Est)	278
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Lukiwski	278
DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE	
La recherche et le sauvetage	
M. Harris (St. John's-Est)	278
Décision de la présidence	
Le Président	278

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget	
L'exposé financier du ministère des Finances	
Motion	278
M. Gill	278
Mme Hoepfner	280
Mme Day	280
Mme Hoepfner	280
M. Bevington	282
M. Warkentin	282
Mme Ayala	282
M. Allen (Tobique—Mactaquac)	284
Mme Papillon	284
M. Menzies	285
M. Godin	285
M. Benoit	285
Mme Day	286
M. Wilks	287
Mme May	287

M. McColeman	287
M. Bevington	288
M. Lamoureux	289
M. McColeman	289
Mme Pécelet	289
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	290
M. Lamoureux	291
M. Lapointe	291
M. Stoffer	292
M. Simms	292
M. Brown (Barrie)	293
Mme Blanchette-Lamothe	294
M. Simms	295
Mme Davidson	295
Mme Day	297
M. Lamoureux	297
Mme Smith	298
Mme Blanchette-Lamothe	299
M. Gameau	299
M. Allen (Tobique—Mactaquac)	299
M. Woodworth	300
M. Bevington	301
M. Simms	301
M. Scarpaleggia	302
Rejet de l'amendement	304
Adoption de la motion	306

Les voies et moyens

Motion n° 4	
Mme Yelich	306
Motion d'adoption	306
Adoption de la motion	306

MOTION D'AJOURNEMENT

Le secteur de l'aérospatiale	
Mme Mathysen	306
M. Lake	306
L'emploi	
M. Godin	307
Mme Leitch	308
La défense nationale	
M. McKay	309
M. Alexander	309

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>